LE DEVOIR

fais ce que dois

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT NICKY
GRILLADES
FRUITS DE MER
Nicky
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXIX - No 46 | Nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum -2. | Montréal, vendredi 24 février 1978 | Férie | 25 CENTS

Réaffirmant la compétence exclusive des provinces

Les premiers ministres adoptent un compromis sur les droits linguistiques



M. Lévesque a bien reçu hier ses collègues premiers ministres des autres provinces, et à son ami William Davis de l'Ontario, il a montré l'un des grands édifices de Montréal, celui de la Sun Life. M. Davis, raconte-t-on, lui aurait offert de louer ces bureaux menacés par un exil vers Toronto ! (Téléphoto CP)

par Bernard Descôteaux

Alors que le Québec accepte de renvoyer aux calendes grecques ou presque les discussions sur les accords de réciprocité, les provinces anglophones de leur côté rejettent simplicitement l'idée d'un amendement constitutionnel que leur avait suggéré le premier ministre Trudeau pour assurer les droits linguistiques des minorités.

Tel est le compromis sur lequel s'est achevée hier à Montréal la conférence des premiers ministres provinciaux du Canada qui, six mois après une première rencontre à St. Andrews au Nouveau-Brunswick, a mis un terme aux discussions sur ces accords de réciprocité qu'avait proposé le premier ministre Lévesque pendant le débat sur la loi 101 dans le but d'assurer aux minorités un enseignement dans leur langue.

Il s'agit d'un compromis qui, à première vue, donne des victoires honorables à chaque partie si l'on fait exception des minorités francophones qui attendaient beaucoup de la signature d'accords de réciprocité. Dès la fin de cette conférence, la Fédération des francophones hors Québec signalait d'ailleurs son désenchantement.

Cette rencontre des premiers ministres s'ouvrait sur la perspective suivante: les premiers ministres anglophones se montrant de plus en plus séduits par l'idée d'un amendement constitutionnel pour garantir aux minorités francophones et anglophones le droit à un enseignement dans leur langue, le premier ministre Lévesque allait soumettre une nouvelle version des accords de réciprocité. Au lieu de mettre l'accent sur la signature d'accords bilatéraux, on insistait sur la signature d'accords multilatéraux, c'est-à-dire impliquant toutes les provinces à la fois. On reprenait une idée émise par certains premiers ministres.

Mais comme devait le constater M. Lévesque en conférence de presse hier à la fin de l'après-midi, à cause du climat politique et social dans certaines provinces la situation n'était pas "mûre", laissant entendre clairement que les autres premiers ministres ne pouvaient s'engager dans une telle voie. De la même façon, les homologues de M. Lévesque ont semblé comprendre qu'il ne servait à rien de vouloir discuter d'amendement constitutionnel avec le Québec. Chaque partie a alors fait un virage de 90 degrés pour se retrouver côte à côte, comme en fait foi le communiqué final qu'ont signé tous les premiers ministres.

"Chaque enfant de la minorité francophone ou anglophone dans chacune des provinces a le droit de recevoir l'enseignement dans sa langue dans les écoles primaires ou secondaires partout où le nombre d'élèves le justifie", affirme-t-on. Il s'agit d'un premier principe sur lequel se sont entendus les neuf premier ministres présents, M. Frank Moores de Terre-Neuve étant en Europe.

À défaut d'amendement constitutionnel ou d'accord de réciprocité, les premiers ministres offrent cette déclaration aux minorités qui pourront s'y appuyer pour obtenir de leurs gouvernements provinciaux respectifs l'enseignement dans leur langue. Cette déclaration rappelle celle de St. Andrews où les neuf premiers ministres anglophones avaient dit leur intention de faire tout leur possible pour offrir l'enseignement en français dans leur province "sous réserve que le nombre le justifie". Cette fois cependant M. Lévesque s'est rallié à ses collègues.

Soulignons aussi que dans le communiqué final publié hier les premiers mi-

Voir page 6: Droits

au sommaire

■ Le chef de l'UN estime que le PQ mène le Québec sur "la route de la catastrophe" — page 2

■ Tricofil tente d'obtenir un prêt de $200,000 du gouvernement

■ Hausse de 9.6% du taux de la taxe foncière à Québec — page 3

■ Le nettoyage du "144": un éditorial de Jean-Claude Leclerc

■ "Du côté de la vie culturelle": un commentaire de Michel Roy — page 4

■ En huit mois, le MEER a créé 2,000 emplois à Montréal — page 27

Pas de poursuite contre Francis Fox

TORONTO (CP) — Aux applaudissements de tous les députés, le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a annoncé hier à Queen's Park qu'il avait décidé de ne porter aucune accusation contre M. Francis Fox.

"Porter une accusation dans cette affaire, a déclaré M. McMurtry, aurait des conséquences disproportionnées pour une personne honnête, qui a déjà beaucoup souffert du rententissement de son geste".

M. Fox a démissionné du cabinet fédéral le 30 janvier après avoir avoué aux Communes qu'à la suite d'une liaison avec une femme mariée, il avait signé le nom du mari de cette dernière lors de son admission à l'hôpital pour un avortement.

M. McMurtry a révélé hier que le mari de cette femme avait demandé qu'aucune accusation ne soit portée contre l'ex-solliciteur général. "Il va sans dire, a fait remarquer le procureur général de l'Ontario, qu'on ne peut pas ne pas tenir compte d'une pareille requête".

Cette femme, a expliqué encore M. McMurtry, s'était rendue seule à l'hôpital et y avait été reçue pour fins d'avortement thérapeutique. Quelques heures avant l'opération, un représentant de l'hôpital lui a appris que son mari devait signer certains documents pertinents à l'hospitalisation.

Alarmée, puisque son mari se trouvait à l'extérieur de la ville, elle a donc téléphoné à M. Fox, qui s'est présenté à l'hôpital et a signé le document du nom du mari.

La décision qui a été prise, a souligné M. McMurtry, aurait été la même s'il s'était agit de quelqu'un d'autre, et le haut poste qu'occupait M. Fox ne nous a pas influencé.

Un officier de la paix, a-t-il ajouté, aurait pu décider qu'il avait des motifs raisonnables de porter des accusations contre M. Fox, mais il ne faut pas oublier que des accusations ne sont



Francis Fox

pas automatiquement portées à chaque fois qu'un agent de la paix a des motifs raisonnables de penser qu'elles peuvent l'être. Les agents de la paix doivent tenir compte de toutes les circonstances pertinentes avant de porter des accusations.

D'autre part, si une accusation avait été portée contre M. Fox, il aurait fallu également accuser la femme avec qui il avait eu une liaison.

M. Fox aurait pu notamment être accusé de faux, a laissé entendre M. McMurtry, mais les circonstances de l'affaire, et surtout le fait que la signature sur le document de l'hôpital n'avait rien à voir avec l'avortement, auraient pu présenter des difficultés lors de la poursuite.

Il a ajouté que l'enquête menée par son personnel avait démontré que la personne qui avait écrit au premier ministre, M. Trudeau, pour le mettre

Voir page 6: Francis Fox

La commission McDonald sera saisie des allégations de MacKay

OTTAWA (PC) — Le gouvernement n'a pas nié hier les allégations voulant que l'ancien solliciteur général Warren Allmand et le député néo-démocrate John Rodriguez aient fait l'objet d'écoute électronique sur l'ordre des services de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada.

Interrogé à ce sujet, aux Communes, le premier ministre Trudeau a indiqué que le solliciteur général Jean-Jacques Blais avait institué une enquête afin de tirer cette affaire au clair.

Le premier ministre a dit qu'il s'agit d'une "allégation sérieuse" et c'est pourquoi il a demandé à la commission McDonald, qui enquête sur les activités illégales de la GRC, de se pencher sur cette affaire.

Mercredi, le député conservateur de Central Nova, Elmer Mackay, a dévoilé des documents indiquant qu'un certain Warren Hart aurait enregistré clandestinement des conversations du solliciteur général de l'époque, Warren Allmand, du député de Nickel Belt, John Rodriguez, ainsi que des membres du caucus du NPD de Vancouver.

M. Hart aurait été prêté par le FBI (police fédérale américaine) à la GRC afin d'infiltrer les groupes radicaux noirs et a travaillé au Canada de 1970 à 1975.

Le premier ministre Trudeau a reconnu qu'il existe clairement des contradictions entre les affirmations de M. Hart et les renseignements que lui a fournis la GRC.

On sait que le premier ministre a déjà affirmé, et ce à plusieurs reprises, que la GRC n'avait jamais surveillé ou fait de l'écoute électronique auprès des ministres de son cabinet ou des députés.

Au cours de sa conférence de presse hier, M. Trudeau a dit qu'il n'avait jamais eu une raison de demander à la police fédérale d'enquêter sur M. Allmand ou sur toute autre personne.

M. Trudeau a précisé aux Communes qu'il ignorait pour le moment comment on pourrait résoudre cette contradiction.

Il a toutefois ajouté qu'il est porté à croire la Gendarmerie royale du Canada plutôt qu'une tierce partie.

M. Warren Allmand, aujourd'hui ministre de la Consommation et des Corporations, a dit douter pour sa part, que la police fédérale ait ordonné qu'il fasse l'objet d'écoute électronique.

M. Allmand croit pourtant que la police fédérale devrait dire publiquement si oui ou non les allégations de M. Hart sont vraies.

Par ailleurs, lors de la période des questions aux Communes, M. MacKay a demandé au gouvernement qu'il fasse une enquête sur les circonstances entourant la déportation du collaborateur de la GRC.

Interrogé à l'extérieur des Communes, le député conservateur s'est dit heureux que le gouvernement ait décidé de prendre cette affaire au sérieux.

M. Mackay a indiqué qu'il craint que la commission McDonald ne soit devenue une espèce de grand "réservoir" dans lequel le gouvernement peut déverser tous ses problèmes. Selon lui, l'affaire Hart devrait être éclaircie tout de suite, bien que celui-ci soit prêt à témoigner devant la commission McDonald.

Le congrès libéral, coup d'envoi électoral

OTTAWA (PC) — Les libéraux auront l'occasion en fin de semaine de donner le coup d'envoi à la prochaine campagne électorale.

Plus de 3,000 membres du Parti libéral du Canada se réunissent en effet aujourd'hui, demain et dimanche dans la capitale fédérale pour participer au congrès annuel de leur parti sous le thème "le Canada à venir".

Les délégués aborderont en ateliers différentes préoccupations qui devraient figurer dans le programme libéral lors de la prochaine campagne électorale. On retrouve au nombre des sujets qui seront abordés: les stratégies économiques, les programmes sociaux, les droits et libertés des individus et, évidemment, l'unité nationale.

Fait à noter, la plénière tenue samedi soir englobera tous ces sujets à l'exception de l'unité nationale qui sera réservé à la séance de clôture de dimanche.

L'un des sommets de ce congrès sera sans doute le "bilan politique" qui sera tracé ce soir par le premier ministre Trudeau et son Cabinet.

M. Trudeau devra répondre en effet ce soir à des questions des militants de son parti au cours d'une session de questions-réponses. Soulignons que les gens qui questionneront le premier ministre seront soigneusement choisis selon la région qu'ils représentent puisque les organisateurs souhaitent que les intérêts régionaux soient entendus.

Le congrès lui-même, et notamment cette séance dans la "fosse aux lions", permettra au parti au pouvoir d'atteindre une bonne proportion du public canadien puisque des émissions spéciales sur le congrès seront diffusées.

Radio-Canada prévoit notamment réaliser une émission d'une demi-heure ce soir à 21 h 30, directement du Centre des congrès à Ottawa et fera un résumé des discussions dimanche soir à 22 h 15.

Certains observateurs politiques croient que le Parti libéral pourrait profiter de la circonstance pour lancer un appel aux urnes.

Sept comtés ne sont pas représentés actuellement à la Chambre des Communes et le premier ministre doit annoncer d'ici le premier mars, soit mercredi prochain, que des élections complémentaires seront tenues dans la circonscription de Fundy-Royal, au Nouveau-Brunswick. Ce comté a été laissé vacant avec la démission de M. Gordon Fairweather, un conservateur, qui est devenu président de la Commission des droits de l'homme.

Au Québec, deux comtés n'ont pas de

Voir page 6: Le congrès libéral

Le choix des délégués donne jusqu'ici une avance à Ryan

par Rodolphe Morissette

Parmi les quelque 550 délégués au congrès de leadership du Parti libéral du Québec que les associations de comté ont élus depuis dimanche dernier, les partisans de M. Claude Ryan sont en avance sur ceux de son rival, M. Raymond Garneau.

Depuis dimanche en effet, 23 associations libérales ont élu les 24 délégués qui participeront à l'élection du prochain chef libéral à Québec le 15 avril. Les informations qu'a pu recueillir LE DEVOIR hier au sujet des tendances affichées par les délégués élus dans 18 des 23 circonscriptions indiquent que M. Ryan a une très nette avance dans 12 comtés.

Certes, ces données sont préliminaires. Elles peuvent varier — et varieront en réalité d'ici le congrès d'avril, puisque les délégués élus ont encore sept semaines pour changer d'avis et les deux candidats, qui abordent maintenant la phase II de la campagne, s'y emploieront. Pourtant, ces premiers résultats offrent des indications intéressantes sur les régions du Québec qui appuient l'un ou l'autre candidat.

Ainsi, dans la région de Québec, où deux comtés ont déjà élu leurs délégués — il s'agit de Vanier et de Lévis — M. Garneau aurait l'appui de tous les délégués élus.

Dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, quatre comtés ont tenu leurs assemblées. Ce sont Chicoutimi, Dubuc, Saguenay et Jonquière. Si M. Garneau détient une majorité de quelque 22 délégués dans Jonquière, M. Ryan a pour lui, en revanche, tous les délégués de Chicoutimi, la grande majorité de ceux de Dubuc (19) et il dépasse largement son rival dans le comté de Saguenay. Dans ce dernier comté, seulement 78 membres du parti s'étaient présentés à l'assemblée de dimanche après-

Voir page 6: Claude Ryan

Le fédéral craignait que le PQ ne fasse du "séparatisme" à Dakar

OTTAWA (PC) — Si le gouvernement fédéral a rejeté la proposition du gouvernement québécois d'ouvrir une délégation générale au Sénégal, c'est qu'il soupçonnait le Québec de vouloir faire de la politique internationale en tentant de convaincre les nations africaines du bien-fondé du "séparatisme".

C'est ce qu'a déclaré hier, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre Trudeau, commentant la décision annoncée mardi par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson.

À cette occasion, M. Jamieson avait indiqué qu'à "ce stade, la façon de concilier les divers intérêts en cause serait par voie d'une présence du gouvernement du Québec au sein de l'ambassade du Canada à Dakar".

Si ce n'est l'intention de faire de la politique internationale, le Québec ne nous a pas expliqué les besoins d'ouvrir une délégation générale à Dakar, a dit hier M. Trudeau.

En France, en Belgique, en Angleterre, le gouvernement fédéral a accepté, pour des raisons historiques évidentes, que le Québec puisse ouvrir une délégation générale, a-t-il ajouté.

Au Sénégal, toutefois, aucune raison d'ordre culturel, commercial ou d'immigration ne justifiait le Québec d'ouvrir une telle délégation, selon M. Trudeau.

Voir page 6: Dakar

RIMOUSKI
c'est tout près du fleuve, de la montagne, de la nature vraie;
c'est tout prêt à vous recevoir, à vous offrir une expérience d'abord humaine.
Université du Québec à Rimouski

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHÈRE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges Montréal

à surveiller

Lundi 27 février

La Société des affaires internationales de l'Université Concordia présente à son campus Sir George Williams, boulevard de Maisonneuve, un symposium sur la réforme économique mondiale, auquel participeront plusieurs conférenciers, dont le professeur John P. Humphrey, directeur de la division des droits de l'homme aux Nations unies.

•

Le ministre de la Santé nationale, Mme Monique Bégin, le ministre québécois des Affaires sociales, M. Denis Lazure et le président de la Fondation canadienne Donner signent à l'Université McGill un contrat portant sur l'étude des effets du mercure sur la santé des habitants du nord-ouest du Québec.

•

Le conférencier invité au Canadian Club, dont les membres se réunissent exceptionnellement à l'hôtel Reine-Elizabeth, est le ministre des Finances du Canada, M. Jean Chrétien.

•

Les amateurs de Bach pourront écouter à 12 h 30 à la cathédrale Christ Church, au 1440 de l'avenue Union, les chorales de Bach pour voix et orgue.

•

A 20 h 30, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec, rue Saint-Denis, le père Lucien Campeau, s.j., intitulera sa conférence: "Lionel Groulx, l'homme enraciné à son milieu".

•

Les étudiants de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval organisent cette semaine la semaine de l'agriculture, sous le thème "Information, vulgarisation et agro-alimentaire".

•

Mardi 28 février

Le Groupement écologique de Maisonneuve organise au CLSC Hochelaga-Maisonneuve à 19 h une soirée sur le transport en ville, avec conférence et films. Le mouvement Le monde à bicyclette y sera.

•

C'est au tour des étudiants en géodésie de la faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval d'organiser leur semaine de la géodésie. Le thème choisi est: "L'arpenteur-géomètre et ses perspectives professionnelles."

•

À 20 h, à la salle Provencher du Jardin botanique de Montréal, M. François Chèvrefils prononcera une conférence intitulée: "Explication des éléments d'orbites du système solaire."

•

L'école secondaire Saint-Urbain de Chomedey, à Laval, fête aujourd'hui son carnaval. Plusieurs activités culturelles et sportives ont été mises au programme, dont un concours de sculptures sur glace.

•

Mercredi 1er mars

Jusqu'au 4 mars se tiendra à Québec un colloque sur la concertation, organisé par la Fédération québécoise des services socio-culturels (FQSSC). Cinq grands thèmes seront explorés: les développements communautaires, territoriaux, disciplinaires, nationaux et enfin les outils de ces développements.

•

À l'Université Carleton d'Ottawa débute aujourd'hui la Conférence internationale sur les sciences, la littérature et la culture contemporaine.

•

Au déjeûner-causerie de l'Association des analystes financiers de Montréal, au Reine-Élizabeth, le conférencier invité est M. Bryan Neysmith, du Canadian Bond Rating Service.

•

À 19 h 30, dans le grand auditorium du Cégep de Maisonneuve, l'écologiste Pierre Dansereau prononcera une conférence sur l'utilisation des terres agricoles en milieu périurbain.

•

À 19 h 45, l'équipe du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs invite les fidèles à un sermon du carême intitulé: "Souviens-toi des autres", au 5875 est rue Sherbrooke.

•

La conférence organisée par les services culturels Sophie-Barat, à l'auditorium Notre-Dame-de-la-Merci, au 555 ouest du boulevard Gouin, a pour titre: "La décoration intérieure et le cadre de vie en Virginie au XVIIIe siècle."

•

La première des conférences Cummings 1978 organisée par l'Université McGill a pour titre "Les origines des villes, des États et des empires". C'est l'archéologue américain Robert Adams qui prendra la parole à la salle 112 du pavillon de chimie Otto Maass à 20 h.

•

Jeudi 2 mars

L'historien Sidney Aster prononce à 14 h une conférence sur l'un des hommes politiques les plus calomniés et controversés de la Grande-Bretagne, Anthony Eden, aux salles de réunion 1 et 2 du Campus Centre, au campus Loyola de l'Université Concordia.

•

À 19 h, à l'église Notre-Dame, souper pénitentiel suivi de la messe à 20 heures, puis de la prière au pied du Saint-Sacrement jusqu'à 21 h 30.

•

À 20 h, la journaliste Pierrette Champoux entretiendra les membres de la section de Montréal de la Société des écrivains canadiens de son voyage dans le Pacifique sud. Sa causerie s'accompagnera d'une projection de diapositives en couleurs.

•

Le Centre des dirigeants d'entreprise tient un colloque à l'hôtel Quatre Saisons de Montréal sur la politique d'achat du Québec et son impact pour les entreprises.

•

Vendredi 3 mars

Les membres de l'Office des congrès et des visiteurs du grand Montréal se réunissent en assemblée générale annuelle à l'hôtel Regence Hyatt pour entendre le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Yves Duhaime.

•

À l'occasion de la journée mondiale de la prière, il y aura célébration oecuménique à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, angle Mont-Royal et Saint-Hubert, à 19 h 30. Le thème de la célébration sera: "L'esprit communautaire dans le monde d'aujourd'hui".

•

Les diplômés de l'Université Concordia ont invité le "columnist" américain James Reston à venir leur parler de l'indépendance au Canada. Cette causerie se tiendra dans la salle H-110 de l'édifice Hall, au 1455 du boulevard de Maisonneuve, à 19 h.

•

Samedi 4 mars

Cette fin de semaine est consacrée à l'Université de Montréal, plus précisément au pavillon des sciences sociales, à la conférence québécoise sur l'avenir du mouvement des consommateurs. Parmi les conférenciers invités, on retrouve Mme Lise Payette et M. Warren Allmand.

Le chef de l'UN estime que le PQ conduit le Québec "sur la route de la catastrophe"

QUEBEC (PC) — Le discours inaugural du premier ministre marque "le commencement de la fin pour le Parti québécois", estime dans sa réplique le chef de l'Union nationale et député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron.

Dressant une vision apocalyptique de la situation du Québec, M. Biron a affirmé que le gouvernement Lévesque menait la province "sur la route de la catastrophe".

Catastrophe économique d'abord, alors que l'emploi et les investissements sont à la baisse. Mais catastrophe constitutionnelle aussi, alors que le gouvernement n'a pas encore défini le concept de souveraineté-association qu'il entend "faire avaler" à la population.

Bref, pour M. Biron, le Parti québécois avait suscité beaucoup d'espoir mais il n'a semé que déception et mauvaise administration. Il récoltera de l'électorat ce qu'il a semé.

Au plan économique, le chef unioniste a été particulièrement dur pour le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay.

Il faut dire que quelques instants auparavant en Chambre, M. Tremblay n'avait pas manqué de reprocher à M. Biron d'avoir récemment vendu ses intérêts dans une fonderie à des financiers ontariens.

"Malhonnêteté économique, compétence crasse, lâcheté", ont été les commentaires de M. Biron à l'endroit du ministre Tremblay. Le gouvernement perd sa crédibilité avec l'attitude de "placotage" de ces ministres, selon le député de Lotbinière.

M. Biron a souhaité que le gouvernement péquiste enraye le "cancer du chômage en s'attaquant en premier lieu à la cellule cancérigène: la théorie socialisante qui caractérise son action".

Il a identifié comme représentatives de cette théorie les intentions du gouvernement de nationaliser l'Asbestos Corporation, une société d'amiante de Thetford Mines.

C'est une erreur car cela ne créera pas d'emplois et permettra de faire du patronage en plaçant les "petits amis du régime", estime le chef de l'Union nationale.

Fidèle au style qu'il tente d'instaurer au sein de son parti, M. Biron a parsemé son intervention de suggestions au gouvernement pour redresser l'économie du Québec:

— d'une part, diminuer le fardeau fiscal des particuliers et des compagnies à l'occasion du prochain budget de mars 1978;

— puis, investir massivement dans des grands travaux publics, genre métro, achèvement du toit du stade olympique, construction du palais des congrès de Montréal, aménagement d'habitations à loyer modique;

— diminution des dépenses publiques non-productives;

— politique d'aide à l'entreprise privée et de bienvenue aux investissements étrangers;

— régler la question du référendum sur l'avenir constitutionnel et en fixer la date;

— enfin, s'asseoir avec les représentants fédéraux et négocier de bonne foi avec Ottawa.

Seules des mesures de ce genre pourront permettre une relance économique valable et saine, estime M: Biron.

Enfin, M. Biron craint énormément le dilemme dans lequel le gouvernement de M. Lévesque est en train d'enfermer le Québec, selon lui.

Le chef de l'Union nationale a rappelé que son parti aussi était fier d'être québécois.

"Mais à cause de l'incompétence et de la mauvaise foi de l'actuel gouvernement, on est en train d'ouvrir la porte aux centralisateurs et aux assimilateurs d'Ottawa, aux destructeurs du nationalisme québécois", a-t-il dit.

Il a rappelé la position de son parti qui, entre l'indépendance et l'égalité, avait choisi cette deuxième issue.

Enfin, pour renouer avec une tradition qu'il avait laissée de côté l'an dernier, M. Biron a présenté une motion de blâme contre l'administration péquiste, "pour ne pas avoir répondu aux attentes réelles des Québécois en matière économique".

L'an dernier, l'Union nationale n'avait pas présenté de motion de blâme à l'issue du discours inaugural afin de "donner la chance du coureur au nouveau gouvernement".

Cossit débusque un autre espion

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur Tom Cossitt a essayé en vain, hier, d'obliger le solliciteur général Jean-Jacques Blais à expliquer pourquoi le journaliste soviétique Alexander Aleksandrovich Palladin n'avait pas été expulsé du Canada.

M. Cossitt a accusé M. Palladin, qui est toujours correspondant de l'agence soviétique Novosti à Ottawa, d'avoir tenté d'obtenir des documents gouvernementaux de deux adjoints d'un membre du cabinet, en mars 1976.

Selon le député de Leeds, M. Palladin était assisté de MM. G.I. Zolotov, qui est toujours premier secrétaire à l'ambassade soviétique du Canada, et Y.A. Smirnov et Y.A. Usaty, qui ne sont plus au pays.

M. Cossitt a affirmé que ses informations étaient contenues dans un rapport, qui soutient également que M. Palladin est un membre du KGB et qu'il a circulé dans les milieux gouvernementaux.

Dans une interview, M. Palladin a qualifié de "tout simplement absurdes" les accusations de M. Cossitt.

"Mais il n'y a rien à dire, a-t-il ajouté, puisque tous les commentaires ont été faits par la Pravda au cours du week-end."

Il faisait allusion à une dépêche de l'agence Tass affirmant que les accusations de M. Cossitt faisaient partie d'une campagne de l'extrême-droite canadienne pour tenter d'empoisonner les relations canado-soviétiques.

M. Cossitt a prétendu, mardi dernier, que le gouvernement libéral était au courant depuis au moins sept ans que la moitié du personnel de l'ambassade soviétique au Canada faisait de l'espionnage.



Vous voulez décorer.
Vous nous téléphonez.
Nous venons chez vous.

- Au moment qui vous convient, le jour, le soir ou même le samedi, un représentant du service d'achats à domicile Eaton se présente chez vous, avec dans sa camionnette, un vaste choix d'échantillons de tentures, tapis et tissus de recouvrement.
- À sa première visite, sans frais, sans obligation de votre part, il vous fait bénéficier de son expérience en décoration pour vous guider dans le choix des éléments qui constitueront votre nouveau décor.
- Il établit pour vous le coût des travaux et des matériaux.
- Vous avez l'assurance d'obtenir des produits de qualité et un service compétent garantis par Eaton.
- Vous évitez de faire la tournée des magasins, tâche épuisante qui demande beaucoup de temps.
- Vous choisissez ainsi la façon moderne, pratique et économique de décorer en achetant tapis, tissus de recouvrement et tentures au meilleur endroit: chez vous.
- Invitez notre représentant aujourd'hui.

Téléphonez **341-3000,** poste **241**

Achats à domicile

EATON

PROGRAMMES

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

SESSION D'AUTOMNE 1978

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent.

Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés d'au moins vingt-deux (22) ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent en détail les conditions d'admission à chaque programme.

Programmes de baccalauréat

- Administration
- Économique
- Urbanisme
- Enseignement en administration
- Sciences comptables

Programmes de certificat

- Certificat en administration
- Certificat en économique
- Certificat en évaluation foncière
- Certificat en gestion administrative
- Certificat en sciences comptables
- Certificat en administration (hors campus: Joliette et St-Jérôme)
- Certificat en gestion du personnel et relations de travail

Date limite de présentation des demandes d'admission Session automne 1978:

- Temps complet (tous les programmes): **1er mars 1978**
- Temps partiel (programmes contingentés): **1er mars 1978**
- Temps partiel (programmes non contingentés): **1er juillet 1978**

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire, Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

Si les palabres de la conférence des premiers ministres à Ottawa ne vous ont rien appris, lisez le **Petit manuel de géographie québécoise** de **Marc-Aimé Guérin** pour savoir ce qu'est le Québec et comment il faut y envisager l'avenir.

...es, illustrations
...artes, **$3.95**

...éditeur limitée

4574, rue Saint-Denis
Montréal H2J 2L3
Tél.: 849-2303/9201

Chez vous pour la première fois

Après avoir pris la décision d'acheter votre première maison, quelle a été votre réaction? Vous étiez sans doute enthousiasmé. Tout en ressentant une certaine inquiétude. Car une foule de variantes vont entrer en ligne de compte. Le voisinage est-il à votre goût? Les écoles sont-elles assez près? Et les magasins? Le transport? Cette maison qui vous plaît, le prix en est-il conforme à la réalité?

De telles questions pourraient fort bien entraîner l'insomnie. Mais vous pourriez éviter ces inconvénients en consultant un agent immobilier du Trust Royal.

Nos agents sont parfaitement au courant des questions que vous pourriez poser et ils vous proposent des solutions.

De plus, si vous le désirez, ils vous aideront à établir des modalités de financement.

Il n'est pas dit que l'achat de votre première maison doive se faire dans l'inquiétude. Adressez-vous au Trust Royal. C'est notre métier.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Embauchez-nous
comcheq service de paie
VANCOUVER · CALGARY · EDMONTON · WINNIPEG · TORONTO · MONTREAL
C.P. 166 - 55A Edison ave., H5A 1A7 - Tél.: 866-3894

Hausse moyenne de taxes de 9.6%

Premier budget sans déficit de l'histoire de Québec

par Paul Bennett

QUEBEC — Alors qu'ils avaient écopé, l'an dernier, d'une hausse de leur compte de taxes de plus de 17%, les contribuables de la Ville de Québec pourront reprendre quelque peu leur souffle, cette année, puisque l'administration municipale a annoncé, hier, que leur fardeau fiscal n'augmenterait en moyenne, en 1978-1979, que de 9.6%.

Ce n'est pas sans une note de fierté que le maire, M. Jean Pelletier, a souligné que ce budget, le premier de son administration, était le premier budget sans déficit de l'histoire de Québec. Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier prévoient en effet des revenus et des dépenses de l'ordre de $109.6 millions, soit une augmentation de 10.31% par rapport à l'an dernier.

Cet équilibre budgétaire, a précisé M. Pelletier, n'a toutefois été rendu réalisable que parce que la Ville, avec l'accord du gouvernement provincial, n'a pas inclus cette année dans ses dépenses la réserve habituelle pour les variations du taux de change en regard des emprunts contractés à l'étranger, ni le versement habituel pour combler le déficit actuarel de la Ville à la Caisse de retraite de ses employés.

La Ville a ainsi réalisé une économie de quelque $6.3 millions.

De plus, la Vieille Capitale a de nouveau pu bénéficier, cette année, d'une subvention spéciale du gouvernement du Québec à titre de capitale provinciale, de l'ordre de $3.6 millions comparativement à $3.3 millions l'an dernier.

D'autre part, l'administration municipale a également décidé, cette année, de réduire la cadence des investissements, de sorte qu'au cours du prochain exercice financier la Ville limitera ses immobilisations à $13.5 millions, à comparer à $24.4 millions au cours du présent exercice.

En termes concrets, ce budget se traduira pour le contribuable en une hausse de 9.6% de la taxe foncière, qui passera de $1.67 à $1.83 du $100 d'évaluation et une augmentation de 8.1% de la taxe d'eau, qui passe de $0.62 à $0.67 du $100 d'évaluation. Quant à la taxe pour l'enlèvement des ordures, qui était de $30 par logement l'an dernier, elle sera de $35 cette année.

Cela signifie qu'un contribuable moyen, avec une propriété évaluée à $25,000 dans les vieux districts de la ville et dont le terrain vaut $3,200, aura à payer $64.22 de plus en taxes municipales pour le nouvel exercice financier.

Quant à la taxe d'affaires, elle demeure inchangée à 15% de la valeur locative. Toutefois, les commerçants du Mail Saint-Roch auront à subir une hausse de $0.10 du $100 d'évaluation de la taxe spéciale levée pour payer les travaux d'aménagement de ce complexe.

Selon M. Pelletier, la taxe d'affaires à Québec est déjà l'une des plus élevées au Québec et c'est pour cette raison que la ville a décidé de ne pas l'augmenter.

Par ailleurs, M. Pelletier a tenu à faire remarquer que sur une évaluation totale de $2.3 milliards dans la Ville de Québec, la valeur des immeubles non imposables atteignait $829 millions, soit près de 36% de l'évaluation totale.

M. Pelletier a ajouté que les sommes versées par les gouvernements fédéral et provincial à titre de compensations pour les immeubles non imposables ne représentaient que 36.7% du montant que la Ville percevrait en taxes si ces biens étaient imposés. "C'est donc un manque à gagner considérable pour lequel la Ville ne reçoit pas une compensation adéquate", a fait remarquer le maire.

D'autre part, a expliqué M. Pelletier, le fait que Québec soit une capitale lui crée des obligations spéciales qui impliquent des frais spéciaux et des coûts plus élevés. Il est donc normal, selon lui, que la Ville puisse bénéficier d'une aide spéciale, telle que celle de $3.6 millions qui lui a été accordée cette année.

Mais, malgré cette subvention spéciale ainsi que celle annoncée la veille pour le Vieux-Québec, M. Pelletier se dit déçu de l'aide financière apportée par le gouvernement du Québec à la Ville. Ce qu'il faut, selon M. Pelletier, c'est une révision totale du régime fiscal des municipalités afin de leur permettre d'aller chercher elles-mêmes les fonds dont elles ont besoin et non d'avoir à compter sur le "paternalisme" des gouvernements supérieurs.

"A quoi sert de parler de capitale nationale, demande M. Pelletier, si le gouvernement qui y a son siège ne peut assumer pleinement ses responsabilités à l'endroit de sa capitale. Ne devrait-il pas commencer par en être tout d'abord, un bon citoyen, un bon contribuable?"

M. Pelletier a particulièrement reproché au gouvernement du Québec de persister à procéder à sa propre évaluation des immeubles qui lui appartiennent, alors que le gouvernement fédéral se plie à l'évaluation de la Communauté urbaine de Québec.

M. Pelletier n'apprécie pas non plus que le gouvernement du Québec verse presque toujours en retard les montants qui sont dus à la Ville à titre de subventions ou de compensations et, surtout que ces subventions ne fassent pas l'objet d'une "enveloppe globale" mise à la disposition de la Ville, mais soient constamment assorties de conditions qui limitent considérablement l'utilisation que la Ville veut en faire.

"Ce que nous demandons, a conclu M. Pelletier, ce ne sont pas des subventions additionnelles qui sont toujours aléatoires et discrétionnaires, mais une enveloppe globale statutaire."

Le budget dévoilé hier par M. Pelletier prévoit une légère diminution des effectifs en personnel de l'Hôtel de Ville. Aucune mise à pied ne sera toutefois effectuée, puisqu'il s'agit de postes qui ne seront simplement pas comblés.

Quant aux postes les plus importants au chapitre des dépenses, ce sont évidemment le Service de la dette, qui gruge 22.01% du budget total, la Voie publique (14.28%), les services policiers (12.48%) et les travaux publics (6.8%).

Les augmentations les plus importantes ont cependant été enregistrées aux chapitres du Conseil de Ville (56.1%), où ces sommes additionnelles seront surtout affectées à la création d'un service des communications, de l'Office municipal d'habitation (49%) et du service de la circulation (23.5%).

Tricofil a besoin de $200,000 pour atteindre son seuil de rentabilité

Par Michel Vastel

Encore assez loin de son seuil de rentabilité, aux prises avec des pertes de l'ordre de $20 à $25,000 par mois, sans aucune liquidité autre qu'une marge de crédit de $350,000 accordée par la Banque de Nouvelle-Écosse (BNE), Tricofil tente d'obtenir, depuis deux mois, une nouvelle intervention de $200,000 de la part du gouvernement.

Un porte-parole de l'entreprise de Saint-Jérôme a confirmé qu'une demande a été présentée à la fin décembre au président de la Société de développement industriel. Le prêt devrait permettre à l'entreprise d'augmenter son personnel de 20 à 25 employés et d'atteindre son seuil de rentabilité au cours de l'été.

Depuis la fin décembre, les dirigeants de Tricofil n'ont jamais eu de réponse officielle de la SDI mais "ont appris" que leur demande était transférée au ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois. M. Rodrigue Tremblay, qui avait en janvier et juin 1977, assumé deux opérations-sauvetage de $800,000 et de $250,000 avait précisé, en juin, que l'intervention était "finale".

Si la demande de Tricofil a été envoyée au ministre d'Etat au développement social, c'est qu'il administre le programme expérimental de création d'emplois communautaires, lancé en même temps que le plan de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi, le 21 octobre. Un fonctionnaire du Conseil exécutif a effectivement confirmé au DEVOIR cette semaine que la demande de Tricofil "était en route", laissant entendre qu'elle n'était pas encore parvenue sur son bureau, donc pas encore au stade de l'approbation finale.

Toutefois, précise-t-on à Tricofil, l'urgence n'est pas aussi dramatique que l'an dernier. Avec des ventes de l'ordre de $235,000, réalisées en décembre 1977, l'entreprise arrive à maintenir ses 122 employés au travail.

Toutefois, le nouveau directeur, M. Nguyen Van Khoa, avait bâti tout un plan d'expansion devant l'amener à son seuil de rentabilité de $301,000 de ventes par mois, d'ici septembre prochain. Dans cette perspective, Tricofil vient d'acquérir de la nouvelle machinerie d'une valeur de $50,000. À noter que cet investissement n'a pas nécessité de sortie d'argent frais puisque les nouvelles machines ont été obtenues aux États-Unis en échange de vieilles machines de la Regent Knitting dont Tricofil n'avait pas besoin.

Le nouvel équipement devrait permettre à Tricofil d'augmenter sa production de velours et de ratine, les deux lignes de produits dans lesquelles elle décidait de concentrer ses efforts, sur la recommandation de la firme .S. Ross. On avait même espéré avec la conquête de nouveaux marchés en Ontario et en Colombie-Britannique, engager plus de 20 employés et augmenter le rythme de production avec des équipes de nuit.

Toutefois, Tricofil, comme toujours n'a aucun argent liquide pour financer cette expansion. Actuellement, elle doit supporter un demi-million d'inventaires de tissus et de vêtements et ne peut compter que sur sa marge de crédit de $350,000. Pour utiliser cette marge, Tricofil doit produire des factures. Mais pas de factures sans production et pas de production sans matière premières, matière première qu'il faut payer... avec la marge de crédit sur les comptes à recevoir!

Heureusement, banquier et fournisseurs, Dominion Textile et Du Pont, depuis l'arrivée du directeur, M. Van Khoa, semblent plus compréhensifs. "Je continue à ne pas désespérer", déclarait hier au DEVOIR le vice-président de la BNE.

Les difficultés de Tricofil étaient tellement prévisibles que le gouvernement en avait été prévenu, dès le mois de juin, c'est-à-dire lorsque le ministre de l'Industrie, M. Rodrigue Tremblay, a fait son offre "finale". En effet, à cette date, M. Nguyen Van Khoa avait établi qu'il commencerait sa relance, à l'automne 1977, avec à peu près... $35,000 en caisse!

Les $250,000 fournis par le gouvernement en juin ont été engloutis au cours de l'été pour assurer la réorganisation de l'usine et permettre le licenciement progressif de 45 employés.

Comme toujours, les mises de fonds du gouvernement, loin d'apporter de l'argent frais dans l'entreprise, n'ont servi qu'à éponger les dettes. "Ce dont Tricofil a réellement besoin, d'affirmer hier un financier proche de l'entreprise, c'est de capital, pas de prêt".

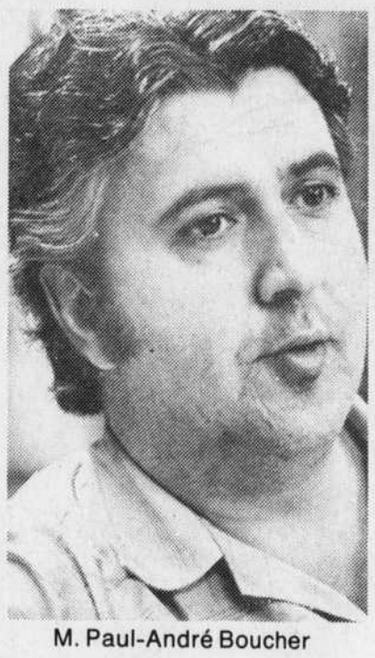
Tricofil obtiendra-t-elle, pour une fois, ce qu'elle n'a jamais obtenu des gouvernements, c'est-à-dire un financement capable de lui fournir des bases financières réellement saines? Les exigences du programme de soutien à la création des emplois communautaires sont de trois ordres:

- le projet doit être générateur d'emploi pour des sans-travail chroniques;
- il doit avoir un caractère de permanence;
- en enfin, il doit offrir des perspectives d'autosuffisance à plus ou moins court terme.

Hier soir, le président du conseil d'administration de l'entreprise, M. Paul-André Boucher, affirmait qu'après 18 mois de production sans interruption, Tricofil semble répondre aux critères d'admissibilité. De plus, le responsable de ce programme, M. Pierre Marois, est aussi l'ancien conseiller juridique de l'entreprise et il en connait toutes les difficultés financières.

Par une curieuse ironie du sort, le principal handicap de Tricofil pourrait être que le projet qu'il offre est de moins en moins "communautaire". La formule imposée en juin par M. Rodrigue Tremblay mettait fin, pratiquement, à l'autogestion, obligeant l'entreprise à revenir, selon les mots du ministre, "à un mode de gestion plus classique"...

De toute façon, comme le constatait hier M. Paul-André Boucher avec quelque amertume, "Tricofil va demeurer, une fois de plus, un dossier politique".



M. Paul-André Boucher



M. Pierre Marois

Les bureaux du Local 144 occupés

Une trentaine de personnes ont envahi hier les bureaux du Local 144, des plombiers de la FTQ-Construction, dont le gérant et les agents d'affaires ont été congédiés cette semaine par les tuteurs gouvernementaux de ce syndicat.

Le groupe a toutefois diminué en importance au cours de l'après-midi. Aucun incident violent n'a perturbé cette deuxième journée d'occupation par les plombiers favorables à la direction syndicale vidée de ses fonctions.

La direction canadienne avait le même jour retiré ces pouvoirs aux agents d'affaires nommés par la tutelle gouvernementale. La loi créant les tutelles interdit à quiconque de contourner directement ou indirectement l'autorité des tuteurs, qui détiennent leurs pouvoirs de l'Assemblée nationale.

O'Neill prêt à rencontrer Mme Sauvé

M. Louis O'Neill, ministre des Communications du Québec, dans une lettre adressée cette semaine à Mme Jeanne Sauvé, se rend au désir exprimé par celle-ci le 8 février "de négocier d'abord la câblodistribution" avec le ministre fédéral des Communications qu'il invite à le rencontrer dans les meilleurs délais, "la question étant suffisamment mûre".

M. O'Neill, dont la lettre est reproduite ce matin à la page 5, estime en outre que l'état du dossier sur la câblodistribution "commande cependant de porter le débat au niveau politique".

Évoquant le jugement de la Cour suprême qui, en novembre dernier, statuait que la câblodiffusion relève de la seule compétence fédérale, le ministre québécois propose une formule d'arrangement à Mme Sauvé.

"Je suis tout disposé, écrit-il, à discuter de la pertinence d'accueillir aux audiences de la Régie des services publics un membre du CRTC qui pourrait se porter garant de ce que vous appelez l'indivisibilité du système canadien de radiodiffusion."

On sait que le gouvernement du Québec réclame le pouvoir d'octroyer lui-même, par l'entremise de la Régie des services publics, les permis d'exploitation de câblodistribution au Québec.

Le ministre des Communications du Québec consent en outre à examiner secteur par secteur avec Ottawa les questions touchant les télécommunications.

Mais il ajoute: "Pour le Québec, la câblodistribution, les sociétés exploitantes de télécommunications, la radiodiffusion, tout cela constitue les faces multiples d'un même phénomène dont l'apport au développement culturel d'un peuple est capital."

Carter s'apprête à saisir les mines

WASHINGTON (AFP, AP) — Le président Carter s'apprête à prendre des mesures draconiennes si les propriétaires des mines de charbon ne signent pas dans les plus brefs délais un contrat dont les termes ont déjà été approuvés par les mineurs en grève depuis 80 jours.

Le président va agir d'ici la fin de la semaine, ont indiqué les gouverneurs des trois États qui sont les principaux producteurs de houille, la Virginie occidentale, le Kentucky et la Pennsylvanie, à l'issue d'une entrevue à la Maison Blanche avec M. Carter.

Plus tôt dans la journée, le président avait rencontré les dirigeants républicains et démocrates du Congrès qui l'ont assuré de leur soutien dans les mesures qu'il pourrait prendre pour mettre fin à la grève.

Le président pourrait décréter la saisie temporaire des mines par le gouvernement fédéral, tout en ayant recours à une réquisition partielle des grévistes en invoquant certaines clauses de la loi Taft-Hartley. Cette loi oblige les grévistes à reprendre le travail pour une durée de 80 jours pendant que se poursuivent les négociations pour parvenir à un règlement du conflit.

"Il n'y a pas d'autre choix, a souligné le gouverneur de la Virginie occidentale, M. Jay Rockefeller. Les Syndicats ont démontré leur volonté de négocier et les propriétaires n'ont plus qu'à dire oui."

Les discussions qu'a eues hier le président visaient à faire pression sur les propriétaires des mines pour qu'ils acceptent dans leur ensemble un contrat déjà négocié entre les mineurs et une compagnie charbonnière.

Les négociations avaient atteint une impasse hier, les propriétaires affirmant qu'ils ne pouvaient accepter le règlement intervenu plus tôt avec un producteur indépendant.

Les centrales électriques de plusieurs États risquent à très court terme de ne plus pouvoir fonctionner, faute d'être approvisionnées en minerai. La grève du charbon a entraîné hier la mise à pied de 8,000 employés de l'usine Delco Électronics de General Motors à Kokomo, dans l'Indiana.

aujourd'hui

Les deux candidats au leadership du Parti libéral du Québec poursuivent leur campagne. **M. Raymond Garneau** est l'invité à 8 h 30 du Cercle de presse de Sept-Iles, et il rencontre en après-midi les militants libéraux des comtés de Gaspé et de Bonaventure. **M. Claude Ryan** rencontre à 18 h les militants libéraux du comté de Shefford à l'hôtel Grandbien à Granby. A 21 h il rencontre les militants libéraux de Brome-Missisquoi au Centre communautaire St-Léon à Cowansville.

●

À 12 h à l'hôtel Bonaventure, M. G.-Yves Landry, directeur national, division des ventes de Chrysler Canada, est conférencier au déjeuner du Publicité Club de Montréal.

●

À 12 h 15 à l'hôtel Hilton à Québec, M. André Ryba, économiste à la Banque de Montréal, est conférencier au déjeuner de l'Institut canadien des Affaires internationales.

●

À 12 h 30 au Château Frontenac, M. Yves Bérubé, ministre des Terres et Forêts, est conférencier au banquet du Mérite forestier.

●

À 17 h au Centre communautaire de l'Université de Montréal, soirée d'ouverture des "Dix jours de réflexion sur dix ans de luttes de femmes".

●

À 19 h au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, soirée d'information sur l'Inde.

●

À 20 h au théâtre de la cité universitaire, soirée artistique et culturelle dans le cadre de la semaine africaine organisée par le service des activités socio-culturelles de l'Université Laval.

●

À 20 h au Centre Monchanin, rue Saint-Urbain, rencontre avec Yacha Rabkin, premier président de l'Association juive-russe du Québec.

●

Cliniques de sang de la Croix-Rouge, au **Cap-de-la-Madeleine**, au 430, rue La Treille, de 14 h à 17 h 30 et de 19 h à 20 h 30; à **Longueuil**, à la compagnie Pratt and Whitney, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30; à **Laval**, au centre Laval, de 14 h 30 à 21 h.

Lits d'eau
Pour l'amour de dormir
DÉMONSTRATION SPÉCIALE
"Vente"
10% de rabais
Samedi 25 février
Décor St-Amour
1100 St-Amour
Ville St-Laurent
331-6393
PLACE VERTU
CÔTE VERTU
TRANSCANADIENNE
RT 40
MONTÉE DE LIESSE
ST-AMOUR
SORTIE 38

Certificats de dépôts
garantis de 6, 12 ou 24 mois
9¾%
Intérêts payables semi-annuellement.
Dépôt minimum: $500.00
La Caisse d'Entraide
Économique de l'Assomption
620, rue Notre-Dame, Repentigny
Tél.: 581-3698 - 581-9603
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec
L'ENTRAIDE ECONOMIQUE

CECM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

L'INSCRIPTION OFFICIELLE DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES DE LA C.É.C.M. POUR SEPTEMBRE 1978

Demande d'inscription des nouveaux élèves
Les parents qui veulent inscrire un enfant pour la première fois dans une école de la C.É.C.M. pour septembre 1978 doivent se présenter à une école près de leur domicile pour en faire la demande aux dates et heures suivantes:

Dates: les 27, 28 février, 1er, 2 et 3 mars
Heures: de 9:00 à 11:30 et de 13:30 à 16:00

Documents requis:
— pour **une inscription à l'école française:** un original du certificat de naissance de l'enfant
— pour **une inscription à l'école anglaise:** le certificat d'admissibilité de l'enfant.

Note: Pour être admis en maternelle, un enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 1978; pour être admis en 1ère année, un enfant doit avoir 6 ans avant le 1er octobre 1978.

Demande d'inscription dans une classe d'accueil
Les enfants non francophones qui se sont vu refuser leur certificat d'admissibilité ou les enfants pour lesquels les parents ont choisi l'école française, même s'ils détiennent un certificat d'admissibilité, peuvent être inscrits dans une classe d'accueil avant d'être intégrés dans une classe française régulière.

Les inscriptions dans les classes d'accueil auront lieu **au Bureau de l'accueil de la C.É.C.M., au 3737 est, rue Sherbrooke,** aux dates et heures suivantes:

Dates: Les 27, 28 février, 1er, 2 et 3 mars

Heures: de 9:00 à 11:30; de 13:30 à 16:00 et de 18:00 à 21:00

éditorial

Le nettoyage du "144"

Le Québec est loin d'avoir le monopole de la violence sur les chantiers ou de la corruption dans certains syndicats, même si les caméras nous ont particulièrement mis en vedette, au pays et à l'étranger, lors de l'enquête Cliche puis lors des arrêts de travail avant les Jeux olympiques de Montréal. Mais, sous l'ancien gouvernement à tout le moins, la belle province paraissait détenir le record de l'impuissance à passer des enquêtes à l'action, des rapports aux réformes, de la loi du bras à un minimum de décence. On eût dit qu'une certaine pègre du bâtiment en était venue à jouer un rôle si essentiel dans les coulisses de la vie politique qu'il était impossible de l'extirper.

Il faut croire que, sous le nouveau gouvernement, les choses vont changer à cet égard. Non seulement le ministre du Travail a maintenu les tutelles et y a nommé deux nouveaux tuteurs, mais encore ceux-ci manifestent une détermination qui, sans la confiance et l'appui de M. Pierre-Marc Johnson et du cabinet, n'aurait pas osé se déployer aussi vigoureusement qu'on l'a vu cette semaine.

●

Car le nettoyage commence enfin dans la construction, trois ans après les premières révélations de l'enquête Cliche. Sans porter de jugement sur l'action de leurs prédécesseurs, les nouveaux tuteurs, quatre mois après leur nomination, en sont venus à la conclusion que la patience et la persuasion étaient d'un secours illusoire contre le banditisme. Il fallait faire preuve d'abord de courage, de détermination, de volonté non équivoque d'en finir avec le règne de l'intimidation. La bataille est loin d'être terminée et elle n'est pas encore gagnée, mais au moins elle commence.

Dès la mise en place des premières tutelles, il était évident que les tuteurs ne pourraient se substituer ni aux syndicats visés ni aux travailleurs eux-mêmes auxquels la loi voulait remettre le pouvoir sur leurs affaires. Comme l'expérience l'a montré ailleurs, la tutelle risque à elle seule d'être inefficace contre une dictature qui a tôt fait de prendre la clandestinité. Ce pouvoir parallèle, comme le nomment à juste titre MM. Gérard Beaudry et Yves Gauthier, gardait dans l'ombre un pouvoir d'autant plus grand que la tutelle paraissait hésiter à le frapper et que les pouvoirs publics eux-mêmes donnaient l'impression de ne rien pouvoir ou vouloir faire contre l'emprise des fiers-à-bras et des caïds du milieu.

C'est à cette immunité qu'avec raison les deux tuteurs ont décidé d'abord de s'attaquer. Ni directement ni indirectement les anciens "patrons syndicaux" ne doivent-ils pouvoir faire sentir leur autorité sur les travailleurs de la construction. Les agents d'affaires qui ont été renvoyés cette semaine ne sont peut-être pas coupables d'entorses aux lois et règlements qui régissaient leurs activités, encore qu'il y a lieu pour le ministère de la Justice de passer au peigne fin les infractions qui ont pu être commises contre les lois de la tutelle elle-même. Mais force est de se rendre à la conclusion tirée par les tuteurs que les dirigeants en place ou bien étaient complaisants ou bien étaient impuissants à l'égard de l'autorité occulte encore agissante, principalement au Local 144 des plombiers.

Comment pouvait-on demander à des plombiers de reprendre le contrôle de leur syndicat alors que les pouvoirs publics eux-mêmes semblaient incapables de faire appliquer la loi et de sévir contre les fiers-à-bras toujours en place dans les locaux et sur les chantiers et à peine moins arrogants qu'au beau temps d'avant la commission Cliche? À cet égard, l'action entreprise par les tuteurs est nécessaire, mais elle ne sera pas suffisante. Les membres du 144 et des autres syndicats encore susceptibles de retomber sous le joug des mêmes caïds savent que les pouvoirs et le mandat de la tutelle ne sont pas sans limites et prendront fin un jour.

Or, aussi longtemps que les plombiers et les autres travailleurs en cause n'auront pas acquis la ferme conviction que la dictature parallèle aura perdu toute autorité non seulement dans les syndicats locaux mais également au niveau de la direction canadienne et internationale de "l'union" et jusque dans l'appareil du ministère du Travail et de l'Office de la construction du Québec, aussi longtemps que le nettoyage n'aura pas été fait à l'extérieur autant qu'à l'intérieur des syndicats, les syndiqués y penseront à deux fois avant de braver la vengeance de la petite pègre du bâtiment.

La bataille doit donc être portée sur ces deux autres terrains: l'OCQ où l'ancienne gang compte des appuis sinon très nombreux du moins fort importants et bien placés; et le "UA", qui échappe lui aussi à la tutelle, et dont les St. Eloi et autres "directors of Canadian Affairs", pour des raisons qu'il faudra bien élucider tôt ou tard, continuent de se moquer ouvertement des lois du Québec aussi bien que des syndiqués eux-mêmes.

Le Québec peut procéder au nettoyage qui s'impose ici et là à l'Office de la construction. Mais il n'en va pas de même pour les unions américaines et leurs directions canadiennes. La tutelle a certes pris le contrôle des bureaux de placement au Québec: mais elle ne peut assurer aux travailleurs québécois qu'ils continueront d'obtenir du travail dans les autres provinces et aux Etats-Unis par les bureaux internationaux. On se doute bien que le banditisme n'a pas seulement fleuri au Québec et que nos caïds locaux ne manquent pas d'amis au Canada et aux Etats-Unis.

La bataille sera serrée de ce côté, mais il faut l'entreprendre. Si les unions internationales et en particulier celle que préside M. Martin J. Ward à Washington préfèrent les vedettes de l'enquête Cliche aux tuteurs et aux dirigeants légitimes des plombiers, la tutelle ne devrait pas hésiter à retenir les cotisations. Ce n'est pas en se retranchant derrière leur "UA Constitution" que ces dirigeants étrangers feront oublier leur incurie ou leur impuissance à l'égard du banditisme qui a sévi et qui tente encore de faire la loi dans la construction au Québec.

D'autre part, un certain patronat a réussi jusqu'à maintenant à se faire oublier dont le rôle n'est pas moins grand dans la reconstitution d'un pouvoir parallèle au 144 et dans l'échec subi par la tutelle jusqu'à tout récemment. Dans leur déclaration de mardi, MM. Beaudry et Gauthier ne se sont pas répandus en détails davantage sur certains entrepreneurs que sur les personnages mêlés au règne de l'intimidation qui a repris de plus belle. Mais leur message ne laisse pas de doute à cet égard.

Ainsi, ce n'est pas avec des prières et l'eau de saint Joseph que la fameuse Association sportive a pu garnir ses coffres et afficher, en 1975, une fortune de plus d'un quart de million de dollars. Avant de s'inquiéter des coûts de la construction et des effets du salaire minimum au Québec, peut-être le patronat voudra-t-il procéder de son côté à l'enquête et au nettoyage qui s'imposent parmi les entrepreneurs du bâtiment. Il n'est point de corrompus sans corrupteurs. Ceux qui donnent des contributions par en dessous de la table ne sont pas moins responsables du système que ceux qui les reçoivent.

●

Rien n'est plus humiliant, pour nous comme pour eux, que de voir des travailleurs dans la force de l'âge, fiers de leur métier et capables de bâtir eux-mêmes leur fraternité syndicale, plier sous la férule, l'intimidation ou les manoeuvres d'une bande d'exploiteurs comme celle qui au fil des années a pris de contrôle de plusieurs syndicats et dont le noyau semble bien être resté au Local 144. De toutes les priorités sociales et syndicales du Québec ces années-ci, la libération des travailleurs du bâtiment, même si elle a moins de panache national que d'autres causes, s'impose toujours parmi les plus criantes. Il faudra continuer d'y investir les ressources et surtout le courage qui permettront de rétablir là aussi dignité et liberté.

Jean-Claude LECLERC

bloc-notes

"Du côté de la vie culturelle"

Dans son discours inaugural, le premier ministre évite de s'attarder "du côté de la vie culturelle". Pourtant, après avoir rappelé au passage "les perspectives fort valables héritées de l'ancien gouvernement" — coup de chapeau à M. Jean-Paul L'Allier et à son classique Livre vert — M. Lévesque annonce tout de même "un ensemble de politiques", programmes et structures, qui sont "désormais au point" et seront bientôt soumis. En clair, et en régime péquiste, cela s'appelle un "Livre blanc". Mais ces mots-là ne sont pas employés.

Il se peut que ce document de travail, dont on annonce depuis quelques mois qu'il doit paraître incessamment, ne soit pas publié, le mot "culture" étant devenu suspect au gouvernement où l'on appréhende d'interminables débats sur le sens profond de la "spécificité de la québécitude". La session qui s'ouvre ayant été placée sous le signe de "l'action concrète et productive", les préoccupations économiques étant primordiales, on admettra parfaitement que le premier ministre veuille différer les dissertations raffinées et les savants palabres sur les orientations de la civilisation nationale au sujet desquelles les certitudes de M. Louis O'Neill ne sont pas toutes partagées.

Aussi, plutôt que de redéfinir toute la conception du monde et de l'intelligence québécoise chaque fois que l'on veut passer à l'action dans le secteur de la culture, il serait plus valable de procéder à la pièce. C'est la voie que semble avoir retenue M. Lévesque lorsqu'il annonce deux mesures concrètes. La première vise la Loi du cinéma dont le premier ministre nous dit qu'on "l'attend depuis un bon bout de temps". En réalité, on ne l'attend plus: elle a été votée à la fin de l'ancien régime, sous le règne de M. Hardy, à l'unanimité de l'Assemblée, péquistes compris. Elle présentait de nombreuses faiblesses; elle était mal conçue; elle ne satisfaisait qu'une fraction des milieux du cinéma (ce qui n'est pas étonnant, à vrai dire, ces milieux-là n'étant jamais satisfaits). Très tôt, M. O'Neill a compris qu'il fallait changer cette loi dont on avait mal mesuré la portée et les effets. Par exemple, la loi du cinéma abolissait le Bureau de surveillance. Il fut donc décidé de maintenir le Bureau malgré la loi. L'Institut québécois du cinéma ne fonctionne pas et fait double emploi avec la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel. Les spécialistes se sont remis à l'oeuvre et ont produit un document de travail qui prévoit une refonte de la loi du cinéma, document qui circule en divers milieux depuis l'automne. Le projet qui s'en dégage ne satisfait pas davantage les gens du film. Mais il reste possible, dans ce secteur, d'améliorer sensiblement le régime actuel.

L'un des moyens d'y parvenir consiste à faire passer le cinéma québécois sous le parapluie de cette Société de développement des industries culturelles. Il s'agit là de la deuxième mesure concrète annoncée par M. Lévesque. Elle s'était égarée dans les cartons du ministère des Affaires culturelles ces dernières années. M. L'Allier lui-même en évoquait l'opportunité dans son Livre vert. Elle répond à des besoins évidents si l'on veut éviter, comme le signale M. Lévesque dans son discours inaugural, que le Québec perde graduellement le contrôle et l'initiative du secteur des industries culturelles: livres, disques, périodiques, artisanat, cassettes, etc.

Tout cela est annoncé en 18 lignes dans le document inaugural. Si le gouvernement parvenait à réaliser ces deux projets, la culture n'aurait pas été si mal servie au cours de la session. Pour accomplir une action concrète et nécessaire dans ce domaine, il n'est pas indispensable de publier des ouvrages politico-philosophiques en deux ou trois tomes. C'est un gouvernement que l'on veut, pas une académie.

Michel ROY

L'ACTUALITÉ

Relance de la violence en Ulster

Va-t-on assister à une relance du cycle de la violence en Irlande du Nord? L'attentat perpétré vendredi dernier dans un restaurant de la banlieue de Belfast le fait craindre. Il s'agit en effet de l'un des plus meurtriers depuis 1969, puisqu'il a fait quatorze morts et une trentaine de blessés, tous des civils appartenant soit à un club motocycliste, soit à une association d'amis des chiens...

L'horreur d'un tel bilan n'a pas empêché l'Armée républicaine irlandaise de revendiquer l'attentat. L'IRA, qui reconnaît que seuls des "innocents" ont péri, tente de rejeter ses responsabilités sur la police royale de l'Ulster, qui n'a pas su — ou voulu — profiter des neuf minutes d'avance procurées par un appel téléphonique pour éviter la catastrophe. Piètre défense, même si le communiqué des terroristes irlandais se termine par une sorte d'autocritique: "Nous n'acceptons les condamnations et les critiques que de deux sources, des parents et amis de ceux qui ont été tués accidentellement et de nos partisans qui nous ont critiqués à juste titre".

L'attentat, qui risque d'entraîner des représailles tout aussi sanglantes et aveugles de la part des extrémistes protestants, est manifestement l'oeuvre de ce que l'on appelle l'aile gauche de l'IRA, c'est-à-dire de la tendance la plus dure de l'organisation ultranationaliste, qui vient de se restructurer en unités plus petites pour relancer sa campagne terroriste. En ravivant les conflits interconfessionnels, ces extrémistes cherchent à torpiller toute solution pacifique de la question de l'Ulster, qui impliquerait bien sûr des concessions réciproques.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que M. Jack Lynch ait condamné sans appel l'attentat de Belfast. S'adressant aux sept mille délégués de son parti — le Fianna Fail — réunis en congrès annuel à Dublin, le premier ministre de l'Irlande a stigmatisé "cet acte barbare qui a provoqué l'horreur et la honte chez tous les vrais Irlandais". M. Lynch n'en a pas moins renouvelé à la Grande-Bretagne ses appels, qui avaient suscité tant de controverses il y a un mois, pour que Londres annonce son intention de se retirer de l'Ulster à une date fixée à l'avance. Cette demande a déjà été critiquée par certains secteurs de l'opinion publique, non seulement bien sûr les protestants du Nord, mais aussi les leaders du Mouvement pour la paix, Mme Betty Williams et Mlle Mairead Corrigan, pour qui toute allusion à une réunification ne peut qu'envenimer encore les divisions en effrayant la population loyaliste de la province.

Pour M. Lynch, il ne s'agit pas de proclamer demain la réunification de l'Irlande, mais de lever ainsi ce qu'il

Voir page 6: Ulster

BILLET

Autres temps, mêmes moeurs

"Duplessis" à la télévision, Vincent trouve que "c'est ben l'fun", même que "c'est au boutte". Je devrais me réjouir: jusqu'ici, pour lui, notre Histoire, le peu qu'il en sait, il ne s'est jamais gêné pour déclarer que c'est "plate à mort".

Assis à ses côtés, j'éprouve de l'embarras. Mon fils de treize ans ne comprend pas que je puisse sourire tristement, alors que lui se tape les cuisses quand Maurice donne son numéro. Ne devrais-je pas m'écrier: "Donne-z-y, Maurice ! Fesse dans l'tas!" puisque j'ai été de cette époque dont je me prévalais pour ravaler la sienne d'aujourd'hui?

Il y a que nos perceptions diffèrent. Je pense politique, lui, comédie. Quand le "cheuf" parle, vitupère, bredouille, rigole, boit, grimace, caracole, renâcle, menace, contrepète, je devine à quels personnages référents mon gars assimile celui qui fut, pour moi, un chef de parti et "mon" premier ministre: Bud Abbott, Jerry Lewis, Al Pacino, l'agent 007, Louis de Funès, Columbo, Séraphin Poudrier.

Il m'a demandé de lui dire la suite de l'histoire. Je lui ai donc révélé sans ménagement que Duplessis ne serait pas toujours drôle et qu'à la fin, il allait mourir. Là-dessus, mon gamin a bondi et m'a lancé: "C'est pas vrai! Tu dis ça parce que t'es jaloux ! T'es rien qu'un maudit libéral !"

Albert BRIE

lettres au DEVOIR

Aux hommes nouveaux, des horizons nouveaux

Monsieur le directeur,

Il semble, d'après la lettre de M. René Cauchon, publiée dans "LE DEVOIR" du 20 février 1978 que ma critique d'une télémission consacrée à Lionel Groulx, parue dans ce journal le 10 février, ait provoqué de "l'horreur" chez quelques disciples du chanoine.

Il n'y a pas de doute que l'idéologie transmise par Groulx répugne à tout esprit démocratique. Entendez bien, monsieur Cauchon, ce n'est pas l'idée de libération d'une collectivité qui est ici à blâmer. C'est la façon de la concevoir.

Il faut être aveugle pour nier que la doctrine de Groulx tend vers le césarisme et le corporatisme. Il ne s'en est d'ailleurs jamais caché. Il ne cesse de donner en exemple à la jeunesse élitiste "des grands éveilleurs contemporains: un Mussolini, un Dollfuss". Lettre ouverte à la revue Vivre, novembre 1934.

Dans la revue "L'Action nationale", l'abbé Groulx appelle l'apparition au Québec d'un chef charismatique, "le de Valera, le Mussolini, dont on peut discuter la politique, mais qui, en dix ans, ont refait psychologiquement une nouvelle Irlande et une nouvelle Italie, comme un Dollfuss et un Salazar sont en train de refaire une nouvelle Autriche et un nouveau Portugal." (septembre 1934).

En 1943, la tendance fasciste était devenue telle qu'on saluait le drapeau "Carillon Sacré-Coeur" à la mode hitlérienne. C'est pourquoi les journalistes Thomas-Damien Bouchard, Jean-Charles Harvey et Edmond Turcotte fondent, à Montréal, l'Union démocratique du Canada français.

Le but de cet institut est de travailler à l'émancipation intellectuelle et morale du peuple. Ses quatre objectifs: liberté de parole, liberté de religion, libération de la peur, libération du besoin.

C'était loin de l'idéal totalitaire préconisé par Groulx. Dans le journal "Le Jour", Harvey a carrément accusé ce doctrinaire d'avoir bâti une littérature de haine, de chicane, de défaitisme et de mensonges dans "L'Action nationale". Cette revue, selon Harvey, était dirigée par des personnes qui n'avaient aucune philosophie, aucun sens historique, aucune générosité de coeur et d'esprit. C'était une école de mécontentements racistes et de passions démagogiques.

Une analyse serrée des mémoires de Groulx (GROULX, Lionel, **Mémoires**, Montréal, Fides, 1970-1971, 2 vols) donne parfaitement raison à Harvey. Certains passages laissent même rêveurs beaucoup de psychiatres...

Quel message salutaire peut apporter Groulx dans un monde qui a la nausée des régimes totalitaires? Pourquoi brandir ce spectre venant tout droit d'un Moyen Âge intolérant?

Aux hommes nouveaux, des horizons nouveaux!

Jean-Paul de LAGRAVE
Ottawa, le 21 février 1978

Précision sur la "politique globale de la jeunesse"

M. le directeur,

Le Devoir publiait le mercredi 15 février dernier, un texte portant ma signature et intitulé "Pour une politique de l'enfance". Ce texte, qui exprime la position officielle de la Ligue des droits de l'homme en matière de promotion des droits des jeunes, avait été transmis au Devoir sous le titre "La Ligue des droits de l'homme réclame une politique globale de la jeunesse". En outre, il aurait dû normalement être précédé d'une note indiquant qu'il émanait de la Ligue des droits de l'homme. À la suite d'un malentendu et, compte tenu sans doute des contraintes de la mise en page, le texte a été publié sous un titre abrégé et sans note explicative, ce qui a pu laisser croire aux lecteurs qu'il s'agissait d'une prise de position purement personnelle. En fait, il s'agit d'un document que j'ai rédigé et auquel je souscris entièrement, mais qui traduit d'abord et avant tout le point de vue de la Ligue des droits de l'homme.

Renée JOYAL-POUPART
Montréal, le 16 février 1978

Une misogynie à fleur de chronique

M. Gilles Constantineau,
"Chronique des Ondes"

J'ai lu avec intérêt votre chronique des ondes du 14 février où vous décriviez la bêtise institutionnalisée de la populaire série: "La Femme Bionique". Ce que vous y dites est très vrai.

Malheureusement, je n'ai pas du tout aimé le ton que vous y preniez pour faire la leçon aux féministes en prétendant qu'elles regardent cette émission en criant de joie. Je ne sais; il me semble que si vous aviez pu, vous auriez écrit: "féminisses". Car on sent chez vous une misogynie latente qui éclate lorsque vous soupçonnez les féministes de ne même pas savoir défendre leur cause et les accusez d'être somme toute aussi sottes que la femme bionique. Croyez bien, monsieur qu'il y a pour les féministes tant et tant de situations, de faits, de publicités, d'émissions qui prêtent au sexisme qu'elles n'ont sûrement pas le temps de s'asseoir tranquillement devant le téléviseur en se disant: "Voyons un peu ce qui pourrait porter préjudice à l'intégrité de mon vécu de femme."

Suzanne BEAULNE
Longueuil, le 15 février 1978

La CSN et Dupuis Frères

M. le directeur,

Bien que sensible à l'infortune des employés de Dupuis Frères, je crois que la C.S.N. veut politiser la situation au profit de leur mouvement syndical et au détriment des employés qu'ils professent si haut vouloir aider.

Je dois en tant que contribuable et voteur, féliciter le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, de ne pas avoir accédé à la demande de la C.S.N. d'engager financièrement le gouvernement provincial ou le Mouvement des Caisses Populaires dans l'affaire Dupuis Frères.

Plutôt, je suggère la solution suivante, au nom de la solidarité syndicale, qui peut exister ailleurs que sur les lignes de piquetage:

Au lieu de transférer les plans de pension de ses membres à une autre compagnie d'assurance-vie, la C.S.N. devrait acheter elle-même Dupuis Frères ce qui aurait les deux avantages suivants:

1) La collectivité syndicale (C.S.N.) ferait l'investissement ce qui serait en accord avec l'idéologie qui a inspiré la demande d'aide au gouvernement.

2) La solidarité syndicale trouverait une nouvelle application pratique en assurant du travail aux 700 employés de Dupuis Frères.

Comme les Anglais disent "Put your money where your mouth is," où en traduction libre "faire au lieu de braire."

Employés de Dupuis Frères, à vous de vous faire entendre.

Yves BOUCHARD
Montréal, février 1978.

Faut-il décerner des diplômes sans valeur?

Le livre blanc sur l'enseignement collégial propose une remise en question de l'évaluation des étudiants. Les auteurs du livre blanc ne sont pas satisfaits du statu quo qui rend chaque professeur responsable de l'évaluation de ses étudiants. Ils souhaiteraient qu'une certaine forme de contrôle externe puisse identifier les faiblesses de l'évaluation et par la suite apporter les correctifs nécessaires. Ces contrôles externes qui vont des examens nationaux à des commissions d'enquêteurs volants en passant par des contrôles locaux devraient convaincre le ministre que les diplômes qu'il décerne ont une certaine valeur. Le professeur qui exerce véritablement son métier est forcément préoccupé par l'évaluation de ses étudiants. C'est pour lui une priorité absolue et un outil indispensable à l'exercice de sa profession. Le livre blanc ne va pas assez loin quand il signale qu'à l'intérieur d'un même collège, il existe des critères d'évaluation variables. En effet, à l'intérieur d'un groupe qui reçoit un bon enseignement, il doit y avoir et il y a effectivement des critères d'évaluation variables. Les étudiants ne sont pas ou ne sont plus des objets qui défilent sur une chaîne de production et auxquels on peut appliquer des critères uniformes d'évaluation. À l'intérieur d'un même cours et d'un même groupe, le professeur doit remettre en question ses méthodes et critères d'évaluation. Cela fait partie du dynamisme de la pédagogie.

Pour être efficace, un système de contrôle devrait être très sophistiqué, donc très onéreux. Mais même à ce prix, le contrôle serait en contradiction avec les objectifs de tout acte pédagogique positif. Il serait utile, avant de proposer un contrôle sur l'évaluation, que les auteurs du livre blanc s'interrogent sur qui ce contrôle s'exercerait. Il n'aurait évidemment pas d'effet sur le "bon enseignant". Serait-ce donc qu'il s'adresserait au "mauvais enseignant"? Alors, il faut avoir le courage de dire que le professeur qui n'évalue pas ou évalue mal n'enseigne pas ou enseigne mal. Cette constatation est suffisante pour re-situer le problème qui n'est pas un manque de contrôle de l'évaluation. L'enseignant, même incompétent, a assez de ressource, dans une structure aussi perlée d'aberration, pour simuler une évaluation. Pour rassurer l'administration, il a déjà simulé son enseignement en le figeant dans un plan de cours détaillé. Aussi est-il capable de simuler une évaluation bien ordonnée et orchestrée en conformité avec des moyens de contrôle, aussi sophistiqués soient-ils! Contrôle ou pas, le ministre continuera de prendre le risque de décerner des diplômes sans valeur aussi longtemps qu'il ne dira pas tout haut ce qu'il pense tout bas. Prendre le risque de dire ce qu'on croit être vrai, c'est le prix qu'une société doit payer pour évoluer.

Fernand REMY
Professeur, Cégep Ahuntsic
Montréal, février 1978

Chef de gouvernement ou chef de parti !

Il est certainement difficile pour M. René Lévesque d'être à la fois chef de gouvernement et chef de parti, ce qui, à moins qu'il soit doté d'une double personnalité, l'oblige à réagir de façon burlesque lors de certains événements, comme la conférence fédérale-provinciale sur l'économie.

Que M. Lévesque "claque la porte" est à la rigueur compréhensible, car il a une certaine image politique à défendre devant ses "supporters"; mais que le Premier Ministre du Québec réagisse de telle manière est décevant et dénote un penchant théâtral que l'on pourrait qualifier de bouffonnerie, si ce n'était du sérieux de la situation.

Car, c'est avant tout de l'avenir du Québec et du Canada dont il est question, et un gouvernement du peuple québécois, et non du Parti québécois, devrait, tant et aussi longtemps que nous serons à l'intérieur du régime, continuer de jouer d'après les règles de ce régime, ce qui implique non seulement de participer à toutes les conférences fédérales-provinciales, mais d'y participer avec calme, dignité et fierté. Le tournant décisif du Québec n'ayant pas encore été décidé par l'assentiment majoritaire et non-équivoque des Québécois eux-mêmes, le gouvernement actuel et son chef doivent avant tout donner priorité aux problèmes économiques actuels qui affectent la majorité de la population, plutôt que de provoquer des esclandres ayant "une odeur" de partisanerie politique, qui est davantage l'attitude d'un chef de parti. Un chef de gouvernement se doit d'être au-dessus de ces satisfactions mesquines.

Francis MATEU
Montréal, le 16 février 1978.

L'immense mérite des démarches de Sadate

Monsieur le directeur,

Les récentes démarches du Président Sadate, quels qu'en soient les résultats, auront eu l'immense mérite d'obliger Israël à jeter le masque et à découvrir son véritable visage: celui d'un loup trop longtemps déguisé en agneau.

De quelles autres preuves en effet, mis à part les inconditionnels, auront besoin ceux qui croyaient encore récemment à la version israélienne des causes du conflit au Moyen-Orient, selon laquelle ce pays devait garder les territoires occupés parce que les pays arabes ne voulaient pas la paix, et que ceux-ci étaient nécessaires à sa sécurité?

Les derniers développements, tels l'implantation des colonies juives et leur soutien par le gouvernement israélien, en dépit des mises en garde de leur allié inconditionnel, démontrent d'une façon on ne peut plus claire, la logique implacable des dirigeants de ce pays: la fondation, avec si possible l'opinion mondiale derrière eux, sinon sans, d'un Grand Israël, par l'expansion territoriale aux dépens de ses voisins.

Il est vrai que cette politique a été admirablement servie, ces trente dernières années, par la naïveté, et les erreurs de jugement énormes commises par les pays arabes, par le sentiment de culpabilité des pays occidentaux et par le virulent racisme anti-arabe dans ces mêmes pays. C'est ainsi que la propagande israélienne, jouant sur du velours, a pu aussi impunément faire passer sa politique expansionniste pour une opération de survie aux yeux d'une opinion mondiale qui ne demandait qu'à les fermer.

C'est ici que, malgré l'échec inéluctable qui l'attend, l'ouverture vers la paix du Président Sadate prendra toute sa valeur en obligeant cette même opinion mondiale à prendre parti, non plus en se basant sur de fallacieux arguments de prétendue "sécurité nationale" d'un petit pays désirant la paix et victime de méchants qui la lui refusent, mais plutôt en percevant Israël tel qu'il a toujours été: une puissance seulement préoccupée à s'agrandir, quitte si c'est nécessaire à mettre la paix mondiale en péril pour y arriver.

Henri MONS
Longueuil, le 23 février 1978.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laporte
Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année, six mois $33, trois mois $21. À l'étranger: $65 par année, six mois $36, trois mois $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

La lettre de Louis O'Neill à Jeanne Sauvé

Québec accepte de négocier la câblodistribution mais entend porter le débat au niveau politique

■ Dans une lettre qu'il vient d'adresser à Mme Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, M. Louis O'Neill, ministre des Communications du Québec consent à négocier d'abord la question de la câblodistribution, ainsi que Mme Sauvé le lui avait demandé, mais en précisant que l'état du dossier "commande de porter dès maintenant le débat au niveau politique". Rappelons que le ministre fédéral, au lendemain d'un jugement de la Cour suprême statuant que le domaine de la câblodiffusion relève de la compétence fédérale, avait invité son collège du Québec à envisager des "arrangements administratifs" pour résoudre le problème. Voici le texte de la lettre de M. O'Neill à Mme Sauvé:

Madame Jeanne Sauvé
Ministre
Ministère des Communications
Chambre des Communes
Ottawa

Tout en réduisant les négociations au seul domaine de la câblodistribution, votre lettre datée du 8 février propose que nos fonctionnaires passent en revue, de façon purement exploratoire, les formules possibles de partage des responsabilités entre nos deux gouvernements. Cette proposition m'inspire les commentaires suivants.

Depuis au moins 1971, les gouvernements et les ministres des Communications qui se sont succédé, tant dans les capitales provinciales qu'à Ottawa, se livrent à des exercices exploratoires interminables. Cinq conférences interprovinciales, deux conférences fédérales-provinciales, sans parler de la rencontre d'Edmonton en mars 1977 et les innombrables rencontres de fonctionnaires ont déjà fait ce travail de déblayage que vous estimez devoir se perpétuer. Je veux bien croire à l'accélération de l'histoire, mais la refaire trois fois en mois de sept ans m'apparaît inflationniste!

Il est, à cet égard, pertinent de vous rappeler les résultats autant vaut dire nuls du groupe de travail Québec-Ottawa qui, à l'été 1976, s'est livré à un exercice du genre de celui que vous nous suggérez. Le rapport issu de ces discussions extensives, menées à l'intérieur d'un mandat pourtant bien défini, ne faisait que confirmer l'impasse que la deuxième conférence fédérale-provinciale avait consacrée. Si, comme vous dites dans votre lettre du 22 décembre, l'éventuel partage des responsabilités doit être conforme aux positions que vous avez déjà prises, n'est-ce pas la confier à vos fonctionnaires un mandat dont l'exploration risque d'être fort courte?

Pour nous, le dossier de la câblodistribution est très clair. Le Québec a exercé sa compétence dans ce secteur depuis l'automne 1973, répondant ainsi aux exigences d'une société moderne et à des impératifs culturels et sociaux évidents. Et tous s'accordent à dire que ce que le Québec à fait dans le domaine de la câblodistribution, il l'a fort bien fait. Réglementation intelligente, sans doute perfectible, mais collant bien à la réalité québécoise et aux bésoins tant de l'industrie que des usagers. Que ce soit au niveau de la propriété et de ses structures, des priorités à accorder à la programmation, de la tarification, de la production locale et communautaire, de l'accès de la population à ce moyen de communication, la réglementation québécoise avait déjà initié une tradition que bien des observateurs étrangers admiraient et enviaient.

Je ne saurais d'ailleurs passer sous silence la perspective sociale attrayante avec laquelle la Régie des services publics appliquait cette réglementation, beaucoup plus d'ailleurs que ne saurait le faire un organisme fédéral, si bien intentionné soit-il, mais dont le rayonnement régional ne peut être que réduit en raison de la géographie canadienne. Cette perspective sociale s'alimentait à l'intensité et à la qualité de la vie communautaire des gens d'ici, à l'adéquation entre la réalité du territoire et les possibilités offertes par le câble, s'alimentait en somme à la croyance profonde en la nécessité de mettre cet instrument au service de la communication. Demander au CRTC de faire au Québec ce que la RSP accomplissait, équivaut à créer dix CRTC, tant il est vrai que la diversité du pays ne pourra que générer des arrangements administratifs fort différents d'une région à l'autre.

En somme, le Québec ne saurait, dans le domaine de la câblodistribution, tronquer un exercice de responsabilités qu'il estime devoir assumer totalement au profit d'un partage administratif entre deux organismes de réglementation qui deviendrait vite ingouvernable pour votre CRTC en raison même de la nature locale des services offerts par la câblodistribution. Ainsi donc, si la méthodologie que vous nous proposez est sans doute légitime pour d'autres provinces qui, pour des motifs que je n'ai pas à commenter, n'ont pas la même expertise que nous en câblodistribution, cet exercice exploratoire s'avère superflu dans notre cas, notre dossier étant à ce point précis qu'il peut même faire, dès maintenant, l'objet de discussions politiques. Si nous revendiquons l'exercice total de responsabilités dans le domaine de la câblodistribution, nous admettons par ailleurs, en raison du jugement de la Cour suprême, que votre gouvernement a un rôle à jouer. À cet égard, je suis tout disposé à discuter de la pertinence d'accueillir aux audiences de la Régie des services publics un membre du CRTC qui pourrait se porter garant de ce que vous appelez l'indivisibilité du système canadien de radiodiffusion, encore que l'entreprise de câblodistribution de Sainte-Thècle ou d'ailleurs a sans doute peu conscience de participer de cette idéologie monolithique.

Il vous apparaît plus prometteur, dites-vous, de n'engager les négociations que sur la câblodistribution plutôt que sur l'ensemble du protocole d'entente. Ma lettre du 27 janvier suggérait elle aussi la possibilité de négociations sectorielles. Ces négociations, ai-je besoin de le redire, ne peuvent et ne doivent cependant être dissociées de l'ensemble des secteurs de communications, au nom d'impératifs de civilisation que votre culture québécoise devrait vous faire discerner d'emblée.

Votre lettre n'a pas, à ce sujet, la limpidité de vos déclarations publiques récentes. Force est donc de me référer à celles-ci. Vous n'avez pas, selon vos déclarations, le mandat pour négocier des questions constitutionnelles. Fort bien. Depuis le jugement de la Cour suprême du 30 novembre dernier, la câblodistribution est de compétence fédérale. Par ailleurs, si l'on se fie à l'interprétation que votre gouvernement a toujours donnée à la câblodistribution en en faisant le prolongement du système de radiodiffusion, comment alors pouvez-vous dissocier les discussions autour d'un phénomène prétendument unique? Seules les annexes pourtant constitutionnelles de la radiodiffusion seraient admises à la discussion?

Quant à la règlementation des activités québécoises de la Société Bell Canada, j'en cherche toujours la dimension constitutionnelle. À chaque fois que Bell Canada étendait ses activités et acquérant des entreprises québécoises de téléphone, cela constituait-il autant d'amendements à la constitution? Si le processus inverse venait à se produire, la compagnie Bell Canada se départissant de ses actifs au profit d'une entreprise sous juridiction québécoise, y verriez-vous toujours un amendement à la constitution? Poser la question, c'est y répondre.

Pour le Québec, la câblodistribution, les sociétés exploitantes de télécommunications, la radiodiffusion, tout cela constitue les faces multiples d'un même phénomène dont l'apport au développement culturel d'un peuple est capital. Laisser à d'autres, par lassitude, le soin de définir nos besoins sociaux ou d'équilibrer nos sources d'approvisionnement culturel au nom d'une vision mythique de la culture canadienne, c'est demander aux Québécois de se résigner à n'avoir qu'un gouvernement fédéral alors qu'ils viennent de se donner un gouvernement national.

En conclusion, j'acquiesce à votre désir de négocier d'abord la câblodistribution dont l'état du dossier commande cependant de porter dès maintenant le débat au niveau politique.

Prêtant foi à votre volonté souvent affirmée de collaboration, je vous invite donc à me rencontrer dans les meilleurs délais, la question étant suffisamment mûre, pour mettre fin à toute forme de tergiversations. Pour les autres secteurs de communication mentionnés dans notre protocole d'entente, il va sans dire que notre comité de négociations, sous la direction de monsieur Pierre-A. Deschênes, sous-ministre adjoint, est prêt à amorcer les négociations avec vos fonctionnaires.

Veuillez agréer, madame le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre
Louis O'NEILL

Message du Comité épiscopal de l'éducation

Les suites possibles du Synode

■ Le Synode tenu à Rome en octobre 1977 est maintenant entré dans l'histoire de l'Église. N'est-il plus qu'un souvenir, qu'un fait du passé? Dans ce message, le Comité épiscopal de l'éducation de l'Assemblée des évêques du Québec rappelle cet événement en précisant quelques suites possibles du Synode en notre milieu. Le Comité épiscopal de l'éducation réunit autour de Mgr Ch.-Henri Lévesque, président, Mgr René Audet, Mgr Bertrand Blanchet, Mgr Gérard-Marie Coderre et Mgr Leonard Crowley.

Plusieurs chrétiens de chez nous ont manifesté un vif intérêt pour les travaux du dernier Synode, qui s'est tenu à Rome du 29 septembre au 28 octobre 1977. Ils ont pris connaissance des quelques comptes rendus et commentaires que les journaux et revues en ont donnés. Mais ils se posent maintenant d'importantes questions. Le Synode n'aura-t-il suscité qu'un intérêt passager? Quelles suites aura-t-il dans notre milieu? Les éducateurs de la foi (parents, catéchètes et pasteurs) ont-ils quelque chose à retirer des travaux du Synode?

Aujourd'hui, le Comité épiscopal de l'éducation de l'Assemblée des évêques du Québec veut rappeler ce grand événement. Il désire communiquer aux divers agents de l'éducation de la foi l'espérance que le Synode a suscitée dans l'Église. Déjà, un premier bilan des travaux nous permet de dégager quelques idées-force susceptibles d'orienter notre réflexion et nos projets.

Les principales idées du Synode

Il est sans doute impossible de résumer le travail synodal en quelques propositions. Nous voulons cependant souligner celles-ci:

— le contenu de la catéchèse: Jésus-Christ est le centre de la catéchèse et du mystère chrétien

— sa démarche: "Toute catéchèse complète doit unir indissolublement:

a) la connaissance de la Parole de Dieu: la catéchèse est parole

b) la célébration de la foi dans les sacrements: la catéchèse est mémoire

c) la confession de la foi dans la vie quotidienne: la catéchèse est témoignage (1)

— son milieu: la communauté chrétienne est le lieu ou milieu ordinaire de l'enseignement catéchétique" (2)

— ses destinataires: ce n'est pas une faveur mais un droit de la personne humaine que d'être catéchisé. De plus, en ces temps d'évangélisation, il faut apporter une attention spéciale à l'éducation de la foi des adultes conçue dans la perspective d'une éducation permanente de la foi

— son insertion culturelle: la catéchèse doit respecter, tout en l'inspirant, la culture du peuple auquel elle est destinée.

Nous constatons avec satisfaction que les instruments produits principalement par l'Office de Catéchèse du Québec se situent dans la ligne de ces grandes orientations du Synode. Certaines recherches faites en catéchèse au Québec ont même inspiré et alimenté les discussions des Pères synodaux. Qu'on nous permette de signaler, entre autres, le nouveau manuel de cinquième année "Quand souffle l'Esprit", qui a contribué à développer le sens de l'Église et la connaissance de l'Esprit, tant chez les enfants que chez les parents, les enseignants et les pasteurs.

Il faut reconnaître que ces bons résultats sont dus, en grande partie, au dévouement de nombreux catéchètes, hommes et femmes, qui se sont donnés sans compter depuis plus de dix ans à cette tâche, souvent obscure mais combien importante, de l'éducation de la foi des jeunes.

Des tâches à accomplir

Mais, si nous pouvons nous réjouir, à bon droit, des réalisations accomplies jusqu'ici, nous demeurons tous conscients de la besogne qui reste encore devant nous. Et nous souhaitons vivement que le Synode contribue à imprimer un souffle nouveau aux pionniers et aux artisans de la catéchèse. À cet effet, nous voulons signaler quelques pistes de réflexion et quelques actions à entreprendre.

1) Il faut favoriser l'émergence de communautés à taille humaine qui soient des lieux privilégiés de l'éducation de la foi.

Les formules de communauté évoluent aujourd'hui; à côté des communautés telles que la famille, première communauté éducative de l'être humain, ou la paroisse, lieu normal de la célébration et du rassemblement des chrétiens, ou l'école, communauté éducative, surgissent aujourd'hui de multiples autres communautés, parmi lesquelles on peut citer les petites communautés ecclésiales, les associations, les groupements de jeunes...

Ces nouvelles communautés représentent une chance pour l'Église. En effet, elles peuvent être "levain" dans la masse et ferment dans un monde en transformation. Elles contribuent à manifester davantage la diversité, mais aussi l'unité de l'Église. Elles doivent créer entre elles des liens de charité et de communion. (3)

Ces petites communautés, en effet, permettent à des chrétiens de tout âge et de toute condition de se retrouver ensemble pour partager la Parole et célébrer leur foi dans la prière. Peu à peu, elles deviennent autant de cellules vivantes au sein de plus grandes communautés, paroissiale, scolaire, etc. qu'elles contribuent à revivifier.

2) Il faut développer des liens plus étroits entre l'école, la famille et la paroisse.

Ces liens s'établiront au fil des jours, grâce à l'intérêt constant que les parents porteront à l'enseignement catéchétique de leurs enfants, de même qu'à toute la vie de leur école. Ils se renforceront à l'occasion des temps forts de la première célébration des sacrements pour les enfants du primaire.

Dans leur tâche très difficile, les catéchètes devraient se sentir constamment appuyés par les parents, les pasteurs et toute la communauté paroissiale. Nous insistons sur ce point. Comme le rapport Dumont l'avait déjà signalé:

Il n'est pas certain que les communautés chrétiennes soient suffisamment conscientes des difficultés de la tâche et surtout de l'apport majeur des "catéchètes scolaires" pour la compréhension et l'expression de la foi de toute l'Église. Sans un intérêt et un appui beaucoup plus marqués de la part des divers groupes chrétiens, le recrutement des professeurs catéchètes risque d'être difficile et insuffisant. (4).

Écrites il y a sept ans, ces paroles n'ont rien perdu de leur actualité. Elles prennent au contraire un relief encore plus saisissant devant la difficulté actuelle de recruter des catéchètes compétents et en nombre suffisant.

3) La vie de foi a besoin de se développer à tous les âges. Elle appelle une éducation permanente de la foi, particulièrement celle des adultes, qui peut se réaliser aujourd'hui en divers lieux de ressourcement.

Puisque, suivant les termes de Paul VI, notre foi est aujourd'hui "une foi en butte aux épreuves et menacée, bien plus, une fois assiégée et combattue..." il faut lui apporter "aliment et soutien particulièrement par une catéchèse pleine de sève évangélique et munie d'un langage adapté aux temps et aux personnes." (5) Cette tâche d'éducation de la foi des adultes n'aura jamais paru aussi nécessaire à notre Québec d'aujourd'hui. Si bien que la catéchèse scolaire risquerait de mener à l'impasse si elle ne s'accompagnait d'une catéchèse ou d'une éducation de la foi des adultes.

4) L'école catholique a toujours sa place dans notre milieu scolaire québécois.

Quelque temps avant le Synode, un document du Vatican sur l'École Catholique (6) redisait la pertinence de cette institution et proposait des éléments de réflexion très utiles à l'élaboration d'un projet éducatif. Le Synode a identifié comme principaux lieux d'éducation de la foi, la famille ("premier lieu"), la paroisse "cadre normal") et l'école ("communauté éducative").

Nous n'ignorons pas que, sur le sujet de l'école catholique, l'unanimité n'est pas facile à réaliser. Le rapport Dumont l'avait déjà noté:

Les jeunes, les maîtres, les administrateurs scolaires et les parents sont loin d'avoir les mêmes idées au sujet de la contribution que l'école doit apporter à la formation chrétienne. Les uns demandent à l'école de compléter l'éducation religieuse amorcée dans la famille, certains confient toute la responsabilité aux maîtres, alors que d'autres nient que l'école ait à s'en préoccuper. (7)

C'est pourquoi l'éducation chrétienne à l'école demeure l'un des grands enjeux de la société québécoise actuelle. Il importe donc, dans les débats qui agitent le monde scolaire d'ici, de bien "mettre en lumière la valeur éducative de l'École Catholique", (8) sans nier la place d'un pluralisme grandissant.

Dans cette perspective, nous sommes heureux de souligner l'effort que le Ministère de l'Éducation a consenti à donner, par son Plan de développement de l'éducation chrétienne. (9) Il apporte en effet des moyens de formation et de ressourcement aux catéchètes et aux animateurs de pastorale, ainsi qu'un appui non équivoque à tous ceux qu'intéresse le projet éducatif de l'école catholique.

Remerciements aux catéchètes

"Merci aux catéchètes" dirent les Pères du Synode, à la fin de leurs travaux. Ils ont ainsi reconnu officiellement l'importance de leur rôle, la qualité de leur travail soutenu par un dévouement admirable. Le Comité épiscopal de l'éducation tient à transmettre ce merci aux nombreux artisans du renouveau de la catéchèse chez nous, aux chercheurs, aux auteurs ainsi qu'à tous les éducateurs de la foi qui ont travaillé sans relâche à cette oeuvre vitale de l'Église.

Dans les mois à venir, le Saint-Père nous présentera une synthèse des travaux et des grandes questions soulevées au Synode. Puisse ce message en favoriser l'accueil et l'étude. Car ce document du Pape, vivement attendu, viendra projeter une lumière nouvelle sur notre tâche d'éducateurs de la foi et sur notre rôle dans la grande mission de l'Église.

NOTES

(1) Message au Peuple de Dieu, nos 8, 9, 10 et 11, dans l'Église Canadienne, Vol XI, no 7, 1 décembre 1977, pp. 197-198.
(2) Message au Peuple de Dieu, op. cit., no 13.
(3) Ibid.
(4) L'Eglise du Québec; un héritage, un projet. Commission d'étude sur les laïcs et l'Eglise. Fides, 1971, p. 138.
(5) L'Evangélisation dans le monde moderne. Exhortation apostolique "Evangelii nuntiandi" de Paul VI, no 54.
(6) L'Ecole Catholique, Sacrée Congrégation pour l'éducation catholique, dans l'Église Canadienne, Vol. XI, no 1, 8 septembre 1977.
(7) L'Eglise du Québec... op. cit., p. 192.
(8) L'Ecole Catholique... op. cit., p. 3, no 3.
(9) Plan de développement relatif à l'éducation chrétienne dans les écoles confessionnelles du Québec reconnues comme catholiques, juin 1977.

lettres au DEVOIR

Jouons sur le même échiquier et avec les mêmes pièces

Monsieur Claude Jasmin

Je ne vous comprends vraiment pas ou je comprends hélas trop bien. Vous patinez vraiment très bien. Je vous parle d'un sujet et vous me répondez sur un autre. Je trouve autant que vous, nous sommes au moins d'accord là-dessus, qu'une certaine forme de lutte pour les droits des homosexuels est une 'farce', car on est homosexuel ou on ne l'est pas. L'homosexualité est un état de vie, un état d'âme, c'est ce qu'il faut que chacun comprenne. Alors nous n'avons pas de droits spéciaux à acquérir, nous avons tout simplement les mêmes droits que tous et chacun.

Je répliquais tout bonnement à votre accusation, à savoir que les homosexuels sont évidemment tous des pédés et des efféminés s'attaquant aux jeunes pour les séduire et je vous disais comment c'était faux de penser ainsi. Et vous venez me parler des droits des homosexuels. S.V.P. un peu plus de logique. Jouons sur le même échiquier et avec les mêmes pièces, peut-être nous comprendrons-nous mieux. Et quant au mot qui semble vous avoir tant choqué ou flatté, il faudrait savoir faire la différence entre "être vedette" et "jouer à la vedette".

Ne voulant pas éterniser cette discussion dans ce média, je vous dis que c'est ma dernière lettre sur le sujet, mais il me serait très agréable de vous rencontrer à un autre pupitre.

Bertrand SOUCY

Montréal, le 23 février 1978

LES
EXTRA-TERRESTRES
M'ONT EMMENÉ SUR
LEUR PLANÈTE

Le fantastique voyage qu'il a effectué et l'extraordinaire message qui lui fut remis vous seront révélés par

CLAUDE VORILHON - "RAEL"

Un message qui s'adresse aux hommes de la terre et où l'on apprend: que l'humanité a été créée voilà très longtemps par des extra-terrestres ayant maîtrisé scientifiquement en laboratoire la structure de l'A.D.N., leur oeuvre de création de la vie sur la terre, du nom de Elohim, en hébreu; "Ceux qui sont venus du ciel".

On y apprend également que Jésus était un envoyé de ces extra-terrestres chargé de diffuser sur la terre l'ancien-testament en prévision de l'âge de l'Apocalypse, mot qui ne signifie nullement "la fin du monde" mais qui veut dire en grec: "Révélation" et nous arrivons justement à l'âge de l'Apocalypse comme les écritures l'annoncent.

Les Elohim ont emmené CLAUDE VORILHON sur leur planète où il a pu rencontrer Jésus ainsi que d'autres prophètes qui sont maintenus scientifiquement en vie et qui reviendront comme cela est annoncé, avec leurs créateurs les Elohim, dans l'ambassade que les hommes doivent édifier pour les accueillir. Un message dont vous devez prendre connaissance.

Auditorium Le Plateau — 3700, Calixa-Lavallée — Montréal
Dimanche, 26 avril — 14 heures — Entrée: $4. — Tél.: 384-8695
Billets en vente au guichet seulement à l'entrée le jour même.
IL DÉDICACERA SES LIVRES APRÈS LA CONFÉRENCE

Prenons ça à coeur

Contribuons à la campagne de la Fondation du Québec des maladies du coeur . . .

LE DOMAINE DES HAUTS-BOIS

SUR LA RIVE SUD UNE CITÉ DANS LA NATURE
CONTIGUË AU PARC PROVINCIAL DU MONT ST-BRUNO

Aux milles demeures personnalisées déjà construites en versant de montagne, s'ajoute maintenant un choix d'immeubles luxueux.

APPARTEMENTS-JARDINS

- Des 2, 3 et 4½ pièces à compter de $190.
- Structure de béton assurant haut standard d'insonorisation et protection d'incendie.
- Chauffage électrique, contrôle dans chaque pièce
- Lave-vaisselle, cuisinière, réfrigérateur.
- Moquette type "Shag"
- Parking: intérieur et extérieur
- Foyer
- Piscine
- Concierges et gardes de sécurité
- Patio 200 pi. car. Balcon aux étages 100 pi. car.
- Potagers
- Terrain boisé et paysager
- Autobus au métro Longueuil
- S.V.P. pas d'animaux

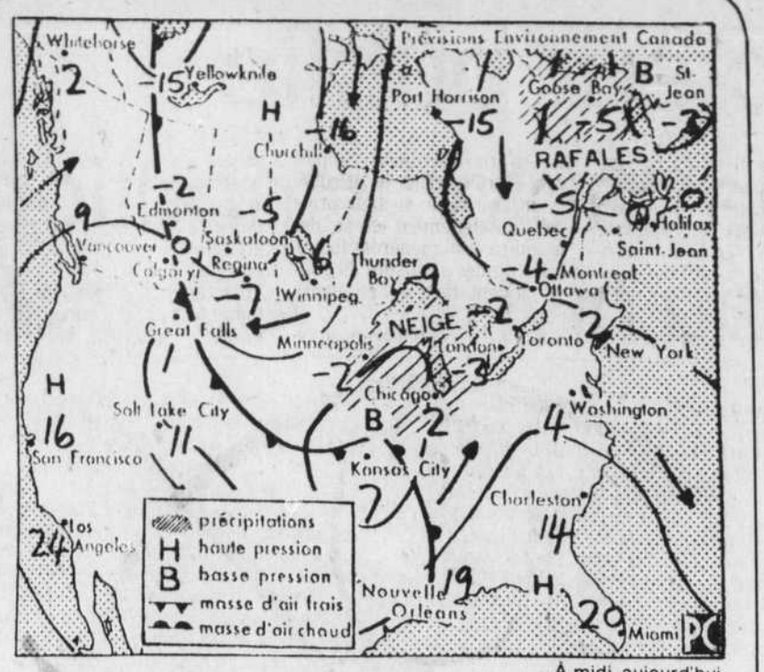
VIVEZ AU NIVEAU DES ARBRES

Le mont Bruno.
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports de plein air.

APPARTEMENTS MODÈLES
77 boul. des Hauts-Bois,
Tél. 649-1091 - 649-1551
Heures de visite:
Lundi à vendredi: 9:00 à 20:30
Weekend.: 12:30 à 17:30

ITINÉRAIRE
A 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie 62 rte 20 Transcanadienne ou des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie.

la météo



À midi, aujourd'hui

Une dépression juste à l'est de l'île d'Anticosti maintient une circulation générale du secteur nord sur toute la province. Elle produit un temps plutôt au beau sur la plupart de nos régions et entretient un temps nuageux et de faibles précipitations sur l'extrême est du Nouveau-Québec. Elle continuera de dériver lentement vers l'est les deux prochains jours. Ainsi aujourd'hui et demain cette dépression continuera de dominer le temps et les températures demeureront stables. Toutefois une faible perturbation en provenance de la baie d'Hubson et noyée dans cette circulation du secteur nord apportera des nuages et de très faibles précipitations vendredi sur le sud-ouest du Québec. Elle passera au sud-est de nos régions tard ce soir.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum −5. Aperçu pour samedi: beau.

Chibougamau, Nord de la Haute-Mauricie: nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige. Maximum −8. Aperçu pour samedi: beau.

Sud de la Haute Mauricie, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum −6. Aperçu pour samedi: beau.

Laurentides, Outaouais, Montréal: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum −2 à −4. Aperçu pour samedi: beau.

Lac St-Jean: localement quelques flocons de neige. Vents modérés par moments. Maximum −4 à −6. Aperçu pour samedi: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: Ciel variable. Vents modérés. Maximum −4 à −6. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Rimouski, Gaspé: Ciel variable quelques flocons de neige. Maximum −2 à −5. Aperçu pour samedi: peu de changement.

Aperçu pour samedi: beau.

suites de la première page

DROITS

nistres qui ont pris connaissance d'une étude préparée à leur demande par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada sur "l'enseignement dans la langue de la minorité" ont reconnu les progrès considérables accomplis depuis dix ans et la nécessité d'améliorer encore la situation. Les commentaires faits par quelques-uns des premiers ministres à la sortie de la conférence étaient d'ailleurs pour insister sur cet aspect de la question.

Ce principe général sur lequel on s'est entendu doit être lu à la lumière d'un deuxième principe qui vient en restreindre la portée:

"Il est entendu, en raison de la compétence exclusive des gouvernements provinciaux en matière d'éducation et aussi des vastes différences culturelles et démographiques, qu'il appartient à chaque province de définir comme elle l'entend l'application du paragraphe précédent".

C'est là que le Québec trouve son profit dans ce compromis: Si d'un côté il retire cette sorte de piège qu'il avait placé sous les pas des provinces anglophones, celles-ci le débarrassent du même coup de cet autre piège qu'avait tendu à son tour le premier ministre Trudeau avec sa proposition d'amendement constitutionnel. Car ce principe revient à affirmer la compétence exclusive des provinces en ce domaine et renvoie à Ottawa le message de se mêler de ce qui le regarde.

En même temps, puisque ce principe affirme comme l'ont souligné M. Lévesque et le président de la conférence des premiers ministres, M. Richard Hatfield en conférence de presse, l'entière liberté des provinces à donner une enseignement à la minorité dans la langue de cette minorité et des limites de cet enseignement. Par la bande, le Québec reconnaît à la Saskatchewan par exemple le droit de limiter le nombre d'heures d'enseignement en français, et de leur côté, les provinces anglophones reconnaissent au Québec le droit de légiférer en matière linguistique par la loi 101 pour limiter l'enseignement en anglais à la seule minorité anglophone du Québec. C'est là une victoire pour le moins importante pour le Québec. Bref, chacun accepte de se mêler de ses affaires en quelque sorte.

Il est à ce point vrai que les premiers ministres ont décidé de ne plus parler d'accords de réciprocité, même si en principe il n'est pas exclu qu'on y revienne un de ces jours lorsque la situation aura mûri, qu'on n'a convenu d'aucune date pour en rediscuter. On a plutôt refilé le dossier au Conseil des ministres de l'Éducation du Canada qui se voit confier le mandat "de proposer... des modalités qui permettraient d'accomplir de nouveaux progrès... dans la voie des progrès réalisés jusqu'à présent". Aucun échéancier n'a été fixé à cet égard. Soulignons que les premiers ministres se rencontreront à nouveau en août en Saskatchewan et on ne prévoit pas remettre cette question à l'ordre du jour.

De part et d'autre à la fin de la rencontre on a souligné que des progrès importants avaient été accomplis depuis St-Andrews, surtout par cette reconnaissance par toutes les provinces du droit à l'enseignement dans sa langue à chaque enfant de la minorité francophone ou anglophone. M. Lévesque devait cependant préciser qu'à son avis, cette conférence ne constituait pas une victoire majeure pour le Québec qui recherchait une entente sur les accords de réciprocité. On en a reconnu le principe, et il faut compter sur la "bonne volonté" pour les voir appliquer un jour, a-t-il souligné.

Présente sur les lieux de la conférence, la Fédération des francophones hors Québec devait réagir immédiatement aux conclusions des premiers ministres. Leur porte-parole, M. Hubert Gauthier, au cours d'une brève conférence de presse, a affirmé que depuis St-Andrews on avait tout simplement perdu six mois pour effectuer une étude et revenir à une simple affirmation de principes. Devant la série de problèmes qui se posent aux francophones dans chaque province anglophone, il faut se demander s'il y a une réelle volonté d'assurer un enseignement en français dans ces provinces, a-t-il souligné. Pour lui, la conclusion de cette conférence est que de nouveau les francophones hors Québec ne doivent compter que sur leurs propres actions dans leur province respective.

DAKAR

Il a rappelé que le gouvernement fédéral s'était déjà opposé à la proposition d'autres provinces que le Québec d'ouvrir une délégation générale à Washington.

Expliquant la position du gouvernement canadien, M. Jamieson avait, mardi, déclaré que "les activités envisagées pour la délégation québécoise recouperaient en partie certains champs d'activités importants de l'ambassade du Canada à Dakar, particulièrement dans le domaine de la coopération, qui constitue un élément essentiel de la politique étrangère du Canada en Afrique".

"Il importerait donc de s'assurer que les activités que le Québec souhaiterait développer au Sénégal s'harmoniseraient avec celles du gouvernement canadien", d'ajouter M. Jamieson.

Le Québec n'a pas encore répondu à l'offre d'Ottawa de fonctionner dans le cadre de l'ambassade canadienne à Dakar, mais on attend cette réponse la semaine prochaine. Toutefois, un haut fonctionnaire québécois a affirmé que l'aide envisagée par le Québec se limiterait aux domaines de juridiction provinciale: culture, éducation et richesses naturelles.

En fait, Québec estime que c'est plutôt Ottawa qui a outrepassé sa juridiction par sa décision concernant Dakar. Les affaires extérieures, estime le haut fonctionnaire québécois, comportent de nombreuses zones qui, de par la constitution, sont de juridiction provinciale.

LE CONGRÈS LIBÉRAL

député. Celui de Lotbinière est libre depuis le décès tragique du chef créditiste, M. André Fortin, le 24 juin 1977. Celui de Westmount a été ouvert récemment quand M. Charles Drury a été nommé président de la Commission de la capitale nationale.

Cependant, le gouvernement a toute liberté de tenir ces élections complémentaires à la date qui lui plaît puisqu'il n'existe pas de délai maximum dans la loi du moment qu'elles sont annoncées.

Soulignons que le déclenchement d'élections générales aurait pour effet d'annuler les élections partielles.

C'est dans dans cette atmosphère enfiévrée que se déroulera en fin de semaine le congrès libéral.

L'organisateur en chef du PLC au Québec, M. André Ouellet, a affirmé en fin de semaine dernière que ses troupes sont "archiprêtes" et qu'elles n'attendent que le mot d'ordre du premier ministre.

Quant à M. Trudeau, il a déclaré hier au cours de sa conférence de presse que le congrès ne pouvait être considéré comme une rampe de lancement pour la prochaine campagne électorale puisque la date n'en a pas encore été choisie.

CLAUDE RYAN

midi dernier; comme le quorum (de quelque 93, soit 10% des membres inscrits dans le comté) n'était pas atteint, on a décidé de reporter la réunion à 19 heures et 175 militants s'y sont présentés pour élire une majorité de délégués favorables à M. Ryan.

Dans la région de Salaberry, deux assemblées ont eu lieu déjà, à Beauharnois et à Châteauguay. Dans le premier comté, M. Ryan peut compter sur 23 délégués (le partisan de M. Garneau est un jeune libéral) et dans le second, sur 20 d'entre eux.

Plus de 20 délégués sont également favorables à M. Ryan dans le comté de Nicolet-Yamaska, ce qui fut une surprise pour les organisateurs du coin. Dans Saint-Hyacinthe, M. Ryan a la préférence d'au moins 17 délégués. Ironie du sort, la vice-présidente du PLQ, Mlle Marie-Josée Godbout, avait pratiquement pris pour acquis qu'on l'élirait déléguée en raison de son poste dans le parti. Ardente partisane de M. Ryan, elle ne fut pourtant pas élue, ce dont se console le jeune permanent du Comité Raymond Garneau, M. Michel Monette, qui n'a pu être élu délégué dans Beauharnois.

Dans Abitibi-Est, M. Ryan jouit également d'une très confortable majorité parmi les délégués. Seulement 19 ont été élus dans ce comté, puisqu'on n'a pu remplir cinq des huits postes de délégués âgés de moins de 25 ans. Au fait les Jeunes libéraux du comté n'y ont que 22 membres inscrits.

Dans Iberville, les partisans des deux candidats seraient à peu près nez à nez, mais on y compte quatre ou cinq indécis. Dans les Cantons de l'Est, un seul comté a élu ses délégués, soit celui de Mégantic-Compton. Hier soir, ce comté avait 22 délégués favorables à M. Ryan et deux indécis. Fait à noter: les organisateurs de M. Garneau pour la région des Cantons de l'Est qui résident dans Compton n'ont pu être élus délégués, même pas le coordonnateur de la reconstruction pour Mégantic-Compton, M. Yvon Ellyson.

Dans le comté de Maskinongé (Mauricie), où le député libéral, M. Yvon Picotte, appuie M. Garneau, ce dernier détient une majorité de 20 délégués, tandis que dans Papineau (Outaouais), M. Ryan en compte autant en sa faveur.

À Montréal, enfin, M. Ryan a 23 de ses partisans parmi les 24 délégués de son château fort de Marguerite-Bourgeois. Dans Saint-Henri, en revanche, M. Garneau est en avance. Quant au comté de Sainte-Anne, il est difficile de le savoir: les organisateurs sont partagés. Dans le clan Ryan, on croit être nez à nez, tandis que chez M. Garneau, on est sûr d'être en avance par 19 contre cinq.

Il a été impossible de connaître les tendances des délégués élus dans Joliette-Montcalm, sauf que les huit jeunes élus sont favorables à la cause Ryan.

Ce soir, treize comtés choisiront leurs délégués au congrès de leadership.

FRANCIS FOX

au courant de cette affaire, n'était pas un maître-chanteur et qu'il n'y avait aucun motif politique non plus dans cette démarche.

"La plainte formulée auprès de M. Trudeau, a-t-il déclaré, était simplement celle d'une personne qui croyait que le premier ministre devait être mis au courant d'une présumée mauvaise action d'un membre de son cabinet".

D'ailleurs, cette personne n'avait pas la moindre idée du bouleversement que pouvait occasionner sa lettre et ne pensait pas non plus qu'une accusation pourrait être portée contre M. Fox.

À Ottawa, un porte-parole du bureau de M. Fox a indiqué que M. Fox était satisfait de la décision annoncée à Toronto et qu'il serait de retour à son bureau dès la semaine prochaine.

M. Fox représentera sa circonscription d'Argenteuil-Deux-Montagnes, où il a été élu lors des élections générales de 1972.

M. Trudeau est également satisfait de cette décision du procureur ontarien et a souhaité hier que M. Fox puisse poursuivre sa carrière politique.

À un journaliste qui lui demandait lors de sa conférence de presse hebdomadaire si M. Fox pourrait réintégrer le cabinet, M. Trudeau a répondu qu'il n'envisageait pas de remaniement pour le moment.

Mais, a ajouté M. Trudeau, si je devais remanier mon cabinet avant les élections générales qu'on attend cette année, je penserais à M. Fox.

Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, s'est abstenu de commenter la décision annoncée par M. McMurtry.

24 février

par la PC et l'AP

Il y a un an aujourd'hui, le 24 février 1977, l'administration Carter annonçait que les États-Unis réduiraient leur aide à l'Argentine, à l'Uruguay et à l'Éthiopie en raison des violations des droits de l'homme dans ces pays.

1973 — Israël reconnaît avoir une part de responsabilité dans l'écrasement d'un avion de ligne libyen, dans la péninsule du Sinaï, et la mort des 106 personnes à bord.

1971 — L'Algérie annonce qu'elle prend le contrôle de toutes les compagnies françaises exploitant son pétrole.

1966 — Le président Kwame Nkumah, du Ghana, est renversé par l'armée.

1945 — Le premier ministre Ahmed Pacha est assassiné après avoir annoncé que l'Égypte a déclaré la guerre à l'Allemagne.

1922 — Henri Landru est guillotiné à Versailles.

1918 — Le Florizel fait naufrage près du cap Race, à Terre-Neuve.

1868 — La Chambre des représentants des États-Unis adopte la procédure de mise en accusation (impeachment) du président Andrew Johnson.

1786 — Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1587 — L'écrivain espagnol Miguel de Cervantès est excommunié.

ULSTER

Suite de la page 4

considère comme "l'un des principaux obstacles à la recherche de la paix". Ce plan implique d'ailleurs la mise en place en Ulster d'une administration interconfessionnelle dont ne veulent ni les extrémistes catholiques ni les extrémistes protestants et que le gouvernement britannique ne recherche pas non plus. Comment, pourtant, ne pas souscrire aux déclarations de M. Lynch si l'on veut enfin rompre le cycle de la violence: "Il est primordial que la majorité et la minorité dans le Nord arrivent à se comprendre, à se mettre d'accord et à vivre ensemble dans l'harmonie et la paix"?

Dans les circonstances actuelles, l'absence d'initiatives du gouvernement britannique — qui paraît vouloir conserver à tout prix le "pacte" informel qui le lie aux représentants de l'Ulster à Westminster — est de plus en plus préoccupante. Tant il est vrai que seules des pressions de Londres pourront contraindre les unionistes à partager le pouvoir à Belfast.

(Le Monde)

au fil des mots

Le français technique (4)

par Louis-Paul Béguin

On le voit, le français est une langue d'enseignement qui, si elle a perdu sa première place au profit de l'anglais, à cause de la puissance économique des États-Unis, a tout de même gardé son prestige. D'ailleurs les étudiants de langue française, contrairement à ce que l'on croit, n'aiment guère à aller étudier à l'étranger, à moins que ce ne soit en français. Seulement 9,000 jeunes Français étaient inscrits dans des universités étrangères en 1971.

Cette force encore bien vive du français, pour nous, Québécois, constitue une sorte de "sécurité intellectuelle". Il est bon également de rappeler que les savants de langue française ont largement contribué aux progrès des sciences dont nous profitons aujourd'hui.

La France, la Belgique, la Suisse et autres pays francophones ont eu un rôle prépondérant à jouer dans ce palmarès. Ce sont effectivement des "parlants français" qui ont découvert ou créé: l'aspirine, le cinéma, la boîte de conserve, l'électro-magnétisme, le gaz d'éclairage, le gyroscope, la lampe à néon, la machine à calculer, la machine à coudre, la machine à vapeur, la margarine, les microbes anaérobies (Pasteur), le moteur à explosion, la photographie, la presse rotative, la radio (les travaux de Branly aidèrent Marconi), le télégraphe aérien, le téléphone (C. Bourseul créa le premier téléphone en 1854, donc bien avant Bell, mais abandonna faute d'appuis financiers), le phonographe (simultanément, par Cros et Édison). Et j'en passe. La France a eu le défaut de laisser partir à l'étranger ses meilleurs savants, soit parce qu'elle ne voulait pas innover, soit que la filière administrative de l'État fut si longue et si compliquée que les savants se décourageaient et acceptaient les offres des États-Unis. On dirait que cela change. Les laboratoires de recherche se multiplient en France. Donc, la langue française va en profiter. Déjà, signalons les domaines où excellent les hommes de science français (ne disons pas les scientifiques, ni les scientistes). Au point de vue technologique, la France est désormais parmi les plus grandes nations; dans la construction, les ponts, l'énergie solaire notamment, l'aéronautique (deux records du monde pour le Mystère-Falcon 50), les sciences de l'espace (les coûts élevés empêchent la France de faire cavalier seul dans ce domaine, mais elle contribue avec d'autres pays, l'URSS, les États-Unis, l'Allemagne à l'essort de cette science de l'avenir), l'industrie sidérurgique (4e rang mondial), les chantiers navals (le plus gros navire du monde a été construit à Saint-Nazaire).

A Paris, des congrès internationaux ont lieu constamment. Paris est le centre des rencontres scientifiques de tous les pays du monde. La langue française y est donc à l'honneur et se partage la vedette avec l'anglais. Les gouvernements étrangers confient à la France technique des quantités de contrats: métro, chemins de fer, ponts, prospections diverses, camions, véhicules de toutes sortes, avions, etc. Toutes ces réalisations se font en français, naturellement. Il n'y a qu'à consulter l'excellent périodique *Brèves Nouvelles de France* pour apprendre ce qu'est vraiment la France technique et scientifique. Puisque nos vocabulaires français s'en trouvent enrichis, le Québec n'a pas à traduire, mais simplement à adapter à ses lois et contraintes les trouvailles terminologiques françaises. Tant mieux pour nous.



Les grévistes du charbon, qui en sont à leur 79e jour de débrayage, ont manifesté mercredi à Washington, où se déroulent des négociations de dernière heure pour mettre fin à ce conflit. (Téléphoto AP)

Les services monopolisés de Bell Canada coûtent trop cher

OTTAWA (PC) — Les usagers des téléphones de Bell Canada vont continuer de payer trop cher à moins que l'entreprise mette fin à son interdiction aux autres entrepreneurs en communications de lier leur système à celui de Bell.

M. John W. Wilson, de Washington, D.C., déclare aussi que si Bell ne met pas fin à son interdiction, les innovations dans l'industrie des communications, "indispensables au bien-être de la nation", seront étouffées.

M. Wilson fait ces déclarations dans un mémoire que lui a commandé M. Robert Bertrand, directeur des enquêtes et de la recherche au ministère de la Consommation et des Corporations, en vertu de la loi d'enquête sur les cartels.

Le mémoire sera présenté au nom de M. Bertrand au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui doit tenir la semaine prochaine une deuxième série d'audiences sur la requête de CN-CP de relier leur système à celui de Bell.

M. Wilson dit que sans ces liens "la concurrence sera détruite dès son origine et les consommateurs de services monopolisés continueront à payer trop cher" par rapport au coût réel de ces services.

Mais Bell soutient que ses services téléphoniques monopolisés sont subventionnés par d'autres services, utilisés surtout par le monde des affaires, et qu'elle perdrait la "crème" si CN-CP Télécommunications obtenaient des tarifs de téléphone plus élevés.

M. Wilson rejette ces arguments qui démontrent, selon lui, que Bell fait payer ses services plus cher qu'ils ne coûtent.

"De toute façon, dit-il, s'il y a de la "crème que des concurrents veulent "écrémir", c'est la preuve que les prix sont trop élevés et devraient baisser".

Si la requête de CN-CP n'est pas accordée, soutient M. Wilson, toute l'industrie des télécommunications en souffrira, de même que les consommateurs, l'industrie en général et l'intérêt général, car il doit y avoir concurrence dans tous les domaines de l'industrie et du commerce.

Le député-maire de Verdun appuie Ryan

par Rodolphe Morissette

Le député et maire de Verdun, M. Lucien Caron, a décidé hier de donner son appui à la candidature de M. Claude Ryan à la direction du Parti libéral du Québec.

Voilà qui porte à dix les députés libéraux de l'Assemblée nationale qui souscrivent à la cause de M. Ryan, contre sept qui appuient M. Raymond Garneau. Des huit députés restants, trois ne se prononceront certainement pas d'ici le 15 avril: MM. Gérard-D. Lévesque, Jean-Noël Lavoie et Robert Lamontagne. M. Lavoie, qui ne cache pas ses sympathies pour M. Ryan, se consacrera totalement, avec le chef intérimaire, M. Lévesque, à ses tâches à l'Assemblée nationale; il se garde en réserve, ajoute-t-il, pour pacifier les factions au terme du congrès. Quant à Me Lamontagne, whip du parti, ses fonctions à la direction du congrès d'avril lui interdisent de prendre position. Les cinq autres députés du caucus qui ne se sont pas prononcés sont MM. George Springate, Bryce Mackasey, Harry Blank, Noël Saint-Germain et Jean-Paul Larivière.

M. Lucien Caron est le deuxième député libéral à annoncer cette semaine son appui à M. Ryan. Au début de la semaine, le député de Robert-Baldwin, M. John O'Gallagher, avait fait une déclaration en ce sens.

M. Caron, qui est maire de Verdun depuis l'automne et dont le siège de député sera peut-être vacant après le congrès au leadership (pour M. Ryan en particulier, s'il est élu), a expliqué les raisons qui l'amènent à endosser la candidature de l'ex-directeur du DEVOIR.

D'abord, M. Ryan, dit-il, "offre un leadership solide": il a son franc parler; il a une connaissance approfondie des dossiers politiques et il sait être réaliste. De plus, il "personnifie ce courant de renouveau essentiel dont le parti a besoin" pour reconquérir les Québécois et notamment les jeunes. Enfin, il est "l'homme de la négociation constitutionnelle".

M. Caron a tenu, par la même occasion, à exprimer l'estime qu'il porte à M. Raymond Garneau, mais, a-t-il conclu, "en cette période difficile pour le Québec, ce sont beaucoup plus les convictions profondes que les amitiés politiques qui doivent guider nos choix".

Quant à M. O'Gallagher, il estime que la défaite de son parti en 1976 était imputable, non point à la montée du séparatisme, mais à la désapprobation des attitudes du gouvernement Bourassa. Comme M. Ryan n'a pas d'attaches partisanes, explique le député de Robert-Baldwin, "il est la seule personne qui puisse offrir un leadership inspiré". Il croit en outre que si M. Ryan est porté à la tête du PLQ, il "éclipsera" l'Union nationale.

Normes techniques pour les jeux-télé

OTTAWA (PC) — Le ministère fédéral des Communications a annoncé qu'il établissait des normes techniques pour les jeux-télé qu'on trouve dans le commerce parce que ceux qui sont mal conçus peuvent nuire au fonctionnement des récepteurs radio et télé de leur voisinage de même qu'aux services de distribution par câble.

Selon un porte-parole du ministère, la plupart des interférences sont causées par les jeux bon marché.

En attendant que ces normes soient en vigueur, le ministère incite les fabricants à obéir aux normes actuellement recommandées et les fournisseurs, eux, de soumettre ces jeux à des vérifications avant la vente. Environ 500,000 jeux-télé sont vendus à chaque année au Canada.

L'Ontario s'en fout ?

TORONTO (PC) — Le leader néo-démocrate de l'Ontario, M. Michael Cassidy, a affirmé lundi que le premier ministre William Davis encourage le séparatisme québécois en refusant de faire du français une langue officielle dans cette province.

Selon lui, en refusant de statuer sur la langue française, M. Davis "informe les Québécois de ce que l'Ontario se fout de ce que le Québec se sépare ou non".

M. Cassidy a révélé qu'il appuiera un projet de loi à caractère privé qui sera soumis à la Législature de Toronto, faisant du français une langue officielle. Le projet de loi a été préparé par le député NPD George Samis.

Réaction de la CEQ au discours inaugural

Il est "indécent" de viser le seul secteur public

par Paule des Rivières

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) trouve déplacée et indécente l'insistance unilatérale du gouvernement sur la nécessité d'un retour à la "raisonnabilité" dans les secteur public et parapublic, alors que cet appel n'est accompagné d'aucune mise en garde envers le patronat et l'entreprise privée.

C'est là le principal commentaire qu'a livré hier le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, en réaction au discours inaugural que prononçait mardi devant l'Assemblée nationale le premier ministre de la province, M. René Lévesque.

Selon M. Charbonneau, la situation économique peu reluisante que connaît le Québec vient avant tout de l'échec de l'entreprise privée dans le développement économique plutôt que d'une intervention abusive de l'État.

"Que signifie cet appel à la raisonnabilité lancé à des travailleurs que le rapport Fantus qualifiait de dociles, productifs et peu coûteux, il y a quelques années", demande M. Charbonneau qui trouve pour le moins étrange que l'État n'ait rien à dire contre "l'effroyable gaspillage de centaines de ressources par des intérêts privés".

Selon le leader syndical, c'est un message placé sous le signe de l'équivoque que le premier ministre a livré cette semaine. M. Charbonneau fait d'ailleurs écho aux propos des partis d'opposition et déplore le manque de vision d'ensemble de l'État sur le plan économique.

Le président de la CEQ, qui regroupe plus de 65,000 membres dont la plupart des enseignants, a souligné la timidité des réformes envisagées envers les sociétés d'État et s'est dit déçu de devoir constater que le gouvernement s'en tient à "une stratégie de rapiéçage des secteurs privés en déclin", tels les mines et les pâtes et papier, sans affirmer davantage le rôle central de l'État dans la mise en valeur des ressources naturelles.

"Encore une fois le gouvernement annonce qu'il va aider l'entreprise privée à coups de subventions, sans exiger en retour ni contrôle, ni création d'emplois, ni réinvestissement de profits", souligne M. Charbonneau.

Enfin, pour appuyer sa conclusion à une absence de politique économique énergique, M. Charbonneau remarque avec étonnement que le gouvernement ne souffle mot, dans son discours inaugural, de ses projets d'association économique avec le reste du Canada, et ce alors que la date du référendum approche à grands pas.

"Le gouvernement ne fait que parler de souveraineté-association sans élaborer sur les aspects économiques des changements qu'il propose; tout ça dénote un sérieux manque de perspective", a déclaré M. Charbonneau lors d'une conférence de presse dont le contenu avait été livré quelques heures plus tôt devant les membres du conseil général de la CEQ, réuni pour trois jours à Montréal.

Tout en se réjouissant des mesures annonçant un déblocage du côté de l'agriculture et de celles prévues pour améliorer le sort des handicapés, des personnes âgées, des consommateurs, M. Charbonneau aurait souhaité un peu de nouveau du côté de l'éducation.

Les syndiqués ne se font d'ailleurs pas d'illusions sur le déroulement des prochaines négociations et, selon M. Charbonneau, l'annonce de "discussions viriles" démontre clairement que le Québec va s'aligner sur la politique d'austérité réclamée par Ottawa la semaine dernière.

"La CEQ trouve contradictoire qu'un gouvernement à visée souverainiste soit plus prompt à épouser les orientations fédérales en matière de relations de travail dans le secteur public que déterminé à desservir sa propre population en fonction de ses besoins spécifiques", de dire le président de la CEQ.

M. Charbonneau a d'ailleurs rappelé que le Québec est présentement à négocier avec Ottawa le renouvellement d'accords touchant la formation professionnelle des adultes, le tout dans le climat de discrétion qui sied à un gouvernement désirant s'affranchir d'Ottawa.

La CEQ n'a pas particulièrement prisé l'épithète "important" utilisé dans le discours pour décrire le secteur privé de l'enseignement et se demande à quoi mèneront toutes les attitudes ambiguës du gouvernement face à l'enseignement privé.

Enfin, M. Charbonneau a révélé que la consultation en cours sur le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire amenait un nombre grandissant de syndiqués à conclure que ce document est "réactionnaire". "Plus ils l'étudient, moins ils l'aiment", a-t-il dit.

Des femmes demandent une action immédiate de Québec

par Renée Rowan

Si les femmes du Québec se réjouissent des intentions du gouvernement annoncées par le premier ministre Lévesque dans le discours inaugural, elles n'en souhaitent pas moins une action immédiate.

Dans un télégramme adressé à M. Lévesque au lendemain de l'ouverture de la session, la Fédération des femmes du Québec affirme "qu'il est plus que temps d'arriver, pendant cette troisième session de la 31ème législature, à l'adoption de lois précises sur les conditions minimales de travail et sur les congés de maternité."

En ce qui concerne les garderies, la FFQ considère que le Conseil du statut de la femme a déjà présenté au gouvernement un dossier complet sur cette question et qu'il n'est pas nécessaire de retarder la mise en place de services de garderies adéquats. Ces mesures concrètes doivent être mises en oeuvre immédiatement, déclare la FFQ, sans attendre comme l'a dit le premier ministre "les recommandations plus globales" du CSF, sur la politique d'ensemble de la condition féminine.

Plusieurs femmes, dont la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), ont réagi à l'appel lancé par le premier ministre aux Québécoises: "Chaque fois, a déclaré M. Lévesque, dans le discours inaugural, qu'on pense d'abord au produit québécois, chaque fois qu'on l'exige s'il est disponible et de bonne qualité, on contribue à maintenir ou à créer des emplois quelque part au Québec. Sur ce point, a-t-il poursuivi, je me permets de faire appel spécialement à toutes et chacune des Québécoises qui disposent dans l'ensemble d'environ les trois-quarts des budgets familiaux et qui, par conséquent, peuvent et doivent se considérer comme responsables en toute première ligne de notre santé économique collective."

Il est curieux, notent les femmes que nous avons interrogées, que généralement, on ne considère pas les femmes comme des agents économiques, sauf quand on fait appel à leur pouvoir d'achat qui, à ce moment-là, pour la plupart d'entre elles, est subordonné au revenu du conjoint. La plupart des femmes, même si elles administrent le budget familial, sont dépendantes financièrement. À l'heure actuelle, dans la société, on ne reconnait pas les services qu'elles rendent à la collectivité: exemples, quand elles élèvent, éduquent et soignent leurs enfants ou des enfants handicapés ou des personnes âgées ou invalides.

"Nous sommes heureuses, en tant que Conseil, que le premier ministre ait annoncé une définition rénovée des conditions minimales de travail, parmi lesquelles se trouveront enfin les premiers jalons concrets du congé de maternité. Nous espérons, en termes réels, déclare la présidente du Conseil, Mme Robillard, que cela veut dire une loi déposée la semaine prochaine peut-être..."

"Les nouvelles prévisions budgétaires nous permettront d'envisager aussi une accélération substantielle et une réorientation du développement des garderies, en attendant les recommandations plus globales que le Conseil du statut de la femme nous fera parvenir sur l'ensemble de la condition féminine", a dit encore M. Lévesque.

"C'est bien, mais en attendant, répond à cela le CSF, il y a quand même d'autres endroits où le gouvernement peut agir immédiatement, comme les comités de planification familiale dont on attend encore l'annonce des modalités de mise en oeuvre du programme annoncé par le gouvernement en décembre, la réforme du code civil, la loi électorale, etc."

Le Conseil se dit bien d'accord pour l'élaboration d'une politique d'ensemble de la condition féminine, mais considère par ailleurs que tout ne doit pas être mis en veilleuse d'ici là. "Il y a bien des choses à faire dans l'immédiat", affirme-t-il.

Pour l'EUROPE

Réservez vos billets d'avion au prix économique

à partir de $319 Durée de séjour de 14 à 60 jours

Vous choisissez vous-même les dates de départ et retour

LOUEZ votre Renault, Simca, Citroen, etc . . .

ACHAT ET RACHAT

chez le spécialiste et le pionnier de la location

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue Drummond, Mtl — 861-0200-3906

(TOURING CLUB DE FRANCE)

Permis 73868252-0280

La Compagnie d'Assurance-Vie Monarch

72e RAPPORT ANNUEL REMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 1977, la compagnie a connu une hausse de 9% en souscriptions d'assurance-vie, une hausse de 15% en affaires en vigueur, une hausse de 12% en versements à ses titulaires de police, une hausse de 10.7% de son actif et un taux de rendement net sans précédent.

	1977	1976
Souscriptions		
Montant d'assurance-vie	$ 446,719,000	$ 409,347,000
Primes provenant des contrats de rente	11,354,000	11,861,000
Affaires en vigueur	2,255,780,000	1,964,604,000
Montant versé ou alloué aux titulaires de police	50,575,000	48,106,000
Actif total	317,435,000	286,826,000
Taux d'intérêt net	8.33%	8.12%

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MONARCH

Siège social: 333 Broadway, Winnipeg

44 bureaux à travers le Canada

Bureaux à Montréal

M. Syd Abrams, Bureau 205, 4480 chemin Cote de Liesse, Montréal, 341-5770

M. Ghislain Rivard, Bureau 400, 6767 chemin Cote des Neiges, Montréal, 731-8257

Ayez l'oeil sur nous

LES JEUX D'AMOS

La télévision de **Radio-Québec** diffuse, en direct d'Amos, les grands moments sportifs et culturels des Jeux du Québec-hiver 78.

Horaire des émissions spéciales

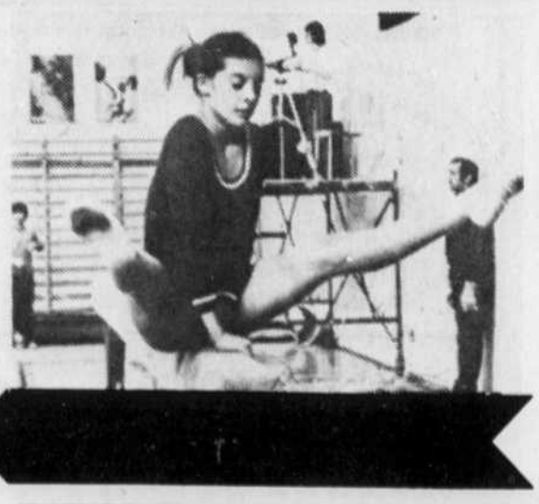
Jeudi 23 février 21h00
Emission consacrée à la Finale régionale, à la préparation des Jeux et à la ville hôtesse



Vendredi 24 février 21h00
Cérémonie d'ouverture des Jeux du Québec-hiver 78

Lundi 27 février 21h00
Gymnastique • basket-ball • curling • haltérophilie • patinage de vitesse

Jeudi 2 mars 21h00
Ski alpin • badminton • ballon sur glace • lutte • tennis de table



Samedi 4 mars 21h00
Reportage sur les différentes activités socio-culturelles

Dimanche 5 mars 18h00
Patinage artistique • hand-ball • ski de fond • volley-ball

19h00
Cérémonie de clôture des Jeux du Québec à Amos



La télévision de Radio Québec Montréal 17 ou le câble.

Vous l'aurez, la maison de vos rêves!
Pour vous y aider, le Trust Royal vous offre 2 options "magot-maison"

2 façons de mettre un joli magot de côté pour acheter la maison de vos rêves:

La première, le Régime d'épargne-logement "option épargne" à taux d'intérêt garanti, composé quatre fois l'an.

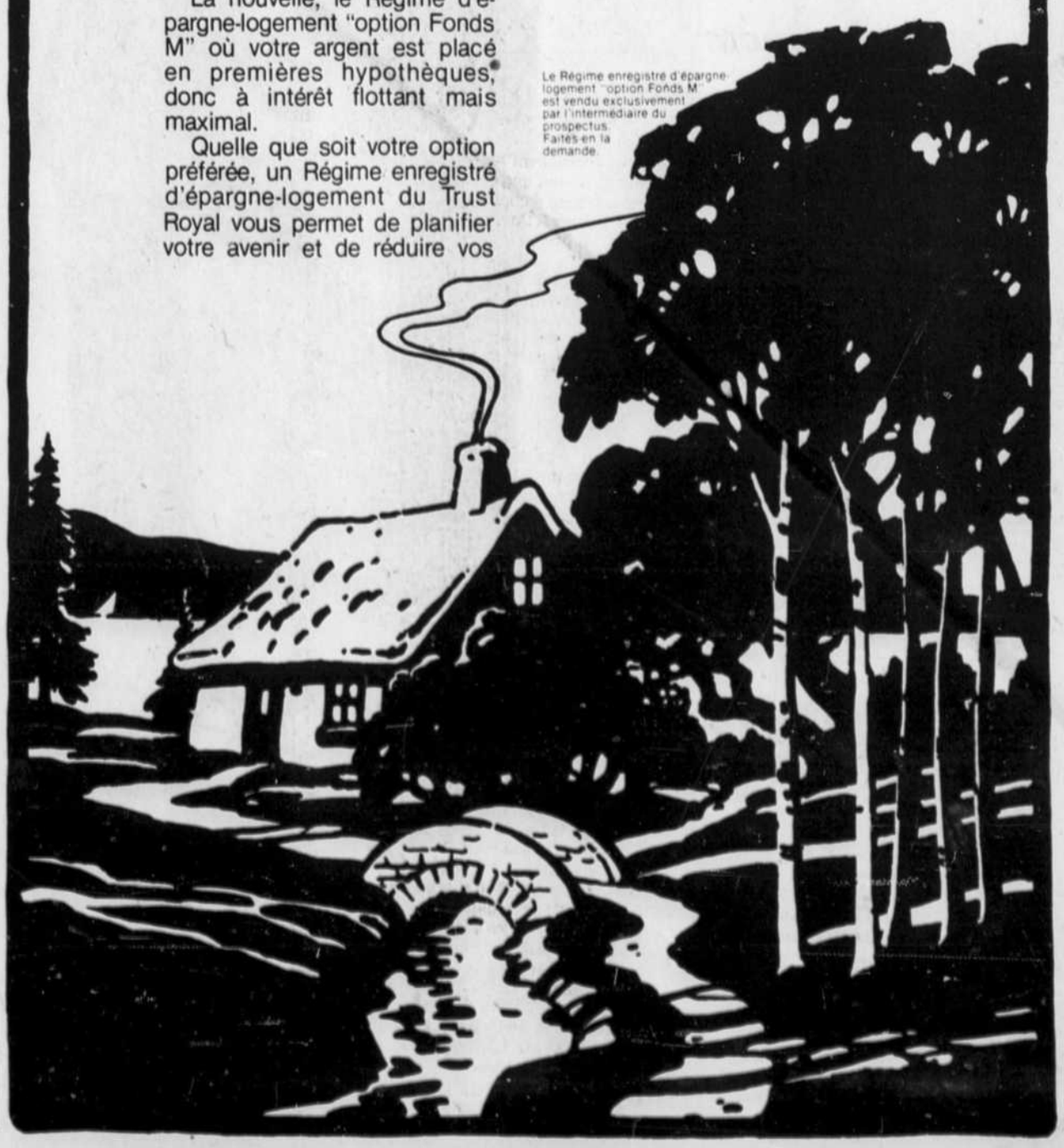
La nouvelle, le Régime d'épargne-logement "option Fonds M" où votre argent est placé en premières hypothèques, donc à intérêt flottant mais maximal.

Quelle que soit votre option préférée, un Régime enregistré d'épargne-logement du Trust Royal vous permet de planifier votre avenir et de réduire vos impôts. C'est très simple. Venez en discuter.

Régimes enregistrés d'épargne-logement

Trust Royal

Le Régime enregistré d'épargne-logement "option Fonds M" est vendu exclusivement par l'intermédiaire du prospectus. Faites en la demande.



Les six syndicats CSN accusent la direction de La Presse de "provocation"

par Paule des Rivières

Le caucus des six syndicats CSN des quotidiens La Presse et Montréal-Matin a dénoncé hier l'attitude provocatrice dont fait montre la partie patronale en refusant de négocier les clauses salariales avec ce groupe d'employés.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est ouverte avec la question "A quel jeu jouent les directions de La Presse et du Montréal-Matin", le président du caucus et président du syndicat des journalistes de La Presse, M. Daniel Marsolais, a rappelé que l'employeur a répondu aux demandes syndicales en soumettant à nouveau les offres monétaires qu'il avait proposées aux syndicats le 8 décembre et qui avaient été massivement rejetées par les six groupes.

"Les présidents des syndicats CSN considèrent qu'il s'agit là, de la part de la partie patronale, d'un véritable geste de provocation, alors que les syndicats, dans une volonté de règlement, ont déjà révisé leurs demandes à la baisse", a déclaré hier M. Marsolais entouré de ses homologues des autres syndicats. C'est le 16 février que le caucus CSN présentait ses demandes au négociateur patronal.

La dénonciation patronale de ces demandes fait dire aux présidents des syndicats que les directions des quotidiens nient deux principes fondamentaux, soit un salaire égal pour un travail égal et le droit au salaire minimum. M. Marsolais se demande comment la direction peut refuser un salaire minimum de $157 par semaine pour un groupe d'employés alors que le salaire minimum dans la fonction publique doit être porté à $165 en juillet.

Les groupes qui se sont prononcés cette semaine en assemblée générale sur les offres soumises à nouveau par l'employeur sont d'ailleurs demeurés fidèles à leur première réaction. Lors d'un scrutin secret tenu mercredi, les journalistes de La Presse les ont refusées dans une proportion de 85.7% alors que les employés de bureau emboitaient le pas avec une majorité de 73%. Pour leur part, les employés des services techniques, opérations et production (TOP) se prononçaient contre les offres dans une proportion de 86% alors que les journalistes du Montréal-Matin ne daignaient même pas prendre le vote sur les propositions.

Le président du syndicat des journalistes de La Presse, lesquels, rappelons-le, débrayaient le 6 octobre, a tenu à apporter des précisions sur la nature des revendications syndicales et ainsi à refuter le qualificatif "irréaliste" que leur apposait cette semaine le négociateur patronal.

Ainsi, à titre d'exemple, on rappelle que si les messagers revendiquent effectivement une hausse de 25.3% c'est qu'ils avaient, avant la grève, des salaires de "crève-faim" puisqu'ils gagnaient $125 par semaine. Ils demandent aujourd'hui $157.

Autre exemple apporté par le caucus CSN: les commis les moins bien payés touchaient en 1976 un salaire hebdomadaire de $120. La demande syndicale, qui vise à leur donner des salaires décents, prévoit une hausse de $50 par semaine.

En expliquant que les demandes salariales sont basées sur le désir de corriger des inégalités, les syndiqués continuent en soulignant les écarts inacceptables qui existent entre les employés de la Presse et ceux du Montréal-Matin qui pourtant font le même travail.

En fait, M. Marsolais fait remarquer que la partie patronale n'est prête à reconnaitre le principe de la parité salariale que pour une seule catégorie d'employés, soit les journalistes. On explique par exemple que l'employeur offre un maximum de $239 par semaine pour les secrétaires de rédaction du Montréal-Matin et un maximum de $285 pour ces employés de La Presse. On ajoute que certains commis gagnent $50 de moins au Montréal-Matin et qu'il est légitime de vouloir corriger ces disparités.

Enfin, M. Marsolais affirme que les demandes des journalistes de La Presse sont de l'ordre de 10% et 11% et non pas de 26.4% comme l'affirme le négociateur patronal. La majorité des journalistes, qui sont au sommet de l'échelle, gagnaient $360 en 1976 (ceux de Montréal-Matin en gagnaient $330) et demandent que ce salaire soit porté à $400 en 1977 et à $440 en 1978. Les journalistes soutiennent que l'employeur offre un salaire réel de $382 et l'employeur de son côté affirme qu'il offre $457, ce chiffre comprenant la part de la prévoyance collective.

À titre de comparaison, notons que les journalistes du DEVOIR ont obtenu un salaire maximum de $420 par semaine et que ceux du Journal de Montréal touchent $440.

C'est donc dire que des divergences profondes, tant au niveau des montants offerts et demandés qu'au niveau de l'interprétation des chiffres, séparent les deux parties en cause, et rien ne laisse prévoir un revirement prochain.

Pendant ce temps, l'employeur continue à négocier avec les 13 syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec qui en sont toujours à discuter des clauses normatives. Le conflit affecte environ 1,600 employés.

La Presse accusée d'avoir torpillé l'entente au CEC

par Louis-Gilles Francoeur

Les grévistes du Centre éducatif et culturel ont accusé hier la direction de La Presse d'avoir torpillé l'entente de principe qu'ils étaient sur le point de conclure avec leur employeur.

Stigmatisant cette intrusion, les syndiqués du CEC y ont vu la preuve que La Presse, propriétaire du CEC, avait toujours téléguidé leurs négociations en dépit des protestations de cette entreprise chaque fois qu'elle a dû faire face à cette accusation.

La grève au CEC dure depuis 18 mois.

Selon la présidente du syndicat des 12 employés, Mme Lorraine Begin, "au moment précis où la direction locale et le syndicat allaient régler les quelques points qui les séparaient, alors qu'il y avait déjà entente sur l'ensemble des clauses pour la convention de 1978, alors que les discussions étaient déjà largement entamées sur le protocole de retour au travail et que les parties entrevoyaient déjà un terrain d'entente, La Presse, actionnaire à 50% du CEC, a ordonné à la direction locale, le 21 février, de quitter la table des négociations."

Cette rupture est survenue quelques minutes à peine après que La Presse ait elle-même rompu ses propres négociations avec l'ensemble des syndicats CSN de La Presse et du Montréal-Matin.

Mme Begin a émis l'hypothèse que La Presse ne voulait pas laisser l'administration du CEC poser des précédents, qui auraient eu un effet d'entrainement direct sur ses propres pourparlers.

Les négociateurs de La Presse se seraient surtout préoccupés de l'avance prise par les employés de bureau du CEC dans le domaine des salaires. Une entente de principe à ce niveau aurait eu des répercussions sur les demandes des employés du même secteur à La Presse.

Selon Mme Begin, La Presse vient de démontrer par son intervention directe au CEC à quel point les conflits chez elle, au CEC et au Montréal-Matin sont interreliés, en dépit des démentis patronaux, qui insistent sur la marge de manoeuvre propre à chaque administration.

L'appel du Local 31 est rejeté

La CSN a gagné hier une première manche en Cour supérieure dans sa bataille pour obtenir l'accréditation des employés de l'hôtel Méridien à Montréal.

En effet, le juge C. Perreault, de la Cour supérieure, a rejeté hier l'appel du Local 31, de l'Union internationale des employés d'hôtels, de restaurants et commis de bar, qui voulait neutraliser par ce moyen la requête en révocation de son accréditation, déposée par la CSN devant le tribunal du Travail.

Selon la CSN, les employés de l'hôtel Méridien ont demandé majoritairement leur désaffiliation du Local 31, le 30 mai 1977, et leur affiliation chez elle. Les militants pro-CSN accusent la direction de l'hôtel d'être de connivence avec le Local 31 et, se fondant sur les témoignages de la CECO, ils dénoncent les liens de cette union avec la pègre montréalaise.

La CSN a commencé à ébrécher le monopole du Local 31 depuis qu'elle a obtenu l'accréditation de l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy et qu'elle a des chances de faire une percée au Hilton de Québec.

Un hôpital... malade

ROME (AFP) — Le syndicat des médecins universitaires, qui regroupe 50 p.c. des médecins hospitaliers de Rome, a réclamé la fermeture de l'un des plus grands hôpitaux d'Europe, le Policlinico de Rome (4,000 lits), parce que "les malades y risquent la mort par manque de soins et de médicaments". Dans un rapport présenté hier à la magistrature, le SMU affirme que les médecins déclinent toute responsabilité pour ce qui pourrait se passer au Policlinico. "Le personnel est trop peu nombreux et les médicaments font défaut", précisent-ils. Selon un médecin, "le patient entre ici avec une maladie, il en sort avec quatre".

Un avocat tue sa famille

NEW YORK (AFP) — Un avocat newyorkais de Brooklyn, armé d'un bâton de baseball, a frappé à mort sa femme et ses trois enfants et a tenté ensuite de s'asphyxier en ouvrant les conduites de gaz. Sentant de fortes émanations de gaz, un voisin a prévenu la police et celle-ci a découvert les quatre victimes baignant dans une mare de sang. L'avocat de 48 ans gisait sur le sol de la cuisine et il a été transporté à l'hôpital. La police a dit ignorer les motifs de la tuerie.

ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Avis aux candidats intéressés

L'École de droit de l'Université de Moncton offrira, à compter de septembre 1978, le programme de baccalauréat en droit coutumier (Common Law) entièrement en langue française.

L'Université accepte présentement les demandes des candidats intéressés à poursuivre des études en droit coutumier.

Les personnes qui désirent plus de renseignements ainsi qu'une formule de demande d'admission sont priées de s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Edifice Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Téléphone: 858-4113

Date limite des inscriptions: le 1er juin 1978

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
épargnez argent et impôt avec nos
REER et REEL
9 1/4 %
8 %
dépôt garanti 5 ans
épargne réserve
QUÉBEC 850, Place d'Youville 692-1221
TROIS-RIVIÈRES 225, rue Des Forges 376-1221
MONTRÉAL 225 ouest, rue St-Jacques 288-1221
OTTAWA 260, St-Patrick 238-1221

Le service de grande classe,



ça existe encore.

Vos affaires vous appellent à Toronto? Alors n'hésitez pas, profitez pleinement du forfait d'affaires du CN.

Tout a été prévu pour rendre votre voyage extrêmement agréable. Sitôt dans le train, notre personnel sera aux petits soins pour vous. Vous serez l'objet d'une attention vraiment particulière et vous profiterez d'un service digne des plus grands restaurants: des hors-d'oeuvre à la corbeille de fruits et fromages, en passant par un succulent repas. Vous n'aurez même pas à vous soucier de votre chambre d'hôtel puisqu'elle aura été réservée en même temps que votre fauteuil inclinable dans une luxueuse voiture-club. Et, si vous désirez savourer votre boisson préférée en travaillant en toute quiétude, notre personnel vous l'apportera promptement à votre place.

Le forfait d'affaires du CN comprend: aller-retour Montréal-Toronto en voiture-club, repas complets dans le train, une nuit à l'hôtel Harbour Castle Hilton, Royal York ou Lord Simcoe. Stationnement gratuit à la gare de Dorval.
À partir de $95.00

Renseignez-vous auprès d'un agent de voyages ou au bureau des Ventes-Voyageurs du CN (tél.: 877-6550).

VIA Rail Canada

Simpsons

2 derniers jours

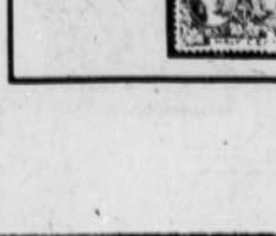
PIÈCES DE MONNAIE ET TIMBRES
Pour argent comptant durant
LE GRAND MARCHÉ
tenu au sixième étage, magasin centre ville seulement

SIMPSONS achète et paie argent comptant - pièces de monnaie, timbres, vieil or et vieil argent, bijoux, jusqu'au samedi 25 février, 4h30 de l'après-midi **seulement.**

HEURES:
Vendredi 24 février, de 9h du matin à 8h30 du soir, samedi, 25 février, de 9h du matin à 4h30 de l'après-midi.

NOUS DÉSIRONS acheter pièces de monnaie, timbres, vieil or et bijoux pour ARGENT COMPTANT. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à l'annonce plein format, parue dans le journal de mercredi dernier. Nous ne pouvons donner de renseignements au téléphone quant à la valeur d'articles proposés.

VOICI LA LISTE des pièces d'un dollar canadien en argent que nous achetons et les prix que nous payons:



1935-1937	10.00	1950	5.00	ÉPREUVES NUMISMATIQUES DE DOLLARS EN ARGENT OFFERTES DANS ÉTUI
1938	18.00	1951-1952	4.50	
1939	5.00	1953	2.10	
1945	65.00	1954-1955	5.00	1971-9172 8.00
1946	15.00	1956	5.50	1973 4.50
1947 Droit	50.00	1957	2.10	1974 3.20
1947 Pointe	70.00	1958	3.00	1975 2.50
1947 Feuille	100.00	1959-1966	2.10	1976 4.50
1948	350.00	1967	2.50	1977 4.25
1949	11.00			

Nous achetons aussi:
Toute pièce canadienne de collection
Toute pièce américaine de collection
Toute pièce du monde entier
Tout billet de collection
Toute pièce en or

VEUILLEZ CONSULTEZ L'ANNONCE PLEIN FORMAT DANS LE DEVOIR DU MERCREDI 22 FÉVRIER, POUR PLUS DE DÉTAILS.

Souvenez-vous... Nous achetons bijoux, vieil or et vieil argent



Nous achetons montres de poche et articles en or et en argent, couverts, bougeoirs et assiettes en argent sterling et tous les bijoux en argent, en plus des articles sertis de pierres précieuses ou semi-précieuses. ARGENT COMPTANT.



TIMBRES CANADIENS ET ÉTRANGERS

"Nous sommes à la recherche de timbres de collection du Canada, du Commonwealth britannique et de timbres étrangers."
Voici la liste de quelques timbres canadiens que nous achetons et les prix que nous payons:

61 - $1 Jubilé	$175	161 - $1 Destroyer	$45
63 - $3 Jubilé	$385	302 - $1 Poisson	$30
64 - $5 Jubilé	$385	411 - $1 Export Trade	$10
158 - 50¢ Bluenose	$100	465B - $1 Wildcat	$3
159 - $1 Parlement	$140		

À noter: nous offrons les prix mentionnés ci-dessus pour des timbres bien centrés, non oblitérés et sans charnière.
Nous ne pouvons énumérer tous les timbres que nous achetons et les prix que nous offrons. Nous achetons tous les timbres de collection, nous offrons d'EXCELLENTS PRIX et nous PAYONS COMPTANT.

les tribunaux

Un garagiste doit verser $18,500 au routier qu'il avait dépanné

Rendre service, dépanner, se montrer bon samaritain, c'est bien beau, mais cela peut aussi causer des ennuis, à l'occasion.

Ce doit être ce que se dit aujourd'hui un garagiste des Méchins, en Gaspésie, après avoir été tenu par le Juge Kenneth C. McKay, de la Cour supérieure de Montréal, de payer $18,500 à un grossiste montréalais pour la perte de la marchandise qu'il transportait dans un camion loué au Centre de camions Chrysler Montréal Limitée.

Alors qu'il se rendait en Gaspésie et au Nouveau-Brunswick pour y vendre de menus articles, il avait eu de nombreux ennuis mécaniques avec le véhicule.

En approchant du village gaspésien, toutefois, il s'était aperçu que la conduite d'essence perdait légèrement du carburant.

Il s'était donc présenté chez M. Gabriel Pelletier, qui avait bien consenti à remplacer temporairement le tuyau défectueux par un boyau de caoutchouc, mais en lui recommandant de se rendre au centre Chrysler le plus proche pour faire effectuer une réparation plus complète et plus sûre.

En se dirigeant vers Cap-Chat, toutefois, le tuyau temporaire s'était apparemment "redressé" et avait aussitôt laissé échapper une forte quantité de gasoline sur le tuyau d'échappement.

Et c'est à ce moment que l'incendie s'était déclaré, détruisant complètement le camion et son contenu.

M. Richard, le locataire du véhicule, avait poursuivi également la compagnie Morrison, qui avait installé la "boîte" sur le camion.

Mais celle-ci avait été complètement exonérée. Il en a été de même pour le Centre Chrysler, seul le garagiste gaspésien étant finalement tenu de payer les pots cassés et les babioles incendiés.

"La Portugaise" devra payer $5,049 à son ex-guitariste

Le propriétaire du restaurant "La Portugaise", de la rue Ste-Catherine est, devra verser à son ex-guitariste, Germano Rocha, un total de $5,049 en arriérés de salaire, à la fois comme musicien et présentateur des spectacles donnés à cet endroit, pendant une période de 42 mois.

M. Rocha avait incidemment quitté ce double emploi à la mi-mars 1976 parce que le propriétaire du bar-restaurant, M. Fernando Fernandez, voulait remplacer un autre guitariste par un musicien qui n'était pas membre de la Guilde, alors que le demandeur n'avait pas le droit de jouer avec un artiste non-membre de ce syndicat.

Dans sa défense, M. Fernandez avait soutenu que son célèbre joueur de fado n'avait aucun budget régulier, qu'il était toujours "cassé", et qu'il devait constamment lui faire des avances sur son salaire. De $50, de $100 et même de $200 par semaine.

De cette façon, selon ses dires, le chèque remis en fin de semaine ne représentait que le solde du salaire.

Le juge Jeanne-L. Warren, de la Cour supérieure, fait toutefois remarquer qu'on ne peut concevoir qu'un homme d'affaires, propriétaire d'un restaurant évalué à plusieurs centaines de milliers de dollars, ne puisse prouver qu'il a effectivement versé le salaire promis par contrat à son employé, en plus d'une allocation de $10 par jour comme maître de cérémonies.

Et notant qu'il n'a pas respecté les obligations qu'il avait reconnues par contrat écrit, le juge Warren dit ne pas se surprendre de sa négation d'une entente verbale concernant le travail supplémentaire du demandeur.

Motard condamné à un an pour l'incendie d'une laiterie

THETFORD-MINES (PC) — Un motard de Thetford-Mines, Bruno Lessard, 27 ans, a été condamné à un an de prison par le juge Jean-Paul Bérubé, de la Cour des sessions de la paix, à Thetford-Mines.

Lessard avait reconnu sa culpabilité le 17 janvier aux accusations de complot et d'incendie criminel portées contre lui à la suite d'un incendie qui a causé pour $50,000 de dommages, le 17 juin 1977, à la laiterie Pépite d'Or, à Thetford-Mines.

Cet incendie était survenu durant une grève à la fonderie Lynn McLeod Metallurgy, dont le propriétaire est le même que celui de la laiterie.

Deux autres motards ont déjà été condamnés à des peines respectives de 5 ans et 4 ans et demi de pénitencier sous les mêmes chefs d'accusation, tandis que deux dirigeants du syndicat des employés de la fonderie, Gervais Lessard et Moïse Lachance, connaîtront leur sentence les 6 et 9 mars.

La Canadian Copper citée à son procès pour négligence criminelle

La compagnie Canadian Copper Refiners Ltd, qui avait été inculpée de deux accusations de négligence criminelle à la suite de la mort de deux de ses employés, MM. Paul-Émile Dorval et Jaoa de Costa, devra subir son procès devant jury au prochain terme des Assises criminelles.

C'est ce qu'a décidé le juge Jean Longtin, de la Cour criminelle, au terme d'une enquête préliminaire qui s'est fortement prolongée et qui a incidemment été tenue sous le sceau de non-publicité, suite à une requête présentée par les procureurs de la compagnie.

Les plaintes, telles que portées, reprochaient à la Canadian Copper Refiners d'avoir été criminellement négligente, en omettant de prévenir l'intoxication mortelle des deux hommes par des émanations de gaz d'arsenic.

L'accident était survenu il y a plus de trois ans, soit le 3 janvier 1975.

Au cours de l'enquête, toutefois, le procureur de la Couronne, Me Guy Dupré, devait obtenir permission de présenter une preuve additionnelle à celle des incidents spécifiquement reprochés, afin de repousser la défense possible d'accident ou d'absence d'intention.

Au sujet d'un autre élément du délit, le tribunal souligne que "l'insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui dont parle le code désigne effectivement l'état d'esprit de l'individu qui, prévoyant que sa conduite peut entraîner un résultat, persiste à agir tout en espérant ou même en souhaitant que ce résultat ne se produise pas. En d'autres mots, c'est une insouciance consciente du risque téméraire".

Le tribunal signale finalement qu'une corporation peut être poursuivie et reconnue coupable pour les actes qu'elle a pu commettre, à l'exception toutefois de ceux qui doivent être nécessairement commis par l'acte d'un être humain, comme le viol, l'attentat à la pudeur, etc.

La preuve dans ce cas-ci, de conclure le juge, démontre que les omissions reprochées ont résulté du fait de l'ensemble des membres de l'échelle hiérarchique de la compagnie.

Le transport scolaire reprendra la semaine prochaine à Longueuil

par l'Agence Presse Sud

Le conflit de travail est maintenant terminé à la compagnie de transport scolaire Chartrand, à Longueuil.

À la suite de la séance de conciliation qui s'était déroulée au ministère du Travail mercredi après-midi, les 55 chauffeurs et mécaniciens ont approuvé par 43 volx contre 4 des hausses salariales de 60 cents l'heure en 1977-78 et de 40 cents l'heure en 1978-79, pour une convention collective de deux ans.

Les employés, qui appartiennent à la Centrale des syndicats démocratiques, (CSD) ont également obtenu de se faire payer leur rétroactivité le 15 mai prochain. Les mécaniciens ont obtenu quant à eux d'être payés en surtemps à compter de 40 heures de travail.

Un autre gain syndical vise à garantir aux chauffeurs d'autobus un plus grand nombre d'heures de travail. Ainsi, 60% des chauffeurs travailleront au moins 35 heures par semaine, alors que l'ancienne convention collective limitait cette proportion à 44%.

Le retour au travail s'effectuera à compter de dimanche soir, date à laquelle les mécaniciens commenceront à inspecter et vérifier les autobus. Si tout se déroule normalement, les chauffeurs devraient rentrer mardi, ou mercredi matin au plus tard.

Ce conflit de travail affectait depuis plus de deux semaines quelque 3,200 élèves de la Commission scolaire régionale de Chambly et de la South Shore Protestant School Board.

Le 8 février au matin, les chauffeurs qui s'étaient rendus au travail s'étaient heurtés à une grille cadenassée par la direction de l'entreprise. Cette dernière croyait que les syndiqués avaient pris un vote de grève la veille au soir. Mais en raison de la tempête de neige, l'assemblée n'avait pu avoir lieu et le lendemain matin deux mécaniciens ne s'étaient pas présentés au travail, toujours à cause de la tempête.

Ce malentendu causa directement l'arrêt de travail et cristallisa une situation qui était déjà passablement envenimée.

Manifestation anti-canadienne

ST. JOHN'S (Reuter) — Cinq dirigeants du Mouvement de libération des Caraïbes-Antigua ont été arrêtés, mardi, à St. John's, pour avoir occupé un bâtiment en guise de protestation contre la présence dans l'île de la firme canadienne de recherches Space Research Corporation (SRC).

Le Mouvement de libération des Caraibes-Antigua accuse la SRC d'utiliser Antigua pour acheminer clandestinement des armes en Afrique du Sud.

Laskin réaffirme l'indépendance de la Cour suprême

OTTAWA (PC) — Le juge en chef Bora Laskin s'en est pris mercredi aux critiques de la Cour suprême du Canada en affirmant que les accusations de parti-pris de la part du tribunal étaient irréfléchies.

Il a reproché à ces censeurs, exception faite des avocats et des professeurs de droit, de donner leur aval "à une prémisse empoisonnée" et qui n'a jamais été vraie au Canada.

"Je suis plus triste qu'en colère à lire ces insinuations voulant que nous 'agissions en pions du premier ministre fédéral'", a déclaré le juge Laskin lors d'un colloque réunissant des journalistes.

"Je ne représente ni le gouvernement fédéral ni l'Ontario, qui est ma province d'origine, je ne représente personne sauf moi-même...", a dit le président du plus haut tribunal du pays. Il espère que ces allégations ne sont que des égarements passagers qu'on reconnaîtra plus tard comme étant des réactions inexcusables dans un climat social et politique tendu.

On sait que la Cour suprême a été blâmée dernièrement pour avoir décrété que la distribution par câble est de juridiction fédérale, allant ainsi à l'encontre des prétentions du Québec, et déclaré nulles des lois de la Saskatchewan imposant des taxes sur l'exploitation de la potasse et du pétrole.

Il est gênant d'avoir à présenter semblable défense, a expliqué M. Laskin qui n'a pas l'intention de recommencer souvent. Il l'a fait parce qu'"il semble exister une ignorance épouvantable ou encore des raisonnements irréfléchis sur le pouvoir judiciaire dans certaines couches de la société".

Le magistrat s'est dit également triste qu'une autorité respectée, qu'il n'a pas nommée, ait suggéré que les provinces aient leur mot à dire dans la nomination des juges de la Cour suprême afin que les intérêts provinciaux soient équitablement défendus.

Répondant à une question sur l'unité canadienne, M. Laskin a dit souhaiter qu'on mette l'accent sur la préservation de la Cour suprême et de sa juridiction nationale.

Fiducie du Québec

le plan enregistré d'épargne-retraite Fonds Desjardins Hypothèques.

rendement élevé, grande flexibilité et coût administratif minime.

Les sommes investies dans ce plan enregistré d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec sont déposées dans le Fonds Desjardins Hypothèques composé en majeure partie de prêts en première hypothèque. Ce fonds, géré par les experts financiers de la Fiducie du Québec, vous assure une sécurité maximale et un rendement élevé.

- Aucuns frais d'adhésion
- Dépôt initial: $500

Pour plus de renseignements sur ce plan enregistré d'épargne et les nombreux autres que vous offre la Fiducie du Québec,

consultez le guide

Pour vous procurer le guide des plans enregistrés d'épargne-retraite et logement de la Fiducie du Québec, téléphonez, écrivez ou rendez-nous visite.

Fiducie du Québec
Service à la Clientèle, plans d'épargne
1, Complexe Desjardins
C.P. 34, succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E4

Montréal: (514) 281-8840,

Extérieur: composez sans frais
1-800-361-6840, poste 8840.

Heures d'ouverture prolongées
de notre bureau, niveau promenade du Complexe Desjardins, du 13 février au 1er mars 1978 inclusivement:
du lundi au vendredi: 9 h à 18 h,
les samedis 18 et 25 février: 9 h à 17 h.

desjardins

Un voyage d'affaires au CANADA par CP Air, c'est aussi un voyage d'agrément.



"Partez content"



Vous prenez souvent l'avion soit pour vous rendre à des réunions d'affaires, soit pour rencontrer des clients ou des collègues. Pour vous, bien voyager c'est sûrement très important, car vous considérez sans doute ces déplacements comme une période de détente au milieu de l'activité fébrile que commandent vos fonctions.

Nous aussi, nous prenons à coeur votre souci de bien-être en voyage, car vous êtes notre client et nous désirons vous assurer un service courtois et attentif. Lorsque nous vous parlons de savoureuse cuisine en cours de route et d'accueil chaleureux, nous ne vous faisons pas de promesses en l'air... Du premier au dernier, nous tenons à ce que vous trouviez chez nous le vrai confort d'une ligne aérienne.

Profitez de nos vols quotidiens vers Toronto, Calgary et Vancouver. Grâce à nos correspondances à Toronto, les villes de Winnipeg et d'Edmonton ne sont pas bien loin à vol d'oiseau. Alors, partez avec CP Air et voyez comme nous savons prendre soin de vous, qui vous attendez à un peu plus d'un voyage en avion.

Appelez votre agent de voyages. Ou encore, CP Air: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal. Dans certaines parties du Québec, composez 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain.

CP Air

Vietnam-Cambodge: accrochages quotidiens depuis dix jours

BANGKOK (AFP) — Les radios cambodgienne et vietnamienne s'accordent à reconnaître que des combats ont opposé leurs forces armées pratiquement chaque jour depuis le 12 février. Chacune place ces accrochages sur son propre territoire, accusant l'autre d'agression.

Ils ont fait du côté vietnamien, selon la Voix du Cambodge, 36 morts. Plusieurs camions vietnamiens ont été détruits et plusieurs dizaines d'armes récupérées. Ils se sont situés essentiellement, disent les Cambodgiens, dans des districts situés entre 2 et 10 kilomètres à l'intérieur du Cambodge dans les provinces de Rattanakiri (nord-est) et Svay Rieng (sud-est).

De leur côté, les Vietnamiens font état de 370 Cambodgiens tués et de nombreux prisonniers pour la même période et dans des dictricts voisins situés, dit la Voix du Vietnam, de 1 à 5 kms à l'intérieur du Vietnam (Kontum sur les Hauts-Plateaux, à la frontière de Rattanakiri, An Giang et Long An dans le sud à la frontière de Prey Veng). Les accrochages se sont situés au niveau de la compagnie (120 hommes), indiquent les deux radios.

La Voix du Cambodge a évoqué de son côté ces derniers jours des incidents maritimes dans les eaux cambodgiennes.

La radio du Cambodge a notamment présenté un prisonnier vietnamien capturé aux abords de l'îlot de Poulo Way, une région au sous-sol riche en pétrole et revendiquée par les deux pays.

Enfin la Voix du Vietnam fait état de tirs d'artillerie cambodgiens contre plusieurs chefs-lieux de province proches de la frontière, notamment Ha Tien et Tay Ninh. La Voix du Vietnam affirme que ces tirs ont fait de nombreuses victimes civiles.

Selon le récit de réfugiés vietnamiens en Thaïlande, les autorités vietnamiennes ont évacué toute la population civile des régions frontalières. Seuls restent affirment-ils, outre l'armée, quelques habitants armés chargés de surveiller les biens des villageois évacués.

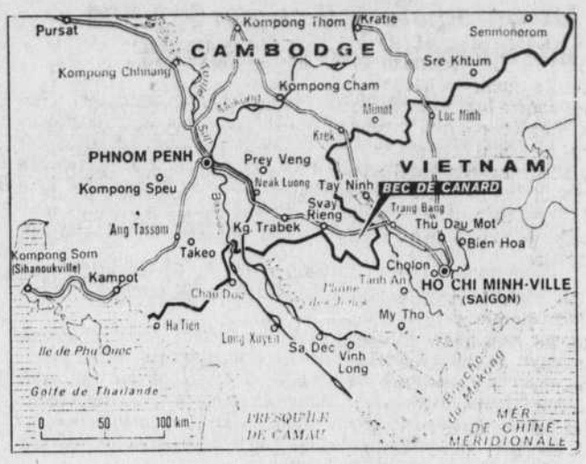
La Voix du Vietnam invite d'autre part le Cambodge à négocier immédiatement sur la base de sa proposition en trois points du 5 février (cessez-le-feu, négociations, traité) tout en qualifiant les dirigeants cambodgiens de "criminels". La radio vietnamienne donne de larges extraits d'un reportage du magazine américain Time tendant à prouver que "les autorités cambodgiennes ont fait massacrer plus d'un million de leurs concitoyens".

Le Vietnam a retiré du Cambodge les milliers de soldats envoyés à la fin de l'année 1977, selon des sources officielles américaines, citées par le "Washington Post".

Ce retrait, selon ce journal, est lié à la proposition de nouvelles négociations rendue publique par Hanoi le 5 février et qui suggérait un retrait préalable des forces militaires cambodgiennes et vietnamiennes à 5 km de part et d'autre de la frontière contestée.

Rien n'indique, ajoute le Post, que ce départ des forces vietnamiennes soit dû à la résistance cambodgienne, car, "non seulement les Vietnamiens sont plus nombreux, mais ils disposent d'un matériel beaucoup plus sophistiqué".

"Cette information, conclut le journal, a renforcé le sentiment à Washington que les Vietnamiens n'ont que des objectifs limités dans leur offensive contre le Cambodge et souhaitent simplement contraindre Phnom Penh à négocier le tracé d'une frontière acceptée par les deux pays.



Un découpage territorial hérité de la période coloniale

par R.-P. DARINGAUX
correspondant du Monde

BANGKOK — Le conflit frontalier khméro-vietnamien résulte en partie des découpages territoriaux effectués par les autorités coloniales françaises au sein de l'Union indochinoise, à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle. Certes, la rivalité des deux voisins, hier alliés dans la guerre contre le corps expéditionnaire américain, a d'autres causes: antagonisme séculaire, nationalismes intransigeants, divergences idéologiques et politiques. Mais ces raisons ne font qu'envenimer un contentieux territorial fondamental.

Si vingt-cinq années se sont écoulées depuis l'accession du Cambodge à l'indépendance sans que cette question ait pu être réglée, c'est avant tout parce que cette période a été dominée par la guerre. Le prince Sihanouk et les dirigeants révolutionnaires vietnamiens étaient tombés d'accord en 1966 pour reconnaître la frontière coloniale.

Le royaume du Cambodge, qui s'était constamment amenuisé au cours des siècles au profit de ses entreprenants voisins siamois et vietnamiens, avait encore été amputé de quelques territoires lorsque sa pleine souveraineté lui fut restituée par la France, en 1953. Puissance protectrice depuis le 11 août 1863, la France s'était engagée, par un traité signé en 1867 avec le Siam, qui exerçait alors sa suzeraineté sur le Cambodge, à ne pas annexer de territoires cambodgiens à ses autres possessions indochinoises. Cette promesse n'a guère été respectée. En effet, alors que sur la frontière occidentale plusieurs provinces anciennement khmères furent reprises au Siam, à l'est, au sud et au nord les administrateurs coloniaux rattachèrent certaines terres du royaume à l'Annam, à la Cochinchine et au Laos.

Ces pertes, selon certaines thèses cambodgiennes, portent essentiellement sur cinq territoires et bandes de terrain couvrant une superficie de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés, ainsi que sur les populations d'origine khmère qui s'y trouvaient. On peut, schématiquement, les délimiter comme suit:

1) L'ancien commissariat du Darlac, aujourd'hui province, sur les Hauts-Plateaux du Vietnam;

2) La région de Tay-Ninh, Trang-Bang, Tanh-An, secteur des plantations d'hévéas, à une centaine de kilomètres au nord de Saïgon, ainsi qu'un vaste triangle qui prolonge le "Bec de Canard" pratiquement jusqu'à la côte orientale du delta du Mékong;

3) Celle de Loc-Ninh, Phuoc-Le, au nord-est de la précédente;

4) La zone de Ha-Tien, en bordure du golfe de Thaïlande;

5) La portion de territoire comprise entre le Mékong et la chaîne Dangreks, dans le sud du Laos.

À cela il convient d'ajouter des conflits de souveraineté sur certaines îles du golfe de Thaïlande.

Dans une thèse de doctorat publiée en 1966, M. Sarin Chaak, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement du prince Sihanouk, s'est attaché à démontrer le caractère purement "administratif", "provisoire" et "unilatéral" de ces cessions de territoires et des frontières qui en ont résulté (1).

L'auteur estime que les actes juridiques de l'administration française sont nuls au regard du droit international.

Pour M. Sarin Chaak, l'obligation de réviser les frontières ne provient pas seulement de leur caractère purement administratif, "elle découle aussi des exigences de la décolonisation. Si l'on veut voir dans cette expression autre chose qu'un vague slogan de démagogie internationale, il faut admettre que la décolonisation implique un certain nombre de conséquences juridiques que domine un idéal moral". "Soutenir le contraire est une position intenable. À cet égard, il n'y a que trois possibilités logiques qui s'offrent au Vietnam", ajoute-t-il: la solidarité avec le comportement colonial, la condamnation de ces pratiques et et "l'offre spontanée d'accords en vue de décoloniser des territoires injustement arrachés à la souveraineté khmère"; enfin, la négociation en vue de l'établissement de véritables frontières internationales.

On sait ce qu'il en a été, en dépit d'une nouvelle tentative de négociation en 1976. Chaque partie rejette sur l'autre la responsabilité de la situation actuelle. Il est vrai que la conclusion modérée de M. Sarin Chaak fait immédiatement suite à cette affirmation "maximaliste" bien évidemment inacceptable par les Vietnamiens: "De 1856, date de la mise en garde du roi Ang Duong à l'empereur Napoléon III, à nos jours, jamais le Cambodge n'a cessé de revendiquer la Cochinchine comme terre khmère". Et l'auteur se réfère ici au mémoire de droit public sur "la situation juridique du Kampuchea Krom (basse Cochinchine)" soutenu en 1963 par M. Hou Nim, l'un des dirigeants du P.C. khmer, ministre de l'information, dont le nom n'est plus mentionné officiellement depuis un an.

Dans la préface de la thèse de M. Sarin Chaak, qui fut son négociateur sur la question frontalière avec le F.N.L. (Front national de libération sud-vietnamien), le prince Sihanouk écrivait: "Une telle étude permet de mieux mesurer la valeur de certaines prétentions et de mieux comprendre certaines réactions de défense". Les Vietnamiens diraient plutôt aujourd'hui, "certaines actions d'agression".

Il est possible que cette thèse soit encore à l'origine de la position des dirigeants communistes du Kampuchea démocratique, bien qu'ils n'en aient jamais fait état publiquement. Face à ces revendications, quelle est la position officielle du Vietnam socialiste?

Hanoï admet, jusqu'à à un certain point, l'existence du contentieux. Pour le comité central du P.C.V., "le problème de la frontière entre les deux pays recèle un certain nombre de points complexes légués par l'histoire" (2).

Les Vietnamiens paraissent soucieux de donner une large publicité à la démesure qu'auraient, selon eux, les revendications de leurs adversaires. Ils affirment avoir saisi des documents cambodgiens où l'on peut lire: "Le territoire du Cambodge s'étend jusqu'à Saïgon et, tôt ou tard, le Cambodge récupérera Saïgon".

Dans cette atmosphère d'exacerbation nationaliste et raciale, les deux parties ont-elles encore la possibilité de s'entendre sur le tracé d'une "ligne juste" de partage? L'escalade se poursuit, à coups d'arguments juridiques — mais aussi d'obus. Et les fonctionnaires coloniaux qui déplaçaient les bornes administratives pour des raisons de convenances locales ont plié bagages depuis longtemps.

(1) Les Frontières du Cambodge. Paris. Librairie Dalloz. 1966.

(2) Lettre du comité central du P.C. et du gouvernement vietnamiens au comité central du P.C. et au gouvernement khmers, datée du 7 juin 1977.

Tokyo pousse ses pions économiques au Vietnam

par PHILIPPE PONS
correspondant du Monde

TOKYO — Les Japonais et les Vietnamiens sont proches de parvenir à un accord sur la question de la reconnaissance par Hanoï de la dette contractée naguère par le régime de Saïgon auprès du Japon. De la solution de ce problème, en négociation depuis deux ans, dépendent le développement de la coopération entre les deux pays et surtout l'aide que le gouvernement japonais est prêt à accorder au Vietnam. La signature prochaine de l'accord sera suivie, en avril, avance-t-on à Tokyo, par la visite à Hanoï d'une importante mission du Keidanren (patronat japonais).

Bien que les milieux officiels nippons se montrent très réservés dans leurs commentaires et leurs informations, il est probable qu'une délégation de hauts fonctionnaires se trouve actuellement à Hanoï pour mettre au point le protocole d'accord. La formulation devra en être ambiguë afin qu'aucun des deux partenaires ne perde la face, Hanoï refusant de reconnaître formellement une dette dont Tokyo exige qu'elle soit honorée.

Le protocole devrait comprendre deux parties: la reconnaissance, implicite, par Hanoï de la dette de Saïgon (16 milliards de yens, soit 29,6 millions de dollars) et un engagement d'aide multiforme du Japon. En fait, les Japonais ont promis aux Vietnamiens de leur accorder, dès la première année, des prêts d'un montant égal, voire supérieur, à la dette de Saïgon (ce qui revient indirectement à annuler celle-ci). Une partie des nouveaux prêts pourrait, en effet, être consentie sous forme de don; une autre partie sous forme de dépôts au compte de la Banque du Commerce extérieur du Vietnam dans des banques étrangères. Cette dernière formule de "prêts" déguisés alimentant le Trésor vietnamien en devises étrangères rappelle le procédé employé avec Pékin par les Japonais qui déposent des devises à la Banque de Chine, permettant aux Chinois de financer leurs achats. Le Japon a, d'autre part, promis à Hanoï de fournir cette année une aide au développement de l'ordre de 100 milliards de yens (416 millions de dollars).

La normalisation des relations économiques entre le Japon et le Vietnam (les deux pays ont établi des liens diplomatiques peu après la chute de Saïgon) devrait, pense-t-on à Tokyo, permettre un rapide développement des échanges. Le Japon est déjà le premier partenaire commercial non communiste du Vietnam: selon le bulletin de la Bank of America, les exportations nippones à destination de ce pays, se sont élevées, au cours du premier semestre 1977, à 77 millions de dollars et les importations à 35 millions de dollars.

La normalisation des relations économiques entre le Japon et le Vietnam (les deux pays ont établi des liens diplomatiques peu après la chute de Saïgon) devrait, pense-t-on à Tokyo, permettre un rapide développement des échanges. Le Japon est déjà le premier partenaire commercial non communiste du Vietnam: selon le bulletin de la Bank of America, les exportations nippones à destination de ce pays, se sont élevées, au cours du premier semestre 1977, à 77 millions de dollars et les importations à 35 millions de dollars.

Malgré le problème de la dette, le gouvernement japonais accordait déjà, dans certains cas, son aval à des prêts de banques privées au Vietnam. Le premier contrat important fut une cimenterie en 1976 avec un financement pour moitié danois. Au total Tokyo a accordé 50 millions de dollars de prêts au Vietnam pour l'importation de produits made in Japan. Un crédit fourni par un consortium de banques japonaises (35 millions de dollars) a permis, au début de 1977, la livraison de 130,000 tonnes d'acier. Une mission de sidérurgistes japonais doit d'ailleurs se rendre ce mois-ci à Hanoï pour négocier un accord à long terme sur cinq ans. Les Japonais espèrent vendre 200,000 tonnes d'acier par an aux Vietnamiens, les prix étant négociables deux fois par an. D'autre part, la banque Sumitomo a accordé récemment un crédit de 6 millions de dollars à Hanoï. Même lorsque seront normalisées les relations entre les deux pays, subsistera un point noir entre Tokyo et Hanoï: à savoir, l'attitude du Japon au sein de la Banque asiatique de développement. Sous la pression américaine, la BAD n'a toujours pas fourni les prêts (44 millions de dollars) accordés en 1974 au Vietnam du Sud dont Hanoï réclame le versement, puisque le Vietnam unifié a repris le siège qu'occupait Saïgon dans cet organisme. Pourtant les conclusions des deux missions de la BAD qui se sont rendues au Vietnam en février et juin dernier avaient été favorables. La décision est entre les mains du président de la BAD, M. Inoue qui est japonais. Tokyo a, semble-t-il assuré Hanoï de son soutien. Mais jusqu'à présent les Japonais ont surtout choisi de ne pas déplaire à Washington, laissant l'affaire en suspens.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

Le (les) personnes(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
OUELLETTE, Daniel & Denise Vallée Ouellette (Suite à une vente)	1600 Dézery Montréal	1 épicerie
BLAIS, Gérard ES QUALITÉ DE SYNDIC DE LA FAILLITE TAVERNE JOE BEEF INC. (Transfert par faillite)	207 ouest, de la Commune Montréal	1 taverne
TORRENTE, Francisco & Jose Cuevas	1950 De Maisonneuve Montréal	1 restaurant avec oeuvres musicales. 1 bar
(Suite à une vente)		
XILOURGIDIS, Konstantinos (Kostas) & Socratis Iossifides (Suite à une vente)	1259 rue Berri Montréal	1 restaurant
BEAL, Jean Pierre "DISCO BAR LE BRASIER INC."	1930 De Lorimier Montréal	2 bars avec danse et spectacles - 1 réceptions
SCOPELLETI, Dominic	1551 rue Notre-Dame ouest Montréal	Autorisation de danse - changement de capacité du bar existant.
(Annulation du restaurant)		
SPAGNOLO, Emanuele	6925 Beaubien Est Montréal	1 restaurant
LAU, Sun Chong (Steven) "RESTAURANT NANWAH LTÉE" (Suite à une incorporation)	6870 est, Jean Talon St-Léonard	1 restaurant 1 réceptions
ALIFTIRAS, Panagiotis 85370 CANADA LTD	2335 Hymus Dorval	1 restaurant avec danse et oeuvres musicales - 1 bar avec danse et spectacles
DA CAMARA, Jose	321 Guizot est Montréal	1 épicerie
D'AVRIL, André	4568 ouest, St-Jacques Montréal	Autorisation d'oeuvres musicales dans la brasserie existante.
HATZITHOMAS, Jeannine Constantinides "THE OLD ART OFFICE RESTAURANT LTD/ RESTAURANT DE L'ANCIENNE POSTE LTÉE"	1304 Greene Westmount	1 restaurant
LEDUC, Gaston	2689 Rouen Montréal	1 épicerie
(Suite à une vente)		
PAPOUTSIS, Georges "RESTAURANT LE VILLAGE GREC INC."/GREEK VILLAGE RESTAURANT INC."	654 ouest, rue Jean-Talon Montréal	1 restaurant
THIBAUT, André & Giuseppe Geroue	1711, Thierry Lasalle	1 épicerie
TSOTROUDIS, Aristide & Constantinos Nastatos & Georgios Kutziubas (Suite à une vente)	2040 est, rue Beaubien Montréal	1 restaurant
THIBAUD, Paul "LE RESTAURANT L'AUVERGNAT INC." (Suite à une incorporation)	1231 Lajoie Outremont	1 restaurant
BETTAN, Léon Gil	5955 avenue Victoria Montréal	1 restaurant
GIANNATSELIS, Demetre (Dimitrios) 85310 CANADA LTÉE (Suite à une vente)	700 ouest, Jean-Talon Montréal	1 taverne
LONERGAN, Marguerite Mercier "BRASSERIE LE PERROQUET INC." (Suite à une vente)	8473 est, Notre-Dame Montréal	1 brasserie
PAQUET, Rock	7007 Boulevard de la Vérendrye, Montréal	1 épicerie
YAGYAYAN, Vartuhi	5686 avenue du Parc Montréal	1 épicerie
BEAUCHAMP, Normand CABARET CHEZ MADO INC. (Changement de titulaire)	10,181 Boulevard Pie IX, Montréal Nord	2 bars avec danse et spectacles
GOUVOPOULOS, Timothéos (Tim)	180 est, Prince Arthur Montréal	1 restaurant
DE CAEN, Camille "SOCIÉTÉ DES HÔTELS MÉRIDIENS CANADA LTD" (Correction à la parution en date du 26-11-77)	180, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal	3 réceptions

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

FESTIVAL DE LA NATURE

INVITATION

Des Cercles des Jeunes Naturalistes de Montréal au Centre Père Marquette (1600 Drucourt, angle Fabre et Beaubien)

Samedi	25 février	10:00 à 21:00 heures
Dimanche	26 février	10:00 à 13:00 heures

Entrée libre

DECISION

Ottawa, le 17 février 1978

Suite à la décision CRTC 77-372 du 30 juin 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 78-104

MONTRÉAL — 761184100 — 761185800 — 761186600 — 761187400
VILLE DE LAVAL — 761189000
CHÂTEAUGUAY, CANDIAC, LONGUEUIL, ST-LAMBERT, LE MOYNE, GREENFIELD PARK, PRÉVILLE ET BROSSARD (QUÉBEC) — 761188200

Câblevision Nationale Limitée — National Cablevision Limited

Demandes présentées en vue d'obtenir l'autorisation de modifier les taux d'abonnement présentement autorisés par le Conseil pour Montréal, Ville de Laval, Châteauguay, Candiac, Longueuil, St-Lambert, Le Moyne, Greenfield Park, Préville et Brossard (Québec) comme suit:

Tarifs	Actuel	Projeté
Frais d'installation	$15.00	$20.00
Abonnements individuels		
Tarif mensuel	$ 5.00	$ 7.00
Abonnements individuels		

Une augmentation tarifaire allant jusqu'à $6.00 a été autorisée (décision CRTC 76-22); cependant, le Conseil requiert que le service de canaux supplémentaires soit disponible à tout abonné à qui s'applique l'augmentation tarifaire.

Les montants ci-dessus sont les tarifs maximums; le requérant propose cependant des tarifs spéciaux et ceux-ci sont énumérés dans la demande.

Décision: **APPROUVÉ EN PARTIE**

Tel que mentionné ci-haut, la décision CRTC 76-22 autorisait une augmentation tarifaire jusqu'à $6.00 à la condition que le service de canaux supplémentaires soit disponible à tout abonné à qui s'applique cette augmentation.

Dans la décision CRTC 77-372 du 30 juin 1977, le Conseil différait sa décision concernant l'augmentation tarifaire à $7.00 proposée par le titulaire.

Le Conseil **APPROUVE** par la présente la demande en vue d'augmenter les frais d'installation de $15.00 à $20.00. Une augmentation du tarif mensuel d'abonnement de $6.00 à $6.50 est également **APPROUVÉE.** Le Conseil estime cette augmentation justifiée en raison des coûts qu'entraînent les projets de modernisation du système actuellement en cours. Il est à noter qu'aucun tarif individuel ne doit dépasser le tarif maximum autorisé et ceci aussi bien pour le secteur commercial.

Pour ce qui est de la distribution de la programmation de la Société d'Édition Électronique du Québec, différée par la décision CRTC 77-372 et de l'augmentation tarifaire de $0.50 qui y est rattachée, le Conseil rendra une décision après avoir complété l'étude de la question.

Lise Ouimet
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Teng deviendrait premier ministre et Hua président

TOKYO (d'après AP et AFP) — Le Parlement chinois se réunit dimanche pour la première fois depuis la mort de Mao et, pourrait nommer chef de l'État le président du parti, M. Hua Kuo-feng, et porter à la tête du gouvernement M. Teng Hsiao-ping, actuellement premier vice-premier ministre.

La tâche principale des 2,800 membres de la cinquième Assemblée nationale populaire sera de compléter et approuver les structures du pouvoir laborieusement élaborées par les dirigeants modérés du parti après l'élimination, il y a 16 mois, de la tendance extrémiste conduite par la 'bande des quatre'. Les délégués vont discuter et presque certainement ratifier la composition du nouveau gouvernement proposée par la direction du parti, réviser la constitution pour rétablir peut-être le poste de chef de l'État supprimé il y a une dizaine d'années, et approuver le projet de budget ainsi qu'un ambitieux plan économique de modernisation industrielle échelonnée jusqu'à l'an 2000.

En janvier 1975, la précédente assemblée avait approuvé un plan de modernisation élaboré par Chou En-lai. Mais sa mise en oeuvre a été empêchée par l'opposition de la tendance extrémiste, par les décès de l'ancien premier ministre et de Mao-Tsé-toung, et par la lutte pour le pouvoir que ceux-ci ont déclenchée.

D'après les confidences de dirigeants chinois, M. Teng Hsiao-ping, 73 ans, deviendrait premier ministre, fonctions qu'il assume déjà dans les faits et auxquelles il était promis, en tant que 'dauphin' de Chou En-lai, avant sa seconde disgrâce en 1976.

De son côté, M. Hua Kuo-feng se verra confier des pouvoirs accrus en tant que président du parti et chef de l'État chinois, apprend-on à Tokyo de sources chinoises bien informées.

Selon ces sources, qui ont obtenu un exemplaire du projet de révision de la constitution dans les milieux nationalistes chinois, ce projet qualifie M. Hua de "grand leader", de "chef d'État de la dictature du prolétariat" et de "commandant suprême des forces armées".

La nouvelle formulation de l'article deux du projet de constitution revisée infirme les rumeurs selon lesquelles les fonctions de président du parti et de chef de l'État seraient séparées, selon les mêmes sources.

Le projet accroît le nombre des membres du conseil d'Etat (gouvernement) en y ajoutant des vice-ministres et des ministres adjoints, toujours selon les mêmes sources. En ce qui concerne la propriété des moyens de production, l'expression "propriété du peuple tout entier" de la constitution de 1975 devient "propriété de l'Etat" dans le projet. Le texte amendé comprend 30 articles, comme la constitution de 1975, ajoutent ces sources.

Enfin le projet supprimerait une clause de la constitution de 1975 qui confiait la charge de l'accusation publique aux organes de sécurité publique à différents niveaux.

Un autre poste très important doit être rempli: celui de président du Comité permanent de l'Assemblée nationale, qui détient le pouvoir législatif quand le Parlement n'est pas en session. Il a été occupé par Chu Teh jusqu'à sa mort en 1976. Le maréchal Yeh Chien-ying, 81 ans, numéro deux du parti, a été mentionné comme candidat probable.

La coalition regroupant des chefs des forces de sécurité et des officiers de la 'vieille garde' révolutionnaire qui a pris le pouvoir après la mort de Mao a réussi à éliminer ses adversaires extrémistes, mais elle s'est heurtée à des difficultés pour consolider son autorité.

Elle a commencé par remplacer à tous les échelons les responsables favorables à la 'bande des quatre' et par mettre en place de nouveaux comités du parti et comités révolutionnaires — ces derniers sont chargés de l'administration locale. Ensuite, en octobre dernier, elle a décidé de réunir une nouvelle Assemblée nationale, alors que le mandat de la précédente ne devait expirer qu'en 1980.

L'élection des membres de l'assemblée s'effectue en plusieurs phases: tous les habitants âgés de plus de 18 ans élisent des congrès à l'échelon des communes rurales et des villes, qui désignent ensuite les délégués des congrès régionaux. Ces derniers élisent à leur tour les membres des congrès provinciaux. Ceux-ci choisissent enfin les députés qui se réunissent dimanche. Il n'existe apparemment ni compétition véritable, ni campagne officielle.

En annonçant en octobre dernier le début de ce processus électoral, M. Hua Kuo-feng a déclaré que des personnalités éminentes dans divers domaines et des "personnages représentatifs" devraient être élus "après discussion complète et consultation démocratique". Il a ajouté que les élus "doivent être bons afin que les masses se réjouissent, les soutiennent et se sentent encouragées lorsque les listes des membres seront annoncées", et il a souligné que "les arrivistes et les personnes qui provoquent des troubles dans l'espoir de devenir des dirigeants devraient être totalement écartés".

Le coup de Prague a 30 ans

PARIS (AFP) — Il y a 30 ans, le 25 février 1948, le Parti communiste devenait le seul maître de la Tchécoslovaquie.

L'opération, entrée dans l'histoire sous le nom de "Coup de Prague" pour l'Occident et de "Février victorieux" pour le PC tchécoslovaque, avait été menée de main de maître par le premier ministre communiste Klement Gottwald (futur "premier président ouvrier de la Tchécoslovaquie"), d'une manière nullement révolutionnaire mais "pacifique" et "légale".

Les communistes, sortis très forts mais minoritaires (38 pour cent des voix) des élections de 1946, gouvernent depuis lors conjointement avec les représentants de quatre autres partis, réunis avec eux au sein du "Front national": sociaux-démocrates (dont l'aile gauche conduite par Zdenek Fierlinger était déjà pratiquement acquise au communisme), populistes, socialistes-nationaux et démocrates slovaques.

Ils avaient fait preuve d'une grande modération au sein de ce gouvernement, laissant notamment aux sociaux-démocrates l'initiative d'un programme de nationalisations beaucoup plus radical que le leur.

Cette modération leur avait été dictée par Staline. Staline jugea bon pourtant d'y mettre le holà en 1947 en opposant notamment son veto formel à l'acceptation par la Tchécoslovaquie du plan Marshall (alors que le gouvernement tchécoslovaque y était favorable) et en créant le Kominform pour resserrer l'unité des PC (y compris ceux de France et d'Italie) autour de l'URSS.

Plus dynamiques et mieux organisés que les autres partis du "Front national", les communistes disposaient de plusieurs ministères-clefs dont celui de l'Intérieur dans l'administration.

La nomination au poste de ministre de la Défense du général Ludvik Svoboda, non inscrit au parti mais "compagnon de route" certain, leur avait d'autre part assuré la neutralité bienveillante de l'armée qui allait être capitale au cours des événements de février.

Enfin, l'unification des syndicats en un syndicat unique que président le communiste Antonin Zapotocky fut également un élément déterminant dans la mainmise du parti sur les éléments vitaux du pays. Entre-temps d'ailleurs, le PC s'efforçait de "noyauter" les partis non-communistes au sein desquels il trouvait assez facilement des soutiens actifs.

Malgré tout ce travail en profondeur, des sondages effectués en janvier 1948 laissaient augurer, pour les communistes, un nombre de voix moins élevé qu'en 1946 pour les prochaines élections prévues pour le mois de mai.

"Février victorieux", commence par une banale crise gouvernementale, cristallisée autour de deux thèmes principaux: l'agitation syndicale naît à la suite notamment du refus des ministres modérés de voter la "taxe des millionnaires" (impôt sur la fortune) et, surtout, les communistes commencent le noyautage de la police.

Le 13 février, en conseil des ministres, la majorité du gouvernement exige du ministre de l'Intérieur Vaclav Nosek l'annulation du remplacement de huit commissaires divisionnaires non communistes de Prague par des communistes. Gottwald et les ministres communistes refusent et commencent à préparer la mobilisation des masses, notamment auprès des "conseils d'entreprise" convoqués en congrès pour le 22 février.

Le 19 février arrive à Prague le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères Valeryan Zorine, ancien ambassadeur en Tchécoslovaquie, qui veillera à ce que les communistes ne fassent aucun faux pas.

Le 20 février, c'est la rupture et le coup d'éclat: douze ministres non-communistes démissionnent, persuadés que le président Edouard Benes refusera leur démission et procédera à des élections anticipées. Mais les sociaux-démocrates ainsi que Jan Masaryk, ministre des Affaires étrangères, et le général Svoboda, ministre de la Défense, ne démissionnent pas.

Pendant cinq jours, Benes va hésiter, soumis à une pression constante de la part de Gottwald qui l'engage au contraire à accepter la démission des modérés et à approuver une nouvelle liste de ministres communistes ou sympathisants.

Le 21 sont créés des "comités d'action" dont la mission est de purger le Front national des "ennemis du peuple". En même temps s'organisent les "milices populaires". Le 22, le congrès des conseils d'entreprise décide "d'accélérer la marche vers le socialisme" et vote une grève générale d'une heure pour le 24.

Le 23, les comités d'action s'assurent le contrôle des ministères, des journaux, des secrétariats des partis non-communistes. Le 24, les sociaux-démocrates acceptent de participer à un nouveau gouvernement avec les communismes (peu de temps après, les deux partis "fusionneront"). Le 25, Benes capitule: il accepte la demission des ministres modérés et signe la nouvelle liste que lui présente Gottwald. Celui-ci est ovationné au cours d'un meeting monstre.

Chtcharanski: un avocat russe désigné d'office

MOSCOU (AFP) — Mme Ilda Milgrom, mère de l'ingénieur juif Anatoli Chtcharanski, emprisonné depuis près d'un an et inculpé de "trahison", a été informée hier qu'un avocat a été désigné d'office pour la défense de son fils, apprend-on de source dissidente.

Le nom de cet avocat n'a pas été indiqué à Mme Milgrom par le juge d'instruction du KGB (comité de la sécurité d'État) qui l'avait convoquée à la prison de Lefortovo à Moscou, où est détenu le jeune activiste juif. Celui-ci risque la peine de mort selon l'inculpation.

Le 17 février, son frère, Leonid, avait une nouvelle fois indiqué au juge d'instruction que la famille d'Anatoli Chtcharanski avait chargé de sa défense l'avocat français Roland Rappoport, membre du parti communiste français, et refusait de désigner un avocat soviétique. Il lui fut répondu qu'aucun avocat étranger ne serait autorisé à défendre M. Chtcharanski.

Selon des informations en provenance de Berlin, les autorités soviétiques auraient accepté d'échanger Chtcharanski et d'autres activistes israélites incarcérés en URSS contre des dirigeants communistes emprisonnés au Chili et des agents soviétiques capturés en Europe occidentale.

Le porte-parole du département d'État M. Hodding Carter a d'autre part indiqué que les États-Unis n'avaient pas modifié leur position à l'égard de Chtcharanski. Nous considérons cette affaire comme "très sérieuse", a dit M. Carter. "Le cas a été évoqué par notre représentant à Belgrade, et notre ambassadeur à Moscou a mis en garde le gouvernement soviétique à ce sujet".

DES
ÉTUDES UNIVERSITAIRES
À L'AIR PUR



C'est ce que vous offrent l'Université du Québec à Chicoutimi et la magnifique région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cinquante-deux programmes d'études de premier cycle dans les secteurs suivants:

Ingénierie: *Génie géologique Génie unifié*
Sciences de l'administration
Sciences de l'éducation: *Enseignement préscolaire Élémentaire Secondaire Professionnel En enfance inadaptée et en Arts plastiques.*
Sciences humaines: *Géographie Histoire Sciences sociales*
Arts et lettres: *Arts plastiques Linguistique Études littéraires françaises Anglais (langue seconde)*
Sciences de la santé: *Nursing Sciences de l'activité physique*
Sciences pures: *Biologie Chimie Mathématiques Physique*
Sciences religieuses

Une université au coeur d'une ville qui allie les avantages urbains aux charmes de la vie en pleine nature:

Pour tous renseignements:
Le Bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5613

Université du Québec à Chicoutimi

L'avenir à votre portée...
grâce aux régimes BCN



Épargne-retraite
Épargne-logement

L'avenir vous préoccupe? Venez nous voir. Dans chacune de nos succursales, vous trouverez un comptoir INFO-BCN où l'on saura vous conseiller, vous renseigner sur l'épargne-retraite et l'épargne-logement.

La BCN vous offre une gamme intéressante de possibilités: **quatre** modes de placement; **quatre** façons d'alimenter votre plan. Demandez notre brochure explicative.

Épargne-retraite BCN. Épargne-logement BCN. Vous économiserez, vous bénéficierez d'importants avantages fiscaux. Allez-y **dès aujourd'hui, car l'avenir n'attend pas!**

Banque Canadienne Nationale

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 13

RÉDACTEUR

Une revue spécialisée de langue française offre un poste de rédacteur.

QUALITÉS REQUISES:
— 3 à 5 ans d'expérience comme rédacteur responsable.
— libre de voyager en province.
— connaissance de la photographie, du secteur de la construction et de la langue anglaise.

Adresser votre curriculum vitae au:

Bureau du Personnel
Dossier no 116
CP. 180 Succursale Victoria
4895 ouest rue Sherbrooke
Westmount, Qué. H3Z 2M9

VENTES DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES

A cause d'un programme d'expansion, une compagnie dynamique établie à Montréal depuis plusieurs années recherche un vendeur avec expérience dans le domaine du chauffage, ventilation et air climatisé.

Nous offrons salaire compétitif de base, commission sur ventes, voiture, plan de retraite, achat des actions et potentiel d'avancement.

Faire parvenir votre résumé confidentiel à **M. Don Coggan Directeur, La Compagnie Powers Regulators du Canada Limitée, 8231 de l'Industrie, Anjou, Qué. H1J 1X8.**

COORDONNATEUR DE PROJETS DE SERVICE

A cause d'un programme d'expansion, une compagnie dynamique établie à Montréal depuis plusieurs années recherche un individu avec expérience dans le domaine du chauffage, ventilation, et air climatisé.

Nous offrons salaire compétitif de base, bénéfices marginaux, plan de retraite, achat des actions et potentiel d'avancement.

Faire parvenir votre résumé confidentiel à **M. Don Coggan, Directeur, La Compagnie Powers Regulator du Canada Limitée, 8231 de l'Industrie, Anjou, Qué. H1J 1X8.**

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

(IMPRIMÉS)

Recherché par une agence de publicité de Montréal

Nous sommes une agence spécialisée, en pleine expansion, affiliée à un groupe international important. Les candidats doivent avoir de l'expérience dans l'imprimerie, l'évaluation des coûts, la typographie, les mécanos, la séparation des couleurs et tous les autres aspects de la production d'imprimés. Le salaire sera proportionnel à l'expérience. Candidats bilingues de préférence. Veuillez téléphoner à Alan Booth, président, Wunderman International Inc. (514) 482-9726.

Cegep de Saint-Laurent

AVIS DE POSTE VACANT

Le Cegep de St-Laurent

requiert les services d'un

PROFESSEUR

chargé de cours pour la session Hiver 78 (remplacement d'un professeur absent, jusqu'au 20 mars 1978)) pour le cours suivant:

101-931 Biologie 5H/semaine — 2 groupes

Qualifications requises:
Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au plus tard le 1er mars 1978 à 15h à l'adresse suivante:

Cegep de St-Laurent
a/s Service du personnel
Concours no 78P-011
625 boul. Ste-Croix
St-Laurent, Qué.

DIRECTEUR DE MARKETING

(Produits durables)

Demandé par importantee chaîne dee Magasins du Québec. Notre Compagnie vend, par l'entremise des marchands-membres, une variétté de produits réputés. Le Directeur du Markeing relèvera du P.D.G.

— Bilingue essentiel
— Plusieurs années d'expérience en mise en marché, travail avec un groupe d'achats, introduction de produits nouveaux, planification du Marketing, recherche du marché, promotion des ventes de préférence auprès d'un groupe, capacité de diriger un petit grooupe.

Le poste intéressera les personnes dont la rénumération actuelle se situe à $25,000 ou plus.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Michel Matte
C.P. 152, Ahuntsic
Montréal, Qué., H3L 2J5

Canada Trust

Inspecteur junior

Notre Compagnie est une importante société de fiducie opérant à travers le Canada, et est à la recherche pour son service des hypothèques à Montréal d'une personne bilingue et dynamique qui voudrait faire une carrière dans le domaine de l'évaluation.

De préférence le candidat (ou candidate) choisi possédera un ou deux ans d'expérience dans l'industrie des prêts hypothécaires et est propriétaire d'une auto. La rémunération ófferte est des plus compétitives, combinée à une large gamme de bénéfices marginaux.

Pour de plus amples informations communiquez avec **Mme Cavanaugh à 861-9781.**

La Féderation des Caisses Populaires de l'Ontario Limitée

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEURS

Le travail consiste à effectuer l'inspection des Caisses populaires ainsi qu'à s'assurer des normes et des procédés comptables généralement en usage et du respect des lois et des règlements régissant l'activité des Caisses populaires. De plus, dans l'exécution de ses tâches le candidat sera appelé à voyager.

EXIGENCES DE CANDIDATURE
— Diplôme d'études secondaires ou degré universitaire en comptabilité.
— Expérience pratique de 3 ans dans une Caisse populaire ou entreprise similaire.
— Connaissance du système SIC serait un atout.

TRAITEMENT
Selon les qualifications du candidat.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

LE FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO LTÉE
Service Ressources humaines
200, rue Isabella, 3e étage
Ottawa, Ontario
K1S 1V7

INGÉNIEUR de Projets

Notre société, un des plus importants manufacturiers d'isolants et de fibre de verre, interviewera pour le poste d'ingénieur de projets à son usine de Candiac située sur la rive sud de Montréal.

Sous l'autorité de l'ingénieur d'usine, il est responsable de la conception et de la réalisation de projets-bâtiments, mécaniques et électriques qui lui sont confiés. Les postulants doivent posséder un diplôme en ingénierie et être membres de la Corporation des Ingénieurs du Québec et avoir un à trois ans d'expérience dans un milieu industriel. Nous offrons à notre candidat un salaire et des bénéfices marginaux fort intéressants.

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner ou faire parvenir votre curriculum vitae à titre confidentiel à:

Michel Robert
Assistant aux ressources humaines

FIBERGLAS CANADA LTD

131 boulevard Montcalm Nord
Candiac, Qué. J5R 3L7
659-9631

LE COLLÈGE DE JOLIETTE DEMANDE:

— Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement

Nature du travail:
Adaptation (découpage - montage - réalisation) de documents audio-visuels tels que: films super 8, diaporama, etc...

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié ou expérience jugée équivalente.

— Technicien en audio-visuel

Nature du travail:
Assistance technique dans l'adaptation de documents audio-visuels (prise de son, montage, enregistrement, lettrage, etc...)

Qualifications requises:
Études collégiales dans un champ de spécialisation approprié ou expérience jugée équivalente.

N.B. Ces deux postes sont **temporaires** (de mars à mai 78).

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard vendredi, le 3 mars 1978, à 17:00 heures, au:

Bureau du Personnel,
Collège de Joliette,
20, rue St-Charles sud,
Joliette, Qué.

La Centrale de l'Enseignement du Québec

ceq

est à la recherche d'un(e):

AGENT D'INFORMATION

DESCRIPTION DE LA FONCTION

1. Sous la responsabilité du Service des communications, il (elle) est le(la) principal(e) responsable du réseau des agents d'information, de leur formation et de la supervision des travaux reliés à ce réseau; il(elle) agit lui(elle)-même à titre d'agent d'information au soutien de l'ensemble des opérations reliées à l'information et tout particulièrement en ce qui regarde le cadre des opérations prévues quant à la préparation de la négociation.
2. Assure la coordination des actions des agents locaux.

   Fournit aux agents locaux la formation, la documentation et autre instrumentation propre à faciliter et à améliorer leur efficacité.

   Conçoit et organise les sessions de travail des agents, en collaboration avec l'équipe des agents d'information.

NATURE DU POSTE
Temporaire: du 15 mars au 31 août 1978

LIEU DE TRAVAIL: Québec

Toute candidature devra nous parvenir accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 6 mars 1978 à 17:00 hres, à l'ordre de:

M. Viateur Dupont, Directeur du Personnel
Centrale de l'Enseignement du Québec
2336 Chemin Ste-Foy,
Ste-Foy

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION SCOLAIRE QUÉBÉCOISE

RECHERCHE LES SERVICES D'UN(E)

PROMOTEUR PÉDAGOGIQUE

Le poste:
Visiter les commissions scolaires primaires et secondaires de même que les écoles afin d'assurer la promotion des volumes et du matériel pédagogique édités et distribués par la compagnie.

Le territoire
Montréal rive sud, Cantons de l'Est, Outaouais, Abitibi et l'est de l'Ontario.

Le(a) candidat(e)
Seules les candidatures des personnes ayant un degré universitaire de premier cycle ou l'équivalent et quelques années d'expérience dans l'enseignement ou la promotion de manuels scolaires seront considérées.

Les candidats doivent posséder une voiture et être libres de voyager.

La rémunération:
Selon la compétence et la formation, salaire fixe et frais de déplacement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 mars à l'adresse suivante:

Le Devoir
Dossier # 2925
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Le CLSC DE LA DÉSERT

recherche un

MÉDECIN

L'organisme:
LE CLSC DE LA DÉSERT dispense à une population d'environ 13,000 personnes réparties dans neuf municipalités de la Haute Gatineau, des services de santé, sociaux et communautaires.

Fonctions:
— Participer au développement et à la mise en oeuvre de programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale;
— Assurer un service de consultation à domicile pour les personnes âgées, aux handicapés, aux malades chroniques et aux usagers post-hospitalisés dans le cadre des programmes de services et soins à domicile;
— Collaborer aux différents programmes d'hygiène publique tels: la périnatalité, l'hygiène scolaire et les différentes cliniques.
— Établir des liens fonctionnels avec les autres médecins oeuvrant sur le territoire et assurer un leadership dans une approche médicale favorisant la prévention.

Exigences:
— Omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins de la Province de Québec;
— Avoir une conception de la santé qui soit communautaire et sociale;
— Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Salaire:
Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er avril 1978 à l'adresse suivante:

Directeur général
CLSC DE LA DESERT
144, Principale-sud
Maniwaki
Québec
J9E 1Z6

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

INSPECTEUR SENIOR

(Certification)

Fonctions:
Sous la direction de son supérieur, est responsable de la certification des états financiers des Caisses affiliées et de la rédaction des déclarations d'impôt de la Fédération et de ses Caisses affiliées. Vérifie les rapports annuels présentés par les Caisses à leurs membres et au Ministère des Institutions Financières. Agit comme personne-ressource pour toute question touchant la comptabilité et la fiscalité.

Exigences:
—C.G.A. ou B.A.A.
— 2 ans d'expérience en vérification

Salaire:
Selon l'échelle en vigueur - Avantages sociaux intéressants.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae détaillé, au plus tard, le 10 mars 1978, à:

Fédération de Montréal des Caisses Desjardins
Service du Personnel
1405, Boul. Henri-Bourassa, est
Montréal, Québec H2C 1H1

Université Laval

PROFESSEUR

DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES

TITRE ATTACHÉ AU POSTE:
Adjoint, agrégé ou titulaire

CONDITIONS REQUISES:
Doctorat ou l'équivalent (économique, science politique, administration ou éducation). Ces candidats doivent être spécialisés dans un des champs énumérés et avoir un intérêt marqué dans un deuxième de ces champs appliqués à l'éducation, soit: planification, management, gestion et administration comparée.

FONCTIONS:
Enseignement et recherche dans les champs mentionnés.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
1er juin 1978.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 15 mai 1978 à:

M. Bernard Jasmin, directeur
Département d'administration et politique scolaires
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, Canada G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Université Laval

PROFESSEUR EN GÉNIE MINÉRALURGIQUE

FONCTION:
Enseigner (aux 1er, 2ème et 3ème cycles) le traitement des minerais. Diriger des travaux connexes de laboratoire. Entreprendre des projets de recherches appliquées orientés vers les besoins de l'industrie minérale.

EXIGENCES:
Diplôme d'ingénieur avec spécialisation au niveau de la maîtrise ou du doctorat, ainsi que plusieurs années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective des professeurs.

DURÉE:
1 an avec possibilité de renouvellement.

S'adresser confidentiellement, avant le 15 mars 1978 à:

M. André Galibois, directeur
Dép. de mines & métallurgie
Faculté des sciences et de génie
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 12

HÉBERT LE HOUILLIER & ASSOCIÉS

Actuaires et consultants en avantages sociaux

Nous recherchons un stagiaire en actuariat qui se joindra à notre équipe d'actuaires-consultants. Votre candidature nous intéresse si vous possédez au moins trois années d'expérience dans le domaine des régimes de rentes et si vous avez réussi quatre examens ou plus de la Société des Actuaires.

Lieu de travail: Montréal.

Nous assurons la confidentialité du curriculum vitae que vous nous ferez parvenir à:

Hébert Le Houillier et Associés
Actuaires et consultants
Bureau du personnel
1080 côte du Beaver Hall
Suite 1910
Montréal, Québec
H2Z 1S8

RESPONSABLE DU SERVICE DE COMPTABILITÉ

Au service d'une entreprise manufacturiàre de moyenne envergure oeuvrant dans le domaine métallurgique et située dans l'est de Montréal, le candidat prendra en charge le service de la comptabilité. Il répondra directement au président et le conseillera sur le perfectionnement à apporter aux systèmes de contrôle en fonction de l'environnement hautement technologique de l'entreprise.
Le candidat idéal aura quelques années d'expérience dans l'industrie, détiendra un titre professionnel ou sera sur le point de l'obtenir, sera bilingue et possédera une connaissance des systèmes informatisés.
La rémunération est en fonction de l'expérience et des qualifications.
Veuillez acheminer votre curriculum vitae en toute confiance à:

Petrie, Raymond & Cie
Comptables agréés
1320, Boul. Graham
suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8

Tektronix®

COMMITTED TO EXCELLENCE

Faites carrière avec Tektronix
Vente à l'intérieur-Instrumentation

Assurez votre avenir en joignant une importante compagnie de renommée mondiale en instrumentation électronique à Pointe-Claire, comme consultant technique.

La fonction: **Communication de l'information technique et commerciale à nos clients.**
Assistance technique à nos vendeurs à l'extérieur.
Préparation des cotations et correspondance technique.

La personne: **Devrait être empressée et dynamique, désirant entrer dans la vente.**
Doit avoir une bonne formation en électronique, de préférence au niveau du diplôme de génie électrique ou l'équivalent et être bilingue.

L'avenir: **Une capacité démontrée dans cette fonction conduira vers une position de vente à l'extérieur soit à Montréal ou dans un de nos sept bureaux à travers le Canada.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

TEKTRONIX CANADA LTD.,
900 Rue Selkirk,
Pointe-Claire, Qué. H9R 3S3
Tél: 697-5340
A l'attention de M.M. Kay

INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE ET DESSIN

LA PERSONNE:
Ingénieur (Connaissance équivalente et expérience peuvent être considérées).
Bilingue de préférence.
Responsable, imaginatif, travaille bien avec confrères.

L'EMPLOI:
Responsabilité pour toutes les phases du dessin.
Préparation des soumissions.
Préparation des dessins.
Sélection des matériaux.
Liaison technique avec clients.
Essais.

LA COMPAGNIE:
Un fabricant, bien établi, de tableaux de commande et de relais, de protection, de mesurage, et d'instrumentation. Située dans Lachine.
Plan de pension, assurance, et autres bénéfices.
Rémunération à être discutée.

Veuillez téléphoner

D. Burgess
489-5381 ou 364-4878
E.W. Playford Ltée.

LA CLINIQUE JURIDIQUE POPULAIRE DE HULL INC RECHERCHE UN

AVOCAT

Qualifications requises:
— connaissance du milieu
— expérience en droit social
— capacité de travail en équipe multidisciplinaire
—aptitude à traiter des dossiers individuels et collectifs
— polyvalence

Responsabilités:
— dossiers individuels et collectifs dans un secteur du droit social.

Salaire:
à discuter selon l'expérience.

Veuillez parvenir vos demandes le ou avant le 15 mars 1978 à la **Clinique Juridique Populaire de Hull Inc., 155 rue St-Etienne, Hull, Qué.**

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE EN ASSURANCE

Une importante Compagnie d'assurance de transport terrestre est à la recherche d'un

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES SINISTRES

pour sa succursale de Montréal (Province de Québec et Maritimes).

Le candidat choisi sera parfaitement bilingue, et possèdera un minimum de six ans d'expérience dans le règlement des sinistres de transport terrestre et/ou biens. La préférence sera donnée aux candidats ayant l'expérience en responsabilité et/ou assurance Maritime.

Excellentes possibilités d'avancement et de développement. Salaire selon l'expérience.

Soumettre curriculum vitae à:

Le Devoir
Dossier # 2924
C.P. 6033
Montréal, H3Z 3C9

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

GÉRANT OU GÉRANTE DE SUCCURSALE

POSTES VACANTS À MONTRÉAL ET AUX ENVIRONS

FONCTIONS:
Assumer l'entière responsabilité d'une succursale en conformité avec les directives de la Société en ce qui a trait aux ventes, à la gestion du personnel et des stocks.

QUALITÉS REQUISES:
— Posséder un diplôme de Secondaire V ou un diplôme d'études collégiales;
— Posséder également un minimum de 5 ans d'expérience dans le commerce au détail, dont 2 dans un poste de gérance, de préférence dans le domaine de l'alimentation ou des magasins à rayons;
— Connaissances pratiques des principes de service à la clientèle, de la gestion des stocks, du personnel et particulièrement de l'application d'une convention collective dans le commerce au détail.

SALAIRE:
De $12,931.00 à $18,982.00 selon le volume d'affaires de la succursale.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 mars 1978 à:

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
Service d'embauchage
C.P. 1058, Place d'Armes
Montréal, Québec. H2Y 3J8

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

OFFRE D'EMPLOI

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION

FONCTION:
Sous l'autorité du Président-directeur général, l'attaché d'administration effectue des recherches, analyse et prépare des dossiers de nature administrative, assume certaines tâches reliées aux relations publiques.

En particulier, prend connaissance, à la demande du Président-directeur général, de dossiers, en constitue l'historique, en fait des résumés et propose des hypothèses de solution; organise des calendriers d'échéance pour divers projets ou dosseirs et en assure le suivi; constitue des dossiers de documentation sur des questions que lui indique le président-directeur général et sur toute question qu'il juge pertinente; prépare divers communiqués de presse et organise au besoin des rencontres avec les journalistes.

QUALIFICATION:
Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou administration ou formation personnelle et expérience équivalente; minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente aux tâches de l'emploi; facilité de rédaction; bon esprit de synthèse et capacité d'analyse supérieure à la moyenne.

RÉMUNÉRATION:
Selon qualifications et expérience.

Les candidats intéressés à participer à ce concours sont invités à faire parvenir leur demande avant le 10 mars 1978, à l'adresse suivante:

Chef de la gestion du Personnel
Direction des ressources humaines
1500, rue Provinciale
Québec, Qué. G1N 4J7

No du concours: **DRH-DG-78-05**

Université Laval

DEUX PROFESSEURS

Département de psychopédagogie

Domaine:
1 professeur dans le domaine du développement de l'enfant et l'intervention pédagogique.
1 professeur dans le domaine de la psychologie de l'apprentissage appliquée à l'enseignement.

Qualifications et exigences:
Doctorat en sciences de l'éducation ou l'équivalent. Expérience d'enseignement pertinente.

Fonctions:
Enseignement, recherche et supervision d'étudiants gradués. Tâches administratives.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.
Faire parvenir le curriculum vitae avant le 31 mars 1978 à:

Madame Madeleine Perron-Thibault, directrice
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CORPORATION DES MÉTIERS D'ART DU SAGUENAY - LAC ST-JEAN

La Corporation des Métiers d'art du Saguenay-Lac St-Jean (Chibougamau - Chapais), recherche un directeur général pour travailler sous l'autorité du conseil d'administration dans le but de promouvoir une stratégie d'intervention socio-économique visant le mieux-être des artisans de la Région 02.

POSTE OFFERT:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Qualifications:
— capacité d'effectuer des recherches socio-économiques
— expériences administratives pertinentes
— goût marqué de l'organisation
— connaissances en marketing
— diplôme de 1er cycle ou équivalent
— minimum de 3 ans d'expérience dans l'industrie des métiers d'art ou toute autre discipline s'y rattachant de près.

Rémunération:
Salaire en fonction de l'expérience. Normes en vigueur selon la convention des professionnels de la fonction publique du Québec.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 24 février 1978 à:

Corporation des Métiers d'art
du Saguenay-Lac St-Jean
C.P. 304
Arvida, Qué.

Recherchiste en marketing

Le Groupe La Laurentienne est à la recherche de candidats(es) pour combler son poste de recherchiste au service du marketing.

RESPONSABILITÉS:
Le(la) titulaire du poste aura à effectuer, pour le service du marketing, diverses recherches et études tant au point de vue social qu'économique et ce, à différentes échelles. Il(elle) aura de plus à analyser le résultat de ses recherches afin d'en arriver à des recommandations qui serviront à élaborer le plan de développement des divers produits et marchés du Groupe La Laurentienne, tant en assurance-vie qu'en assurance générale.

EXIGENCES:
Les candidats(tes) devront posséder un diplôme de 1er cycle en administration (concentration marketing) ainsi que deux années d'expérience en recherche marketing. De plus, ils(elles) devront démontrer un goût certain pour la recherche et la rédaction de divers rapports.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire selon la compétence et l'expérience; régime complet d'avantages sociaux.

LIEU DE TRAVAIL: Québec

Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au:
Directeur des ressources humaines
Le Groupe La Laurentienne
Case postale 1216
Québec G1K 7E3

Toute demande sera traitée confidentiellement.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE

Compagnie d'Assurances
L'Union Canadienne
SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC, P.Q.

SOUSCRIPTEUR en RÉASSURANCE

(POSTE À QUÉBEC)

Nous requérons, pour notre Division de Réassurance, les Services d'une personne ayant une expérience, d'au moins cinq (5) ans, dans la sous criptions des risques commerciaux et/ou industriels.

Le titulaire devra très bien maîtriser la langue anglaise, vu l'aspect international des opérations de ce secteur.

Il recevra sur place une formation complémentaire et sera appelé, occasionnellement, à se déplacer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

La rémunération sera déterminée selon les qualifications et l'expérience. Les bénéfices sociaux sont intéressants.

Les candidats intéressés sont invités à communiquer sans frais avec:

Le Service du Personnel
2475, boul. Laurier
Québec 10, P.Q.
Tél.: 871-1690

ou pour la région de la Ville de Québec:
Tél: 651-3551

CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE

POSTE À COMBLER

Directeur des Services Professionnels

(à temps complet)

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT
Centre de réadaptation physique pour jeunes handicapés.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité de la Directrice générale, le Directeur des services professionnels doit coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement, vérifier le fonctionnement des comités du Conseil consultatif du personnel clinique et du Conseil des médecins et dentistes, voir au bon fonctionnement des divers services sous son autorité.

QUALIFICATIONS
— Etre membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.
— Avoir une connaissance et une expérience pratique en réadaptation physique.

RÉMUNÉRATION
Salaire à discuter.

INSCRIPTION
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé avant le 31 mars 1978, à l'adresse suivante:

Directrice Générale
CENTRE CARDINAL VILLENEUVE
2975, Chemin St-Louis
Québec, P.Q.
G1W 1P9
Tél.: (418) 653-8766

LE C.L.S.C. PIERREFONDS
requiert les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le (la) candidat(e)
— Possède une formation universitaire en sciences de la santé, ou en sciences humaines et/ou en administration;
— Est parfaitement bilingue;
— Est en mesure de diriger une équipe multidisciplinaire composée d'au moins quarante (40) travailleurs;
— Possède un minimum de trois (3) années d'expérience à un poste important de direction;
— Est un bon communicateur à tous les niveaux;
— La connaissance de l'ouest de l'Ile de Montréal, du réseau des Affaires Sociales et de la réforme au chapitre des Affaires Sociales sont des atouts.

Les tâches
— Il prépare le budget et les programmes d'activités, les soumet au conseil d'administration et en assure l'interprétation;
— Il établit et revise les politiques et objectifs généraux devant être soumis au conseil d'administration;
— Il assure la mise à exécution de politiques générales et des résolutions du conseil d'administration et du comité administratif;
— Il assure la préparation des rapports devant être présentés au Ministère des Affaires Sociales;
— Il assure le maintien des relations nécessaires avec les autres institutions, qu'elles soient à l'intérieur ou hors du réseau des affaires sociales;
— Il supervise directement le personnel cadre du C.L.S.C.

Le salaire
Le salaire et les avantages sociaux sont établis en fonction des normes du M.A.S.

Les candidats désireux de poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 21 mars prochain, à l'attention de:

La Présidente du Conseil d'Administration,
C.L.S.C. Pierrefonds,
15,700 boul. Pierrefonds,
Pierrefonds, P.Q.
H9H 3P6

Remous au SDCE

PARIS (Reuter) — Le journal Le Monde a écrit hier qu'une "certaine effervescence" se manifeste aux services secrets français — le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) — dont deux agents se sont suicidés et ou un fonctionnaire a failli être jugé pour espionnage au profit de l'Union soviétique.

Le journal fait également état des bruits insistant sur le départ de l'actuel directeur général, M. Alexandre de Marenches, alors qu'on a assisté récemment à la nomination de nouveaux responsables civils et militaires, à la tête des principales directions.

Selon le journal, les deux agents qui se sont suicidés, dont un travaillant à Berlin, appartenaient au groupement des contrôles radio-électriques. Le haut fonctionnaire soupçonné d'être un agent double au service de l'URSS a été innocenté mais l'affaire n'a du qu'à une haute intervention de ne pas être portée devant la justice.

"Quelques agents se plaignent de vexations ou de pressions exercées en toute illégalité envers eux. La menace d'un procès a évité qu'une affaire de chasse aux sorcières ne se transforme en bavure ou en drame", écrit Le Monde.

L'article n'était pas signé, ce qui donne à penser que son auteur pourrait être lui-même un personnage haut placé au sein du SDECE.

Sa publication donne champ aux spéculations sur une éventuelle lutte pour le pouvoir au sein du SDECE avant les élections de mars et l'arrivée éventuelle au pouvoir d'un nouveau gouvernement.

Le Monde estime qu'une grande partie des troubles constatés au sein du SDECE proviennent de son engagement croissant dans la recherche de groupes de terroristes internationaux sur le territoire national. Le champ d'action normal du SDECE est l'étranger, tandis que la direction de la surveillance du territoire (DST) est chargée des opérations de contre-espionnage à l'intérieur des frontières.

Le ministère de la Défense, dont dépend le SDECE, se refuse à tout commentaire sur l'article du journal. De source informée, toutefois, on confirme que deux agents du SDECE se sont suicidés et on ajoute que les rapports officiels ont mis leur acte sur le compte de dépressions nerveuses.

Paris Match donne la majorité gagnante

La guerre des sondages éclate en France

PARIS (AFP) — La France, en cette période préélectorale, vit au rythme des sondages, souvent contradictoires, comme ceux publiés hier par deux instituts qui ne s'accordent pas sur la future majorité parlementaire qui sortira des urnes le 19 mars.

Ainsi une enquête Publimétrie publiée hier par le quotidien L'Aurore donne la majorité des élus à la gauche, tandis que l'institut Public assure, dans l'hebdomadaire Paris Match, que l'actuelle majorité restera majoritaire.

Ces résultats sont d'autant plus contradictoires que tous les instituts de sondages s'accordent sur un point: la gauche, concernant les intentions de vote, devance la majorité de quatre ou cinq mois.

Mais si un simple sondage permet de connaître avec précision les intentions de vote, projeter, à partir de ces intentions, le nombre de sièges qu'emportera finalement telle ou telle coalition est une opération de simulation, autrement plus délicate et aléatoire. Cette simulation prend en compte les deux tours de scrutin et différentes hypothèses de désistement, alors qu'une grande inconnue plane encore sur l'attitude qu'adoptera le parti communiste à l'égard des socialistes.

La concurrence étant très vive actuellement entre les divers instituts de sondages, les deux plus importants d'entre eux, l'IFOP et la SOFRES, sont bien prêts, sur ces techniques de simulation, de "se déclarer la guerre".

Ainsi la SOFRES (Société française d'études et de statistiques) estime qu'il n'est pas très sérieux d'opérer, comme le fait son concurrent l'IFOP (Institut français d'opinion public), de telles simulations. Et l'IFOP, pour sa part, a accusé de "trucage" les sondages de la SOFRES, qui inclut l'extrême-droite dans la majorité.

Ce n'est pas la première fois que les hostilités sont ouvertes entre les deux grands instituts. C'est en tout cas la première fois que la publication des sondages sera interdite en France au cours de la semaine précédant les élections. Une occasion de plus pour les deux concurrents de s'opposer. Le directeur de l'IFOP estime que cette mesure entraînera une augmentation du nombre des abstentions, le plaçant à 23, 24 ou 25%, conséquence que le directeur des études politiques de la SOFRES réfute. Sur ce sujet, les instituts d'opinion n'ont pas la même... opinion.

Selon le sondage de Paris Match la majorité soutenant l'action du Président Giscard d'Estaing est donnée victorieuse des élections législatives du mois prochain. L'enquête réalisée du 2 au 12 février auprès de quelque 20,000 personnes résidant dans cinquante circonscriptions différentes attribue 243 sièges dans la nouvelle Assemblée nationale à la majorité, contre 222 à l'opposition de gauche.

Cette simulation, qui se fonde notamment sur les résultats des élections législatives de 1973 et de l'élection présidentielle de 1974, ne porte toutefois, pour la répartition en sièges des intentions de vote, que sur 465 des 474 sièges de la métropole et n'intègre pas les circonscriptions d'outre-mer.

En intentions de vote au premier tour de scrutin (12 mars), le sondage attribue notamment 27 pour cent au parti socialiste, 22 pour cent au parti communiste, 24 pour cent au RPR (gaulliste), 13 pour cent au parti républicain (giscardien).

Suisse: publication d'un projet de constitution assez réformiste

BERNE (AP) — Le gouvernement fédéral suisse a publié hier le projet d'une nouvelle constitution relativement réformiste, pour ce pays jugé comme l'un des plus conservateurs du monde par un éminent juriste suisse.

Ce document de 118 articles est le fruit de 13 ans de travail en grande partie à huis clos. Selon ses auteurs, il apporte une réponse "aux demandes de réévaluation fondamentale" des objectifs de la confédération.

Le document reprend des formules constitutionnelles déjà appliquées, telles que l'engagement de travailler à la paix dans le monde et l'obligation pour l'État de "combattre toute recherche du profit qui serait dommageable économiquement ou socialement".

Aux termes de ce projet, la peine de mort est abolie même pour les cas de trahison en temps de guerre. Les femmes, qui ont obtenu le droit de vote il y a sept ans seulement, bénéficieront du principe "à travail égal, salaire égal". Le document énumère une série de droits civiques, tels que le droit pour quiconque d'avoir accès aux documents publics ou privés le concernant.

Le projet a été élaboré par une commission nommée par le gouvernement, regroupant 43 personnes parmi lesquelles des juristes, des économistes, des journalistes, un romancier et une femme au foyer. Selon un expert, le professeur Thomas Fleiner, cette constitution pourrait être "la plus progressiste du monde".

Malgré son image traditionnelle de stabilité politique, la Suisse est secouée depuis quelques années par des manifestations d'impatience devant le cours lent des réformes. En 1964 déjà, le professeur Max Imboden, un grand juriste suisse, avait déclaré: "Au 19ième siècle, nous étions une nation révolutionnaire, aujourd'hui nous sommes devenus l'un des pays les plus conservateurs du monde".

Ce "malaise suisse", perceptible surtout chez les jeunes, a provoqué une avalanche de référendums visant à amender la constitution sur des sujets tels que le contrôle de la pollution, ou l'impôt sur les hauts revenus.

La nouvelle constitution prévoit que tout projet d'amendement, recueillant 100,000 signatures d'électeurs et approuvé par un référendum national, deviendra partie de la loi fondamentale.

Belgrade: le mot "échec" prononcé

BELGRADE (d'après AFP et Reuter) — La séance plénière des 35 délégations de la CSCE, convoquée sans ordre du jour, n'a duré que quelques minutes, hier soir, aucun orateur n'ayant demandé la parole.

L'ambassadeur Philippe Richer (France), tirant les conclusions de cet éloquent silence, a alors — approuvé par son collègue polonais — invité les participants à lever la séance.

Les délégués doivent se retrouver aujourd'hui. Ils auront à examiner de nouveaux "papiers de travail": après celui des neutres et non-alignés, les Neuf de la CEE ont annoncé également une initiative. Les Soviétiques, de leur côté, ont ressorti leur proposition de document de clôture, remaniée pour la quatrième fois.

TRADUCTIONS COMMERCIALES ET FINANCIÈRES

Rapports financiers, contrats, circulaires d'information, autres documents.

Traductions Murielle Arsenault Inc.

MURIELLE ARSENAULT, C.A.
560, boul. Henri-Bourassa O.
Bureau 114, Montréal
332-9070

BRASSERIE TEXAS
LA PLUS BELLE ET LA PLUS MODERNE BRASSERIE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL. PEUT ACCOMMODER 600 PERSONNES
3 SPÉCIAUX DU JOUR
$1.50
ROAST BEEF $2.50
T-BONE STEAK $3.24
970 BOUL. DÉCARIE
VILLE ST-LAURENT
(PRÈS CÔTE-VERTU)
POUR RÉSERVATION
336-1420

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DEMAIN DANS LE DEVOIR QUELQU'UN VOUS LIRA

Sur rendez-vous Bureau 731-0921
731-1448
Dr. Reuben D. Hubar
Chirurgien-Dentiste
Suite 102
Professional Centre Bldg.
5757 Ave. Decelles
Montréal, Qué.
H3S 2C3

ca
COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Audet, F.S.C.A.
Marcel Gosselin, M.S.C.A.
Robert Monat, M.S.C.A.
Guy Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montréal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal-Québec
C.W. Bissegger, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsay, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
265, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COOPERS & LYBRAND
Comptables Agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3B 1W6
(614) 875-5140
et à travers le monde

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Pelmer, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 207
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et aux États-Unis et à travers le monde

ERNST & ERNST
1200, ave McGill College
Suite 1100 Montréal, Qué.
H3B 4G7 871-8901
Montréal, Sept-Îles, Toronto, Ottawa, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Abbotsford, Langley
Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp, Nash & Field
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Société nationale
Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 O., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1, Complexe Desjardins, Bureau 1800
281-1850
420, Place du Marché, St-Jérôme
430-4610
Société nationale affiliée
Ward, Mallette & Cie
Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Représentation internationale

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, F.S.C.A.
Jacques Bourgeois, F.S.C.A.
Robert Hogue, F.A.C.A.
Guy Ouellet, C.A.
Jacques Desjardins, F.S.C.A.
André Mordgrain, F.S.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Marville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux à
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés
Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Mégantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques, Suite 1225
Montréal, H2Y 1P5, Qué.,
Tél.: 288-0291

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal H4Z 1H8 — 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, Prince Albert, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermudes, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Marvin H. Taffler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Allan B. Chandler, C.A.
Gerald A. Slan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Dalchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morrie L. Fogelbaum, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112



Soyez à l'avant-plan de votre retraite!

Vous avez sûrement votre petite idée sur ce que sera votre retraite et comment elle se déroulera. Mais avez-vous prévu les moyens qu'il faut? Assurez-vous des jours heureux grâce au Plan d'épargne-retraite. De plus, vous profiterez de dégrèvements fiscaux tout en épargnant.

Vous pouvez y verser jusqu'à 20% de votre revenu gagné jusqu'à concurrence de $3,500 par année ou de $5,500 si vous ne participez pas déjà au plan d'épargne-retraite de votre employeur. Vous pouvez souscrire à l'un ou à un ensemble de ces trois programmes:

1. **Les dépôts RER** de la Banque Royale vous permettent de retirer des intérêts plus élevés que ceux obtenus d'un dépôt d'épargne ordinaire.

2. **Fonds à revenu:** Par ce choix, vos contributions servent à l'achat d'obligations à rendement élevé, d'instruments de dépôt et d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Géré par des experts, ce fonds a pour but d'augmenter vos revenus tout en cherchant la protection du capital investi ainsi qu'une plus-value modérée.

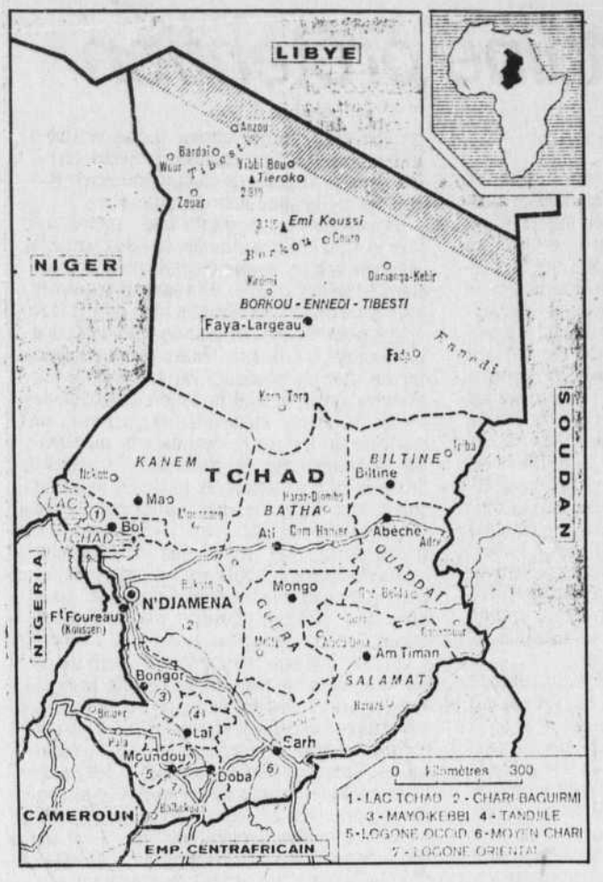
3. **Fonds composés d'actions:** Ces fonds se destinent à assurer la plus-value à long terme du capital ainsi qu'un revenu raisonnable. Vos contributions sont investies par des experts dans un portefeuille qui se compose principalement d'actions ordinaires canadiennes.

Le directeur de votre succursale saura vous aider à planifier solidement votre épargne. Prenez rendez-vous avec lui dès aujourd'hui. Veuillez noter que le 1er mars est la date limite d'inscription pour fin d'exemptions fiscales seulement.

Posez un geste bien fondé, épargnez grâce au Plan d'épargne-retraite.

BANQUE ROYALE
De mieux en mieux dans vos affaires.

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, vendredi 24 février 1978



Qui a déclenché la fusillade de Larnaca ?

(d'après AFP) — Les circonstances de la fusillade sur l'aéroport de Larnaca dimanche, dans laquelle 15 hommes du commando égyptien ont été tués, demeurent confuses. Mais selon plusieurs sources, outre la garde nationale de Chypre, des membres d'une milice privée, ainsi que des Palestiniens auraient participé à la fusillade.

La présence d'un commando palestinien, ainsi que sa participation aux combats sur l'aéroport, avaient déjà été annoncées en début de semaine par le Herald Tribune de Londres et le Washington Post. Hier, c'est le quotidien israélien Maariv qui a donné de nouvelles précisions sur cette affaire, citant son correspondant à Chypre.

Ce sont des hommes de l'OLP, vêtus en civil, qui ont les premiers tiré sur les commandos égyptiens qui tentaient de liberer les otages à Larnaca, annonçait, sous une énorme manchette, le quotidien du soir.

Son correspondant à Chypre, qui se réfère à des "témoignages de première main sur l'aéroport", affirme que ce n'est qu'ensuite que les Egyptiens ont riposté, ce qui a fait intervenir la garde nationale chypriote dans le combat. L'OLP serait donc, d'après ces témoignages, à l'origine des lourdes pertes égyptiennes.

Le correspondant de Maariv souligne qu'il n'est pas douteux que les autorités chypriotes étaient au courant de la présence des hommes de l'OLP sur le terrain. Ceux-ci y auraient été invités par M. Lyssarides, chef du parti socialiste de gauche, qui aurait demandé les bons offices des hommes de l'OLP en poste à Larnaca pour aider à trouver une solution à cette prise d'otages.

L'ordre d'ouvrir le feu sur les commandos égyptiens a été donné par M. Lyssarides, président du parti socialiste chypriote Edek, aux troupes de la garde nationale chypriote, rapportait en outre hier le correspondant à Nicosie de l'agence de presse turque Anatolie.

L'agence cite "un diplomate étranger qui veut rester anonyme, mais qui a suivi de près toute l'operation qui s'est déroulée à l'aéroport de Larnaka." Les troupes de la garde nationale chypriote étaient soutenues dans cette opération par des membres de "l'armée privée" de M. Lyssarides, qu'on a vu donner des ordres à des policiers en civil chypriotes-grecs pendant les incidents à l'aéroport, ajoute l'agence, citant le même diplomate.

Cependant, M. Said Kamal, représentant de l'OLP au Caire, a catégoriquement démenti hier soir les informations selon lesquelles des forces palestiniennes auraient participé aux côtés des forces chypriotes aux échanges de tirs entre celles-ci et le commando égyptien, annonce l'agence d'informations du Moyen-Orient (MEN).

L'IRA aurait reçu des armes de l'OLP

BELFAST (AP) — L'OLP a livré à l'IRA de nouvelles armes, notamment une demi-douzaine de mitrailleuses M-60 américaines et des explosifs, a révélé un responsable des services de sécurité d'Irlande du Nord, qui a demandé à conserver l'anonymat.

"L'IRA a énormément d'armes, bien que nous en ayons saisi beaucoup, notamment des fusils américains", a-t-il précisé.

Il était déjà connu que les combattants clandestins de l'Ulster avaient reçu ces derniers mois au moins une livraison d'armes des Palestiniens. D'autre part, en novembre dernier, cinq tonnes d'armement envoyé par l'OLP (mortiers, lance-roquettes, armes automatiques et explosifs) avaient été interceptées en Belgique. Elles étaient cachées dans des transformateurs électriques expédiés de Chypre à destination de la République irlandaise.

En fait, la branche 'provisoire' de l'IRA a des liens avec l'OLP depuis 1970, et d'après les services de renseignement britanniques, les Palestiniens ont entraîné des membres de l'Armée républicaine irlandaise au Liban et en Libye.

Les chefs des services de sécurité pensent que les 'provos' ont l'intention de multiplier les assassinats de membres de la police et du Régiment de défense de l'Ulster (UDR — Garde nationale), qui comprennent en majorité des protestants. Plus de 185 d'entre eux ont été assassinés depuis 1971.

Leur objectif est d'amener les extrémistes protestants à lancer des attaques de représailles contre les catholiques, lesquels seraient alors obligés de se regrouper derrière l'IRA pour se protéger, et cela déclencherait de nouveaux affrontements de grande ampleur qui accentueraient les pressions pour que les Britanniques se retirent de la province.

Cette stratégie a été mise en évidence vendredi dernier par l'attentat à la bombe qui a tué douze protestants dans un hôtel de Belfast. Certains signes indiquent qu'à la suite de cette opération et d'autres attaques antérieures, les protestants ne sont pas loin de déclencher une riposte. Ils font en effet valoir que les forces britanniques ne les protègent pas suffisamment.

"Il est également essentiel pour l'IRA de contrecarrer sa perte de soutien parmi les catholiques", souligne le responsable des services de sécurité interrogé. Déjà en déclin, cet appui a encore diminué après l'attentat de vendredi, à la suite duquel, pour la première fois, l'IRA a reconnu que des "personnes innocentes" ont été tuées. Même la branche politique de l'organisation, le Sinn Fein, a condamné cet attentat.

Les 'provos' se sont regroupés en petites cellules difficiles à pénétrer, et ceux qui ont été libérés de prison ont réintégré le mouvement, précise le responsable. "Son recrutement a diminué, ajoute-t-il, mais il compte de nouveau dans ses rangs beaucoup d'hommes durs et expérimentés".

Le Tchad et la Libye renouent leurs relations diplomatiques

SEBHA (d'après AFP et Reuter) — La Libye et le Tchad ont décidé de rétablir leurs relations diplomatiques, suspendues depuis le 5 février dernier. C'est là le premier résultat du mini-sommet de Cairo de Sebha (centre libyen), annonçait-on hier soir.

Le porté-parole de la conférence a en effet déclaré que les présidents Mouammar Kadhafi (Libye), Félix Malloum (Tchad), Seyni Kountché (Niger) et le premier vice-président soudanais Bokassem Mohamed Ibrahim, étaient tombés d'accord, après quatre heures d'entretien, pour annuler cette suspension décidée par le gouvernement tchadien. En conséquence, l'ambassadeur de la Libye regagnera la capitale tchadienne.

D'autre part, les trois chefs d'état et le vice-président soudanais préparent un protocole d'accord pour l'ouverture de négociations entre le gouvernement tchadien et les rebelles du Frolinat sous l'égide de la Libye et du Soudan.

Enfin, a annoncé le porte-parole, il a été également été établi qu'aucune partie autre que les quatre pays participants "n'a le droit de se mêler des affaires intérieures du Tchad ni de parler de ce sujet". Les détails du protocole d'accord devraient être rendus publics aujourd'hui.

On s'attend à ce que le principal chef de la rébellion, M. Goukouni Oueddei, commandant de la "deuxième armée" du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) participe aux négociations. Le FROLINAT assure contrôler maintenant la vaste province septentrionale tchadienne du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) après avoir pris vendredi dernier son chef-lieu de Faya-Largeau. De bonne source à N'Djamena, on dément cependant que le poste militaire de Koro-Toro, à 650 km de N'djamena, soit tombé aux mains des rebelles comme ceux-ci l'ont affirmé.

Le contentieux entre le Tchad et la Libye repose une double querelle: les revendications de Tripoli sur le nord du territoire tchadien — la bande d'Aouzou — et le soutien que, selon N'djamina, le gouvernement libyen apporte au Front de libération nationale du Tchad. La guérilla menée par le FROLINAT et qui, celui-ci remonte à 1966, est resté peu connue de l'opinion internationale jusqu'à l'enlèvement et la détention, pendant trente-trois mois, de l'ethnologue française, François Claustre, libérée en juin 1977.

Nouveaux heurts au Nicaragua

MANAGUA (AFP) — Deux membres de la garde nationale ont été tués lors des affrontements survenus la nuit de mercredi à jeudi entre forces de l'ordre et opposants au régime du président Somoza à Masaya (à 35 kms à l'est de la capitale), ont rapporté des témoins oculaires.

Selon ces témoignages, cinq militaires et cinq civils ont été blessés. Aucun décès n'a été enregistré jusqu'ici parmi les opposants.

Les affrontements, qui ont duré cinq heures, se sont principalement localisés au sud-est de la ville, et autour d'un collège salésien où s'étaient réfugiés deux insurgés. Le collège est toujours assiégé par l'armée, et deux prêtres, qui ont refusé l'entrée du collège aux forces de l'ordre, ont été arrêtés.

Le président de la Croix-Rouge du Nicaragua, M. Ismael Reyes, a demandé aux autorités que le personnel de cette institution puisse entrer dans le collège pour soigner les blessés.

Des témoins parvenus à Managua ont déclaré que l'armée avait utilisé des mitrailleuses et des mortiers et s'était principalement attaquée aux habitants du quartier Monimbo, qui ont mis à sac et incendié un bureau du service public de l'eau.

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

collège marie-victorin
institution privée de niveau collégial
enseignement général et professionnel
pour renseignements:
325-0150
7000, rue marie-victorin
montréal H1G 2J6

C'est un fait:
Il est parfois payant d'emprunter pour économiser.

Les gens qui savent administrer l'argent reconnaissent qu'il est judicieux d'emprunter pour investir. Il arrive souvent que le rendement de l'investissement fait plus que compenser les intérêts de l'emprunt. Au Trust Royal, nous discuterons avec vous de la possibilité de vous prêter les fonds nécessaires pour souscrire dès maintenant à un régime enregistré d'épargne-retraite.
Le moment est bien choisi pour commencer à investir dans l'avenir. Nous prendrons le temps de vous décrire les régimes que nous avons à vous proposer. Nous discuterons de leur coût et de leur rendement possible. Vous aurez tous les renseignements voulus. Nous savons que les décisions importantes ne se prennent pas à la légère. Passez nous voir. On ne se contentera pas de vous remettre des brochures.

Le Trust Royal
vous en offre plus pour votre argent.
16 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.
Pour renseignements appelez 876-2676.

Les cinéastes dénoncent l'absence de politique culturelle de la SDICC

par Jean-Pierre Tadros

L'Association des réalisateurs de film du Québec (ARFQ) a décidé au cours de sa dernière assemblée générale, tenue le 25 janvier, de retirer son représentant et son substitut du comité statutaire de la Société de développement de l'Industrie cinématographique canadienne (SDICC). Cette décision a été transmise à la Société le 10 février, et vient tout juste d'être rendue publique par les réalisateurs.

D'autre part, l'ARFQ annonce la tenue d'une conférence de presse le 1er mars à l'occasion de laquelle elle rendra public un document intitulé "La culture et le cinéma au Québec", qui a été remis au premier ministre du Québec, et qui contient l'énoncé des politiques globales que les réalisateurs de film désirent voir s'instaurer au Québec en matière de culture et de cinématographie. Ce document, indique également le communiqué de presse, suggère des mécanismes et des règles d'application pour la mise en oeuvre des politiques suggérées. L'assemblée générale de l'ARFQ a également recommandé que ce document devienne le premier instrument des réalisateurs au cours des négociations ultérieures avec les instances gouvernementales.

En ce qui concerne la décision de retirer la participation de l'ARFQ du comité statutaire de la SDICC, les réalisateurs invoquent plusieurs raisons. Tout d'abord, ils dénoncent le "caractère strictement et exclusivement consultatif" du comité statutaire. Ils rappellent "qu'aucune recommandation du dit comité visant à la participation à la gestion et à l'administration de la SDICC n'a été entérinée depuis plus de deux ans par le conseil d'administration de la SDICC". Et enfin, ils reprochent à cette Société de n'avoir su "d'aucune manière élaborer des politiques cinématographiques culturelles" et de n'avoir agit "que d'après des normes strictement industrielles et commerciales".

Du côté de la SDICC, on regrette vivement ce geste qui va ainsi priver le comité statutaire francophone de la participation des réalisateurs québécois. Ce comité qui, depuis deux ans, se réunit une fois par mois, comprendra donc désormais six membres représentant respectivement la Société des Auteurs et Compositeurs, les producteurs de films, les distributeurs québécois, les exploitants de salles, le Syndicat national du cinéma et l'Union des Artistes.

Pour ce qui est des reproches adressés à la SDICC par les réalisateurs, Mme Carole Langlois, qui est administrateur des projets français à la Société, fait remarquer que la loi fédérale régissant les conflits d'intérêt ne permet pas la participation à l'administration d'une Société de la Couronne de personnes ayant des intérêts privés dans des domaines d'activités se rapportant à ladite Société. Or, tous les membres du comité statutaire pratiquent naturellement leur profession et se trouveraient donc en situation de conflits d'intérêt s'ils avaient à prendre des décisions.

Au chapitre des politiques culturelles de la SDICC, Mme Langlois note que les réalisateurs ne sont peut-être pas très justes en reprochant à la SDICC de n'avoir su élaborer d'aucune manière "des politiques cinématographiques culturelles". Elle mentionne à cet effet les films de Denys Arcand, d'André Forcier, de Jean-Pierre Lefebvre... la réalisation du Nouveau Réseau qui, indique-t-elle, répondent à des objectifs culturels. Mme Langlois a indiqué enfin que le SDICC attendait des réalisateurs un document indiquant à la Société ce qu'ils entendaient précisément par "politique culturelle". Ce document ne serait jamais parvenu à la SDICC.

Il semblerait qu'entretemps les réalisateurs aient jugé plus approprié de faire parvenir ce document au premier ministre du Québec.

cinéma

Le film de Harry Rasky, *Hommage à Chagall*, sous-titré *Les couleurs de l'amour*, télédiffusé l'été dernier à Radio-Canada a été retenu par l'Academy of Motion Picture Arts and Science parmi la sélection des longs-métrages documentaires. C'est la première fois qu'un film réalisé par une chaîne de télévision pour télédiffusion et sortie commerciale ultérieure est en lice pour un Oscar, a précisé le réalisateur.

Rasky a été avisé de la décision du jury de sélection par le directeur général de l'Academy, M. James M. Roberts. Très heureux, le réalisateur a déclaré que c'était là le point culminant de 30 années de service dans les mass media. "L'Oscar est le Prix Nobel du monde des communications. J'estime que c'est là un hommage à tous les Canadiens car les techniciens qui ont fait ce film, le développement de la pellicule, la musique, le son, le montage, tout est canadien dans ce film. Tout est 100% canadien mis à part le sujet qui, lui, est universel".

Aquarelle étonne malgré une certaine prétention

par Nathalie Petrowski

Mardi soir dernier, je me suis rendue un peu à contrecoeur, après maintes hésitations, à l'Imprévu, célèbre tremplin de la relève, voir Aquarelle, ce groupe dont on a tant parlé, tant vanté les mérites et à qui on prédit depuis un an les plus éclatants succès. Je me méfie toujours des révélations, non pas par mauvaise volonté, mais parce que je sais pertinemment que dans bien des cas, il s'agit d'une vaste entreprise de fumisterie promotionnelle, d'un savant complot mijoté par les magnats du Big Business et qu'en fin de compte au bout de la ligne, de nombreux espoirs s'essoufflent en cours de route et en déçoivent plusieurs. J'avoue très humblement que j'ai été surprise, pour ne pas dire un tant soit peu étonnée. Aquarelle n'est peut-être pas la grande révélation de l'année, mais laissez-moi vous dire que le professionnalisme du groupe reflète pour la première fois l'incroyable accélération et la rapide évolution de ce *no man's land* injustement nommé (dans ce cas-ci,) relève.

Sur le coup, j'ai cru que je m'étais trompée d'endroit ou d'heure ou alors que l'Imprévu avait décidé d'abdiquer sa formule pour nous présenter quelque groupe américain de passage dans la métropole. Le son d'Aquarelle est à ce point consistant, puissant et solide que dans un premier temps, il vous fait carrément lever de votre siège. Remise du choc initial, j'ai pu juger plus objectivement le travail de notre premier groupe à gros déploiement musical. Aucun texte, c'est plus facile, ça évite les lourdeurs et les maladresses poétiques, les phrases qui ne veulent rien dire, les clichés ésotériques. Toute l'énergie du groupe est résorbée autour d'une véritable praxis musicale, qui consiste à mettre en valeur la performance de chaque musicien et la couleur de chaque instrument.

Sur disque, les résultats sont souvent dilués et squelettiques, tandis que sur scène la musique éclate, envoie de puissantes détonations à travers la salle. Il va sans dire que nos apprentis-musiciens ont très bien appris leur leçon, poussés par une grande volonté et une inaltérable motivation. Mais il faut quand même user de prudence; si au bout de dix minutes on a le souffle coupé, au bout de trente minutes, on devine les patterns, on saisit les failles. Ainsi, c'est dans la suprématie technique que la musique d'Aquarelle laisse le plus à désirer. A force de jouer au super-man et de chercher à nous épater par leurs prouesses et leurs acrobaties aux instruments, les musiciens d'Aquarelle oublient souvent qu'ils sont avant tout là, pour nous communiquer une musique, pour nous dire quelque chose et parler à notre coeur, à notre âme plus qu'à notre raison.

On sent donc qu'à travers cette belle poussée d'énergie, se dessine un peu de prétention; la prétention des petits génies qui n'ont pas encore été confrontés aux affres de la vie et qui se croient encore forts et invulnérables. Sans leur vouloir de mal, je leur souhaite quelques larmes et quelques bleus, non pas pour ternir ou détruire l'énergie mais pour lui insuffler l'essentielle dimension du vécu. Je souhaite que les musiciens d'Aquarelle (et je parle ici surtout du noyau qui entoure Pierre Lescaut, le pianiste au-dessus de tout reproche) soient à l'avenir plus généreux d'eux-mêmes et moins versés dans la contemplation assidue de leur jeune ego.

L'affaire Lucky Luke prend fin

LYON (AP) — Le tribunal des Référés de Lyon a refusé à la société éditrice Dargaud le droit de reproduire l'album de bandes dessinées 'Le fil qui chante', qui retrace les aventures de Lucky Luke et que René Goscinny avait écrit en collaboration avec M. de Beuère.

La décision intervient trois mois après la mort de René Goscinny. Celui-ci avait intenté un procès à la société éditrice après la publication sans son autorisation d'extraits de 'Le fil qui chante' dans Paris-Match. René Goscinny n'avait pas non plus signé de contrat d'édition avec la société Dargaud qui avait édité l'album. Les planches des dessins et dialogues originaux de l'album avaient été remis à l'éditeur par M. de Beuère.

Le 10 octobre dernier, le tribunal de grande instance de Lyon avait autorisé l'auteur à faire procéder à la saisie des exemplaires de cet ouvrage et ordonné la suspension de toute fabrication. A la mort de René Goscinny, la société Dargaud avait assigné en référé la veuve et la fille de l'auteur afin de faire procéder à la main levée de cette saisie.

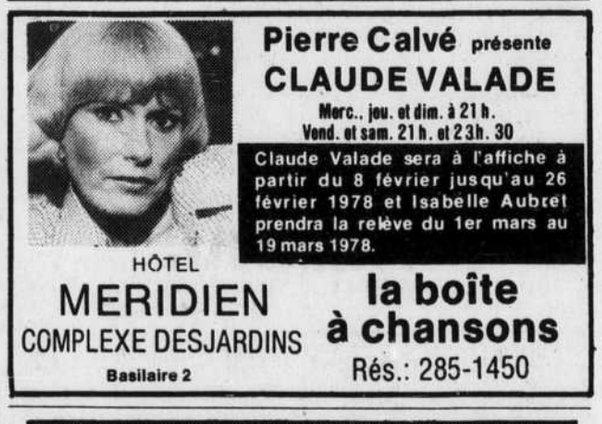
Le tribunal des Référés a rejeté la demande de main levée et a condamné la société Dargaud et M. de Beuère aux dépens.























la vie littéraire

"Estérel" renaît en tirage limité

Il y a quelques années, les éditions **Estérel**, fondées par Michel Beaulieu et quelques autres, devenaient un lieu prometteur de l'édition en poésie. Mais le lieu s'est évanoui pour des raisons financières, entre autres. Aujourd'hui, **Estérel** renaît en coopérative et en tirage limité: des écrivains se font plaisir avec de beaux petits livres tirés à cinquante exemplaires. Le premier titre, **Dire quelque chose clairement"**, texte de Jean-Yves Collette accompagne d'une encre de Michèle Devlin, se vendait $12. Le second titre, **Indicatif présent**, poèmes de Michel Beaulieu accompagné de quatre encres de Carol Dunlop, se vendait $18. Cette renaissance des éditions **Estérel** marque le désir des poètes d'être lus dans une publication de belle qualité graphique. Et sans doute que ce désir n'est pas étranger à la qualité à laquelle nous ont habitués les éditions de l'Hexagone et les éditions du Noroît.

J.R.

•

"Si l'Union nationale m'était contée...": Les éditions du Boréal Express viennent de lancer sur le marché un livre qui ne passera pas inaperçu de ce temps-ci au Québec: "Si l'Union Nationale m'était contée..." Les trois auteurs de ce volume de 350 pages, les journalistes Mario Cardinal et Florian Sauvageau ainsi que le politicologue Vincent Lemieux, ont recueilli les témoignages de plus de soixante acteurs et témoins privilégiés de la scène politique des quarante dernières années au Québec. Cette histoire du parti politique de Duplessis avait d'abord été présentée dans le cadre d'une série de quatorze émissions pour la radio de Radio-Canada. Pour le livre, les témoignages ont été complétés et revus par les auteurs et les témoins dans certains cas. On retrouve dans ce livre, qui se veut la rencontre du reportage et de l'analyse politique, des "témoins" comme Maurice Bellemarre, Rodrigue Biron, Jean-Charles Bonenfant, Jean-Guy Cardinal, Auréa Cloutier (la secrétaire de Duplessis), Jean-Paul Desbiens, Gérard Filion, G.-E. Lapalme, Jean Lesage, René Lévesque, Gérard Pelletier et Robert Rumilly, entre autres.

J.R.

•

Margaret Atwood: Faire Suface — Éditions L'étincelle: Margaret Atwood est aujourd'hui sans aucun doute la plus étrange et la plus originale des romancières canadiennes de langue anglaise. Après avoir connu un immense succès dans sa version originale, **Faire surface**, traduit de l'anglais par Marie-France Giroud, nous fait découvrir l'écriture insolite d'un écrivain à la recherche de sa propre identité et de ses racines dans un décor sauvage et énigmatique. L'histoire se passe dans le nord du Québec, près d'un lac isolé où vivait un vieil ermite dont on vient d'apprendre la disparition. Pour tirer l'affaire au clair, sa fille vient enquêter sur place, accompagnée d'un couple d'amis et de l'homme qui partage sa vie. Ce séjour qui d'abord devait être bref, se prolonge et devient peu à peu un étrange huis clos où la narratrice prend tout à coup conscience de l'inexistence des gens qui l'entourent. La recherche du père devient pour elle l'occasion d'un éveil et d'un troublant retour à son passé. Peu à peu elle s'écarte des autres jusqu'au jour où elle refuse systématiquement de les voir et de leur parler. Elle disparaît à son tour mais renait à elle-même par le biais quasi-magique de la nature environnante. "Ceci par-dessus tout, écrit-elle, refuser d'être une victime. Si je ne le peux, je ne peux rien faire. Il me faut revenir de mes erreurs, abandonner la vieille croyance que je suis dénuée de pouvoir et qu'à cause de cela rien de ce que je pourrai faire, ne blessera jamais personne. Un mensonge qui fut toujours plus désastreux que la vérité aurait pu l'être. Les jeux avec les mots, les jeux où l'on gagne et l'on perd sont terminés; il n'en existe pas d'autres, actuellement, mais il faudra en inventer, se retirer n'est plus possible, l'autre choix c'est la mort". **Faire surface**, la fascinante épopée d'une femme en quête d'elle-même, qui nous révèle par la même occasion un écrivain et un poète d'un puissant souffle. **Faire surface**, un roman de 232 pages, se vend partout au prix de $8.95.

N.P.

•

Tennesse Williams: Mémoires — Éditions Robert Laffont — "Je veux bien admettre ici que j'ai entrepris la rédaction de ces souvenirs, pour de seules raisons "alimentaires". Elles représentent le premier travail que j'entreprends en tant qu'écrivain pour un profit matériel. Mais je tiens à préciser, aussi, qu'après m'être lancé dans cet ouvrage, j'en ai vite oublié le côté financier pour me sentir de plus en plus plaisamment concerné par cette nouvelle forme d'écriture: l'autoconfession sans dissimulation". C'est en ces termes, pour le moins lucides, que Tennesse Williams, célèbre auteur de **La ménagerie de verre, Un tramway nommé désir, La chatte sur un toit brûlant,** commence la rédaction de ses mémoires ou de plus précisément ce qu'il appelle "ses souvenirs de vieux crocodile". Le tout lui a pris près de quatre longues années de labeur et d'exaltation, de solitude douloureuse et de promiscuité éhontée. Ce n'est peut-être pas une "oeuvre" comparable aux classiques mentionnés plus haut, mais c'est sans aucun doute le véritable testament littéraire de Tennesse Williams, le récit de coulisses d'un grand dramaturge et d'un grand artiste qui a toujours recherché dans sa vie, l'intensité et la passion inhérentes à son oeuvre. **Mémoires** est la longue liste nomenclative de tous les événements, publics ou privés, qui ont nourri sa vie. Depuis ses souvenirs d'enfance avec sa soeur Rose jusqu'à sa première rencontre avec Marlon Brando, ses escapades avec Anna Magnani, ses conversations avec Greta Garbo, ses rencontres et ses remises en question avec Kazan, Losey, Visconti ou Liz Taylor, on le devine toujours à la recherche de la source de lumière et d'inspiration. "Dans chaque artiste, écrit-il, il y a le chat du diable qui sommeille". Chez Tennesse Williams, le chat et le diable font bon ménage, ne se perdent pas de vue et rivalisent de talent chacun à leur tour. **Mémoires** de Tennesse Williams a été traduit de l'anglais par Maurice Pons et Michèle Witta.

N.P.

•

Pierre Calvé: Vivre en ce pays... ou ailleurs — Éditions Leméac: — À Montréal, en 1961, dans une minuscule boîte à chansons qui portait le nom Le Bistrot, rue Gatineau dans Côte-des-Neiges, un jeune homme chantait ce qu'on appelait à cette époque-là, "ses propres compositions". Le jeune homme en question était nul autre que Pierre Calvé. Vingt-sept ans plus tard, Pierre Calvé n'a pas encore dérogé de sa démarche initiale et continue à chanter "ses propres compositions" dans une autre boîte de Montréal. **Vivre en ce pays... ou ailleurs** est un recueil de poèmes et de chansons depuis 1959 jusqu'à nos jours, un recueil qui en même temps relate l'évolution d'un chansonnier. On y retrouve des chansons que Pauline Julien, Monique Leyrac, Lucille Dumont, Robert Charlebois, Julie Arel ont chantées, on y découvre l'oeuvre d'un poète bien de chez nous; "un courant d'eau pure sans cesse en voyage à travers un pays qui a grand besoin de poésie." comme le dit si bien Jean-Paul Filion dans sa préface.

N.P.

André Gagnon désire consacrer plus de temps à la composition

Le compositeur montréalais André Gagnon est sur le point de devenir un grand nom dans le milieu du spectacle nord-américain, et pourtant, au moment où le succès est à portée de sa main, il semble chercher avant tout à protéger son intimité.

"J'ai beaucoup souhaité pouvoir jouer en dehors du Québec, a-t-il déclaré au cours d'une interview. Mais il y a toujours tellement à faire pour moi à Montréal. J'avais besoin de quelque chose pour me distinguer au-delà du Québec, afin de pouvoir jouer dans le style auquel je suis habitué."

Le Superspecial André Gagnon, télévisé le 6 février dernier sur le réseau anglais de Radio-Canada, de même que les ventes record de ses deux derniers microsillons pour la compagnie London Records (Neiges et Le Saint-Laurent), ont été les stimulants dont il avait besoin pour le décider à jouer en concert en dehors du Québec.

Pourtant, ce compositeur à l'allure timide et étrange dit que ce succès ne répond pas à tous ses désirs.

M. Gagnon, qui a une formation de pianiste classique et qui a joué dans le passé avec les orchestres symphoniques de Londres et de Hambourg, a composé des musiques de films, entre autres pour le film sur les Jeux olympiques, commandé par le gouvernement fédéral; il a aussi écrit la musique du ballet Marcello, pour le Ballet national du Canada. Il est assuré d'un revenu substantiel, grâce à des succès commerciaux comme Wow, un disque sorti l'an dernier. C'est la combinaison de tous ces éléments qui a poussé Radio-Canada à faire le Superspecial sur lui.

Pourtant, le succès dérange sa vie privée, et bien qu'il adore jouer devant des auditoires nombreux, ces performances exigent du temps et des efforts qu'il préférerait consacrer à la composition.

Après avoir terminé une tournée de neuf villes canadiennes, M. Gagnon dit qu'il projette un changement de style complet. "J'aimerais faire une série de récital de musique sérieuse, peut-être du Mozart et du Chopin", dit-il. Mais d'abord il lui faut rentrer à Montréal et "pratiquer, pratiquer, pratiquer".

Radio-Canada l'a approché pour un autre "spécial", cette fois montrant le côté classique d'André Gagnon. Cette fois encore, il trouve cette offre difficile à refuser. "Un concert Mozart serait très intéressant."

La tournée canadienne d'André Gagnon comprenait les villes de Hamilton, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Victoria et Vancouver.

De retour dans sa ville natale, M. Gagnon projette un spectacle de quatre semaines à la Place des Arts en octobre.

L'OPTION THÉÂTRE
DU CEGEP LIONEL-GROULX

INSCRIPTION aux AUDITIONS pour SEPT. 78

section	dates limites
INTERPRÉTATION	1er MARS
sections CONCEPTION (décor, costumes) TECHNIQUE (regie, son, éclairage)	15 MARS

Pour information: Micheline Gobeille
430-3120 poste 74

SAMEDI et DIMANCHE
À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1700 rue St-Denis
"LE TEMPS DE PARLER"
avec
Raymond Lévesque
Céline Arsenault
Récital de chansons et poésies
20 heures
Le "TEMPS DE PARLER" est publié aux ÉDITIONS FIDES

UNE NOUVELLE ÉTOILE BRILLE AU PICCADILLY
De la douce musique d'atmosphère pour votre divertissement... ou pour danser vous est interprétée par le groupe
"LES CRESCENDOS"
mettant en vedette JEAN SIMARD
Tous les soirs de 21 heures à la fermeture
(Sauf le dimanche)
Pour informations, appelez 842-7777
Hôtel Sheraton Mt.Royal
1455, rue Peel, Montréal, Qué.
membre de la chaîne d'hôtels et de motels Sheraton à travers le monde.

La Compagnie Jean Duceppe 1975 INC.
2 DERNIÈRES
LA CRITIQUE
DES FRITES... recèle un message social très important. Encore une fois, Duceppe tient un succès assuré.
Huguette Proulx, Télé-Spec
des frites, des frites, des frites...
de ARNOLD WESKER
Traduction de Michel Beaulieu
Mise en scène de Claude Maher
Avec: JACQUES GODIN, LIONEL VILLENEUVE, ROGER LEBEL, MICHEL DUMONT, Nadon, egoire, esque, outier, page, Saudry, Alain Fournier, ébastien, Legault, Simard, Dumas
PRIX DE LA MEILLEURE PIECE Evening Standard Award Londres
SUPPLÉMENTAIRES jusqu'au 25 février
$1.00 DE RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE
drôle drôle et choquant!
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

VIVEZ LES PÉRIPÉTIES DRÔLATIQUES DU PLUS IRRESISTIBLE DES "ESCOGRIFFES" DANS LE COUP QUI COURONNERA SA CARRIÈRE D'ESCROC GÉNIAL!
• Un film merveilleux! Montand est génial! Le genre de film qu'il faudrait voir toutes les semaines. Ne le manquez pas! — JEAN MORIN, BON DIMANCHE
• Montand le magnifique donne au titre Le Grand Escogriffe toute sa signification dynamique et envahissante, et le spectateur prendra un bon bain de rire. — France-Soir
• Le spectateur s'amuse comme un fou aux exploits du Grand Escogriffe. — Radio Luxembourg
• Yves Montand campe le personnage avec un brio et une verve inépuisables, dans ce film cocasse brillamment conduit. — Le Monde
POUR TOUS
du réalisateur de "LA GIFLE" et "LE SILENCIEUX"
LE GRAND ESCOGRIFFE
un film de CLAUDE PINOTEAU écrit par Michel Audiard
avec YVES MONTAND · AGOSTINA BELLI · CLAUDE BRASSEUR
UNE SUITE DE GAGS BOULEVERSE LE PLUS GRAND RESTAURANT DU MONDE!!!
2e FILM
le CHASSEUR de chez Maxim's
avec MICHEL GALABRU • JEAN LEFEBVRE • FRANCIS PERRIN
Esco. 1.50 - 5.30 - 9.10 -
Max. 12.15 - 3.50 - 7.30 -
st-denis 2 (chevalier)
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

UN SEUL GAG DE 115 MINUTES ... LE FILM LUI-MEME!
POUR TOUS
Play Time
"Le génie à l'état pur." FIGARO LITTERAIRE
un film de JACQUES TATI
SALLE 1
12.50 - 2.55 5.00 7.05 - 9.10 -
PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
★★★ La réussite totale! Un formidable spectacle! Le film coup-de-poing qui secoue le cinéma français. — LE JOURNAL DU DIMANCHE
★★★ La vérité dérange, et Boisset la veut la plus dérangeante possible... Le film vient à son heure. Précis et bien rythmé, passionnant, il rappelle que la réalité dépasse la fiction... — LE MONDE
PRIX LOUIS DELLUC 1977 la plus haute distinction du cinéma français.
POUR TOUS
Il dérange beaucoup de gens... trop de gens... et ceux-ci sont très puissants...
LE JUGE FAYARD dit "LE SHERIFF"
un film d'YVES BOISSET
avec PATRICK DEWAERE AURORE CLEMENT PHILIPPE LEOTARD
SALLE 3
1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement intérieur: $2.00 après 6hrs p.m.
Place des Arts
UN GRAND SUCCES!..que dire de plus
Le public a dit "OUI" à "DEMAIN SERA TROP TARD"
• J'ai aimé ça à merveille. C'est touchant à nous faire pleurer.
• J'en suis encore toute émue... je ne peux plus parler.
POUR TOUS
DEMAIN SERA TROP TARD
JAMES WHITMORE • MARISA MALFATTI • LEE J. COBB
RENATO CESTIE • ADOLFO CELI réalisation M. CARZEDDU
distribution FRANCE FILM
2ième FILM
LE MAESTRO
SALLE 2 dem 2.15 5.50 9.25 mae 12.40 4.10 7.45

ANNIE GIRARDOT
TAXI
POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT, chauffeur de taxi, ne vit que pour trouver LE GRAND AMOUR!
Avec une cliente quelque peu excentrique, elles partent à la recherche de L'HOMME IDÉAL...
le Dernier Baiser
avec ANNIE GIRARDOT • MARIA PACOME • BERNARD FRESSON dans un film de DOLORES GRASSIAN
SALLE 4
12.20 - 2.10 - 4.00 5.50 - 7.40 - 9.35

danse

Les festivités du 20e anniversaire des Grands ballets débutent avec éclat

C'est hier que les festivités du 20e anniversaire des Grands ballets canadiens prenaient leur envol au "piano nobile" de la Place des arts, dans le cadre de l'Art du mouvement, suivi tout de suite après à 13 h, d'une heure de danse au Complexe Desjardins devant au moins 2500 personnes. Plus tard dans la soirée, toujours sur la Place du Complexe, la compagnie donnait un spectacle gratuit pour lequel on attendait quelque 4000 personnes, au bas mot.

Cette entrée en matière présage d'une belle saison et l'esprit qui régnait au Complexe notamment, devant tous ces gens venus s'initier aux différents styles de la danse classique présentés sous forme de courts ballets chorégraphiés par Mme Chiriaeff (intitulés *L'évolution du ballet*), faisait penser à l'action que menaient jadis les Compagnons de la danse. Cette fois, ce n'étaient pas de jeunes apprentis des GBC qui sont venus charmer le public par leur jeunesse et leur vitalité mais des élèves de l'École supérieure des GBC et de la polyvalente Pierre-Laporte, et je dois dire que c'était tout à leur honneur. A voir ces jeunes se dépenser avec tant d'ardeur et de conviction, on ne peut que vanter les mérites de la relève et souhaiter vivement qu'elle se joigne à la compagnie bientôt.

Mais auparavant quatre des meilleures danseuses des Grands ballets, Jerilyn Dana, Annette av Paul, Karen Brown et Louise Doré ont exécuté le célèbre *Pas de quatre* qu'est venu monter à Montréal l'excellent chorégraphe britannique Anton Dolin. Celui-ci, devant une assistance record pour les midis de la Place des arts — le foyer, de part et d'autre de la scène, l'escalier, le foyer supérieur grouillaient de centaines d'amateurs jeunes et vieux — tout à fait à l'aise devant cet auditoire bruyant, nous a raconté l'histoire du *Pas de quatre* créé en 1845 au théâtre Her Majesty's à Londres par quatre des plus grandes danseuses de tous les temps: Maria Taglioni, Carlotta Grisi, Fanny Cerrito et Lucile Grahn.

Anton Dolin a remonté cette oeuvre en 1941 à New York en s'inspirant de gravures et de lithographies du XIXe siècle, d'articles de journaux parus au moment de la création (notamment le "Illustrated London News"), en retrouvant la partition de Cesare Pugni dans une version pour piano seulement au British Museum, etc. Il a raconté avec une verve et un sens de l'humour extraordinaires la petite histoire de cette oeuvre qui revit aujourd'hui grâce à lui.

Tout ce qui manquait à cette reconstitution didactique aurait été une gravure du célèbre dessin de A.-E. Chalon en arrière-plan montrant les quatre danseuses du siècle dernier dans la pose maintenant célèbre de cette chorégraphie. Anton Dolin a expliqué comment il avait conçu les variations des quatre interprètes de façon à faire ressortir leurs traits caractéristiques, de personnalité et d'artiste, d'après ce qu'il a pu connaître d'elles par ses lectures. Ainsi ce qui caractérisait Lucile Grahn, c'était ses entrechats; Carlotta Grisi, ses pieds "finfillants"; Fanny Cerrito la fastueuse, ses grands jetés en tournant et enfin, Maria Taglioni, ses arabesques et ballons.

Accompagnées par Douglas Dahlgrin au piano, les quatre danseuses des Grands ballets ont exécuté avec brio ce *Pas de quatre* sous l'oeil vigilant de leur brillant professeur.

Rappelons que cette oeuvre sera interprétée dans le cadre des "20 ans" à la salle Wilfrid-Pelletier les 16, 17, 18 et 19 mars par quatre danseuses canadiennes, deux des Grands ballets, Annette av Paul et Sonia Vartanian; Mlle Veronika Tennant du Ballet national du Canada et Mlle Marina Eglevsky du Royal Winnipeg Ballet. Anton Dolin a vanté les mérites de Mme Chiriaeff d'avoir pu monter cette chorégraphie avec des danseuses de différentes compagnies car, de façon générale, les ballerines sont très difficiles à convaincre, ou plutôt elles veulent toutes danser la quatrième variation, celle dévolue autrefois à Maria Taglioni, la plus "célèbre" d'entre toutes. Mme Chiriaeff a essayé en 1963, lors de l'ouverture de la Place des Arts de présenter cette chorégraphie mais n'a pu convaincre les deux autres compagnies canadiennes d'y participer. D'un intérêt plus historique qu'esthétique, cette oeuvre vaut la peine d'être vue par tous ceux que la danse classique intéresse.

* * *

Nous apprenons en dernière heure le décès prématuré du mari de Sonia Vartanian, danseuse étoile des Grands ballets canadiens pendant plusieurs années, revenue se joindre à la troupe pour les festivités du 20e anniversaire. Dans la trentaine, le docteur Serge Kouyoumdjian, d'origine arménienne comme son épouse, est mort d'un accident de voiture dans la nuit de mercredi à jeudi. Nous nous joignons à tous ses parents et amis pour exprimer à Mme Vartanian nos plus sincères condoléances.



Des élèves des Grands ballets canadiens donnaient hier au Complexe Desjardins un avant-goût de la chorégraphie qu'a créé pour eux Brydon Paige sur une musique d'André Gagnon, intitulée "L'aujourd'hui de demain". Cette oeuvre sera dansée à la salle Wilfrid-Pelletier les 3, 4 et 5 mars ainsi que les 9, 10, 11 et 12 mars, parmi celles qui figurent au palmarès des "20 ans" de la compagnie.

la boîte à échos

Une nouvelle revue trimestrielle intitulée *Temps fou* sera lancée aujourd'hui à 16 h, au 1015 Sainte-Catherine est (3e étage). Il s'agit d'une revue à caractère multidisciplinaire qui abordera notamment les questions d'écologie, de féminisme et de socialisme et sera gérée par un collectif de rédacteurs.

●

Le Service des activités culturelles de Ville Saint-Laurent présente ce soir à 20 h à l'école Sir Winston Churchill (2505 côte Vertu) le film de Daniel Bertolino et François Floquet intitulé *Ahó, au coeur du monde primitif*. Ce film, plusieurs fois primé à différents festivals présente en 90 minutes la vie et les moeurs de diverses peuplades primitives du globe. Les billets sont à $2.

●

Zachary Richard fêtera le Lundi Gras au Café campus, lundi prochain à la louisianaise. Son petit bal fera revivre quelques aspects du carnaval de la Nouvelle Orléans et on est prié de se déguiser pour assister à cette fête. Avec Zachary tout est possible même un mardi gras tenu un lundi avec trois semaines de retard...

●

L'Ensemble Concert de Montréal donnera un récital lundi le 27 mars à 20 h 30 à la salle Émile-Legault du cégep Saint-Laurent. Placé sous la direction de Jean-Pierre Pinson, l'Ensemble comprend deux chanteurs et sept instrumentistes jouant d'instruments anciens.

Lancement du dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec

Le premier tome du dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec qui constitue, aux dires de certains, la plus vaste entreprise de récupération du patrimoine littéraire québécois, sera lancé le mardi, 14 mars prochain, à la Faculté des lettres de l'Université Laval.

Commencé en 1971 par une équipe de recherche dirigée par le professeur Maurice Lemire de l'Université Laval, le dictionnaire, une fois achevé, comprendra quatre tomes couvrant les périodes suivantes: des origines à 1900, de 1900 à 1940, de 1940 à 1960 et de 1960 à 1975.

On a retenu comme textes littéraires tout ce qui pouvait s'apparenter à la littérature, qu'il s'agisse de récits de voyage, de recueils de discours ou de mélanges de toutes sortes. Les chercheurs qui ont travaillé au dictionnaire ont procédé à un dépouillement systématique des journaux québécois et recueilli dans les registres paroissiaux nombre de dates pour identifier les écrivains jusqu'ici inconnus.

Chaque article du dictionnaire situe l'oeuvre dans la production de l'auteur, la résume, l'analyse et, s'il y a lieu, donne l'accueil de la critique. Suivent deux blocs bibliographiques, le premier décrivant les diverses éditions, le second signalant les commentaires et analyses qui ont paru dans les périodiques.

Le premier tome compte au-delà de 1,000 pages, 625 articles sur autant d'oeuvres, 255 biographies d'écrivains et plus de 12,000 références bibliographiques. Il comprend également une introduction à la littérature du 19ème siècle, une chronologie comparée des événements culturels, une bibliographie des instruments de travail et de nombreuses illustrations.

Ces recherches ont été subventionnées en partie par le Conseil des arts, mais surtout par le ministère des Affaires culturelles du Québec et le ministère de l'Éducation du Québec.

L'un des meilleurs films qu'on puisse voir... C'est le triomphe des plus grands comédiens! Tout le monde aimera "Un Taxi Mauve."

— JEAN MORIN - TÉLÉ MÉTROPOLE

PASCAL PERRAULT — JOURNAL DE MONTRÉAL
Les images coupent le souffle.
De toute beauté! Une grande fresque romanesque admirablement servie par le décor, le jeu des acteurs et la réalisation de Boisset.

ANDRÉ ROBERT — TÉLÉSPEC
Ce voyage dans ce monde tourmenté de Déon, transcrit par Boisset, vaut que vous y participiez.
Un beau grand film, fabriqué de main de maître.

GÉRALD DANIS — DERNIÈRE-HEURE
Film étoffé, adroitement réalisé, superbement joué, que peut-on dire de plus, sinon que de vous recommander fortement d'aller le voir.

ENFIN A MONTRÉAL
APRÈS UN TRIOMPHE EN EUROPE!

La rencontre inoubliable des plus grands comédiens dans un film grandiose et exaltant où s'affrontent les puissances de l'amour et les passions humaines

CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE

SÉLECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977

POUR TOUS



PIERRE DAVID PRÉSENTE

Un Taxi Mauve

un film d'YVES BOISSET

d'après le chef d'œuvre de MICHEL DÉON, Grand Prix de l'Académie Française

CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

SEM.: 7.10 - 9.25
SAM.-DIM.: 12.30 - 2.30 - 4.45 - 7.10 - 9.25

AU DELÀ DE LA MUSIQUE ET DES MOTS
UNE FÊTE GRANDIOSE
RAÔUL DUGUAY
CE SOIR



2ième ET DERNIÈRE SUPPLÉMENTAIRE
VENDREDI LE 24 FÉVRIER À 23h00
L'ÉVÉNEMENT SERA ENDISQUÉ PAR CAPITOL

Une célébration de l'énergie positive... CHRISTINE L'HEUREUX
Un véritable événement humain... NATHALIE PETROWSKI

Théâtre SAINT-DENIS 1594 St-Denis 849-4211
Billets en vente au Théâtre St-Denis du lundi au samedi
$4.50 $5.50 $6.50
Une production Beau Bec

CKOI

LE FILM DU SIECLE!
UN FILM EXTRAORDINAIRE!
UN TRAVAIL GIGANTESQUE!
LES CINEPHILES SE DOIVENT DE VOIR
"1900" DE BERNARDO BERTOLUCCI.

Newsweek

1900

14 ANS

Un film de
BERNARDO BERTOLUCCI



DONALD SUTHERLAND · BURT LANCASTER · GERARD DEPARDIEU · DOMINIQUE SANDA · ROBERT DE NIRO · STEFANIA SANDRELLI

avec
ROBERT DE NIRO GERARD DEPARDIEU DOMINIQUE SANDA
FRANCESCA BERTINI LAURA BETTI WERNER BRUHNS STEFANIA CASINI
STERLING HAYDEN ANNA HENKEL ELLEN SCHWIERS ALIDA VALLI ROMOLO VALLI
DONALD SUTHERLAND STEFANIA SANDRELLI BURT LANCASTER
PHOTOGRAPHIE VITTORIO STORARO (A.I.C.) MUSIQUE ENNIO MORRICONE
TECHNICOLOR SCENARIO FRANCO ARCALLI GIUSEPPE BERTOLUCCI BERNARDO BERTOLUCCI
PRODUCTION ALBERTO GRIMALDI RÉALISÉ PAR BERNARDO BERTOLUCCI

Version originale Européenne
317 minutes

Dès AUJOURD'HUI!
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.15 & 7.15

REMARQUABLE
PLUS QU'UN FILM POLICIER
14 ANS

Voici Le 4ème Chef-d'Oeuvre De
BO WIDERBERG

Sélection Officielle Festival International Du Film 1977

UN FLIC SUR LE TOIT
2e FILM

Attention les Yeux!

st-denis 1
1594 RUE ST-DENIS 849-4211

Flic.1.50 5.35 - 9.20 -
Yeux.12.20 - 4.00 - 7.45

Le 8 février 1978
la France
consacrait
«PROVIDENCE»
l'œuvre magistrale
d'Alain Resnais,
en lui accordant
7
CÉSARS

- MEILLEUR FILM
- MEILLEUR RÉALISATEUR
- MEILLEUR SCÉNARIO
- MEILLEURE MUSIQUE
- MEILLEUR SON
- MEILLEUR MONTAGE
- MEILLEUR DÉCOR

La Presse mondiale
pour sa part, lui a décerné le
GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE

POUR TOUS

DIRK BOGARDE
ELLEN BURSTYN
JOHN GIELGUD
DAVID WARNER



PROVIDENCE

un film d'ALAIN RESNAIS écrit par David Mercer

st-denis 3 (pierrot)
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15

chronique des ondes

Herbicide pour le génie

par Gilles Constantineau

Radio-Canada avait gentiment procédé, il y a deux ou trois semaines, à la correction d'une erreur qui avait marqué l'une des émissions de la suite *Génies en herbe* (on avait mis Denis Lazure en charge d'un ministère fédéral), et que la *Chronique des ondes* avait signalée à ses titulaires.

Génies en herbe, rappelons-le, fait s'affronter chaque semaine au petit écran (samedi, 18 h), en un jeu-questionnaire qui vérifie l'étendue de leur culture, deux équipes de quatre étudiants du niveau secondaire. Je m'étais plu à souligner l'étonnant bagage de connaissances que plusieurs des jeunes participants révélaient parfois, dans le cours de cette émission toute simple et pourtant captivante.

Mais il semble de moins en moins certain que la culture des artisans de l'émission soit à la hauteur de celle des étudiants. Non seulement avait-on, par exemple, rectifié les effets de l'erreur mentionnée, mais on avait en même temps corrigé deux autres erreurs qui m'avaient échappé.

On avait, à la même occasion, cru opportun de doter l'équipe montréalaise de réalisation (il s'en trouve de semblables dans sept autres villes du pays) d'un nouveau "juge", dont je n'ai pas retenu le nom, et de laisser à la personne, du nom de Claire Bissonnette, qui exerçait antérieurement cette fonction, le seul soin du choix des questions.

Les résultats de ce chambardement n'ont pas été, comme on dit, très brillants. Ainsi l'animateur montréalais du jeu, Marc Fillion, avait-il à poser à ses jeunes ouailles, samedi dernier, la question de savoir par quel mot correct il convenait, en vocabulaire de sport, de remplacer le substantif *ronde*.

Mot de remplacement, proposé par l'auteur des questions et confirmé par le "juge": *manche*.

Malheureusement, *Génies en herbe* s'est remise ainsi dans les patates. Dans la langue québécoise des sports, c'est à la boxe, et à elle seule, et pour cause, qu'on applique, fréquemment d'ailleurs, le mot *ronde*. "Mis k.-o. à la troisième *ronde*." "Victoire technique à la sixième *ronde*." C'est de la francisation analogue à celle de l'*arrêt* du *stop*. Autrement dit, bête à mourir.

Il y a pourtant 162 ans, si on en croit M. Robert, que le français universel accepte le mot anglais *round*, pour définir la "reprise d'un combat de boxe (d'une durée de trois minutes... avec un intervalle d'une minute entre chaque reprise)", et qu'il admet deux prononciations: à l'anglaise (qui donne à peu près "rownd"), et à la française (qui fait "oune" et non pas "on", entre les consonnes terminales).

(À ceux, d'autre part, que l'anglais rend incontrôlablement nauséeux, le Robert offre un autre choix: le mot *reprise*, comme on l'a vu, terme presque générique, utilisé parfois par les médias de France.)

Mais pour les *manches*, prière de vous rhabiller. Naguère encore exclusif au baseball, et aujourd'hui appliqué parfois au soccer, ce mot s'emploie, par analogie, pour des jeux où les participants occupent à tour de rôle des lieux ou des situations déterminés, au nombre de deux.

En matière de boxe donc, rien à faire. Et comme les commentateurs sportifs du Québec restreignent leurs rondes erronées à ce "sport", le mot *manche* ne corrige rien.

Le chemin des écoliers, sous la férule des *Génies en herbe*, apparaît semé d'embûches, du moins dans la région montréalaise. Il ne faudrait guère beaucoup plus de méprises semblables, pour que la demi-heure en cause devienne émission de variétés, genre comique, type ridicule.

En première à Québec au Café Rimbaud

Hosanna: un théâtre pathétiquement vrai

par Ginette Stanton,
collaboration spéciale

QUÉBEC — En première à Québec: Hosanna de Michel Tremblay, présentée au Théâtre du Café Rimbaud jusqu'au 25 mars! Créée à Montréal en 1973, puis reprise à Toronto où elle fut jouée à guichet fermé et à New-York où elle fit couler beaucoup d'encre, cette pièce met en scène un couple d'homosexuels dont l'un (Claude) est un travesti nommé Hosanna et l'autre (Raymond), un motard nommé Cuirette.

Bien sûr, on a tous son idée sur ces couples que la société "normale" a bannis de ses rangs: on respecte leur mode de vie ou bien on en est profondément choqué! Et, la plupart d'entre nous connaissons aussi l'existence de certains bars "Gay", ces chasses-gardées où se réunissent ceux qui se sont bâti une société à eux. Une société dont on dit les règles du jeu, dures et implacables, l'envie et la jalousie y régnant en maître. Mais, plonger dans l'univers d'Hosanna, c'est dépasser ces banales apparences et accepter la révélation d'un monde fermé et rejeté. C'est aussi lever les masques et laisser tomber le sien car, sous les mots vulgaires et crus et sous le "joual" inhérent aux personnages de Tremblay se découvrent subitement à nous, une tendresse insoupçonnée, des sentiments pas plus hétérosexuels qu'homosexuels mais profondément humains et universels. Joie, déception, mesquinerie, souffrance et amour!

"Assisez-vous pis écoutez-moi! Au lieu de vous frapper la poitrine ou de vous déguiser en pleureuses devant le langage que j'emploie, essayez une fois, une seule fois, de laisser de côté vos préjugés et écoutez ce que mes personnages ont à dire, Ne regardez pas la forme des mots mais ce qu'il y a dessous (...) laissez Hosanna vous décrire son rêve en cinémascope...", dit Michel Tremblay.

Hosanna et sa vie "en papier mâché"! Le rideau se lève alors qu'elle rentre d'un surprise-party où elle s'est rendue déguisée en Cléopâtre, à la ressemblance de son idole: Elizabeth Taylor. Il y a dix ans qu'elle en rêvait de s'habiller ainsi! Mais, un méchant tour de la part de ses rivales de la "Main", a fait de ce soir de fête, un soir de tragique désillusion... et Hosanna revit le fil des événements. Entre elle et Cuirette, s'engage un dialogue où chacun se défoule et tente de démolir l'autre; un dialogue entrecoupé d'appels téléphoniques en provenance de l'ennemie jurée d'Hosanna: une (un) Sandra jalouse qui a l'oeil sur Cuirette. Petit à petit, la conversation aux répliques tantôt méchantes, tantôt irrésistibles ou bouleversantes conduit Hosanna à prendre douloureusement conscience de l'ambiguïté de son être et de la dualité de son amour pour Cuirette: "Pis, chus t'encore plus ridicule quand chus pognée comme ça entre les deux, avec ma tête de femme, mes sous-vêtements de femme, pis mon corps..." Cuirette, un gars de bicycle, gros-Jean-par-devant, camouflant ses peurs et son mal de vivre sous la fanfaronnade, de son côté, s'accroche désespérément à son refus d'accepter la société et ses conventions hypocrites. La rétrospection de leur relation qu'elle a amorcée plus ou moins à son insue, amène Hosanna à abandonner sa fausse personnalité. Et, c'est dans sa vérité crue, que Claude dit à Raymond: "R'garde Raymond, chus t'un homme! Chus t'un homme, Raymond!"

Jean Archambault qui créa le rôle au Théâtre de Quat'Sous et Richard Monette qui l'interpréta à Toronto et sur Broadway étaient, paraît-il, excellents. Le même épithète s'applique ici, sans contredit, à Dominic LaVallée qui possède une grande maîtrise du texte exigeant à plusieurs reprises, un débit très rapide, et de la langue de l'auteur. L'aisance parfaite de chacun de ses gestes donne à son personnage, toute son authenticité et évite la caricature grossière et de mauvais goût. La démarche, la voix, les attitudes, tout est vrai, naturel et simple. D'une grande beauté! Et, si le texte corsé de Tremblay provoque souvent le rire surtout dans la première partie, le jeu habile du comédien apporte à la thématique de la solitude et de l'interdit, tout l'impact désiré; aucune fausse note! On ne rit pas d'Hosanna mais on rit avec elle; on ne trouve pas ridicule l'amour de ces deux homophiles mais pathétiquement vrai! Car, à l'instar de son compagnon de scène, René Massicotte communique beaucoup de sincérité au personnage de Cuirette, ce faux-dur sous lequel perce une grande tendresse... une grande tendresse que le protagoniste exprime avec justesse et émotion sans jamais parodier. Vraiment, le choix de ce tandem pour Hosanna, s'avère fort heureux!

Michel Viel qui signe la mise en scène a su cerner la problématique de Tremblay avec finesse et une grande sensibilité. En effet, beaucoup de discrétion et le respect évident des personnages, font ici la qualité de l'orchestration dont tous les éléments créent unité et harmonie avec le texte; ils transcrivent adéquatement l'univers spécifique sous-entendu par le texte. Les décors et costumes d'Yvan Gaudin évoquent l'atmosphère "cheap" et "kétaine" dans laquelle évoluent Hosanna et Cuirette. Mais, les tissus chauds et colorés et les multiples accessoires de beauté tels les miroirs, donnent à la chambre, un aspect enveloppant et quelque peu ésotérique. Maurice Bouchard, compositeur de Québec, a écrit une musique originale dont les accents de saxophone s'insinuent avec bonheur dans la trame d'Hosanna... "une pièce qui reste dans la tête"!

exposition

John Boyle reste à la recherche d'un mythe national

par Jean-Claude Leblond

John Boyle est un homme révolté, révolté profondément contre ce qu'il appelle la destruction d'une culture locale canadienne noyée dans le stéréotype, le cliché. Les images qu'il propose au Centre Saidye Bronfman jusqu'au 19 mars portent essentiellement sur cette quête d'une identité canadienne propre à partir de considérations historiques. Sur un tableau représentant le coin d'une rue de n'importe quelle petite ville de province où figure l'hôtel central, le peintre oppose un orignal, symbole de la liberté, des grands espaces et de ce caractère "sauvage" qui devait marquer le pays. Personnage historique placé ici dans son contexte, ou simplement illustré dans une palette claire et dure où les jeux de reliefs impriment le caractère, John Boyle cherche à faire valoir les racines du pays, la civilisation d'avant le Blanc en définitive.

Un grand teepee indien dépeint le mythe de cette Amérique d'avant l'Européen. L'histoire nationale est seule garante d'une "cultural salvation of Canada". Né en 1941 à London en Ontario, Boyle vogue aveuglément entre une mythologie qui n'a plus cours, et une autre qui tarde à naître. Chose certaine, son oeuvre, celle du moins que présente le Centre Bronfman, n'arrive pas à suggérer une nouvelle mythologie, une sorte de "Canadian deal" qui, de l'Atlantique au Pacifique, détiendrait une même signification.

* * *

Tout autres se veulent les petites peintures de David Arc chez Bernard Desroches jusqu'au 4 mars. Loin d'une conscience sociale ou politique, le peintre transporte le spectateur dans son monde à lui, un monde ludique et enfantin. Tout semble ici axé sur le jeu et le simple plaisir de la chose. Travaillant sur de petits panneaux de masonite, Arc utilise relativement peu de couleurs. Chaque pièce possède sa dominante de bleu ou d'ocre. Chaque protagoniste évolue toujours sur un fond uni. Pas de décor, pas d'environnement. L'énergie se concentre sur la forme, souple, aqueuse; on pense à Arp. On pense aussi à Klee par cet aspect enfantin, à de la peinture par numéros aussi, tellement tout cela est simple, sans prétention, artisanal, je dirais, dans la minutie, mais aussi, la modestie.

Car il ne s'agit surtout pas de "grande peinture", c'est là le charme qui, qu'on le veuille ou non, se dégage de ces tout petits panneaux d'un homme dans son grand âge qui parle plus à l'enfance qu'à l'âge de raison.

John Boyle, Centre Saidye Bronfman, 5170, Chemin de la Côte Sainte-Catherine et David Arc à la Galerie Bernard Desroches, 1194 ouest, rue Sherbrooke.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Tam-tam
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express
11.00 Mangeaille
11.30 Robinson Suisse
12.00 Sesame
12.30 Les coqueluches
1.30 Femme d'aujourd'hui
2.30 Les Ateliers
3.30 Au jardin de Pierrot
3.45 Du soleil à cinq cents
4.00 Bobino
4.30 Le Gutenberg
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Marcus Welby, M.D.
8.00 Aller retour
8.30 Concert populaire: Colette Boky et Henri Brassard
9.30 Congrès d'orientation du parti Libéral fédéral
10.00 Science réalité: "Peut-on remplacer un genou"
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.05 Cinéma: "On achève bien les chevaux" (drame — Américain 1969)
1.15 Ciné-nuit: "Les hauts de Hurlevent" (drame — Britannique 1970)
3.15 Téléjournal

CFTM 10

7.15 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dedé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Midi-nouvelles
12.30 Diner chaud
1.30 Ciné-quiz: "Une fille pour l'été" (drame — Français 1959)
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Médecin d'aujourd'hui
8.00 Montréal en parle
8.30 Nouvelle express
8.31 Première chance
9.00 La grande vallée
10.00 La corne d'abondance
10.15 Point d'orgue
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sport au 10
11.10 La couleur du temps
11.25 Festival Omar Sharif: "Dracula 73" (drame d'horreur — Britannique)
1.00 Cannon
2.00 Le dix vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot et Chapi-Chapo
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Les marmitons
14.45 Dossier Afrique: "Le Sahara algérien"
15.15 Mains habiles, mains agiles: "La tapisserie"
15.30 Jeux d'Amos
16.00 Déjà demain: "Les sports d'hiver"
16.30 Visage
17.30 Passe partout
18.00 Chacun son tour
18.30 A même la vie
19.00 Histoire sur le vif: "Général nous voilà"
20.00 Téléfilm: "Guerre et paix"
21.00 Jeux d'Amos

CBMT 6

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour bon jour
9.15 Davey and Goliath
930 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian Schools
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Magistrate's Court
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 One of a Kind
4.30 Friday after School
5.00 The nature of Things
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In the Public Eye
8.00 The Federal Liberal Convention
9.00 Tommy Hunter
10.00 Bear cats
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.03 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 Flintstones
12.30 Celebrity Revue
1.30 McGowan and Co
2.00 Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match Game '78
4.30 It's your move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 The Jeffersons
7.30 Julie
8.00 Donny and Marie
8.30 Rockford Files
9.30 Quincy
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "The Front page" (Drame — 1974) "Black noon" (Drame — 1971)
4.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Close encounters of the third kind" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Audrey Rose" 9.30 et "Mr. Majestic" 7.45.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1932 "Anyone but my husband" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Infidel" 1.15, 4.05, 6.55, 9.45.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Audrey Rose" 1.25, 5.25, 9.30 et "L'hôpital" 3.25, 7.30.
BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2726 (Salle I) "Boys in company "C" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15 (Salle II) "The Dick Tator" et "Models for pleasure" dès 10.30.
ODEON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard tél.: 465-5906 (Salle I) "Close encounters of the third kind" 7.00, 9.30; (Salle II) "La guerre des étoiles" 7.10, 9.25 (Salle III) "Bobby Deerfield" 9.10 et "L'hôpital en folie" 7.25.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "High anxiety" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Bobby Deerfield" 1.40, 5.35, 9.30 et "L'hôpital en folie" 12.05, 3.50, 7.45 (Salle II) "La guerre des étoiles" 12.10, 2.15, 4.35, 7.00, 9.15.
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent 843-4725 Paul Sharits, Scott Bartlett, Pab O'Neill 8 h 30. Nicole Lavallée, Charles Binamé 10 h 30. Bob Cowan 12 h 30 p.m.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "The one and only" 6.00, 7.45, 9.30.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "L'une chante, l'autre pas" 9.25 et "Le lien" 7.30.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Taxi mauve" 7.10, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Playtime" 12.50, 2.55, 5.00, 7.05, 9.10 (Salle II) "Demain sera trop tard" 2.15, 5.50, 9.25 et "Le maestro" 12.40, 4.10, 7.45 (Salle III) "Le juge Fayard dit le shérif" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20 (Salle IV) "Le dernier baiser" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.35.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges, 735-5527 (Salle I) "Smokey and the bandit" 1.00, 5.00, 9.00 et "The Sting" 2.45, 6.45 (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Le vieux pays où Rimbaud est mort" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "La dentellière" 7.30, 9.30.
ÉLYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "Cet obscur objet du désir" 7.30, 9.30, (Salle II) "Monsieur Klein" 7.15, 9.30.
KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707. "Saturday night fever" 7.10, 9.15.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437. (Salle I) "Coma" 12.10, 2.20, 4.35, 6.35, 9.00. (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45. (Salle V) "1900" 2.30, 8.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116. "Les naufragés du 747" 9.15 et "Enfer mécanique" 7.30.
MERCIER: 4269 Ste-Catherine Est 255-6224. "Audrey Rose" 6.00, 9.50 et "Mr. Majestic" 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 484-3579. "McArthur" 7.00 et "Heroes" 9.20.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe..." 7.00 et spectacle sur scène: Jacques Blais - 10 h 00.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "La soumise" 2.10, 5.55, 9.40 et "Bluff" 12.20, 4.05, 5.50. (Salle II) "Assaut sur la ville" 2.35, 6.15, 9.55 et "Femme du dimanche" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle III) "Femme fidèle" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle IV) "1900" 1.15, 7.15. (Salle V) "Emmanuelle" et Françoise" 2.10, 5.40, 9.10 et "Bête à plaisir" 12.30, 4.00, 7.30.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644. (Grand cinéma) "Serpent's egg" 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 9.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Oh God" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Odyssey" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Elena" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "3 women" 7.15 et "The spy who loved me" 9.30 et "The best of the New York erotic film festival. 12.00 p.m.
SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Special day" 7.00, 9.00.
ST-DENIS: 840-4211 (Salle I) "Un flic sur le toit" 1.05, 5.00, 9.00 et "Plus ça va, moins ça va" 3.15, 7.15 (Salle II) "Le grand escogriffe" 1.50, 5.30, 9.10 et "Le chasseur de chez Maxim's" 12.15, 3.50, 7.30. (Salle III) "Providence" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Candleshoe" 7.10, 9.00.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Bobby Deerfield" 9.20 et "Le truand" 7.25.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "The turning point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "Fantasia" 12.45, 2.55, 5.05, 7.10, 9.15.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734 "Entre tu et vous" (1969) et "Place de l'équation" (1973) de Gilles Groulx 7.30 (24 heures ou plus" (1972-76) de Gilles Groulx 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349 "Le misanthrope (de J. G. Cornu 1960) 7.00 et "Macbeth" (de O. Welles 1948) 9.00.

sur scène

CASANOU: 405 Sherbrooke O. 844-3691. Pierre Landry — 22 h 00 et 23 h 30.
CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229. "Toronto" de D. Fennario — du mardi au samedi 20 h 00. Dimanche 19 h 00, matinée mercredi à 13 h 00. Samedi 14 h 00. Relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard Montpetit 343-6524. "Le bâtiment" création du théâtre de la manufacture, 20 h 30. Relâche: dim. et lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352. "Ida Lachance" de Louise Roy et Louis Saïa — tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620. Luc Lévesque et Denis St-Germain (musique de la renaissance) 21 h 00.
LA GRANDE PASSE: 411 Ontario E. 844-6284. Quebreiz (musique traditionnelle du Québec et de la Bretagne) 22 h 00 et minuit.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 453 Ste-Catherine 253-8974. "Farces" de Tchekov. 19 h 30, et salle Fred Barry: "Ciel bleu prend femme" (théâtre de marionnettes géantes) 20 h 30.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Claude Gauthier, semaine et dimanche: 21 h 00, samedi: 20 h 00 à 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. "Une partie de quatre" mercredi, jeudi, vendredi, dimanche: 20 h 00. Samedi: 19 h 30 et 22 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke 392-4501. L'Orchestre symphonique de McGill au pupitre: Uri Mayer — 20 h 30 (entrée libre).
SALLE WILFRID PELLETIER: Jean-Pierre Ferland — 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Votre fille peuplesse par inadvertance" de Victor-Levy Beaulieu — tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL: 320 Notre-Dame E. 879-1306. "En pleine table" minuit.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Julie Arel — 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "La cruche cassée" de Henri Kleist du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Des frites, des frites, des frites" de A. Wesker — 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 10 Ave des Pins, 845-7278. "La longue marche vers Hollywood" 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis, 844-1793. "Candida" de G.B. Shaw tous les soirs: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche.









ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 21, 22 et 23

Notre service d'
ANNONCES CLASSEES
est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.
465-2145
LE DEVOIR

APPARTEMENTS À VENDRE APPARTEMENTS À VENDRE APPARTEMENTS À VENDRE



Signez votre bail avant le 28 février, emménagez dès maintenant et payez votre loyer plus tard!
Signez simplement un bail d'un an commençant le 1er mai 1978 à l'Île des Soeurs, puis emménagez à la date de votre choix: vous n'aurez pas de loyer à payer d'ici le 1er mai 1978! Incroyable? Vrai!
Castels-jardins, habitations de moyenne et grande hauteur:
Studio à compter de $177. mois
1 ch. à coucher à compter de $233. mois
2 ch. a coucher à compter de $257. mois
3 ch. a coucher à compter de $293. mois
(stationnement inclus).

Maisons de ville de 3 et 4 chambres à coucher à compter de $433. mois. Cette offre se termine le 28 février. Venez vite nous rendre visite à l'Île des Soeurs et profiter de cette occasion exceptionnelle!

De Montréal, emprunter la sortie de l'Île des Soeurs sur le Pont Champlain avant le poste de péage. Suivre les indications jusqu'au bureau de location au 200, rue de Gaspé. Semaine: midi à 20h. Fin de semaine: 10h. à 18h. Tél.: 769-8511.



EN PLUS!
Signez votre bail avant le 28 février et obtenez une carte de membre gratuite pour un an au Club de golf de l'Île des Soeurs.

25-2-78

l'Île des Soeurs
La vie en campagne—à quelques minutes de la ville.

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER



La vraie vie

Le parc Mont-Royal devient pour vous un terrain de jeu de 800 acres quand vous vivez à LaCité.

Les Appartements LaCité. Une promenade agréable, soit de la Place Ville-Marie, soit de la Place des Arts. Et, le confort et le plaisir que vous offre le complexe LaCité sont à votre portée au simple toucher d'un bouton d'ascenseur.

À votre disposition
Une Promenade superbe pour le magasinage intérieur, avec son supermarché, ses boutiques de mode et de spécialités diverses dont la boutique culinaire de Mme Jehane Benoit, la seule à Montréal; salon de beauté, nettoyeurs, pharmacie, magasin de disques, banque et bureau de poste.

Pour vos loisirs
5 restaurants et 3 cinémas, tennis et courts de squash, piscine, bars et la discothèque Au Galop de l'Hôtel Loews LaCité. De plus, un des clubs de conditionnement physique le plus complet à Montréal (louez maintenant et LaCité paiera votre carte de membre pour la première année.) Ça c'est vivre à LaCité!
Luxueux studios et appartements de 1 à 4 chambres à coucher—moquettes—air climatisé—sont **maintenant disponibles.**
Visitez nos appartements témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.

Appartements LaCité

350 ouest, Prince Arthur coin Avenue du Parc
845-4173
(Tout juste au nord de la station de métro Place des Arts)
25-2-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

SPATHODIA MANAGEMENT SERVICES LTD.
offre un grand choix d'immeubles bien gérés
2½-3½-4½ OCCUPATION IMMÉDIATE OU ULTÉRIEURE

QUEEN MARY — ARRÊT D'AUTOBUS À LA PORTE À DESTINATION DU CENTRE-VILLE. Face au Queen Mary Veterans Hospital

DECELLES — À quelques pas de l'Hôpital Ste-Justine et du Jewish General Hospital.

Édouard Montpetit — Près de l'Université de Montréal. À quelques pas de St. Mary's Hospital.

** SERVICE DE CONCIERGE ** SOLARIUM ** BALCONS
** SAUNA ** ASCENSEUR ** PISCINE
** VASTES APPARTEMENTS MODERNES
24H sur 24 — SEMAINE ET WEEK-ENDS
TÉL.: 731-6449
25-2-78

GRANDS 1½ DE LUXE
PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS
(en face du Jardin Botanique)

- Salle de repos
- Salle d'exercices
- Piscine intérieure chauffée
- Salle à manger
- Système intercom
- Garage intérieur chauffé
- Câble de T.V. disponible
- À proximité de l'Hôpital Bellechasse
- Salons communautaires avec T.V. couleurs
- 2 ascenseurs
- Sauna
- Tapis et draperies
- Cuisinières et réfrigérateur
- Construction insonorisée
- Entièrement à l'épreuve du feu
- Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTRÉAL
(514) 725-3683
J.N.O.

Pavillon des Ecores
TOUT NOUVEAU
1 MOIS GRATUIT
3½, 4½, 5½, près du Pont Papineau et du métro; vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.
- Edifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Près centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344
1700, boul. Lévesque
Duvernay, Laval, Québec
27-2-78

ST-LAMBERT
Le Villeroy
300 ST-GEORGES
672-1267
LONGE UN GOLF
3½ - 4½ - 5½
- lave-vaisselle,
- frigo
- poêle • climatiseur
- Alarme anti-vol
- moquette • sauna
- piscine • garages

20-2-78

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
plaza OASIS
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines. Centre situé à proximité de Place Vertu. Luxueux et grands appartements. Studio, 3½, 4½, tous équipés, piscine, bain sauna, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.**
1-3-78
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

AHUNTSIC OUEST
Les résidences Bois de Boulogne, grands, modernes, luxueux, 3½-4½, $170. par mois, nouvellement redécoré, immédiat ou juillet, chauffés, eau chaude, poêle et frigidaire fournis, insonorisés, visite tous les jours de 10 A.M. à 10 P.M. 10,250 Bois de Boulogne.
337-0416, 334-2895, 331-1607
22-3-78

le bridge

La défense doit souvent faire volte-face

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Nord
Vulnérables: Tous

NORD
♠ R V 5
♥ A V 3
♦ A D 10 6 2
♣ 10 5

OUEST
♠ 10 7 6 2
♥ 10 9 8
♦ 8
♣ R 8 7 4 2

EST
♠ 9 4 3
♥ R D 6 2
♦ R 7 3
♣ D V 3

SUD
♠ A D 8
♥ 7 5 4
♦ V 9 5 4
♣ A 9 6

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
1 ♦	passe	1 SA	passe
2 SA	passe	3 SA	fin

Entame: le 4 de trèfle par Ouest.

Le plan du jeu de la carte doit être souple, autant chez les défenseurs que chez le déclarant.

Il arrive souvent que le joueur qui a fait l'entame dans sa longue suite voit dès la première ou la deuxième carte jouée qu'il ne pourra jamais affranchir de levée profitable dans cette suite. Alors, c'est de son ressort d'arrêter le jeu de cette suite au bon moment pour diriger son attaque vers une autre couleur qui peut lui procurer beaucoup d'avantages et cette décision raisonnée lui donnera le bénéfice de faire chuter le contrat.

Le stratège du joueur est admirable et il fut récompensé.

Avant qu'il ne vit le mort, Ouest entame du 4 de trèfle et son partenaire joua le Valet et garda la levée. Le cas était bien clair, il possédait aussi la Dame et Sud, l'As. La Dame fut jouée et Sud la laissa passer. Si un autre trèfle se joue, jamais plus Ouest ne pourra prendre la main pour encaisser 2 trèfles affranchis lui restant.

C'est alors que Ouest considérant cette Dame fit un raisonnement fort intelligent. S'il prenait la main immédiatement, peut être pourrait-il profiter de sa séquence 10-9-8 de coeur pour jouer vers les coeurs en fourchette du Mort A-V-3. Et s'il rencontrait les honneurs complémentaires R-D-X-X dans la main de son partenaire, alors ferait-il beaucoup de dommages au déclarant? Sans doute, aussi, que le joueur Est possédait une entrée en pique ou en carreau pour continuer le jeu des coeurs.

Ces déductions poussèrent Ouest à s'emparer de la Dame de trèfle de son partenaire et à jouer son 10 de coeur: le mort joua le Valet, Est prit la levée avec sa Dame et revint du 2 de coeur; la force de la séquence fit tomber l'As du mort. C'est après ce beau maniement que Sud, tentant l'impasse en carreau, la perdit au Roi d'Est. L'équipe Est-Ouest avait fait 2 trèfles, le Roi de carreau et fit 3 coeurs. Voici comment 2 main très fortes pour le jeu de 3 sans-atout chutèrent de deux levées par le bon travail des défenseurs.

À la troisième carte jouée si le trèfle est continué, Sud gagne la levée avec son As et perd immédiatement l'impasse en carreau. Cependant il accomplit les 9 levées nécessaires à son contrat car Est ne peut plus correspondre avec son coéquipier qui a dans ses mains deux trèfles affranchis qui n'ont plus de valeur.

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centres d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Edifice entièrement en béton armé.
334-2069
J.N.O.

STE-JULIE
1 mois gratuit. 3½-4½-5½, dans le secteur du Domaine des Haut-Bois. Idéal pour les sports de plein air. Stationnement gratuit. Chauffage électrique. Près des centre d'achats. École.
2090 RANG DU FER À CHEVAL
649-4202
288-7194 entre 9h et 5h
27-2-78

ILE DES SOEURS
Appartement à 3 chambres à coucher $293. Stationnement inclus. Parc d'amusement pour enfants.
769-8513 25-2-78

Centre-ville rue Peel près Sherbrooke, 1 chambre à coucher, disponible 1er mars chauffé, $325. 288-3173. 13-3-78

CÔTE-DES-NEIGES district, extra spacieuse et luxueuse, 7½ chambres, haut de duplex, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, salon et salle à dîner séparés, grande cuisine avec salle de séjour très bien ensoleillée. Adultes de préférence. $525. par mois. S.V.P. appeler 842-4209 ou 342-5539 sauf le samedi. 27-2-78

OUTREMONT, av. Pratte, 3 1/2 grand, libre 1er mars, 1 mois payé, $231., ensoleillé. Tél.: 737-2042, 531-2610. 27-2-78

VICTORIA entre Queen Mary et Sunnyside, grand studio équipé, non meublé, $125., libre 1er mars. Le soir 487-0663. 27-2-78

BACHELOR, $38. par semaine, stationnement, tranquille. 5457 Resther 273-3644. 22-3-78

PONT-VIAU: 4 1/2, grand, pas chauffé, $150. 1 mois gratuit. Tél.: 332-9251. 27-2-78

BROSSARD: 2½ pas de bail $135, $155. tout compris. Stationnement 671-6133. JNO

Ville LaSalle. Spacieux 4½, chauffé, taxe d'eau payée, frigidaire, cuisinière électrique, élévateur, excellente vue, pour sous-louer à $190. Jusqu'en juin, cause transfert. Tél: jour 937-9521 soir 364-6019 28-2-78

Peel Plaza édifice très luxueux, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, disponible immédiatement, chauffé électricité, air climatisé etc. $465. 288-3173. 13-3-78

3½ meublé, chauffé, électricité payée, entrée privée, tapis, boulevard Rosemont et Lacordaire. 255-2039. 27-2-78

3½, Queen Mary, chauffé, équipé, rez-de-chaussé, ensoleillé, $200. Tél.: 738-8267. 27-2-78

CENTRE-VILLE, Sherbrooke et Bullion, grand 2½ meublé, tapis, tranquille, libre 1er avril, $185. 288-7578 après 6 hres.
CENTRE-VILLE Sherbrooke et de Bullion grand 5 1/2 refait à neuf, libre 1er mars. $300. 288-7578 après 6 heures. 1-3-78

Centralement localisé rue Peel près Sherbrooke, très grand studio alcôve, air climatisé, chauffage électrique, lave-vaisselle, chauffé, $270. Tél.: 288-3173. 13-3-78

3 1/2 CHAUFFÉ, équipé, libre, $260., concierge, 737-0406. 27-2-78

COTE-DES-NEIGES: 3955 St-Keven, nouveaux 1 1/2, 3 1/2 meublés et non meublé, chauffé, électricité payée, réfrigérateur, cuisinière, garage. 731-6083. 27-2-78

COTE-DES-NEIGES: 2695 Goyer, grands 2½-3½-4½ chauffés, équipés, propres, libre mai, tél.: 739-9647. 6-3-78

N.D.G. 4½, tapis mur à mur, près des écoles, centres d'achat et transports, salle de lavage dans l'édifice, valeur excellente $230. Tél.: 482-0117 et 761-2648. 1-3-78

8005 Mountainsight 2½, 3½, décoration moderne, tél.: 731-8061. 26-2-78

Rosemont, 1½, moderne, $125. 1 mois gratuit, chauffé, eau chaude, électricité payée, taxes incluses, réfrigérateur, poêle, sécheuse, laveuse, tout meublé. 6905 2ième avenue, coin Bélanger app. 2 Concierge 722-9608. 6-3-78

APPARTEMENTS À LOUER

BOUL. ÉDOUARD MONTPETIT: en face de l'Université de Montréal, 4 grandes pièces chauffées, balcon, $290. par mois, tél.: 738-2074. Mme Dunn. 25-2-78

Offre exceptionnelle pour nouveau divorcé, désirant prouver son indépendance à sa femme. Appartement à louer. Décoration design (Philippe Dagenais) à vendre au futur locataire. Pour $4,000 tout est inclus, y compris draps et serviettes de bain, valeur $8,000. 731-5178 entre 9 h 30 et 16 h 00. 27-2-78

PIE IX boul. Rosemont, façade jardin botanique, 1½, 3½, 4, 4½, piscine, sauna, poêle et réfrigérateur. Tél.: 376-8332. 27-2-78

APPARTEMENTS DEMANDÉS

LOUERAIS appartement 4½, 5½, rd. ch. Alkenteur près métro Jean-Talon. 270-5633. 27-2-78

ARTICLES À VENDRE

Mini-laveuse et essoreuse Inglis couleur verte, excellent état, prix $90. Tél.: 352-9570. 24-2-78

MINOLTA SRT-101 avec accessoires, pratiquement neuf, après 5 heures: 521-5797. 25-2-78

Télévision Thoshiba 12 pouces, 1 an d'usage. Tél.: 844-7484. DEMANDER ALAIN PRIOUZEAU. 27-2-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

POÊLE, frigidaire et lave-vaisselle, de couleur vert, Général Électrique, très propres, table en teck avec 4 chaises, à très bon prix, après 19 heures. 276-2382. 25-2-78

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et fauteuils $189.00, sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761. J.N.O.

ACHATS

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les arts, architecture, bibliographies canadiennes, histoire, livres illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél.: 727-7390. 26-2-78

ANIMAUX À VENDRE

AIREDALES: père champion, chiots tatoués, enregistrés, qualité et santé garanties. 632-7628. 1-3-78

AIREDALE, mâle, 7 mois, race anglaise enregistrée, tél.: 656-1100. 28-2-78

CHATON Siamois s.p. $20. Appeler après 6 h., très beau. 277-4985. 27-2-78

CHATS Himalayens, pointes bleues, pointes seal, enregistrés et excellent pedigree. Tél.: 637-0812 soir. 27-2-78

DANOIS, chiots, 8 semaines, couleur mouchetés, enregistrés, vaccinés, garantis. Trogan Jane élevage, prouvé dans les shows circuit, prix demandé tél.: 819-838-4925. 26-2-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

PAULINE MULLINS ANTIQUITÉS: Liquidation, tout en réduction, 4839 Ouest Sherbrooke. 932-3494. 1-3-78

Liquidation complète de toutes nos antiquités à des prix défiant toute concurrence à partir du 16 fév. au 2 mars. À la boutique "La Belle Époque" Rigaud route 40 sortie 8. 451-4101. 27-2-78

ANDRÉ ANTIQUE: liquidation pour le 1er mai. 1876 Notre-Dame ouest. 932-0680. 1-3-78

Tableaux Hollandais-Français-Anglais 19ième siècle, bon prix, 482-1481. 27-2-78

Meubles en pin: armoire bleue, table-fauteuil. Plateau basculant, commodes "drysink" rouge, encoignure, divers. 659-2651. 2-3-78

AUTOS À VENDRE

ASPEN, 1977, SE, 8 cylindres, automatique, 18,000 km, $4,600. après 6 hres: 725-9674. 25-2-78

FAMILIALE TOYOTA Mark II 1974, 6 cylindres, transmission manuelle, 4 vitesses, toute équipée, propre, $1100. Livrable vers mi-avril. 525-6456. 25-2-78

Cadillac Seville 1977. Vient d'être achetée, 3,000 milles. Particulier. Tél.: 1-514-887-2469, jour: 1-514-887-2912. JNO

RENAULT 5TL - 1978 moteur 1,30C c.c. est arrivée, et se vend neuve $3,995. chez: RENAULT VILLE MARIE, 2230 rue Viau, 254-9971.
RENAULT, R5, 1976-1977 occasions choix de couleurs, échange accepté, financement sur place. RENAULT VILLE MARIE, 2230 rue Viau, 254-9971. 21-3-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20, 22 et 23

AUTOS À VENDRE

Chrysler Newport 1971, 2 portes, toit rigide, servo freins et servo direction, radio et toit en vinyl, 38,000 milles. $500. ou meilleure offre. 733-5151. 27-2-78

PEUGEOT 304, familiale 1973, 48,000 milles, moteur, pneus, système électrique en bonne condition, boîte de vitesses à réparer. $450. Tél.: 272-9674. 26-2-78

VOLVO 1972 164 E, Bas millage bonne condition, toit ouvrant, radio am-fm 342-5261. 28-2-78

VOLKSWAGEN VAN 1972, moteur 17,000 milles carrosserie bon état, équipé camping $2,500. 737-2679. 27-2-78

Chevelle Malibu 1977, maron, intérieur beige, V-8, 305, radio am-fm, anti-rouille, moulure latérale, 3,000 milles, $4,700. 365-9051. 27-2-78

RENAULT 16, $500., peinture neuve, 72,000 milles réviser, 2 pneus neige, porte-skis, pas accidentée, premier propriétaire. Tél.: 747-7492. 27-2-78

TOYOTA Corona 1973, manuelle, très bonne condition, anti-rouille, AM-FM, 7 pneus radiaux, 60,000 milles. Après 7 heures: 270-5527 ou 271-0584. 27-2-78

4 ROUES motrices, chaufferette, radio, pneus d'extras, 10,000 milles, bonne condition, $2,000. Jour: 842-9984. Soir: 487-9614. 27-2-78

AVIS

Financement des comptes recevables, petit ou gros comptes, service efficace. Tél.: 739-3636. 15-3-78

ASSURANCES

ALBERT HAGGAR
— assurance générale et vie
— résidence auto commerce
Tél: 733-9523
25-2-78

BUREAUX À LOUER

$4.50 PI.CA.
DÉCARIE ET DE LA SAVANE
Bureaux éclairés, modernes et divisés avec fenêtre, ménage quotidien, et électricité inclus. Stationnement convenable.
PHILIP FRIEDMAN C.A.
5075 De Sorel ave.
731-7901
(Courtiers protégés)
25-2-78

AHUNTSIC
Il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 pieds à 4,000 pieds ca., dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, occupation immédiate.
560 HENRI-BOURASSA OUEST
334-9130
1-3-78

VIEUX MONTRÉAL
A 2 pas de la Place d'Armes seulement 3 petits bureaux (300 pi. 650, 950 pi.) ambiance Nouvelle Orléans, fenêtres sur rue, décors et environnement splendides. Voir, c'est croire, prix raisonnable. **J.R. Bernier 844-4427, soir 277-5433.**
25-2-78

BUREAUX DE PRESTIGE À LOUER SITE EXCEPTIONNEL
idéal pour professionnel, agence de publicité etc. **931-0723.**
27-2-78

CENTRE-VILLE, 3,500 pi.c. environ, dans centre professionnel établi, carré St-Louis, 7 grands bureaux, avec salles attenantes. Très clair. Métro Sherbrooke. **844-5961** entre 9 hrs. et 6 hres.
25-2-78

BUREAUX, boul. St-Joseph coin Berri, 7 pièces, dentiste ou autres professionnels. Tapis mur à mur, air climatisé. Tél.: 526-4306. 6-3-78

Commercial ou professionnel, 1,500 pi. c., chauffé, 4203 Jarry-est, près Pie IX, 388-5081. 27-2-78

PRÈS UNIVERSITÉ Concordia, MacKey 1437, 100 à 800 pi.ca. neuf, tapis mur à mur, chauffé, électricité payée, à partir de $100. 748-7618. 18-3-78

HENRI-BOURASSA coin St-Denis, près du métro Henri-Bourassa, environ 2,200 p.c. complètement rénové, facilité de stationnement, occupation immédiate, prix à discuter, appeler, Yvon Martin. 382-1450. 25-2-78

ATTENTION PROFESSIONNELS! Bureaux séparés ou groupés. Rachel face Parc Lafontaine. 681-3891. 1-3-78

Édifice Fides, 235 est Dorchester, Montréal, dans suite occupée par notaires. Près métro, Palais de Justice, toutes commodités. Coté, Archambault, et Pryszlak Notaires 861-9491. 28-2-78

SHERBROOKE ET PEEL: sous-louer, 1 à 3 bureaux professionnels privés, meublé; tapis mur à mur, air climatisé, bel espace pour réception et secrétaire, facilités de l'immeuble Cartier, stationnement intérieur. Tél.: 281-1825. 27-2-78

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois, flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine (aussi fin de semaine, balance saison). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. JNO

STE-ADÈLE sommet bleu, luxueux town house meublé, libre le 1er avril, saison ou année. Jour 722-5912. 26-2-78

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922. JNO

LAC BEAUPORT: chalet, location, semaine, mois, vaisselle, serviettes, lingerie, t.v., ski, PÊCHE TRUITE. Tél.: 1-418-523-4124 Québec. 1-3-78

BROMONT, 5 pièces, meublées, chauffées, douche, près pente de ski, Mont Gale. Au mois ou à la saison. Tél.: 273-0198. 27-2-78

SUTTON, réservez maintenant votre chalet, saison d'été, le tout meublé, chauffage électrique, laveuse-sécheuse central, foyer et piscine chauffée. Tél.: 1-514-538-3736. 25-2-78

Percé, Maison avec atelier, 7 pièces, 2 foyers, tout compris, vue panoramique, 733-9290 ou 729-5296 demandez Louis Beaulieu. 6-2-78

CHALETS À VENDRE

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922. JNO

Mont-Tremblant: chalet style colonial, chauffage central, foyer, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, finition en cèdre, eau, égoûts particulier. 687-3401. 8-3-78

DUHAMEL, chalet hivernisé, 4 pièces, foyer, terrain 150 x 300 bord du lac, idéal voilier, ski nautique, pêche, M.L.S. Thérèse Laporte 471-9132 ou 621-3800. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 25-2-78

CHALETS À VENDRE OU À LOUER

Chalet Hiver-Été, Cantons de l'Est, nouveau développement, domaine Vallée Oxford. Sortie 106 autoroute très belle vue sur Mont Oxford. Près d'Eastman. Rang Sud. Semaine: 1-819-563-7456, fin de semaine: 1-297-3283, 297-3119. 28-2-78

CHAMBRES À LOUER

BOULEVARD St-Joseph, 305 est, métro Laurier, neuf, tout compris, meublé, poêle, réfrigérateur, évier chaque chambre. 845-7532. 4142 Dorchester Ouest métro Atwater, 933-1368 28-2-78

BOUL. St-Joseph: 1 pièce, poêle, lavabo, réfrigérateur. 677-9549. 1-3-78

BOULEVARD Les Galeries d'Anjou, près métro Radisson, condition à discuter. Tél.: jusqu'à 2 p.m. 352-5385. 27-2-78

Près Université Concordia, Mackay 1437, coin Maisonneuve, neuf, tapis mur à mur, facilités de cuisine, lavabo dans chambre, toutes commodités. $100. et plus. 748-7619. 18-3-78

COMMERCES À VENDRE

MANUFACTURE DE COSMÉTIQUES
Le seul laboratoire manufacturier de rouge à lèvres, maquillage et produits de soins, depuis 1952, potentiel international, cherche affiliation ou vendre.
Écrire à
Agence Valrain
C.P. 117
Brossard J4Z 3J1
Dossier B152
27-2-78

LOCATION POUR FUTURE PHARMACIE
Pharmacien diplômé, désireux d'investir à son compte dans une des trois opérations déjà établies, situées dans un centre d'achat Mail à Montréal et les banlieues. Acompte et termes peuvent être discutés pour les acheteurs qualifiés. Contactez directeur du service des ventes. **694-2100, local 295.**
26-2-78

À LOUER OU À VENDRE Mont Rolland 370 R.R. 117 sortie 64 de l'autoroute près Mont-Gabriel lodge, restaurant La Promenade avec tout l'équipement, grand terrain 1/2 million p.c. ainsi qu'un chalet pour 2 familles. S'adresser D. Payette 326-6800. 1-3-78

MAGASIN de laine à vendre avec logis attenant, salle de cours, dans le nord de Montréal. M. Tourangeau 388-8585. 15-3-78

Bijouterie profitable à vendre, face à Place Jacques-Cartier à Longueuil, prix exceptionnel après 6 hrs. PM. Tél.: 651-3883. 27-2-78

Fruiterie, dépanneur, licencié près rue St-Hubert, $15,000 comptant. Tél: 270-5651. 10-3-78

Magasin de produits de beauté, et mi-variété situé sur rue commerciale, bon chiffre d'affaire, s'adresser à Mlle Bélisle. Tél.: 521-7455. 28-2-78

3855-3863 Rivard, Montréal. A VENDRE: entrepôt réfrigéré avec congélateur 3,590 p.c. de plancher, bâtisse surficie 7,633 p.c. salle de travail bureau, espace de chargement, prix accessible Trust Royal Courtier 819-563-9834 Réjean Vallée 819-565-7872 Elie Ants 819-569-5209. 25-2-78

COMMERCES À VENDRE

RÉGION DES BOIS-FRANC - Restaurant licencié, 150 places, très achalandé, excellente rentabilité. **Denis Moreau, 562-8467.**
Fiducie du Québec,
Courtier
565-8181
25-2-78

St-Petersburg-Florida
Restaurant, revenu brut $300,000., plus, net $50,000. à $75,000 conditions à discuter, pas d'agents. **Tél.: (813) 894-4316.**
27-2-78

CHÂTEAUGUAY, Station service avec équipement. Idéal pour mécanicien, informations. Tél.: **284-0254, poste 219, 679-2679, M. Rivard.**
27-2-78

CONDOMINIUM À VENDRE

FLORIDE Fort Lauderdale. Sans location de terrain, condominium à vendre, à partir de $22,000. à $35,500. Occasion spéciale pour investisseurs qui seraient désireux à acheter le projet. Inf. 819- 293-5689, 514-742-8275 1-3-78

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livre (comptabilité pratique). En 4 semaines (16 heures). Cours donné en anglais, "texte disponible en français". **École Commercial London, 733-5217, 733-8261.**
27-2-78

Donnerais leçons violon, solfège, théorie, dictée. Tél : 272-0893. 27-2-78

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps. estimation gratuite, 761-3431. JNO

DEMANDE À ACHETER

Achèterais meubles pour bébé. 632-7581. 27-2-78

DEMANDES D'EMPLOI

AVIS AUX INTÉRESSÉS
Vendeur d'expérience offre ses services.
dossier B156
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Qué.
J4Z 3J1
3-3-78

DIVERS

Cause départ, Dasher 36,000 milles, achat 1978 anti-rouille, excellent état général, suppléments inclus, 2 pneus d'hiver. Radio AM-FM etc. $2,950.

Établi et étagères de bricoleur $60. Rideau de couleur avec tringle et crochet, $50.00, rideau de cuisine avec tringle et crochet $15. Rideau de douche avec crochet $15. Tableaux muraux encadrés avec statuette taureau et tauréador. Tél.: 387-1394. 27-2-78

ANDRÉ ANTIQUE Liquidation d'antiquité 1876 Notre-Dame ouest, tél.: 932-0680. 4-3-78

DISCOTHÈQUE, mobile à vendre avec musique de tous genres sur cassettes tél.: 354-1565. 27-2-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A BAS PRIX, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard J.N.O.

Un duplicateur Gestetner 460 S presque neuf, et une cassette Jestessax MK 2 en très bonne condition, prix à discuter Tél.: 731-2861 ou 737-7984. 2-3-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

ÉDIFICE À BUREAUX, moderne, complètement air climatisé situé sur la rue Sherbrooke est près de Lorimier. 16 grands bureaux avec espaces pour 20 secrétaires, réception téléphoniste, salle d'attente, etc... Idéal pour groupe de professionnels, avocats, notaires, courtiers d'assurance ou autres. TRUST GENERAL, Courtier Bernard Godin 866-9641 (b) 645-5227 (r). 27-2-78

A louer ou à vendre, 4,000 ou 8,000 pi.ca. près Henri-Bourassa, où 8,800 boul. St-Laurent. Appeler à frais virés: 613-932-7446. 2-3-78

ESPACES À LOUER

Outremont, endroit idéal pour clinique médicale pour médecins. Tél.: 387-3110. 26-2-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Mont-Royal est 551 - 3e étage - 9,000' - chauffé - ascenseur - système gicleurs - face métro - $1,500 par mois - inf: **Trust Général 866-9641 poste 421.**
11-3-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Près Université Condordia, Mackay 1437, un espace 800 pi. ca. un espace 1,200 pi. ca. idéal dépanneur, restaurant, club privé, brasserie, etc. Tout genre de commerce. 748-7619. 20-3-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

VERDUN, 10,500 pi. car. rez-de-chaussée, plancher en ciment avec gicleur, tous les volts, réception, expédition, stationnement, privés. Raisonnable 768-4440 ou 768-4950 1-3-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

PRENDRAIS contrat de menuiserie générale. 336-6868. 25-2-78

Menuiserie générale, décoration intérieure, peinture intérieure et extérieure, joints, plâtre stucco, céramique. Redressement de planchers, pose de chassis et portes patio. Estimation gratuite. Tél.: 521-4041. 11-3-78

RÉNOVATIONS tous genres, spécialité en menuiserie, peinture, balcon et armoires de cuisine tél.: 467-5848. 23-2-78

Homme avec référence demande lavage, peinture, entretien, Tél.: 738-9008. 2-3-78

FERME MEUBLÉE

DÉSIRE ferme, région Montréal, approximativement 2 milles, d'un site construction. Tél.: 844-2661. 18-3-78

FERMES À VENDRE

Ferme laitière, toute équipée, 217 arpents, maison 10 pièces, sous-sol fini, bien située, comté d'Iberville, tél.: 244-3711. 27-2-78

Cantons de l'Est près Richmond ferme 126 acres, moitié boisée, érablière, ruisseau, pommiers, maison, 7 pièces style vieillot, bon état, grange, garage, endroit privé, chasse et pêche. $45,000. 1-819-826-3501. 27-2-78

FERME de 187 arpents, en montagne, 2/3 boisée, maison, cours d'eau, dans la Beauce $18,000 418-459-6842. 27-2-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Piano à queue, Steinway, 5 pi. 10 po. acajou blond, notes d'ivoire, fabrication américaine 1915, très bon état. 738-8491 entre 19 h et 21 h. 27-2-78

LIVRES

LISEZ: NOUS AVONS CONNUS DUPLESSIS. Propos recueilli par Raymond Paradis auprès de contemporains comme Berthe Bureau-Dufresne, Jean-Charles Bonnenfant, Emilien Lafrance etc. $3.00 édition Marie-France 3375 rue Prieur est, Montréal Nord 323-5410. 27-2-78

LOCAL À LOUER

Local commercial, coin St-Michel et Métropolitain, 800 pi. ca. Tél.: 622-5696 demandez François. 4-3-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

Compagnie louerait à Outremont pour cadre direction, logement avec 4 chambres, minimun 1 an.
Appeler:
270-3694 ou en cas d'absence au **282-9369.**
27-2-78

Couple cherche 5½, ensoleillé, tranquille. Tél.: après 18 heures: 737-8194. 27-2-78

LOGEMENTS À LOUER

LAVAL: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

Logement chauffé, 3½, 4½, 720 Dumont Cassin apt. 5. Tél.: 384-1089. 18-3-78

OUTREMONT, haut de duplex, grand 7½ chauffé, 2 salles de bains complètes, boiseries, stationnement, occupation immédiate $500. par mois. Le jour: 934-0381, le soir 341-7871. 18-3-78

3½, $125. Installation laveuse-sécheuse, chauffé, libre 1er avril. Tél.: 324-2491. 27-2-78

Crémazie-métro, 5 pièces modernes et chauffé, eau chaude, tapis mur à mur, emplacement pour lessiveuse-sécheuse, air-climatisé, 1er plancher. $300. Tél.: 382-4820. 1-3-78

St-Léonard sud, luxueux 5½ bas quadruplex, 3 c.c. salle de jeu, foyer, bar, 2 salles de bain, 2 cuisines, chauffé, garage, $450. endroit tranquille, 374-1873. 27-2-78

5 pièces chauffés, St-Denis angle Boul. St-Joseph. 3e étage, pas de 220, libre 1er Mai, références exigées, s'adresser à: 4924 St-Denis. 28-2-78

LAVAL-DES-RAPIDES: 4½ tranquille, près Cegep, libre immédiatement ou juillet. Poêle et réfrégirateur si désirés. 2 mois gratuit. 667-0458. 13-3-78

COTES-DES-NEIGES, OUTREMONT, chauffé 2, 3½, 4½, poêle et réfrégirateur. Disponible immédiatement $140 plus 484-7575. 4-3-78

BOULEVARD ST-JOSEPH est 3½ chauffé, balcon, poêle et réfrégirateur. disponible immédiatement $150. 484-7575. 4-3-78

NOUVEAU Bordeaux, 5½ haut duplex, chauffé, disponible juillet, $260. Tél.: 331-4533. 3-3-78

4½ à St-Hubert $185. par mois, accès rapide centre-ville, jour 877-1548, soir 676-3872 Jocelyne. 27-2-78

CARTIERVILLE 6752 Léon Trépanier, Duplex neuf 6½, 1er étage, salle de jeu garage $425. 337-3830. 4-3-78

LOGEMENTS À LOUER

A LOUER OUTREMONT haut de duplex. Très ensoleillé, grandes pièces. 3 chambres, cuisine moderne, garage $345. 272-4843. 28-2-78

Centre-ville, Sherbrooke et de Bullion, grand 2½ meublé, tapis, tranquille, libre 1er avril, $185. 288-7578, après 6 hres.

Centre-ville, Sherbrooke et de Bullion, grand 6½, refait à neuf, libre 1er mars. $300. 288-7578 après 6 heures. 1-3-78

STE-FOY libre 1er mars 1½, meublé, chauffé, éclairé. Piscine extérieure, stationnement, buanderie. Après 5 h 30, 418-651-7983. 27-2-78

6 pièces chauffées, eau chaude 277-6732. 25-2-78

OUTREMONT Haut Duplex, très luxueux, tout équipé (tapis mur à mur, lave-vaisselle) Paroisse St-Germain $780. 733-2075. 28-2-78

MONTRÉAL NORD, 4½, chauffé, eau chaude, situé près de centre d'achats, autobus, deux mois gratuits. Tél.: 232-7115. 26-2-78

7565 Lacordaire face au parc 3, 3½ 4½, poêle, frigidaire, foyer naturel piscine intérieur, taxes, chauffage électricité payés. Stationnement. 259-4523. 3-3-78

ANJOU: bas de duplex, moderne chauffé, 4 chambres, grand salon cuisine, salle à dîner, belle salle de jeu avec grand foyer en pierres naturelles, 3 salles de bains, salle de lavage, atelier, grand garage,terrain $440. Tél.: 352-6129. 27-2-78

N.D.G. Girouard et Sherbrooke Garçonnière 2½ meublé, décoré avec grand soin. Très tranquille, chauffage électricité, taxes incluses. $155. 481-3118. 27-3-78

N.D.G. avenue Wilson, duplex, bas, 6½, chauffé, foyer naturel, cuisine moderne, garage, jardin, pas d'animaux, libre le 1er avril $400/mois. Tél.: 489-3138. 27-2-78

4½, $89. Esplanade et Bernard. Libre immédiatement. 273-9336. 25-2-78

ST-LAMBERT: rez-de-chaussé. 1 chambre avec grande garde-robe. Grand salon avec foyer en briques, salle à dîner séparée, chauffage électricité compris. Vue sur golf. $350. 465-3472. 27-2-78

8 appartements 3e étage. Libre $175. pas de 220. Ensoleillé 525-0201. 2365 Ste-Catherine est entre Dufresne et Fullum. 25-2-78

OUTREMONT: 10 pièces chauffé haut duplex. Deux salles de bains. Foyer naturel salle de lavage. Une galerie. Equipée. Eau chaude, garage. $550. 273-6146. 27-2-78

LAVAL DES RAPIDES: Près Pont-Viau, 5½ très propre. Haut de duplex détaché moderne avec stationnement. Tranquilité $225. 669-7562. 27-2-78

MONTRÉAL-NORD: 10815 Cobourg près Monselet, 4 pièces fermées, "220", bas-cave $100. Mai jour 845-3101. 25-2-78

LOGEMENTS DEMANDÉS

Cherchons dans V.M.R. duplex ou appartement tranquille, 6 ou 5½ pièces, avril, mai juin. Adultes, références. 737-6486. 27-2-78

MACHINERIE À VENDRE

Loader John Deer, JD 450, sur chenilles, $12,500. appeler après 18 hrs. 627-2227. 27-2-78

MAGASINS À LOUER

Libre le 1er mai, 8125 St-Hubert, près de toutes facilités, chauffage électrique, storage, stationnement à l'arrière. 739-0878. 25-2-78.

MAISONS À LOUER

QUÉBEC
7 pièces, non meublée, endroit tranquille, vue sur le fleuve, près du pont de Québec, chauffage électrique aux frais du locataire. libre immédiatement, $525.00 par mois — **tél. 418-688-0630.**
27-2-78

WESTMOUNT: Près du parc. Maison à louer 4 chambres à coucher, Vivoir Bibliothèque, salles de bain, cuisine moderne. Bar, Salle à diner, Salon avec foyer, Sous-sol emménagé. Lit d'eau encastré dans le mur, Sauna, laveuse/sécheuse. Stationnement par deux. Disponible immédiatement, $600 par mois.
849-3743 ou soir 933-9852
27-2-78

OUTREMONT, maison de ville, chauffage électrique, 4 chambres à coucher, 2 powder room, 2 salles de bains, salle de jeu, 2 places de garage, $650. à $750. par mois 342-5776. 27-2-78

St-Jean de Matha, maison de ferme, intérieur rénové, chauffage électrique, foyer, libre, $200. 1-886-2635. 27-2-78

Outremont 10 pièces, foyer, jardin, 2 garages, $480. par mois non chauffé. 739-9308. 27-2-78

Villa à l'ancienne dans village près de la rivière Richelieu à 1/2 heures de Montréal-Beaux arbres, patio en tuiles, 10 pièces, 2 foyers, maison de jardin à louer $600. par mois. MM. Jean Meunier ou Maurice Brunette à 672-2708. 27-2-78

Brossard, maison de ville, nouvellement décorée, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol fini, garage, Tél.: 678-5737. 2-3-78

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS DE TOUTES SORTES
PLACE BEACONSFIELD
695-2740 J.N.O

Luxueux 8 pièces à St-Sauveur, 2 foyers, tapis mur à mur, cuisine équipée, 3 chambres au 1er plancher. Living, salle à dîner et salle de bains. Sous-sol avec salle de lavage. Pièce de séjour et powder-room; entièrement meublé, vaisselle, verrerie, etc. Terrain 15,000 pieds carrés paysagé. Mutation deux ans. Libre 1er mai. Loyer $800. Informations: 1-227-2773. 25-3-78

ST-HILAIRE, 9 pièces, 2 salles de bains, 2 foyers, piscine et garage, $425. 464-1811. 27-2-78

BROMONT: maison meublée, tapis, foyer, chauffée électrique, à louer à l'année ou à la saison ou à vendre. Près du ski et du golf. Conditions à discuter. Aussi terrains boisés à vendre directement du propriétaire 1-514-372-7129. 26-2-78

Bord de l'eau. Duvernay près Pont Papineau, maison canadienne avec vue exceptionnelle sur Montréal, 7½ grandes pièces, 18,000 pi carrés de terrain idéale pour marina. Tél.: 663-9405. 26-2-78

MAISONS À VENDRE

STE-MARTHE SUR LE LAC
bungalow pierres et briques, 4 ans, haut: 6 pièces modernes; bas: salle de jeu, salle de lavage, salle de débarras, chambre froide, toutes finies. Garage chauffé, système d'air climatisé central, balayeuse dans les murs, foyer naturel, cuisine ultra moderne, plafond suspendu à éclairage controlable, piscine creusée, porte patio 7 pieds, très grand terrain boisé et gazon 140 pi. x 125 pi., doit vendre, $50,600. Faites votre offre.
Tél.: 768-6798
24-2-78

N.D.G. est, près autobus, école, semi-détaché, chambres à coucher, 3 foyers, salle de séjour, boiserie en chêne, cuisine moderne de 23 pieds. Redécorée. Pas d'agent $65,000. Tél.: 484-2971. 27-2-78

Laprairie, magnifique Bungalow très grand terrain, très bas prix, pas d'agent. Tél.: 656-2219. 28-2-78

MAISONS À PARTAGER

Maison à partager, Westmount, 25 pièces, 6 foyers, 6 salles de bain, serre, grand jardin, vue sur la ville, homme ou femme, $200. par mois. **Tél.: 937-5508.**
27-2-78

OBJETS PERDUS

CROIX EN FILIGRÉE. Valeur sentimentale. Récompense. Perdu entre Bleury-Sherbrooke, Chinatown. Samedi 18 février. 842-5111 poste 235. 9 h. à 5 h. 27-2-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

DISTRIBUTEURS demandés sans mises de fonds, pour plats à cuisiner, congeler, de préférence déjà dans l'alimentation, 584-2231 après 5 hres p.m. 25-2-78

PERMIS TAXI Montréal à vendre avec auto Association Diamond, un seul chauffeur tél.: 252-3684 autour midi ou soir entre 8 ou 9 heures. 25-2-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES
— Concessions disponibles
— Pour Montréal et l'extérieur
— *Chiffres d'affaires garantis*
— Mise de fonds requise: $35,000
— Pour informations :
— **Demandez M. Brunet**
— **Tél.: 1-514-527-3656**
— *Département du Marketing*
1-3-78

Associé demandé, pour nouvelle maison d'édition. Très rentable. Discrétion. Mr. Turcot 932-3306. 27-2-78

PRÊTERAIS 1er hypothèque $10,000 ou plus 10% à 10½%. 254-3152. 25-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

Tenue de livre, jusqu'à balance de vérification, parfaitement bilingue dactylo, anglais et français. Position permanente. Tél.: 981-2681 jour. 482-0532 soir. 25-2-78

Secrétaire, 2 jours semaine, 4 à 5 ans d'expérience, faire parvenir votre dossier à: École de Psycho-Éducation, Richard Daoust, 750 boul. Gouin est, Montréal. 27-2-78

AVONS BESOIN de 10 représentants (tes). Région MTL Métropolitain, pour représentation nouveau concept vacance. Prospects fournis, temps partiel ou plein temps, voiture indispensable, candidat ayant le sens des relations publiques, tenue impeccable, bonne personnalité. Tél.: 523-5425. 24-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

ATTENTION JEUNES GENS
Vous voulez découvrir le Canada et voyager à travers le monde ? Voulez-vous apprendre une de nos spécialités tout en ayant un solde mensuel.
Vous voulez vous assurer un emploi l'été prochain ? Voici la solution: Joignez la réserve navale le "Donnacona".
Pour renseignements, mardi soir entre 20 et 22 heures au téléphone 283-6516 ou 6517. Demander l'officier de Recrutement.
9-3-78

SECRÉTAIRE BILINGUE
Pour grand cabinet d'avocat Place Victoria. Ambiance moderne. Avantages sociaux intéressants.
Au moins 3 ans d'expériences en matière entièrement. Parfaite maîtrise de français et de l'anglais (parlé et écrit).
Rapidité à la dactylographie et sténo, serait un atout.
Composer: **395-3506.**
27-2-78

Réceptionniste-Dactylo. Une agence de publicité située à Westmount est a la recherche d'une personne bilingue possédant maturité et personnalité agréable. Responsabilités diverses. Doit pouvoir travailler sous pression. Demandez Louise à 482-9726. 25-2-78

Traducteur avec expérience de travail de bureau. Diplôme universitaire requis ou expérience pertinente $190/-sem. Faire parvenir résumé: U.N.E. 227 Laurier ouest, suite 220, Ottawa K1P-5J7 28-2-78

Secrétaire légale bilingue, avec expérience demandée pour étude légale de Westmount. Veuillez communiquer avec Me Bouchard. Tél.: 931-3555. 2-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

ÉLECTROLYSE PARA-MÉDICALE MIREILLE ROY
Infirmière licenciée, est à la recherche d'assistantes désirant opérer à leur propre compte à l'intérieur de son centre d'électrolyse. Ainsi que plus tard à l'extérieur de la ville de Montréal dans leur propre centre d'électrolyse.
Postulantes devront posséder: Acuité visuelle excellente, dextérité manuelle et être membre en règle d'une corporation d'ordre para-médical.
Curriculum vitae: ***3465 Côte des Neiges, suite 60, 932-6544.***
22-2-78

Enquêteur
(réclamations d'assurance) nous requérons les services d'une jeune personne avec déjà un an d'expérience dans l'assurance générale désirant faire carrière dans ce domaine. Posséder cours CEGEP préféré, complètement bilingue. Candidats sérieux seulement pourront écrire avec discrétion assurée, donnant détails complets au dossier B154.
Agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
27-2-78

STÉNO DACTYLO
Secrétaire d'expérience demandée pour bureau situé près du métro. Salaire selon compétence.
284-2040
25-2-78

STÉNO-DACTYLO. Bilingue avec au moins deux ans d'expérience, pour comité paritaire, bonnes conditions de travail, 32½ hres. par semaine. Salaire selon compétence, pour rendez-vous demander: C. Dubois. 387-2555. 27-2-78

Ouvrier sur métal en feuille, avec expérience demandé, S.V.P. appeler: 331-2818, Linda. 28-2-78

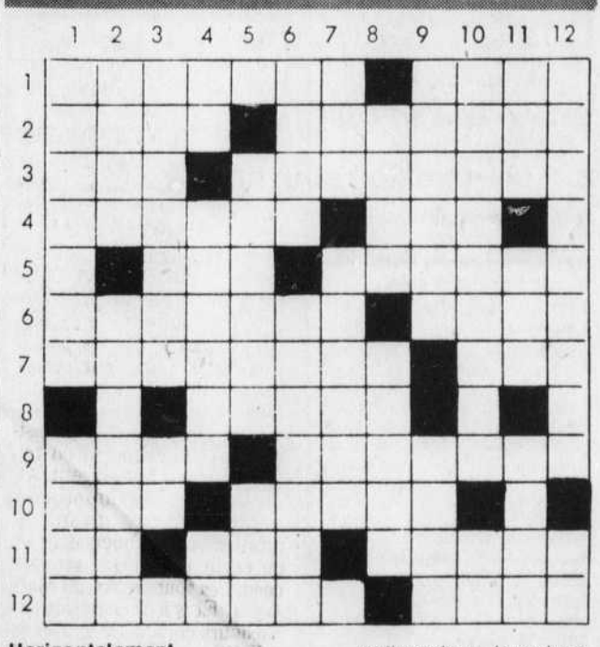
Dame dans la soixantaine demandée, aide ménagère, bureau médecin. Tél.: 769-6088 entre 9 hres. et midi. 849-3695 entre 2 hres. p.m. et 7 p.m. 27-2-78

SECRÉTAIRE légale bilingue avec expérience demandée pour études légales de Westmount. Veuillez communiquer avec Me Bouchard 931-3555. 23-2-78

Assistante bilingue pour travail à temps partiel, bureau de chirurgien-dentiste situé à Mtl-Nord. Tél.: 722-2922. 25-2-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Reste ou empreinte, conservés dans une roche, d'un être ayant vécu avant l'époque actuelle. — Plus qu'il ne faut.
2—Cérémonial quelconque. — Espèce d'aigle.
3—Préfixe égalitaire. — Rendre plus grave.
4—Édifice religieux. — Ville du sud-ouest du Nigeria.
5—Bière anglaise. — Masse arrondie de quelques cellules sécrétrices.
6—Ramenai en arrière. — Dix fois dix.
7—Celui qui prend part à une émeute. — Prénom masculin.
8—Bouge.
9—Sert à attaquer ou à se défendre. — Se dit des insectes pourvus d'ailes.
10—Partie aval d'une vallée envahie par la mer. — Bois noir.
11—Note de la gamme. — Durillon. — S'échappa furtivement(s').
12—Qui se fait tous les mois. — Le même en nature.

Verticalement

1—Action ou manière de frire. — Plante appelée aussi pied-de-veau.
2—Rivière du nord de la France. — Qui a une longue pratique de quelque chose.
3—Appareil microscopique de l'épiderme des végétaux. — À moi.
4—Sélénium. — Manière de plier les pages d'un livre. — Caesium.
5—Agile. — Pluie.
6—Demeure. — Qui a le don de plaire.
7—Unité de travail. — Grandmère.
8—Argent (arg.). — Souveraine.
9—Commerce clandestin et illégal. — Plante potagère.
10—Nom usuel de la moutarde des champs. — Argent.
11—Personne sotte. — Seule. — Erra.
12—Bord de l'ouverture de la coquille des mollusques gastropodes. — Aluminium.

Solution d'hier

S	A	V	A	T	E	■	F	L	A	P	I
U	N	I	C	O	L	O	R	E	■	A	N
R	O	C	■	T	A	X	E	R	O	N	S
V	R	A	I	■	N	Y	L	O	N	■	A
I	M	I	T	A	■	L	O	T	I	O	N
T	A	R	E	N	T	I	N	■	R	U	E
E	L	E	M	E	N	T	■	L	O	I	■
S	E	■	■	L	■	H	U	I	L	E	R
S	■	R	P	■	V	E	R	S	O	■	I
E	T	I	O	L	E	■	N	E	G	U	S
■	A	M	I	A	N	T	E	■	I	L	E
Q	U	A	L	I	T	E	■	M	E	M	E

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20, 21 et 23

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT DES VENTES

Arts graphiques
Bilinguisme (anglais-français)

GAF (CANADA) LTD. recherche un représentant possédant de solides aptitudes techniques pour représenter ses produits dans un territoire en pleine expansion de la région montréalaise.

Nous recherchons une personne dynamique et ambitieuse possédant une formation en arts graphiques et environ 3 ans d'expérience de la vente. Le titulaire doit être prêt à se déplacer.

Ce poste offre une excellente occasion de développement personnel tout autant que professionnel. Le candidat doit être bilingue (anglais/français).

Rémunération: salaire plus commission basée sur les ventes, plus automobile fournie et compte de dépenses. Excellent programme d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant votre numéro de téléphone à:

GAF (CANADA) LTD.
2403 Stanfield Rd.
Mississauga, Ont. L4Y 1R8
Attention: Mme D. Waite

25-2-78

R M B

INGÉNIEUR GÉOTECHNIQUE ET GÉOLOGUE

Requis pour projet à la Baie de James.
Expérience: 3 à 5 ans, pertinente en travaux d'exploration, relevés géologiques et forages.
Fonction: Ingénieur de projet pour coordonner les travaux.

Communiquer avec:

Les Services Techniques RMB Ltée
8205, boul. Montréal-Toronto
Montréal, Québec H4X 1N1
L.C. Duchesne, ing. — poste 40
(514) 489-4941

27-2-78

Nous sommes une importante compagnie maritime située au centre-ville et recherchons un :
— Gérant des services à l'exportation.
— Le candidat doit contrôler les réservations d'espace, la livraison d'embarquement et la documentation, etc.
— Exigences: quelques années d'expérience dans ce domaine et être bilingue.
— Salaire selon expérience.
— Exigences: quelques années d'expérience dans ce domaine et être bilingue.
— Salaire selon expérience.
— Faites parvenir votre curriculum vitae, qui sera tenu confidentiel à:

Agence Vailrain,
C.P. 117,
Brossard,
Dossier No B-157.

Secrétaire

— Une compagnie bien établie dans une atmosphère agréable de la banlieu ouest de Montréal est à la recherche d'une secrétaire pour son vice-président.
— La candidate doit être bilingue et doit posséder une solide expérience dans ce domaine du secrétariat et devrait être capable de travailler de sa propre initiative.
— Un salaire intéressant et une généreuse gamme d'avantages sociaux sont offerts.
— Une occasion idéale pour une personne mature, sérieuse et intéressée dans une position permanente.
— La candidate voudra bien s'adresser par écrit à
Agence Vairain
dossier B-158
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1 27-2-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

Pour grand cabinet d'avocat situé Place Victoria. Ambiance moderne, avantages sociaux intéressants, au moins 5 ans d'expérience en droit commercial. Parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit). Rapidité à la dactylographie et sténo, serait un atout. Composer: **395-3506**

25-2-78

SECRÉTAIRE bilingue, bureau légal centre-ville, expérience de préférence. Mme Renaud 878-9411 poste 231. 25-2-78

TRADUCTEUR, technique juridique anglais-français, urgent, Mlle Jutil. 871-0182. 25-2-78

SOUDEUR, pour travail général sur machine semi-automatique, ainsi que peinture au fusil. 9740 boul. L'Acadie. 331-7770. 27-2-78

Représentants qualifiés pour compagnie de télé-chasseur, demandé pour vente par téléphone. Salaire, commission et bénéfices marginaux. Appeler Mr. M. Marcil. 688-7773. 28-2-78

SECRÉTAIRE BILINGUE: pour étude légale, situé centre-ville, sténodactylo, parfaite bilingue avec ou sans expérience, bons avantages. 9 à 5 h. 281-1766. 25-3-78

SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience de la facturation et d'autres travaux généraux de bureaux, requise immédiatement pour travailler dans une compagnie d'importation. Bon salaire et autres bénéfices marginaux. 288-1241. 28-2-78

SECRÉTAIRE bilingue avec expérience serait préférable avec connaissance en matière d'expédition et de commerce international, divers tâches incluant la tenue de livres et le télex. Pour rendez-vous, s.v.p. appeler 931-0701. Endroit: 316 Bridge. 25-2-78

hypmor

Temps partiel, commis junior, en tenue de livre, dactylo, belle personnalité, bureau agréable au Centre-Ville.

MME DELISLE
288-7194

27-2-78

D.H. GROSVENOR désire un dessinateur de fourrure avec expérience, pour manufaturier en gros.
MONTRÉAL 288-1255
27-2-78

Secrétaire Juridique

Demandé pour étude d'avocat au centre-ville, bilingue, expérience légale requise, très bonnes conditions de travail. Communiquer avec **Monik Simard 842-9841.** 27-2-78

YMCA. Centre-ville, 1441 Drummond. 849-5331 poste 715. Recherche une secrétaire bilingue à temps partiel (45 mots à la minute) traduction anglais-français. 28-3-78

DACTYLO: Un bureau de gestion du centre-ville recherche une dactylo expérimentée dans la transcription d'états financiers et reproduction de textes. Une connaissance de l'anglais est nécessaire. Un salaire intéressant est offert plus un programme complet d'avantages sociaux. S.V.P. contacter Mr. Fernand Lavigne à 844-4493. 27-2-78

Suppléant temps-partiel demandé (garçon ou fille) pour travail dans garderie. Expérience avec enfants de 2 ans à 5 ans. Tél.: 728-7281. 1-3-78

TECHNICIEN en électronique demandé. Pour réparation d'appareil télé-avertisseurs et équipement relatif. Doit posséder expérience dans ce domaine ou au moins avoir une bonne base. Bonnes conditions et avantages sociaux. Demander Jean-Guy à 934-0866. 28-2-78

SECRÉTAIRE sténo-dactylo. Possédant connaissance de la comptabilité et de l'anglais, ayant 5 ans d'expérience pour bureau d'architecte dans le Nord de la ville. Tél.: 331-3240. 28-2-78

COMMIS. Homme de 21 ans ou plus, demandé par magasin de peinture d'auto, exigeons 11ième année, anglais, licence de chauffeur. 97 Montée du Moulin, Laval des Rapides, Laval. 25-2-78

AIDE-MAMAN: expérimentée demandée à temps partiel, près Métro Henri-Bourassa, soir 388-0620. 27-2-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

R M B

INGÉNIEURS GÉOTECHNIQUES ET GÉOLOGUES

Requis pour projets en Afrique du Nord et à la Baie de James.
Expérience en travaux géotechniques et en forages seraient en avantage.
Position immédiate.
Communiquer avec:

Les Services Techniques RMB Ltée
8205, boul. Montréal-Toronto
Montréal, Québec H4X 1N1
Hervé Arékion, ing.
(514) 489-4941 poste 45

27-2-78

TECHNICIEN(NE) EN BIBLIOTHÉCONOMIE

On recherche un(e) diplômé(e) de CEGEP en bibliothéconomie. Doit être bilingue et bonne dactylo.
Poste permanent, milieu de travail agréable dans une bibliothèque technique.
Excellents avantages sociaux.

Veuillez vous présenter au:

Service du Personnel
Laboratoires Ayerst
1025, boul. Laurentien
St-Laurent, Québec

25-2-78

Exécutif recherche... ASSISTANT(E), DISTINGUÉ(E),

Ayant le sens des responsabilités et du leadership avec connaissance en comptabilité, avec connaissance en organisation de vente en mesure de faire des interviews, emploi stable et diversifié, rémunération en relation avec les capacités du candidat.

Envoyer curriculum vitae à:

M. Kovalzik
50 ouest, Place Crémazie
Suite 306.

25-2-78

SECRÉTAIRE JUNIOR BILINGUE

Pour grand cabinet d'avocats. Place Victoria. Ambiance moderne. Avantages sociaux intéressants.

Jusqu'à 1 ans d'expérience en droit litigieux de préférence. Parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit).

Rapidité à la dactylographie et sténo, serait un atout.

Composer: **395-3506**

27-2-78

SECOND REVENU

A la recherche de la sécurité que peut fournir un second revenu ? Le sentier de la sécurité financière ne tient qu'à une décision et à un appel téléphonique pour fixer rendez-vous. Composer: **334-7348.**

25-2-78

MAISON CORBEIL
254-9951

Décorateur demandé s.d.e. avec expérience de la vente au détail dans le meuble. Très confidentiel **Raymond Corbeil.**

1-3-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE
1117 ouest, rue Sainte-Catherine suite 420, Montréal.

Un service de rencontres respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis.

Pour gens sérieux seulement.

Appelez **288-5253** ou **659-2248.** Nous avons aussi des succursales à Toronto, Hamilton, New-York. ●

JNO

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. pédagogie, b. philosophie, licence en lettres Tél.: 524-3852, Sherbrooke 777-2865. J.N.O.

AGENCE de rencontre, fuyez la solitude, venez rencontrer des gens, veufs, séparés, célibataires, personnes seules. Tél.: 844-5689. 1-3-78

LES JARDINS DU MANOIR

Mont St-Hilaire, site enchanteur, et pittoresque, face au Manoir historique, appartements, jardin neufs, 3½-4½-5½. Avril. Proximité transport ferroviaire, autobus pour centre-ville. **464-3387.**

25-2-78

SECRÉTAIRE BILINGUE

Possédant expérience légale dans le domaine litigieux, l'emploi pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria, S.V.P. communiquer avec: **M. Robert Smith: 878-4311**

25-2-78

Société d'importation d'articles de ménage, recherche **secrétaire de direction, sténo-dactylo,** parfaitement bilingue, expérience outre-mer souhaitée. Prière contacter: **Société Italglass, Montréal 931-2505.**

25-2-78

PERSONNEL

POUR GAIS SEULEMENT. Voyagerais aux Philippines, hôtel 5 étoiles. Traitement de première classe départ 9 avril. Info.: Richard 845-5089. Denis 288-1326. 2-3-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 10 ¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

Bas intérêts, 1ères et 2èmes, $5,000, $25,000 et plus, jour, soir, Mlle Leona Laberge Courtier. 486-1106. JNO

ARGENT demandé, McKay entre Maisonneuve et Ste-Catherine. 1ère hypothèque $150,000. Revenu annuel $54,000. Tél.: 743-7619. 27-2-78

REMBOURRAGE

LUTÈCE rembourreur. Spécialité dans les réparations de meubles antiques, fait aussi le moderne, travail d'artisan ouvrage garanti. Paul Chotard. Tél.: atelier 843-5409. Rés.: 325-2633. 25-2-78

Renovateur de meubles, tapisseur, vernisseur en siège, confection et réparation de tenture ouvrage guaranti, prix concurrentiels Jean-Guy Enrg. 866-7067, 465-4437, 272-8061. 28-2-78

RAPPORTS D'IMPÔTS

IMPÔT

— Compétence, Efficacité
— $7.00 premier T-4
— $2.00 chaque T-4 additionnel
— Près métro Papineau

Pour rendez-vous
523-1953

25-2-78

EX-TRAVAILLANT, ministère du revenu, impot à domicile, propriétaire, commerce, etc. tél.: 352-9603. 1-3-78

SERVICES DIVERS

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de L'Est. Tél.: 819-839-2323. 1-3-78

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en serigraphies. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

GARDERAIS enfants à domicile. Rue Jarry Anjou 352-5996. 2-3-78

Convalescence, maison de repos, parc de la Seigneurie, Boucherville, idéal pour remise en forme. 655-5312. 1-3-78

TABLEAUX - PEINTURES

ATTENTION COLLECTIONNEURS. Songez-vous à ouvrir votre propre galerie d'art? Vous pouvez vous procurer des oeuvres originales de grands maîtres: Picasso, Chagall, Miro, Calder, Dali, Fini, Riopelle, etc., de même qu'un très grand choix d'art moderne et contemporain. Pour renseignements et liste de prix, appeler: Internationart 353-3413. 25-3-78

TAILLEURS

DROLET: vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure. $149. Tél.: 388-2532, 8300 Drolet. 28-2-78

TERRAINS À VENDRE

DUVERNAY O.: Val Des Arbres, terrains résidentiels de choix. Tél.: 481-1725. J.N.O.

St-Grégoire, 58 arpents, 23 milles du Pont Champlain avec bâtiments de ferme, idéal pour garder chevaux ou pour construction domiciliaire. Après 6 hres. 1-346-8117. 27-2-78

ST-BRUNO, grand terrain boisé, 116x155, zoné résidentiel, intimité assurée taxe: $199 par an, $1.00 le pied carré. Tél.: 653-7780. 27-2-78

BORD de l'eau à Pierrefonds, magnifique terrain boisé, 10,000 pieds, quartier de prestige, aubaine à $15,000. Tél.: 626-9510 ou 626-0640. 27-2-78

TERRAIN à vendre. Domaine Vallée Oxford Eastman. Sortie 106 Rang 10 sud. Choix de terrains boisés. Vue mont Oxford. Minimum 20,000 pieds carrés. Semaine: 1-819-563-7456. Fin de semaine 1-297-3283, 297-3119. 28-2-78

PIERREFONDS: Boul. Gouin, près Montée St-Charles, 27,000 pi.ca., façade 172 pi. zoné commercial prix $3.00. Gilles Asselin, Immeubles Claremont 871-8851, un courtier fiable. 25-2-78

TERRES À VENDRE

CARIGNAN: dix milles de Montréal, petite terre, 50 arpents près de grande allée, boul. Belrive, privé. 658-6972. 1-3-78

CANTONS DE L'EST: terre 90 acres, dont 70 sont boisées, ruisseau, maison 6 pièces, garage, grange, prix réduit $36,800 pas d'agent: 1-819-828-3205. 27-2-78

VILLÉGIATURES

MIAMI DeAnza Park, maison mobile à louer, semaine ou mois. Tél.: 678-3344. 27-2-78

VOYAGES

Si votre maman ou votre père sont retraités et vous craignez de les laisser seuls pendant votre séjour de vacance confiez-les en toute sécurité à la Résidence Du Pernay dans le parc De la Seigneurie à Boucherville, ils seront heureux pendant votre absence. 655-5312. 1-3-78

VÊTEMENTS

RECHERCHONS

Représentant avec expérience dans le vêtement homme pour la province de Québec, territoire déjà établi, apprécierons représentant avec une autre ligne. Communiquez avec **Mr. Daniel Azra (514) 842-1831.**

1-3-78

SKI

Surplus d'inventaire de skis à échanger contre de l'argent ou chargex: Tél.: 384-3582. 18-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Brossard Place Malraux Cottage aménagé selon plan paysagé. 5 grandes chambres, 2 salles de bains complètes à l'étage. Hall avec mezzanine, salle de séjour avec foyer, salle de lavage et Powder-room au rez-de-chaussée, 2 garages. $106,000. pas d'agent. 678-0623. 27-2-78

STE-DOROTHÉE. Bungalow neuf, 5½ pièces, prix $34,827. Téléphone: 689-5956 ou 689-5972. Const. J.R. Gauvin. 28-2-78

Brossard, grands terrains boisés, luxueux split-level neufs, garage niveau rue, sous-sol canadien, foyer, bar, buanderie, chauffage électrique, près autobus, faut voir. A. April Construction: 465-5161. 15-3-78

VILLE ST-LAURENT cottage semi détaché Novelec, salle à dîner, paysagé, piscine, 6 années. Pas d'agent. Après 4:00 p.m. 336-9557 1-3-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE PROPRIÉTÉ À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO

Coquet bungalow 5 grandes pièces, grand terrain, 11,280 p.c., taxes basses.

Nouveau bungalow colonial surélevé, entrée "split", 7 pièces, foyer, boiseries.

$37,500. 7 pièces, très propre, extras inclus. Idéal pour jeune couple.

3 bungalows modernes à construire. A partir de $33,800. 5 ou 6 pièces. Model canadien et contemporain.

$42,500. Triplex - un 8 pièces et deux 3 pièces, dans vieux St-Bruno.

Style "ranch", tout brique, 8 pièces, foyer, garage, taxes basses, secteur très demandé.

Split-level 4 paliers, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 10,075 p.c. Secteur boisé.

STE-JULIE HAUT-BOIS

Nouveau sur le marché. Coquet bungalow surélevé, 8 pièces, foyer, garage détaché, piscine surface, plusieurs extras inclus. Idéal pour amoureux de domaine à flanc de montagne. $48,500.

ST-BASILE

Grand bungalow à prix réduit, 5 pièces. Idéal pour jeune couple. Impeccable.

Michel M. Lafontaine 653-2496
ou Monique Prévost 653-2496 - 653-0587
Courtiers

25-2-78

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

CENTRE-VILLE CONDOMINIUM: 2 chambres, 2 salles de bain, disponible maintenant à un prix tel que vous ne pourrez l'oublier. Luxueux édifice, piscine extérieure, sauna, portier, un penthouse, 3 chambres, maintenant disponible. Appeler **Pauline Vickers 935-8541, 937-7993.**

FRELIGHSBURG: Bungalow 2 chambres, situé sur 10 arpents. Petit érable et grange. $30,000. **Madalene Darrah: appeler sans frais 1-800-363-1235, soir: 538-2805.**

OUTREMONT: Résidence dégagée, 11 pièces, foyers naturels, magnifiques boiseries, garage, jardin. FAUT VOIR! Prix réduit $99,000. **Anne-Marie Larue 935-8541/342-4173.**

PARADIS PRIVÉ: 24 acres. Cèdre à l'avant, 3 chambres, 2 foyers, cuisine de rêve avec barb-q-, chambres ensoleillées, 1½ salle de bain. $50,000. Réduction vente rapide. **Wenifred Chaplin-FRI - appeler gratuitement 1-800-363-1235, soir 538-2206.**

ST-LAURENT: Townhouse, 4 chambres dans localité A-1. Excellent achat. Ouvert aux offres. Bas 40's. **Lillanne Mahler 731-5234, 342-9671.**

THE WEEKENDER: Confortable chalet "A", 3 chambres, salle à dîner. Paisible, dans les environs de Sutton. Accès pour ski et golf $27,500. **Madalene Darrah, appeler gratuitement 1-800-363-1235, soir 538-2805.**

25-2-78

Trust Royal Trust Royal Courtier

ST-HILAIRE

En flanc de montagne, bungalow surélevé, 11 pièces richement finies. Foyer, sauna, bar, magnifique terrain 13,500 p.c. D'une élégance sans pareille ! **Adrienne Walker 467-2119, 467-9362.**

Très beau split aluminium et pierre. Garage, 8 pièces, 2 ch. de bain, superbes boiseries. Près Rte. Transcanadienne. **Adrienne Walker 467-2119, 467-9362.**

Bungalow Espagnol, 7 pièces, 3 c.c., salle à dîner, salle familiale, situé au pied du Mont St-Hilaire. Très propre! **Jean-Yves Emond 467-6591, 467-9362.**

25-2-78

OUTREMONT: maison unifamiliale, 9 pièces en très bon état, rue tranquille, face parc Outremont, Garage double. Vente immédiate, $88,000. sans intermédiaire. Tél.: 277-8427. Du lundi au jeudi inclus visite sur rendez-vous. 20-3-78

Propriétaire en gros, Longueuil rue St-Laurent, 4 logements, grand terrain, 10,000 pi. ca. coin de rue, semi commercial.

Brossard, rue Outremont, bungalow, $32,000 quartier calme et boisé, pas d'agent. 659-1287 soir. 27-2-78

Nouveau Rosemont, triplex détaché, grand terrain, paysagé, finition frêne, chauffage, eau chaude, garage, pas d'agent. 581-2505. 27-2-78

Outremont, cottage détaché près chemin Ste-Catherine, 4 c.c. sous-sol aménagé avec entrée séparée, cuisine entièrement rénovée, foyers, garage, très central. 273-2098. 27-2-78

OUTREMONT Côte Ste-Catherine coin Déom, luxueux duplex 3 chambres à coucher salle de jeux avec foyer, garage,bon revenu, maison ouverte le dimanche de 2 hres à 5 hres 387-3110. 27-2-78

VAL DAVID DOMAINE BOISÉ 225,000 pieds carrés 1 mille Mt-Plante maison style tyrol vue panoramique, 3 chambres à coucher, 2 foyers, vivoir, buanderie, garage, alarme feu vol, petit lac privé. Soir: 276-8604 pas d'agent. 1-3-78

BROSSARD: Joli bungalow en brique, 4 chambres à coucher, sous-sol fini avec bar, garage, situé près de Sears, près du Pont Champlain, facilité de transport, 1er hypothèque existante, environ $36,000. Faut voir.

4595 CHARLEMAGNE: Près Mont Royal (6 x 3½) tous loués près du métro, 220 V., portes et chassis aluminium, revenu environ $8,500 par année.

DE BERCY: Près Sherbrooke pour futur propriétaire occupant, 4 revenus, propriété en brique (2 x 6 — 2 x 4½), détaché, près transport, école, pour moins de $45,000.

DE NORMANVILLE, JEAN TALON: 23 logis séparés, revenu approximatif $38,000 avec très bonne 1ere hypothèque existante à 10¾%, près du métro, tous loués, près de tout (20 x 5 — 3 x 3½.

JEAN TALON ET DELORIMIER: Joli 4 x 4½, chauffage individuel, tous loués, près du métro pour moins de $32,000, bonne 1ère hypothèque, très propre, appeler: **Mr. Michel Laurence, Trust Général, Courtier 465-1834, 670-9011.**

TRUST GÉNÉRAL,
Courtier
27-2-78

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE AU PIED DE LA MONTAGNE

Local à 2 étages, présentement utilisé pour boutique atelier florissante adjacent à une maison luxueuse de 11 pièces, taxe peu élevée, pas d'agent.

467-4159

25-2-78

ST-LAMBERT, Nouvelle inscription maison attachée, style ancien, entièrement rénové, chauffage électrique, près de la gare et centre commercial, seulement: $39,500. **Suzanne Palmer, 672-6450, 672-7876.**

MONTRÉAL TRUST
Courtier
25-2-78

STE-JULIE. Split-level, boulevard des Haut-Bois, 12,625 pi. carrés boisé. Générateur 4,000w. Vente immédiate. Aubaine à 47,500. Pas d'agent.

649-3703

28-3-78

St-Bruno, près gare et école, bungalow tout brique en bonne condition, 8 pièces bien éclairées, cuisine rénovée, salle familiale, garage, hypothèque fixe $39,400. Appelez propriétaire après 5h p.m. 653-2066. 27-2-78

St-Jean de Matha, bord du lac Noir, maison type ranch, meublé Thibeault, tapis, foyer 4 c.c., garage, libre, $39,500. 1-886-2635. 27-2-78

VILLE ILE PERROT, cause transfert, petite maison impeccable, idéale pour jeune couple, ou retraités, 2 chambres, remise chauffée, arbre matures, environnement calme, près de tous les services, prix ferme $23,000. 453-8031. 1-3-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bain, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel. 672-9960. J.N.O.

VILLE MERCIER, bord de l'eau, (pas d'inondation), bungalow, 2 chambres à coucher, chauffage central, sous-sol 8 pi., beau terrain, pas d'agents. 487-5820 ou 738-0594. 27-2-78

Chomedey ouest, semi-détaché cottage. SCHL pour $33,500., comptant $1,700. Paiement par mois $270. avec subvention. 331-7967, 687-6781. 1-3-78

BELOEIL: Bungalow 1973, 8 pièces sous-sol fini au complet, avec foyer et salle de jeu, atelier, etc... tapis, fixtures, extras inclus, grand terrain paysagé, clôturé, cabanon, plus bennel pour chien, site résidentiel près du Richelieu, taxes basses: $750. maison impeccable, sans enfants, $46,300 faut voir S.V.P. pas d'agent tél.: 464-2967. 27-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Trust Royal Courtier

BELOEIL: Bungalow entrée split, 3 c.c., dînette, sous-sol isolé. Chauffage électrique, terrain clôturé. BARGAIN! **Jean-Yves Emond 467-6591, 467-9362.**

DORION: Nouveau Quartier, bungalow de 3 chambres. Tout meublé. $40,000. Non-meublé $35,000. **Anita Nowotny 697-9430 ou 695-8777.**

ST-BRUNO: Cottage pierre naturelle, brique dans Haut St-Bruno, 10 grandes pièces, salle familiale pin rez-de-chaussé, cuisine entièrement équipée. Terrain boisé. $78,000. **Janine Hudson, 653-1576, 653-2701.**

ST-BRUNO: $49,000. Nouveau sur le marché, bungalow, façade de pierre, 6 pièces, salle familiale, foyer. Chauffage électrique. Garage. **Lucille Dionne Killoran, 653-1576, 653-3010.**

ST-LAURENT: Triplex, 1 x 5½, 2 x 3½, sous-sol aménagé, garage, grandes pièces, secteur paisible, proximité des transports. **Diane McMaster 337-5170, 620-4402.**

LONGUEUIL: Cottage S/D brique alum., cuisine & salon de 12.6 x 16.8 pi., 3 belle c.c., salle de lavage & powder room adjacent à la cuisine, terrain paysagé & clôturé. EXCL. **André Boileau 463-3731, 679-2758.**

BOUCHERVILLE: Idéal pour professionnel. Magnifique cottage "custom built" impeccable, 4 c.c., vacuum central, air climatisé, salle familiale avec foyer, garage chauffé. Très grand terrain. **MLS. Jocelyne Dostaler 651-4900, 655-5521.**

N.D.G. Maison très spéciale. 8 pièces. Salon, salle à manger séparé. 3 cheminées, garage facile. Même une piscine. Excl. $79,900. **Joan McCallum 932-1112, 935-8154.**

25-2-78

AHUNTSIC: Triplex 3 x 4½, chauffage individuel, grand terrain clôturé. M.L.S. **Denise Trahan 337-5480.**

DELORIMIER MARIE-ANNE: propriété à revenus dont un grand 6 pièces fermées $727. par mois parfait état. M.L.S. **Denise Trahan 337-5480.**

Le Permanent
Courtier
27-2-78

AHUNTSIC, Duplex 2 x 6 près métro Crémazie Nord, 4 chambres, construction supérieure. Faut voir. M.L.S. **Denise Trahan 337-5480.**

Le Permanent,
Courtier
25-2-78

STE-JULIE (Hautbois) Bungalow 26x60 terrain 105X110 foyer sur premier plancher dans salle de séjour, sous-sol partiellement fini / appt au premier plancher lave-vaisselle encastré, plusieurs options grand patio extérieur donnant sur piscine creusée 28x55 terrain entouré d'une haie de cèdes, plusieurs arbres, meublé si désiré aucune offre raisonnable refusé. Pas d'agent. Téléphoner à: 649-2691. 28-2-78

BROSSARD, secteur S À VENDRE PAR LE PROPRIÉTAIRE, luxueux cottage, tout brique de deux ans et demi à 3/4 mille du Pont Champlain, grand terrain boisé, 8 pièces 1/2, foyer mural, garage, entrée pavée. $68,000. Tél. après 6 hres p.m. 671-7568. 1-3-78

ROSEMONT, duplex, semi-détaché, près hôpital Santa Cabrini, $60,000. Pas d'agent. 256-1812. 1-3-78

SPLIT LEVEL 9 pièces, situé près des ponts Papineau, Leblanc section Duvernay, près des écoles, églises, centre d'achats, aucune offre raisonnable refuser, Tél.: 667-5778. 2-3-78

LONGUEUIL: cottage 7 pièces, grand patio, terrain 50 x 113 clôturé, près Place Desormeaux $39,000, tél.: 651-0677. 2-3-78

Boul. St-Joseph, près métro, belle propriété, conviendrait professionnel, 1x9½, 4x5½, Bureau sous-sol Tél.: 843-5019. 27-2-78

Montréal-ouest, près gare, 5½, duplex moderne, $60,000 comptant $5,000, système eau chaude, garage double règlement succession: 722-9608. 25-2-78

Ville Mont-Royal, boul. Graham, 12 pièces, cottège détaché, 6 chambres, $120,000 valeur, règlement succession. Réduit à $89,000. Grand terrain, garage, 3 appts. fini sous-sol. 722-9608. 27-2-78

REPENTIGNY: bungalow 5 1/2, deux driveway, garage, piscine creusée, terrain 95x90 clôturé, arbres matures, 581-9648 après 6 hres. 27-2-78

St-Antoine sur Richelieu, Maison Québécoise, plus de 100 ans, restaurée, terrain paysagé, environ 20,000 pi. ca. bordure du Richelieu. Tél.: 514-787-3459. 27-2-78

Repentigny, maison style chaumière, 8 pièces, foyer, terrain paysagé, bien située, tél.: 581-5655. En brique seulement. 27-2-78

des quatre coins du MONDE

Menace de famine au Tchad

NDJAMENA (AFP) — Plus d'un million et demi de Tchadiens sont menacés de famine, a déclaré hier le commandant Roasngar, ministre tchadien de l'Agriculture, au cours d'une réception en l'honneur du directeur général de la FAO. Cette situation, a-t-il précisé, est due au déficit pluviométrique de l'année dernière. Il a sollicité le concours de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture pour la réalisation du plan 1978-80 qui prévoit la satisfaction des besoins alimentaires du pays. Le Tchad compte environ quatre millions d'habitants.

Séisme au Guatemala

GUATEMALA (AFP) — Trois tremblements de terre successifs, respectivement de quatre, un et trois degrés sur l'échelle de Mercalli (qui en compte 12), ont secoué mercredi l'intérieur du Guatemala, causant des dégâts assez importants dans plusieurs localités. Aucune victime n'a été signalée pour l'instant. Les localité d'Amatitlan, Antigua Guatemala et Escuintla ont notamment subi de sérieux dommages matériels. Les autorités attendent encore des renseignements venus d'autres localités afin de pouvoir évaluer la totalité des dégâts.

Kearney sauve sa tête

LOS ANGELES (Reuter) — Patrick Wayne Kearney, qui a avoué 32 meurtres, n'ira pas à la chambre à gaz, tous ses crimes ayant été commis dans l'état de Californie après l'abolition de la peine de mort en 1972 et avant son rétablissement en 1977. Celui qui est probablement le plus grand meurtrier de ces dernières années a été condamné à la prison à perpétuité en décembre dernier pour trois meurtres et il vient d'être jugé à Los Angeles pour 18 autres crimes. Pour le juge, il s'agissait de faire en sorte qu'il ne puisse jamais sortir de prison en bénéficiant de la libération anticipée. Kearney a tué ses victimes, des jeunes garçons et des adolescents entre 1975 et 1977, abandonnant leurs cadavres le long des autoroutes, dans des sacs en plastique.

Empain: rançon réunie

PARIS (Reuter) — Le ministère français de l'Intérieur a démenti hier qu'une rançon ait été versée pour la libération du baron Edouard-Jean Empain, enlevé à Paris il y a un mois. Une station de radio avait fait état d'informations non confirmées selon lesquelles une rançon de 80 à 100 millions de francs serait parvenue aux ravisseurs. Mais un porte-parole officiel, interrogé à ce sujet, a déclaré: "À ma connaissance, il n'y a pas eu de nouveaux développements". On croit toutefois savoir de bonne source que la rançon serait effectivement réunie, mais on ignore si elle a été versée. La police maintient un black-out sur les nouvelles liées à cette affaire et la famille a prié la presse de faire preuve de la plus grande retenue pour ne pas mettre en danger la vie de l'industriel.

Le Soleil se refroidit

WASHINGTON (PC) — La température à la surface du Soleil a légèrement diminué l'an dernier et certains savants pensent que ce phénomène est sans doute lié à l'activité nucléaire du Soleil. Au cours d'un récent congrès de l'Association américaine pour le progrès de la science, il a été affirmé que si la température solaire continuait à baisser, le climat de la Terre pourrait en être affecté. En fait, selon le Dr William Livingston de l'observatoire national de Kitt Peak, en Arizona, la température du Soleil paraît avoir diminué de 6.6 degrés depuis janvier 1977, soit une diminution inférieure à 0.01 pour cent.

Musée aéro-spatial détruit

SAN DIEGO (AFP) — Un incendie a détruit hier le musée aéro-spatial de San Diego, en Californie. Il y aurait un disparu et les dégâts matériels sont estimés à $4 millions. Une capsule spatiale Mercury et une copie du "Spirit of St. Louis", l'avion de Charles Lindberg, ont été détruites par le feu. Le musée possédait quelquè 40 prototypes d'avions, du "Zero" aux biplans de la première guerre mondiale. Les causes de l'incendie n'ont pas été déterminées.

L'offensive des agronomes provoque de nouveaux remous

par Gilles Provost

Accusé d'avoir illégalement diffusé des informations techniques sur l'élevage du porc, à l'intérieur de sa chronique publiée dans le mensuel "Le meunier québécois", M. Jean-Louis Maréchal a comparu hier au palais de justice de Québec et il a nié avoir exercé la profession d'agronome sans être membre de cette corporation professionnelle. La cause a été remise au 12 avril prochain.

Mardi, M. Maréchal avait refusé de régler l'affaire à l'amiable avec l'Ordre des Agronomes qui lui offrait de mettre fin aux procédures intentées contre lui à condition qu'il se soumette à "un petit examen" et qu'il verse une cotisation de $300.

Entre-temps, les démarches similaires entreprises par l'Ordre des Agronomes à l'égard de deux chroniqueurs horticoles du magazine Québec-Science ont continué de susciter des réactions nombreuses un peu partout au Québec.

Par exemple, le secrétaire du Conseil de presse du Québec, M. Jean Baillargeon, a fait savoir hier que le conseil demanderait des amendements à la loi si l'interprétation de l'Ordre des Agronomes devait être confirmée par les tribunaux. "Si les Agronomes devaient être les seuls à pouvoir écrire sur l'agronomie, on se retrouverait dans une situation assez inconcevable qui brimerait le droit du public à l'information et le droit des médias à choisir leurs collaborateurs", a-t-il dit.

Une telle situation, selon M. Baillargeon, exposerait le public à ne recevoir que la seule vision officielle des choses, avec le risque de censure que cela représente.

Quoiqu'il ne se souvienne d'aucun précédent qui soit allé jusque devant les tribunaux, M. Baillargeon a fait état de certains conflits entre des corporations professionnelles et les journalistes.

Par exemple, le Conseil de presse du Québec s'est déjà porté à la défense d'un journaliste du Montreal Star que l'on accusait d'exercer illégalement le métier d'avocat à l'intérieur de la chronique "Star Action", qui vise à défendre les intérêts du public en offrant la médiation du journal dans des conflits divers. Tout en se défendant bien de vouloir interpréter la loi, le Conseil de presse avait alors soutenu qu'il s'agit là d'une fonction normale des médias d'information et un exercice légitime du métier de journaliste.

L'offensive déclenchée par l'Ordre des Agronomes contre tous les non-professionnels qui oseraient vulgariser les principes et procédés de la culture des plantes agricoles, de l'élevage des animaux de ferme, de l'aménagement des sols arables ou de la gestion des entreprises agricoles a aussi suscité une réaction très vive de la part de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec.

Cet organisme regroupe environ 1,200 paysagistes, pépiniéristes, fleuristes, arboriculteurs, surintendants de golfs ou épandeurs de pesticides au Québec. Il est aussi question que s'y joignent bientôt les architectes-paysagistes et les producteurs de gazon et d'arbres de Noël.

"L'Ordre des Agronomes a constamment boudé et brimé l'horticulture au Québec et notre Fédération ne peut tolérer le genre de monopole esclavagiste que réclame l'ordre dans des disciplines qui ne sont même pas de son ressort", a déclaré au DEVOIR le président de cette Fédération, M. Claude Desjardins.

En faisant particulièrement allusions aux deux chroniqueurs de Québec-Science qui sont membres de sa fédération, M. Desjardins a aussi déploré les propos qu'aurait tenus à leur sujet le secrétaire de l'Ordre des Agronomes, M. Théodore Mongeon, dans LE DEVOIR du 16 février.

Enfin, M. Desjardins a affirmé que l'organisme qu'il représente a l'intention de publier prochainement une revue consacrée à l'horticulture et qui s'intitulera "Québec vert". "Dans ce contexte, a-t-il expliqué, nous avons l'intention de lutter contre l'agression des agronomes et nous épuiserons tous les recours pour clarifier l'aspect légal de cette affaire."

Jusqu'à ce que la justice ait tranché, la fédération que dirige M. Desjardins dit partager l'interprétation du président de l'Office des professions aux yeux de qui seuls les services fournis directement à un usager et payés par ce dernier dans une relation de professionnel à client constituent l'exercice de la profession d'agronome. Selon cette interprétation contestée par les agronomes, les informations ou conseils destinés au grand public et payés par les médias d'information ne seraient pas le fief exclusif des agronomes.

Bathurst tient à ses écoles bilingues

BATHURST, N.-B. (PC) — Environ 25 personnes ont continué mardi de manifester contre la décision de la commission scolaire locale de rendre éventuellement unilingues quatre écoles bilingues. Il y en aurait ainsi deux françaises et deux anglaises.

Le surintendant adjoint des écoles de la région, M. Roméo Cormier, avait auparavant expliqué cette décision en disant qu'un grand nombre d'élèves de la même année étudiant dans la même langue facilitaient un enseignement plus spécialisé.

Mais un des manifestants a affirmé que, si les enfants étaient séparés suivant la langue, "il y aura des désaccords linguistiques. La première chose que vous saurez c'est qu'ils ne voudront plus s'asseoir ensemble dans l'autobus."

La manifestation regroupant des parents francophones et anglophones avait débuté lundi et ses auteurs demandent la démission de deux commissaires, MM. Roger Dugas et Jean-François Goulard, qui ont voté en faveur de la restructuration unilingue des quatre écoles.

Les manifestants ont défilé devant le Gulf Home Comfort Center, dont M. Dugas est directeur, et ils ont fait part de leur intention de poursuivre mercredi.

Selon M. Dugas, les écoles unilingues françaises offriront un climat encourageant les enfants à parler le français et préviendront l'assimilation au groupe anglophone comme c'est le cas dans les écoles bilingues.

"Je suis cependant toujours en faveur d'un solide programme d'enseignement de la langue seconde", a affirmé M. Dugas qui ne compte pas démissionner à moins que le ministre de l'Éducation, M. Charles Gallagher, ne le lui demande.

"Le ministre m'a confié cette tâche, a-t-il dit. Il devait bien disposer d'autres candidats pour ce poste et j'ai voté selon ma conscience pour le bien des enfants."

Un comité de restructuration scolaire avait recommandé, en mai dernier, que ces écoles deviennent unilingues aux niveaux élémentaire, secondaire et collégial.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
465-2145

Voir autres annonces classées, en pages 20, 21 et 22

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VIEUX MONTRÉAL, rue Notre-Dame, rue St-Paul, Place Jacques-Cartier, rue de la Commune, site pour appartements, bureaux, restaurant, brasserie, discothèque, etc.
TRUST GÉNÉRAL
Courtier
Bernard Godin
866-9641(b), 645-5227(r)
27-2-78

BROSSARD: Secteur "T". Cottage 8 pièces, 4 ch. à coucher, salle à dîner, salle familiale, foyer. Garage. FAUT VENDRE. M.L.S. Huguette Cloutier, 656-5300, 676-9903. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

BROSSARD: URGENT. FAUT VENDRE. Magnifique bungalow de 7 pièces brique, 4 ch. à coucher, salle familiale, foyer. Piscine. Garage. Prix demandé: $44,000. M.L.S. Jean Barrette, 656-5300, 656-9316. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

BROSSARD: Joli bungalow brique & alum., 5 pièces, 3 ch. à coucher, sous-sol fini avec foyer. Terrain clôturé et paysagé. Exclusif. Jean Barrette, 656-5300, 656-9316. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

ST-HUBERT: Très beau bungalow pierre & brique, 5 pièces, 3 ch. à coucher, bien décoré. Piscine hors-terre. Près autobus. M.L.S. Jean Barrette, 656-5300, 656-9316. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR: Rive sud. Belle propriété de 4 logements: un grand 6 1/2 avec salle de jeux et 3 x 3 1/2 modernes. Chauffage élect. locataires. Belle valeur. FAUT VOIR. M.L.S. Jacqueline Boucher, 656-5300, 676-9628. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

BROSSARD: Secteur "M". Split-level "custom built" de 13 pièces, 5 ch. à coucher, salle à dîner, foyer. Intérêt: 6 1/4%. Exclusif. Huguette Cloutier, 656-5300, 676-9903. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

PIERREFONDS: cottage de style canadien avec lucarne, terrain boisé, 3 chambres à coucher, garage, façade de pierre, chambre des maîtres 26 pieds, $49,500. réduit à $45,000. Tél.: 626-9510 ou 620-0640. 26-2-78

PIEDMONT: route 117, maison canadienne pierre et stuco, foyer en pierre, salon et cuisine finis en pin noueux, 3 chambres à coucher, sur terrain de 96,000 pi.ca. S.V.P. pas d'agent. 1-227-3970. 26-2-78

CHÂTEAUGUAY: cottage semi-détaché, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol fini, garage, grand terrain 75x100. Tél.: 691-7862 après 7 hres durant la semaine. 8-3-78

KIRKLAND: joli condominium, 2 chambres, bien situé, demande $22,500. Tél.: 695-6381. 24-2-78

LACHINE OUEST: près train, autobus C.U.M., écoles, luxueux 4 palliers, 8 pièces, 3 chambres à coucher, living15' x 34' foyer, salle familiale, 2 1/2 salles de bains, garage double. Raisonnable. Pas d'agents. 637-7820. 27-2-78

A ST-HUBERT: maison mobile "Bendix" 1976. Tapis mur à mur et rideaux. $21,500.00. Tél.: 656-7751 ou 465-1465. 3-3-78

ROSEMÈRE: bungalow avec garage, chauffage électrique, sous-sol fini avec bar et foyer, construction 1976, M.L.S. Claude Doyon 435-2067 ou 621-3800. DES ROSIERS, LE MAÎTRE COURTIER. 25-2-78

ST-LAURENT: 4 chambres, 1 1/2 salle de bains, garage, près transport. $48,500. ($4,000 comptant). Tél.: 481-5511 ou 486-9586. 27-2-78

COTTAGE: en cèdre, 7 pièces, St-Hippolyte, Lac Écho, piscine creusée, terrain 200x115, site enchanteur, $6,000. comptant. MLS, GILLES CÔTÉ, 354-2950. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 25-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Propriété de 4 logements (ancien duplex), allure imposante face au parc, très bons revenus. **Jean Maisonneuve 271-6855, 739-3265.**
Trust Général
Courtier
25-2-78

BLAINVILLE: bungalow, pierre/aluminium, porte-patio, sous-sol partiellement fini, près d'un parc, secteur paisible, M.L.S. Claude Doyon 435-2067 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAÎTRE COURTIER. 25-2-78

ST-SULPICE: 15 minutes de Mtl. Bungalow 1976, chauffage électrique, foyer, $3,000. comptant. MLS, GILLES CÔTÉ 354-2950. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 25-2-78

CANDIAC: "Parc Laurier". Cottage exceptionnel 1977 de 12 pièces, 3 foyers, décoration professionnelle, piscine intérieure, sauna, etc. Garage double. Terrain: 12,585 p.c. Prix très raisonnable. M.L.S. Huguette Cloutier, 656-5300, 676-9903. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

BROSSARD: bungalow brique de 8 pièces, 4 ch. à coucher, salle à dîner, salle familiale avec foyer. Garage double. Tapis, arbres matures. M.L.S. Huguette Cloutier, 656-5300, 676-9903. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIERS. 25-2-78

CHOMEDEY OUEST: maison vide, gigantesque bungalow, tout brique, 5 chambres, 3 salles de bains, salon combiné avec salle à dîner, 28x15 pi., cuisine et dînette plus porte patio, chambre des maîtres 16x15 avec salle de bains attenante, baie window, garage double, tapis mur à mur, draperies, beaucoup d'extras! Immenses salles familiales. C'EST TOUTE UNE RÉDUCTION! DENISE DUBOIS 625-6977 IMMEUBLES SUPÉRIEURS. 26-2-78

DOLLARD-DES-ORMEAUX: West-Park, cottage en brique et aluminium, 4 chambres à coucher, foyer, tapis, etc., sous-sol fini, grand terrain clôturé, 684-1659 soir et fin de semaine. 27-2-78

MAISON DE VILLE, CONDOMINIUM, 3 étages, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini insonorisé, garage intérieur, piscine extérieure, tapis mur à mur, sans agent 465-1567. 27-2-78

ÉGLISE: (rénovée) près parc Lafontaine, 2 grandes salles, Gilles Asselin; 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 25-2-78

LÉTOURNEAU-ADAMS 3-7 pièces, bas vacant, MLS Gilles Asselin 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 25-2-78

N.D.G. Duplex 6 1/2, 7 1/2, foyers, garages, boiseries de chêne, vitres plombées, petit jardin impeccable. Doit être vu $67,000. Soir 621-4818. 27-2-78

OUTREMONT: Cottage 8 pièces, boiserie de chêne, moquette, garage, $70,000. 271-9411 de 5 heures à 7 heures. 6-3-78

ST-THÉODORE: maison à vendre de campagne, 8 pièces rénovées à neuf, garage pour 3 véhicules avec atelier de travail, terrain: 280 x 350. Tél.: 546-2872. 27-2-78

CHOMEDEY: Split-level pierre et brique, 4 chambres à coucher, décoration professionnelle. Terrain 60x90. Très bien paysagé. Plusieurs extras. 688-5515. 27-2-78

ST-BASILE-LE-GRAND: luxueuse canadienne, 2 foyers, magnifique escalier tournant en chêne, garage, cave à vin, terrain 124x98, prix $58,000. Tél.: 653-8134. 6-3-78

Cartierville, bungalow, terrain 50X50 clôturé, sous-sol récemment fini, 5 c.c., 2 salles de bains, près école, centre-d'achats, transport, quartier résidentiel, $49,500. Tél.: 331-0495. 25-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-JULIE, domaine des Haut-Bois magnifique maison canadienne, vue sur montagne, située rue en croissant, îlot de verdure au centre, terrain 10,165 pi. ca. 7 grandes pièces, foyer en pierre, cachet particulier. **649-5777.**
25-2-78

VILLE MONT-ROYAL, ravissant petit cottage, comprenant 3 chambres à coucher, situé près de l'arrêt d'autobus et de la station du CN, salon double, salle à dîner, 2 chambres de bain, une vaste salle de jeu recouverte de panneaux en bois, cave finie, solarium chauffé donnant vue à un grand jardin, très bien entretenu, "garbarater", porte de garage électrique, toit neuf, isolation des murs, tuyauteries en cuivre, système d'alarme pour le feu et courant électrique, 200 ampères, $59,500 à discuter, particulier, pas d'agent. 342-4916 soir et fin de semaine. 27-2-78

FACE rivière Blvd. Gouin Ouest, cottage toutes commodités piscine creusée, terrain 9,500' carrés, demande $80,000 faut vendre. Faites vos offres. Téléphoner à: 332-4948 21-2-78

VAL DES ARBRES (Duvernay), cottage 12 grandes pièces, coin de rue chauffage, RADIANT électrique, foyer, piscine creusé, garage, beau paysage et haie de cèdres. Tél: 279-0202. 27-02-78

PRÈS ST-AGATHE DES MONTS maison de pièces authentiques, foyer. terrain 20,000 pieds carrés, ruisseau. Pied centre de ski, lac privé. tél: (819) 322-5425 fin semaine: (819-425-7125) 27-2-78

Bord de l'eau, Duvernay près du pont Papineau, maison canadienne, avec vue exceptionnelle sur Montréal, 7½ grandes pièces, terrain: 18,000 pi. car. Idéal pour marina. Tél.: 663-9405. 27-2-78

BROSSARD Section V, duplex 2x5½, chauffage électrique, garage, possibilité de bachelor. Prix $55,500. Propriétaire. 626-1551. 27-2-78

ST-RÉMI NAPIERVILLE. Cottage luxueux brique. Très bien fini sur terrain paysagée 12,000 pieds carrés. Très bien située au centre de St-Rémi. Valeur $50,000 pour seulement $42,500. Tél.: 454-9623. 27-2-78

CANDIAC, vente par propriétaire, parc Laurier, près golf, split-level, (1970) sous-sol fini, tapis mur à mur, piscine creusée et chauffée. Extras. Prix réduit. 659-2215. 27-2-78

PIERREFONDS: cottage de luxe face à l'eau, terrain boisé, cartier de prestige, 4 grandes chambres, salle familiale, salle à dîner, foyer, 2½ salles de bains, valeur: $69,000. Prendrais $51,000. Tél.: 626-9510 ou 626-0640. 27-2-78

N.D.G. Cottage semi-détaché, 3 c.c., salon, salle à manger, cuisine moderne, 1½ salle de bains, salle de jeux, garage. 489-2689. 25-2-78

LONGUEUIL, vieux bungalow sous les arbres, rue tranquille, grand terrain, 2 chambres à coucher, salle à dîner, salon, grande pièce au sous-sol, pas d'agents. 651-3162. 27-2-78

CANDIAC: maison à vendre. 632-1996. 28-3-78

CARRÉ ST-LOUIS, 13 pièces, 3 salles de bains, disponible pour résidence ou maison de chambres, $35,000. règlement succession. Rue Laval près Roy. 722-9608. 28-2-78

OUTREMONT, immeuble en copropriété, 5½ pièces dans zone de rénovation. Rens: entre 9 et 11 hres. A.M. 276-4843.
OUTREMONT, triplex 7 pièces, chauffage individuel, rens: 9 hres et 11 hres a.m. 276-4843. 2-3-78

Ahuntsic, cottage détaché, stucco, 7½ pièces, véranda, garage, chauffé, terrain 50 x 100 avec arbres, rue tranquille près métro et magasin, cause transfert. Pas d'agent. 387-8398. 27-2-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal
Courtier

ROSEMONT: 27 logements construits 1970. Complètement détaché. Baux. Revenu $55,328. Prix $289,000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 100 logements à très bon prix. **J.C. Côté 735-2501.**
LONGUEUIL: Immeuble en béton insonorisé, 12 logements, 9 x 4½ et 3 x 3½. Excellente condition 1969. **Suzanne Forcier 651-4900, 468-2824.**
VILLE LA SALLE: Immeuble 35 unités pierre et brique, 1er étage béton. Garage. Revenu $73,900. EXL. **Suzanne Forcier 651-4900, 468-2824.**
MTL-NORD: 7 x 4½, revenus $20,000.00. Éligible au 10% de l'impôt. **Mme C. Desjardins 353-9980, 352-0318.**
25-2-78

BOUCHERVILLE: 8x4 1/2 tous loués construction 1977, bon secteur, bien située, admissible pour fins d'impôts agents s'abstenir. Tél. 670-1086. 25-2-78

MONTRÉAL NORD: 7 grands 4 ½, semi-détaché, garage 4 autos, fournaise neuve, plomberie cuivre, porte patio, revenus $15,000. ROGER ROY 331-7582 soir 331-7275. SOCIÉTÉ NATIONALE COURTIER. 25-2-78

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Louerais, bungalow ou cottage, 5 à 6 pièces. Laval 621-2171. 27-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

ST-JEAN-BAPTISTE: bungalow neuf, 5 pièces, salon avec foyer, sous-sol partiellement fini, Louise Duguay, 658-0778 ou 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 25-2-78

PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES À VENDRE

Centre industriel, entrepôt ou manufacture. Tél.: 467-7653. 27-2-78

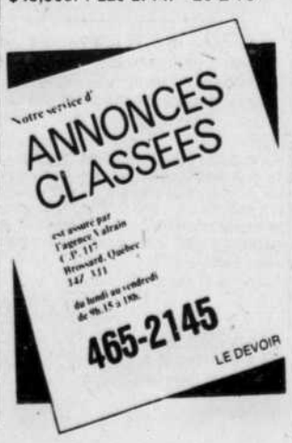
PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Maison Québécoise bi-centenaire intérieur pierre des champs, 36x36, 2 foyers, terrain 1½ arpent, 35 milles de Montréal, ruisseau, grand jardin, vente privée, $50,000. Téléphoner à: 839-2376. 11-3-78

ESTRIE centenaire, pièces sur pièces, 4 chambres à coucher, poutres apparentes, 4 arpents, arbres matures. Garage double, près rivière. Prix à discuter. 514-548-2584. 26-2-78

MAISON de ferme 100 ans, très bon état, avec bâtiments, jardin et pommiers, St-Épiphane bas St-Laurent. Tél.: 1-418-862-4689. 27-2-78

LAURENTIDES: maison impeccable, 4 chambres à coucher, salon, foyer, cuisine moderne, salle à dîner, terrain 3 arpents, 20 minutes de Mirabel. $48,000. 1-226-2714. 26-2-78



DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BLOUIN Eugène Dr. — À Québec, le 22 février 1978 à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédé, le Dr. Eugène Blouin, chirurgien dentiste, Major dans le corps dentaire Canadien de 1939 à 1945. Époux de Dame May-Aline Pelletier. Il demeurait au 440 rue du Père-Marquette. Il laisse outre son épouse ses enfants: Gisèle (Mme Jean-Denis Gendron), Yolande (Mme Jean Roy) d'Arthabaska, Claude, Dr. Hugues de Magog, Serge, Nicole (Mme Félix Vallée), Odette (Mme Vincent Cliche), ses gendres et belles-filles: M. Jean-Denis Gendron, M. Jean Roy, Mme Hugues Blouin (Lilianne Bureau), Mme Serge Blouin (Monique Bédard) M. Félix Vallée et M. Vincent Cliche, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: Géraldine (Mme Georges Côté) et M. Georges Côté, M. Mme Marcel Pelletier (Arvida), Mme Edgar Pelletier, Mlles Monique et Raymonde Pelletier, ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funèbre partira du funérarium Lépine-Cloutier Ltée No 300 chemin Ste-Foy à 8:45 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Chemin où le service sera célébré à 9:00 heures, et de là au cimetière Mont-Marie à Lévis lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Que toute offrande se traduise par un don à la Chaire de pneumologie, Recherche en maladies respiratoires, Hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy, Québec G1V 4G4.

BRIDEAU Alberta — À Montréal, le 22 février 1978 à l'âge de 57 ans, est décédée, Mme Édouard Brideau née Alberta Savoie. Elle laisse outre son époux, une fille, Jocelyne, ses soeurs: Mme Germaine Jean, Mme Estelle Boudreau, Mme Edmire Losier, Mme Irène Bourgeois, Mlle Maria Savoie, ses frères Alexandre, Herman et Sam. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funèbre partira du Salon René Thériault Ltée No 1120 rue Jean-Talon est à 9:45 heures, pour se rendre à l'église St-Étienne où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de l'est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 pm.

CHALOULT Pauline — À l'Hôtel Dieu de Montréal, le 22 février 1978 est décédée, Mme Jacques Chaloult née Pauline Labrecque. Elle laisse outre son époux, ses frères et soeurs: sr Thérèse Labrecque (Soeur de la charité du Sacré Coeur de Jésus), Marguerite et son époux Jean-Paul Richer, Guy et son épouse Luce Gagnon, Pierre et son épouse Françoise Sauvé, Louise et son époux James MacDonald de Toronto, son beau-frère Pierre Chaloult et son épouse Madeleine Grenier, ses belles-soeurs, Claire et son époux Paul Bédard, Odette et son époux Guillaume Piette de Québec ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 27 février. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 9:45 heures, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10.00 heures, et de là au cimetière Belmont à Québec lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte sera exposée vendredi à 7:00 hrs pm. Salons fermés de 5 à 7 pm.

CLOUTIER François Dr. — À St-Laurent, le 22 février 1978 est décédé, le Dr. François Cloutier, chirurgien-dentiste, époux de Marthe Dansereau et père d'Élise et de Pascale. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funèbre partira du Salon Boudrias & Cormier Ltée No 816 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Hippolyte (1055 rue Tassé, Ville St-Laurent) où le service sera célébré à 9:00 heures, et de là au cimetière de son village natal de Vallée-Jonction (Beauce), lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs, la famille apprécierait que vos témoignages d'amitié soient envoyés à l'Institut de cardiologie de Montréal.

LABERGE Marie — À sa résidence, le 22 février 1978, à l'âge de 83 ans, est décédée, Marie Laberge (née Amenabar) épouse de feu Joseph Alfred Laberge. Elle laisse ses enfants Henri, Claire, Robert et Monique ainsi que douze petits-enfants. Elle sera au salon Urgel Bourgie Ltée, 3860 boul. Décarie, jeudi le 23 février. La messe sera célébrée en l'église St-Léon de Westmount vendredi le 24 février à 11:00 heures.

LALONDE Edmond — À Montréal, le 22 février 1978 à l'âge de 87 ans, est décédée, M. Edmond Lalonde époux de feu Marie-Rose Boucher, père de Bruno (époux de Cécile Brisebois), Aline (épouse de Roland Carignan). Il laisse huit petits-enfants ainsi que deux frères et deux soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funèbre partira du Salon Paul & Fortin Enrg. No 835 avenue Laurier est, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10.00 heures, et de là au cimetière de l'est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARAMÉE Denyse — À Montréal, le 22 février 1978 à l'âge de 45 ans, est décédée, Mme Pierre Laramée née Denyse Patoine. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 400 rue Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs: dons aux Petits Frères des Pauvres seraient appréciés.

LUSSIER J. Amédée. — À Montréal, le 21 février 1978 à l'âge de 87 ans, est décédé, J. Amédée Lussier diplômé de l'école normale Jacques-Cartier. Il fut professeur à la commission des Écoles Catholiques de Montréal (division d'enseignement des travaux manuels durant 22 ans. Il fut ensuite directeur jusqu'à sa retraite en 1956. Il fut nommé Commandeur de l'ordre du Mérite Scolaire par le gouvernement provincial). Il est de la paroisse St-Denis où il fut Marguillier et membre honoraire de la Société St-Vincent de Paul. Époux de feu Laura Bouchard, père de Marie-Aimée Handfield (épouse de Rosario Baillargeon) Yolande (épouse de Albert Jean Labrèche) Annette (épouse de Jean-Louis Bélanger) Rita épouse de René Labrèche) sa bru Annette Renaud (épouse de feu Arthur Lussier) son gendre Jean-Charles Brault (époux de feu Pauline Lussier) ses soeurs Mme Blanche Guérin de Napierville, Mme Ismelda Connover de Corona, Californie U.S.A. Il laisse ses 23 petits-enfants et 27 arrière petits-enfants ainsi que nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funèbre partira du Salon Paul & Fortin No 835 ave. Laurier est, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de Sherrington lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN Adélard Albert — À Montréal, le 18 février 1978 à l'âge de 60 ans, est décédé, M. Adélard Albert Morin. Les funérailles auront lieu vendredi en la chapelle des Salons Lakeshore Cardinal Inc. No 560 Bord du Lac, Dorval à 2:00 heures.

PROVOST Lucienne — À Montréal, le 22 février 1978 à l'âge de 73 ans, est décédée, Mme Lucienne Rousseau épouse de feu Léopold Provost, mère de Lina (Mme R. Wentz), Jean (époux de Linda St-Pierre). Elle laisse également quatre petits-enfants et cinq soeurs. Les funérailles auront lieu lundi le 27 février. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers No 4780 rue de Salaberry pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERMETTE Rose Alma — À Montréal, le 23 février 1978 à l'âge de 84 ans, est décédée, Rose Alma Vermette fille de feu Joseph Vermette et de feu Azilie Fournier. Elle laisse deux soeurs: Mme Arthur Paquin (Marie-Anne), Mme veuve Avila St-Antoine (Eva) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée No 4955 rue Adam, pour se rendre à l'église St-Clément où le service sera célébré à 10.00 heures, et de là au cimetière de l'est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister saus autre invitation.

REMERVIEMENTS

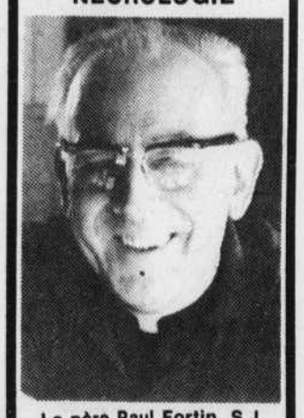
Alphonse Desautels

Sensibles aux tempignages de sympathie, M. Mme Jean St-Jean, M. Mme Jean-Paul Desautels et leurs enfants, remercient toutes les personnes qui leur ont apporté chaleur et réconfort de toutes les façons possibles lors du décès de M. Alphonse Desautels survenu le 7 février 1978 à l'âge de 80 ans et 9 mois.

Messe Anniversaire Ernestine Sicotte

Une messe anniversaire sera célébrée le 25 février à 19:00 en l'église St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve rue Adam coin LaSalle. À toute personne qui l'a connue et aimée ceci est une invitation cordiale de la part de la famille.

NÉCROLOGIE



Le père Paul Fortin, S.J.

Le Père Paul Fortin est né le 24 mai 1907 à St-Barthélemi (diocèse de Joliette) du mariage de Philippe Fortin et Alphonsine Désy. La famille vint s'établir à Montréal, où Paul fit ses études secondaires au Collège Sainte-Marie. Le 30 juillet 1925 il entrait au noviciat du Sault-au-Récollet de la Compagnie de Jésus. Il fut ordonné prêtre le 14 août 1938. Après une dizaine d'années partagées entre la prédication et l'enseignement des lettres au Collège Brébeuf et au Collège de Québec, il commença sa longue carrière de prédicateur et de directeur spirituel. Attaché à la Maison Bellarmin, il y passa les trente dernières années de sa vie, toujours actif malgré les précautions que lui imposait déjà la fragilité du coeur qui finira par le terrasser. Il ne prêchait plus depuis 1970, mais il mit tout dévouement à ses chers malades de l'Union catholique des malades. Conseiller spirituel hautement apprécié d'une clientèle nombreuse, il continua jusqu'à la fin, par téléphone ou par lettre, à prodiguer les consolations d'une foi éclairée et très vive.

Lui survivent cinq frères et soeurs: Fernande, l'aînée, Gérard époux de Lucille Bouvier-Fortin, Gisèle, Jean-Jacques époux de Gisèle Hébert-Fortin, et Gisèle épouse de Philippe Projean, tous de Montréal; et plusieurs neveux et nièces, et petits-neveux et petites-nièces. La dépouille est exposée au Salon A. Savaria, 340 est rue Jarry, et les funérailles auront lieu à l'Église de l'Immaculée-Conception vendredi, 24 février, à 10 h. Parents et amis y sont invités sans autre avis. Si quelques-uns pensaient envoyer des fleurs, la famille leur suggère plutôt de faire un don à l'Institut de Cardiologie de Montréal. Inhumation au cimetière de la communauté à Saint-Jérôme.

Des homosexuels offensés manifesteront contre le Canada

SAN FRANCISCO (PC) — Des groupes influents dans cette ville de Californie préparent actuellement une protestation nationale contre le Canada et cet incident pourrait accroître de façon considérable le déficit touristique canadien, déjà substantiel.

Cette protestation, cependant, n'a bénéficié d'à peu près aucune publicité au Canada et n'a encore suscité aucun signe d'inquiétude de la part des autorités à Ottawa.

L'absence de réaction, laissent entendre les dirigeants du consulat canadien à San Francisco, s'explique par la nature du groupe protestataire: les homosexuels offensés des raids effectués par la police de Toronto contre un journal homoseuxel.

Mais alors que peu de Canadiens se rappellent cet incident, et bien qu'un nombre encore plus restreint de gens considèrent les homosexuels comme un groupe important au Canada, les circonstances sont carrément différentes dans cet Etat américain.

La "gay community" est ouvertement florissante, dans le mode de vie libéral qui est celui de la Californie, et elle jouit de tous les droits et pouvoirs politiques que détiennent les autres groupes moniritaires. Un grand nombre de ces homosexuels sont des Canadiens.

En fait, à San Francisco, les homosexuels forment la minorité la plus importante. Un nombre tellement considérable d'entre eux ont été attirés vers cette ville de 700,00 habitants que l'officier d'état civil des électeurs de San Francisco estime que 24 ou 25 pour cent des électeurs inscrits sont des homosexuels. Le ministère américain de la Justice évalue la population homosexuelle de cette ville à 140,000, plus que tous les résidants de Kamloops, Moncton et Cornwall réunis.

Tous ces gens, de même que les journaux homosexuels nationaux, dont le quartier général est dans les environs de San Francisco, sont devenus les chefs de file des homosexuels des États-Unis, lesquels forment un total de 22 millions.

Les autorités du tourisme local — sinon les gens d'Ottawa — sont par conséquent quelque peu inquiètes de la protestation projetée. Un membre du consulat a déclaré qu'il est impossible de ne pas tenir compte du groupe homosexuel:

"Nous nous sommes toujours efforcés de travailler avec tous les groupes et il est évident qu'ils sont maintenant un groupe de pression aussi viable que les écologistes. Ils peuvent élire des politiciens dans cette ville."

Un de ces politiciens élus est le conseiller municipal Harvey Milk, qui a gagné l'élection en tant qu'homosexuel déclaré et qui s'engageait à défendre les droits des homosexuels.

M. Milk qui, avec environ 75 autres personnes, a organisé une manifestation au consulat canadien en janvier, a exprimé énergiquement sa désapprobation au sujet du raid effectué par la police contre le journal Body Politic, à Toronto. La liste des abonnés fut saisie à cette occasion.

Au cours d'une interview, M. Milk a déclaré que rien ne justifiait la siasie de la liste d'abonnés et que ce geste permettait à la police de harasser les lecteurs du journal. La saisie de la liste d'abonnés a également été soulignée par de petits journaux comme le Bay Area Reporter, dont le directeur a écrit une lettre de protestation disant: "La saisie de dossiers personnels et financiers, des listes d'abonnés et d'annonceurs, ressemble davantage aux agissements d'une république de bananes qu'à ceux d'une démocratie constitutionnelle."

M. Milk a ajouté que cet incident devrait préoccuper tous les groupes, étant donné que souvent la répression s'attaque d'abord aux minorités impopulaires. "C'est une porte ouverte; ensuite, ce pourrait être les Juifs, ou les Noirs, ou les francophones."

Le Japon cherchait aussi à mettre au point l'arme atomique

par Gilles Provost

Pendant la dernière guerre mondiale, les Japonais ont aussi tenté de mettre au point des armes atomiques et même si leurs chances de maîtriser cette redoutable technologie avant les États-Unis étaient encore plus faibles que celles des Allemands, ils auraient probablement aussi utilisé cette arme s'ils avaient été en mesure de le faire.

Telle est la thèse développée dans un récent numéro de la revue américaine "Science" sur la foi d'informations inédites, dont les carnets personnels de deux hommes de science nippons qui auraient été directement impliqués dans cet effort militaro-scientifique: d'une part Masa Takeuchi, un adjoint du leader nucléaire Yoshio Nishina de Tokyo et, d'autre part, Bunsabe Arakatsu, lui-même directeur d'un programme parallèle, à l'Université de Kyoto.

Même dans les derniers moments, après avoir découvert la nature de la bombe de Hiroshima, les autorités militaires japonaises auraient convoqué leurs experts pour étudier la possibilité de riposter avec une arme semblable, affirme cette étude.

Nishina, le maître d'oeuvre du programme nucléaire japonais, avait lui-même étudié avec Niels Bohr à Copenhague et ses adjoints immédiats avaient collaboré avec E.O. Lawrence, aux États-Unis. Le laboratoire de Nishina possédait un cyclotron bien avant la guerre et, avec l'aide de Lawrence, il avait même mis en chantier le plus gros appareil du genre dans le monde en 1937.

Malheureusement pour les Japonais, cette machine qui leur aurait permis d'accélérer les études théoriques nécessaires à la fabrication d'une bombe atomique ne pourra être terminée que vers la fin de la guerre, malgré des efforts acharnés et elle sera presque aussitôt rendue inutilisable par un bombardement.

Dès la victoire, d'ailleurs, les États-Unis ne prendront aucune chance et démantèleront les cinq accélérateurs de particule japonais, ensevelissant même les débris au fond de la baie de Tokyo.

C'est en décembre 1940 que le Sixième Institut Technique de l'Armée japonaise aurait demandé à Nishina de mettre en marche un vaste programme de recherche sur la possibilité de réaliser des explosions nucléaires, rapporte le journal de Takeuchi (dont les dires concordent d'ailleurs avec un ouvrage historique publié en 1973 par l'historien Tetu Hirosige).

On aurait particulièrement étudié les paramètres de base de la fission de l'uranium, selon Takeuchi.

Des ordres semblables auraient aussi été donnés par Takeo Yasuda, en 1941, alors qu'il cumulait les postes de premier ministre et de ministre des Armées. En parallèle, la Marine aurait aussi décidé, en 1942, de pousser Nishina dans cette voie, ce qui illustre bien à quel point le programme nippon a manqué de cohésion et de coordination. Il n'y a pas eu la mise en commun des efforts qui sera si essentielle au succès américain.

Quoi qu'il en soit, l'idée prendra suffisamment de corps pour que les principaux experts japonais se réunissent à dix reprises, entre décembre 1942 et mars 1943, pour évaluer globalement la faisabilité des armes nucléaires et les moyens techniques requis.

Ce "Colloque de physique", toutefois, devait arriver à la conclusion qu'il faudrait au moins dix ans de travail pour mettre au point un explosif atomique et que les États-Unis eux-mêmes ne pourraient y arriver avant la fin de la guerre. Cette conclusion, transmise à la marine japonaise, amena une baisse d'intérêt militaire, d'autant plus que les Japonais étaient très absorbés, à l'époque, dans la mise au point du radar.

Malgré tout, Nishina parvient à convaincre l'Armée de poursuivre sa commandite, selon Science, si bien que l'effort continua au moins à une échelle réduite. À l'époque, Nishina parlait de la nécessité de purifier des centaines de tonnes d'uranium-235 par une technique de diffusion gazeuse semblable à celle qui est encore utilisée commercialement.

Toutefois, en raison de la perte d'intérêt des autorités, un chercheur qui avait déjà fait des expériences d'enrichissement de l'uranium par cette technique ne fut pas affecté au projet et Takeuchi rapporte dans son carnet qu'il fut lui-même chargé de cette entreprise et qu'il dut tout reprendre à zéro.

Takeuchi a aussi envisagé l'utilisation de techniques d'enrichissement électromagnétiques mais, là encore, il ne put obtenir qu'on affecte à son laboratoire un chercheur qui avait déjà élaboré une telle technique.

Finalement, les Japonais n'obtiendront qu'en avril 1945 des quantités suffisantes d'uranium 235 pour alimenter leur cyclotron qui était devenu opérationnel. C'est à ce moment que l'édifice fut partiellement détruit par un bombardement.

D'autres recherches similaires furent effectuées par Arakatsu, dont on possède aussi des notes, à l'université de Kyoto. Là aussi, on travaillait à la construction d'un cyclotron. On étudiait aussi la possibilité d'enrichir l'uranium par une technique d'ultracentrifugation semblable à celles qui semblent maintenant en voie de supplanter la diffusion gazeuse, sur le plan commercial.

On a toutefois peu d'information sur les résultats des travaux de Kyoto, de même que sur les efforts industriels japonais pour mettre en place l'infrastructure nécessaire à la fabrication d'armements atomiques.

Certaines informations publiées en 1953 permettent de croire que le Japon avait mis en branle un programme intensif de prospection d'uranium et qu'il aurait même reçu au moins une demi-tonne de ce métal d'Allemagne, par sous-marin... Selon un certain Yoichi Yamamoto, qui dit avoir lui-même été impliqué dans cet effort de prospection, Nishina accaparait tous les fonds disponibles pour ses travaux théoriques, si bien qu'il restait peu d'argent pour les autres aspects de la question.

Finalement, il est clair que l'effort japonais, bien que réel, est resté assez théorique et embryonnaire, en grande partie parce que leurs chercheurs ont sous-estimé les possibilités des États-Unis. Aussi bien Nishina que Arakatsu devaient constater leur erreur lorsqu'ils survolèrent les ruines d'Hiroshima, les 8 et 10 août 1945, respectivement.

Tous les deux devaient identifier avec certitude la nature de l'arme qui avait causé de tels dommages, si bien que les autorités japonaises savaient exactement l'importance de l'atout dont disposaient les Alliés. Aussi, après avoir constaté que les États-Unis possédaient suffisamment de matériel fissile pour fabriquer plusieurs bombes différentes, ils durent se rendre à l'évidence. Ce fut la capitulation.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est donné par les présentes que le Certificat d'enregistrement No. C2829 était accordé le 20 décembre, 1977 à The Non-Marine Underwriters, Members of Lloyd's London, England, les autorisant à exercer au Canada des affaires dans les catégories assurance biens, assurance accidents et maladie, assurance accidents d'aviation, assurance automobile, assurance chaudières et machines, assurance abus de confiance, assurance grêle, et d'assurance responsabilité.

Monsieur J.A. Madill, C.A. de la Ville de Montréal, Province de Québec, a été nommé agent principal de la compagnie au Canada.

Le requérant-cédant, M. Réal Denault, domicilié au 446, St-Joseph, Lauzon, Cté Lévis, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Noël Lapointe, domicilié au St-Henri, Cté Lévis, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-503058 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 03, catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'occuper à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 22 février 1978
2ème publication: 23 février 1978
3ème publication: 24 février 1978

AVIS

Prenez avis que Dame NAOMI LYDIA ANN COLLINS et son époux monsieur MORRIS LEONARD BIERBRIER, demeurant tous deux à 24 Melcombe Regis Court, Weymouth Street, Londres, Angleterre et étant domiciliés à Montréal, Québec, présenteront une requête en Cour Supérieure du District de Montréal, Palais de Justice, Montréal, le 31 mars 1978 à 9:30 AM afin que soient homologués la modification de leur régime matrimonial et le contrat qu'ils ont exécuté devant Paul Dorval, Notaire, le 7 novembre 1977.

STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI, MERCIER & ROBB.
1155 ouest, boulevard Dorchester, Suite 3900,
Montréal, Québec, H3B 3V2.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

Aide Juridique
COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-003433-784

PIERRETTE DUTRISAC CLOUTIER
Partie Demanderesse
C.
MARCEL CLOUTIER
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse MARCEL CLOUTIER est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière Publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, ce 20 février 1978.

Protonotaire, C.S.M.
RENALD CHASSE

Me Jean Lagacé, avocat
3303 Ontario est, Montréal
Tél.: 526-4441
n/d: 7634

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-075375-786

MIROSLAV VELEK, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
REQUÉRANT

DAME ANNA VELKOVA SPIREK VELEK, résidant et domiciliée à Namefti Svatopluka, Cecha 1347-2, Praha 10, Tchécoslovaquie.
INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée DAME ANNA VELKOVA SPIREK VELEK est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 21 février 1978.

RENALD CHASSE
Régistraire-adjoint.

Mes McMASTER MINNION PATCH & ASS.,
129 rue Saint-Jacques
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DU REQUÉRANT.

AVIS

"Avis est par la présente donné qu'un contrat exécuté le 16ème jour de Septembre 1968 sous les termes duquel toutes les dettes présentes & futures dues à A & M Sales Inc., ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 11ème jour d'octobre 1968 au bureau d'enregistrement pour la division de Montréal sous le numéro #2095772.

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE.

Montréal, Qué., ce 20e jour de février 1978."

AVIS

Demande est faite d'autoriser par voie de permis spécial M. Thomas R. Halpenny, voiturier-remorqueur, à tirer avec son tracteur dûment enregistré, les remorques de Glengarry Transport Limited, voiturier-roulier, suivant les clauses de son permis 471-V

Durée du permis: 364 jours

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les cinq jours qui suivent la troisième parution du présent avis.

1ière publication 24 février 1978
2ième publication 25 février 1978
3ième publication 27 février 1978

Corbeil & Dufresne
procureurs

Avis est donné que Dame Jacqueline Boivin Maheu ex-qualité exécuteur testamentaire et/ou légataire universel s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer une moitié indivise du ou des permis no. M500818 D-2 catégorie Entrepreneur région 07 antérieurement détenu(s) par feu Claude Maheu, 135, Curé Labelle en faveur de la succession Dame Jacqueline Boivin Maheu laquelle demande également à transférer le ou les permis no. M500818 D-2 en faveur de Claude Laporte, 320, Curé Labelle, Labelle catégorie Entrepreneur région 07, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: le 22 février 1978
2ème publication: 23 février 1978
3ème publication: 24 février 1978

Avis est donné que: Marcel Petit, 2196 rue Lise, Ville LaSalle, P.Q. détenteur du permis no: M502920 D001, catégorie Entrepreneur, région 10, s'adressera à la Commis sion des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis à: RÉJEAN EXCAVATION, (Réjean Ladouceur) 465 rue Laplante, Ville LaSalle, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 22 février 1978
2ème parution: le 23 février 1978
3ème parution: le 24 février 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 est, Boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl P.Q.
Tél.: 321-9275

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL,
CITÉ DE LACHINE

AVIS PUBLIC est donné qu'en vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, en date du premier jour de février, mil neuf cent soixante-dix-huit (1978), (Cause No: (500)14-000 456-772), émise par le protonotaire MARCEL LATOUR, il sera procédé par le notaire soussigné à 3374 rue Notre-Dame, en la Cité de Lachine, le huitième jour de mars, mil neuf cent soixante-dix-huit (1978) à dix heures de l'avant-midi (10:00 A.M.), à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble suivant:

"Un certain emplacement situé sur la rue Maywood, en la Ville de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant la subdivision numéro CENT SOIXANTE-QUINZE du lot originaire numéro CENT TRENTE-DEUX (132-175) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Pointe-Claire.

Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 134 de ladite rue Maywood, en la ville de Pointe-Claire.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve."

Cet immeuble appartient à MONSIEUR ROSAIRE LEGAULT. La mise à prix sera de CINQUANTE-DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS ($52,500.00).

Tout enchérisseur devra accompagner son offre d'une consignation de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.00) entre les mains du notaire soussigné.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

ME ÉMILE DESCARY, Notaire
3374 Notre-Dame,
Lachine, P.Q.
H8T 1W7
Téléphone: 637-1114

Avis est donné que: Les Pavages Nicolet 1973 Inc., 17905 rue Gauthier, St-Grégoire, Bécancour, Cté Nicolet, P.Q. détenteur du permis no: Q505262 D005, catégorie Entrepreneur, région 4, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à Transport Daniel Fleury Enr. 120, rue St-Martin, Louiseville Cté Maskinongé, P.Q., catégorie Entrepreneur, région 4, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 22 février 1978
2ème parution le 23 février 1978
3ème parution le 24 février 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
360, est boul. Charest,
Québec.
Tél.: 524-3581

AVIS

Avis est donné que la Succession DENIS JUTRAS s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis de propriétaire de véhicule-taxi M-20 3309-001 de catégorie ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal, antérieurement détenu par feu DENERI JUTRAS, 6003 rue Monteith, en la Ville de Verdun, Province de Québec, en faveur de Monsieur HARRY MANSUY, 5574 rue Basile Patenaude, appartement 4, en la Ville de Montréal, Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère publication: le 22 février 1978
2ème publication: le 23 février 1978
3ème publication: le 24 février 1978

CLÉMENT LAMARRE,
Notaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-05-003679-782

FRANTZ ALEXANDRE, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
-vs-
CÉCILE LESPINASSE, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse CÉCILE LESPINASSE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 21 février 1978.

RENALD CHASSE P.A.C.S.M.

Me EDMOND JOLICOEUR
a/s Daoust, Duceppe & Ass.,
1595, rue St-Hubert,
Montréal, QUÉ
PROCUREUR DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO.: 500-12-075675-789

DIVISION DES DIVORCES

DAME PATRICIA ANN HUTCHINSON,
Requérante
-vs-
DOUGLAS PAUL PURCELL,
Intimé.

AVIS

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 16 février 1978.

(S) A. BEAULIEU,
Registraire des divorces
Division de Montréal.

BAATZ, SYLVESTRE, CYR & COHEN
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Qué.
Tél.: 933-8432.

Procureurs de la Requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT
REG. 2(1976) - ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR ROSAIRE BRULOTTE, du 4699, rue St-André, Mtl, PQ, détenteur du permis M-504055 D-001 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il possède et/ou possédera lors de l'audience, si audience il y a, sur le permis de camionnage en vrac M-504055 D-001, région 10, catégorie Entrepreneur, à MONSIEUR MARCEL MAILLÉ, du 5554, 2e avenue, Rosemont, Mtl, PQ.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 22 février 1978
2ème publication: le 23 février 1978
3ème publication: le 24 février 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques,
Suite 900, Montréal, P.Q.
LOUIS LAVOIE PROCUREUR

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que ROY CASH REGISTERS LTÉE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 4ème jour du mois d'avril 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 12ème jour du mois d'avril 1977 sous le numéro 2771248.

Daté à Montréal ce 16ème jour du mois de février 1978.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Le requérant-cédant, M. Gaétan Aubry, domicilié au 1663, rue de la Montagne, Shawinigan, Cté St-Maurice, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. André Aubry, domicilié au 1663, de la Montange, Shawinigan, Cté St-Maurice, l'attestation et ou le permis portant le numéro: Q-505617-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 04, catégorie Artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère publication: 22 février 1978
2ième publication: 23 février 1978
3ième publication: 24 février 1978

Avis est donné que: Fernand Viens, 140 Chemin St-Dominique, St-Hyacinthe, P.Q., détenteur du permis no: M507931 D001, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis à Albany Côté, 1335 Centrale, St-Dominique, Cté St-Hyacinthe, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 22 février 1978
2ème parution le 23 février 1978
3ème parution le 24 février 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205, Est boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl. P.Q.
Tél.: 321-9275

AVIS

PRENEZ AVIS que GARAGE BELLEMARE & FILS ENRG. (Dame Florence Pellerin faisant affaires sous le nom de) détentrice du permis numéro 16558-V, demande à la Commission des Transports du Québec l'autorisation de céder tous les droits, titres et intérêts qu'elle détient dans le permis numéro 16558-V à Équipements Bellemare & Fils Ltée.

Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

1ière publication: 22 février 1978
2ième publication: 23 février 1978
3ième parution: 24 février 1978

CORBEIL & DUFRESNE
465, rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-003413-783

LA VILLE DE MONTRÉAL
Demanderesse
-vs-
MICHEL DUPUIS, autrefois du 1752, Terrasse Coursol, app. 4 à Montréal et maintenant de lieux inconnus.
Défendeur

Il est enjoint au défendeur MICHEL DUPUIS, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de 30 jours.

(Signé) A. Beaulieu,
greffier-adjoint de la
Cour Provinciale

Péloquin, Badeaux, Allard et Lacroix,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE JOLIETTE
NO.: 705-12-000906-78

LIONEL GAUMOND,
REQUÉRANT
-vs-
DAME GABRIELLE-FRANÇOISE BERGERON dit JEANNEAU, de lieux inconnus,
INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée DAME GABRIELLE-FRANÇOISE BERGERON dit JEANNEAU est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Joliette à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

JOLIETTE, ce 21 février 1978.

JEAN LEMIEUX,
Régistraire-adjoint.

Me JEAN MALO avocat
a/s Malo Wilhelmy & Ass.,
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, QUÉ
PROCUREUR DU REQUÉRANT

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que JUST DATE SYSTEMS DU CANADA LTÉE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dansle district judiciaire de Montréal a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 22ème jour du mois de décembre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 6ème jour du mois de janvier 1978 sous le numéro 2841441.

Daté à Montréal ce 15ème jour du mois de février 1978.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-001891-782

ANDRÉ PERREAULT, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
DEMANDEUR
—vs—
LUCIEN SHALLER, autrefois résidant et domicilié la Longueuil, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur LUCIEN SHALLER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 21 février 1978

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me EDWIN J. WINSTON
1410 rue Guy, #23
Montréal, QUÉ
PROCUREUR DU DEMANDEUR

AVIS

PRENEZ AVIS que ROGER HUBERT, détenteur du permis numéro 4471-V s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'émission du permis spécial suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — TERRITOIRE — CONTRAT. De tout point à tout point dans un rayon de six (6) milles du campement Caniapiscau (Développement Duplanter) situé à l'ouest de Schefferville, entre les 72ième et 68ième parallèles, pour le transport de matériaux de construction et de bâtiments en sections, pour le compte d'Oméga Construction Ltée.

DROIT ADDITIONNEL:

En donnant les services ci-dessus, le détenteur aura le droit d'utiliser les semi-remorques et/ou fardiers d'Oméga Construction Ltée

Durée du permis: 5 mois

Tout intéressé peut contester cette demande dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

1ère publication: le 22 février 1978
2ème publication: le 23 février 1978
3ème publication: le 24 février 1978

CORBEIL & DUFRESNE

465 rue St-Jean,
Suite 605,
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002 838-785

Dame IRINI COSTAKI ALIAS COSTAKIS, épouse séparée de biens de John Houzouris, chauffeur, de la cité et du district de Montréal y demeurant au 7445 Bloomfield, appartement 2;
Demanderesse
-vs-
JOHN HOUZOURIS, de domicile inconnu
Défendeur

Le défendeur JOHN HOUZOURIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation déclaration a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.

A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Montréal, ce 20 février 1978.

Me. Milton L. Klein, c.r.
1010 rue Ste-Catherine Ouest,
Suite 640,
Montréal, Qué.
Avocat pour la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE JOLIETTE
NO.: 705-12-000907-78

DAME JEANNINE ALEXANDRE,
REQUÉRANTE
-vs-
GILLES ROLLAND, présentement de lieux inconnus.
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé GILLES ROLLAND est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de JOLIETTE à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Joliette, ce 21 février 1978.

JEAN LEMIEUX,
Régistraire-adjoint.

Me JEAN MALO avocat
a/s Malo Wilhelmy & Ass.,
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE.

Avis est donné que: BAU-VAL INC., 1150 Boul. Marie-Victorin, Longueuil, P.Q. détenteur du permis no: M506718 D007, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Marcel Lavallière Enr. 72 rue Guertin, Ste-Rosalie, Cté. St-Hyacinthe, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 22 février 1978
2ème parution: le 23 février 1978
3ème parution: le 24 février 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 est, Boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl, P.Q. Suite 7
Tél.: 321-9275

Avis est donné que: Robert Miller, 5275 Boul. Wesley, St-Hubert, Cté Taillon, P.Q. détenteur du permis no: M504050 D001 catégorie Artisan, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: Lorne William Richardson, 3550 rue Emile, St-Hubert Cté Taillon, P.Q. catégorie Artisan, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution: le 22 février 1978
2ème parution: le 23 février 1978
3ème parution: le 24 février 1978

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 Boul. Métropolitain, est,
St-Léonard, Montréal, P.Q.
Tél.: 321-9275, H1R 1Z7

Bible Way Pentecostal Church s'adresse à la commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service suivant: Transport saisonnier catégorie économique pour le transport d'enfants dont l'âge est d'au moins six(6) mois mais inférieur à huit(8) ans depuis leur résidence, située à Montréal, jusqu'à l'établissement qu'ils fréquentent, "The Bible Way Day Care Center of Montreal" (Kindergarten and private school), 2390, rue Coursol, Montréal; ce service sera donné aller-retour, 5 jours par semaine. Le territoire desservi l'avant-midi, l'après-midi et le soir est établi comme suit:

Ouest: Avenue Westminster
Est: Rue St-Denis
Sud: Rue St-Jacques
Nord: Rue Liège

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours suivant la date de la 3e parution dans les journaux.

1ère publication: 22 février 1978
2e publication: 23 février 1978
3e publication: 24 février 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500-12-073065-777

DAME DIANE LECLAIR secrétaire, domiciliée et demeurant au 3230, Rushbrooke, Verdun, district judiciaire de Montréal,
Requérante
—c—
MARCEL DESJARDINS, autrefois de 3230, Rushbrooke, Verdun, et maintenant de lieux inconnus.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé MARCEL DESJARDINS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Divison des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 17 février 1978.

RÉNALD CHASSÉ
REGISTRARE

TRUDEL, BIBEAU & FAU

Avec quatre passes, Lafleur n'est plus qu'à un point de Trottier

Steve Shutt marque quatre buts et le Canadien gagne 5-1

Steve Shutt, aidé de son grand ami Guy Lafleur, se sont chargés hier soir de régler le cas des Barons de Cleveland devant 15,615 spectateurs au Forum quand ils ont permis aux Canadiens de Montréal de remporter une victoire facile de 5-1 et de disputer un 26e match d'affilée sans défaite.

Shutt, qui n'a pas raté une seule occasion, a marqué quatre buts pour porter son total de la saison à 36 et c'est Lafleur qui a préparé chacun de ses buts.

Les quatre passes récoltées par le numéro 10 lui donnent 96 points au classement des marqueurs et il s'est ainsi approché à un seul point de Bryan Trottier, des Islanders, installé en tête depuis fort longtemps.

Mario Tremblay, avec son huitième de la saison, a marqué l'autre filet des Canadiens, qui ont bombardé ce pauvre Gilles Meloche de 45 tirs, dont 22 en deuxième période seulement.

Seul Mike Fidler a pu déjouer Ken Dryden, qui n'a eu à bloquer que 23 tirs, dont quelques-uns ont quand même été difficiles.

Les Canadiens auraient pu facilement marquer plusieurs autres buts, mais Meloche, laissé souvent à lui-même, a effectué plusieurs arrêts qui tenaient du miracle.

Les Canadiens, qui ont subi une défaite cette saison aux mains des Barons ont eu la tâche relativement facile. Ils ont joué une première période sans histoire et le compte était 1-1 après 20 minutes, mais ils ont explosé en deuxième et ont marqué trois buts, les deuxième et troisième de Shutt et celui de Tremblay.

Ce dernier formait un trio avec Pierre Larouche et Doug Risebrough et c'est ce trio qui a sonné le réveil des Montréalais dès sa première présence sur la patinoire en deuxième.

Shutt a marqué le seul but du troisième engagement, qui lui aussi a été à sens unique pour les Canadiens.

Si Meloche a été incapable de bloquer les tirs de Shutt, il a eu beaucoup plus de succès contre Lafleur. Ce dernier y est allé de 10 tirs au but, dont trois ou quatres à bout portant. À chaque occasion, Meloche a fermé la porte, privant Lafleur de se hisser au premier rang des marqueurs.

Quant à Shutt, il était très satisfait de sa performance, surtout à cause du fait qu'il n'avait pas joué très souvent lors du dernier match et qu'il n'était pas très fier de son rendement.

"Ce n'est pas si mal pour un gars qui connaît une mauvaise saison. Cette saison, il faut que je marque quatre buts pour les gens m'applaudissent, a-t-il confié en badinant. Les gens applaudissaient plus pour les mentions d'assistance de Guy".

Shutt a avoué qu'il ressentait une certaine tension et qu'il savait qu'il devait produire.

"Après ma performance des derniers matches, je devais produire. Pour moi, la situation devenait tendue. Mais il reste encore beaucoup de matches et on ne sait pas ce qui peut se produire".

Quand à Lafleur, il a avoué que le match avait été facile.

Je n'ai pas marqué, mais cela ne fait rien aussi longtemps que c'est Steve qui marque. Nous avons eu les choses très faciles ce soir. La rondelle semblait nous suivre sous la patinoire et nous avions beaucoup d'espace pour manoeuvrer".

Scotty Bowman, qui a eu la frousse quand il a perdu les services de Larry Robinson et Pierre Larouche en troisième, s'est dit satisfait du rendement des siens.

"Le match a paru très facile, mais il faut bien dire que nous y sommes pour quelque chose. Nous avons offert toute une démonstration d'échec-avant", a confié Bowman.

Robinson s'est étiré un muscle à la cuisse gauche et Larouche a été blessé au coude droit. À sept minutes de la fin du match, il a fait une violente chute et on l'a même conduit à l'hôpital pour qu'il subisse des examens. Les premiers rapports indiquaient cependant qu'il n'y avait rien de très grave.

Hockey-Canada devrait être l'unique responsable des matchs internationaux

OTTAWA (PC) — Le rapport du comité parlementaire spécial, déposé aux Communes par le ministre des Sports, Iona Campagnolo, soutient que Hockey-Canada devrait avoir un contrôle absolu sur le hockey junior et le hockey collégial ou universitaire devrait améliorer leur programme de développement.

L'Association canadienne de hockey amateur ne devrait s'occuper par ailleurs que du développement des joueurs et des programmes du hockey canadien.

Le comité recommande l'instauration de bourses d'études pour le hockey, l'étude de la mise sur pied d'une Ligne nationale interuniversitaire et une aide accrue du gouvernement au hockey mineur.

Le comité a également mis en cause le procédé actuel du repêchage.

Le comité a recommandé la nomination d'un gérant et d'un entraîneur permanents pour l'équipe nationale et que Hockey-Canada obtienne de la Ligue nationale et de l'Association mondiale l'insertion dans les contrats d'une clause autorisant les joueurs à représenter leur pays.

Ce comité avait été créé à la suite de la tenue d'Equipe-Canada aux championnats mondiaux à Vienne l'an dernier.

Le rapport critique aussi le repêchage au niveau des midgets. Il note de plus que les joueurs qui n'atteignent pas le niveau professionnel doivent ensuite prendre les bouchées doubles à l'école et dans le monde du travail afin de rattraper le retard accusé.

Le comité recommande des bourses d'étude au sein de l'Union sportive intercollégiale, ce que celle-ci a rejeté.

G. Howe et B. Hull s'entendent sur l'intégration des deux ligues

La super-vedette des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, Gordie Howe, a déclaré à Québec qu'il y avait deux choses qu'il pouvait difficilement supporter malgré sa longue carrière dans le hockey professionel, la première étant Harold Ballard, le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, et la seconde, l'idée de devoir prendre sa retraite un jour.

Howe a ajouté qu'il avait bien l'intention de jouer encore après son cinquantième anniversaire, le 31 mars prochain, et de ne pas prendre sa retraite tant qu'il sera capable de marquer 20 buts par saison. Cette saison, avec 24 buts et 43 passes, il figure au premier rang des marqueurs de son équipe et au neuvième rang de la ligue.

Parlant des comparaisons faites entre les deux circuits, il a dit que beaucoup trop de gens identifiaient la Ligue nationale au Canadien de Montréal, ce qui était injuste car, en gros, les deux circuits se valaient.

Howe s'est prononcé en faveur d'une fusion entre les deux ligues majeures, ajoutant que ce serait l'occasion idéale pour laisser tomber les clubs les plus faibles.

Par ailleurs, Howe a critiqué la direction des deux ligues qui procèdent à un repêchage séparé des amateurs, "car un repêchage commun aurait empêché l'escalade des salaires".

À Winnipeg, Bobby Hull, des Jets, a exprimé l'opinion que la disparition de l'AMH après six saisons pourrait bien être un bien pour le hockey.

"J'ai toujours pensé que la meilleure chose était une seule ligne afin d'offrir le meilleur produit possible. Je croyais que cela se produirait quelques années après le début de l'AMH. L'AMH en arrache depuis six ans et elle devrait mettre fin à ses opérations, ce qui permettrait aux meilleurs clubs du circuit de rejoindre les rangs de la LNH."

Par contre, il n'est pas plus optimiste qu'il le faut au sujet d'une fusion à la suite de l'échec de l'an dernier.

La seule amélioration, cette année, est la disparition d'une poursuite éventuelle contre les clubs de la LNH.

Hull voit une fusion individuelle avec la combinaison des meilleurs clubs de l'AMH et les plus faibles de la LNH.

Enfin, Hull voit la fin éventuelle de l'AMH, circuit qu'il a tout fait pour faire accepter aux amateurs.

D'autre part, une demande de concession dans la LNH n'est pas une chose facile, a révélé une étude de la constitution de ce circuit. On sait que Houston, Edmonton et Winnipeg, de l'AMH, vont faire des demandes individuelles. Il en serait de même des autres clubs du l'AMH, y compris les Nordiques de Québec.

Voici la marche à suivre.

Chaque club doit faire une demande par écrit décrivant son organisation, son statut financier et sa patinoire. Chaque club doit accepter les règlements de la LNH et inclure un chèque de $250,000.

Après ce premier pas, les trois-quarts des clubs de la LNH doivent accepter chaque demande.

Edmonton et la Nouvelle-Angleterre seraient les deux meilleurs candidats présentement. Edmonton évolue dans un nouvel aréna et serait un nouveau centre dans l'ouest de l'Amérique du Nord où l'on ne compte que Vancouver, Los Angeles et le Colorado.

L'admission d'Edmonton pourrait hâter un calendrier régional afin de présenter des rivalités territoriales.

La Nouvelle-Angleterre est favorisée par son appui financier qui est prêt à rebâtir une patinoire à Hartford.

Reste à savoir si les clubs de la LNH qui se sont opposés à la fusion des six clubs de l'AMH l'an dernier seront plus favorables à des fusions individuelles.

Il ne faut pas s'attendre à une réponse trop rapide, car, selon le président Ziegler, la LNH a déjà un ordre du jour fort chargé pour son assemblée des 6 et 7 mars prochains.



Les lanceurs Don Gullett et Andy Messersmith des Yankees de New York se sont remis lentement à l'entraînement à Fort Lauderdale en vue de la prochaine saison. (Téléphoto AP)

hockey

Ligue Nationale

Mercredi

Islanders NY 3, Atlanta 3
St-Louis 2, Pittsburgh 2
Toronto 5, Cleveland 3
Chicago 3, Rangers NY 2
Minnesota 4, Los Angeles 1
Boston 6, Vancouver 4

Hier soir

Rangers 6, Chicago 2
Buffalo 4, Philadelphie 0
Montréal 5, Cleveland 1
Détroit à Washington

Ce soir

Minnesota à Colorado

Les pointeurs

	b	p	pts
Trottier, Isl	37	60	97
Lafleur, Mon.	42	54	96
Sittler, Tor	34	50	84
Lemaire, Mon	24	49	73
Potvin, Isl	22	50	72
Bossy, Isl	44	27	71
Perreault, Buf.	38	32	70
Clarke, Phi	18	47	65
Gillies, Isl	23	41	64
McDonald, Tor	35	28	63
Paiement, Col	22	41	63

Association Mondiale

Mercredi

Winnipeg 4, N.-Angleterre 2
Houston 6, Edmonton 5

Hier soir

Québec 3 , Birmingham 7

Ce soir

Houston à Edmonton
N.-Angleterre à Winnipeg

Les pointeurs
(Partie d'hier non comprise)

	b	p	pts
Tardif, Qué	41	67	108
U. Nilsson, Win	26	73	99
Hedberg, Win	50	44	94
Hull, Win	39	50	89
Cloutier, Qué	36	51	87
Ftorek, Cin	42	34	76
K. Nilsson, Win	30	45	75
Lacroix, Hou	23	52	75
G. Howe, NA	24	43	67
Chipperfield, Edm	24	39	63

Ligue Majeure du Québec

Mercredi

Montréal 5, Québec 3
Verdun 4, Sherbrooke 2
Hull 5, Cornwall 1

Hier soir

Hull 11, Chicoutimi 6
Cornwall 6, Laval 5

Ce soir

Chicoutimi à Montréal
Trois-Rivières à Québec
Cornwall à Shawinigan
Laval à Sherbrooke

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	58	42	7	9	257	133	93
LOS ANGELES	59	23	24	12	177	169	58
PITTSBURGH	58	20	23	15	190	220	55
DÉTROIT	57	23	26	8	179	193	54
WASHINGTON	60	11	38	11	132	232	33

Section Charles Adams

BOSTON	57	37	13	7	226	142	81
BUFFALO	59	34	12	13	212	149	81
TORONTO	57	31	16	10	200	160	72
CLEVELAND	61	19	35	7	171	237	45

Section Lester Patrick

ISLANDERS NY	59	36	12	11	248	148	83
PHILADELPHIE	58	33	15	10	221	148	76
ATLANTA	60	22	22	16	186	196	60
RANGERS	60	20	29	11	198	208	51

Section Connie Smythe

CHICAGO	59	24	19	16	163	148	64
VANCOUVER	59	15	31	13	174	236	43
COLORADO	58	12	31	15	181	224	39
MINNESOTA	57	14	37	6	149	228	34
ST. LOUIS	58	12	38	8	133	226	32

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
WINNIPEG	59	39	18	2	288	183	80
N.-ANGLETERRE	58	33	21	4	240	192	70
HOUSTON	57	30	24	3	210	206	63
EDMONTON	58	30	26	2	230	211	62
QUÉBEC	58	26	30	2	247	266	54
BIRMINGHAM	59	25	32	2	200	236	52
CINCINNATI	59	24	32	3	214	247	51
INDIANAPOLIS	56	17	35	4	177	237	38

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	60	37	17	6	338	217	82
MONTRÉAL	59	33	20	6	308	270	72
LAVAL	60	30	22	8	371	305	68
VERDUN	62	29	27	6	339	288	64
HULL	60	28	28	4	302	329	60

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	61	41	15	5	338	212	87
SHERBROOKE	62	35	23	4	406	334	74
QUÉBEC	60	22	32	6	269	289	50
CHICOUTIMI	62	16	36	10	291	378	42
SHAWINIGAN	61	3	55	3	220	560	9

Possibilité d'un combat Spinks-Norton

NEW YORK (AFP) — Le promoteur américain Don King a offert hier deux millions de dollars au nouveau champion du monde des poids lourds Leon Spinks pour défendre son titre en mai ou juin contre Ken Norton.

Don King espère que le conseil mondial de la boxe obligera Spinks à rencontrer Norton, son challenger officiel, dans son prochain combat titre en jeu.

Leon Spinks est toutefois sous contrat avec le promoteur Bob Arum qui tente de monter un match-revanche entre le nouveau champion du monde et Mohamed Ali. Arum espère obtenir l'accord de Norton lui donnant en contrepartie l'assurance qu'il rencontrera le vainqueur de ce combat.

Des discussions à ce sujet entre Bob Arum et Bob Biron, manager de Norton, sont prévues samedi à Las Vegas.

D'autre part, et son frère, le mi-lourd Michael, se sont vus intenter, hier, un procès en dommages et intérêts par un motel de Philadelphie pour non paiement d'une facture téléphonique. Le motel en question soutient qu'en 1977 les frères Spinks avaient quitté leur établissement sans régler une note téléphonique de 1.164 dollars. Les deux frères avaient échangé de longues conversations avec leur mère à St. Louis.

●

BRISBANE (AFP) — C'est au cours des championnats d'Australie que Tracy Wickham a battu le record du monde du 300 m nage libre féminin, hier à Brisbane. Sa performance, 3 min. 30.53, améliore de 77 centièmes l'ancien record de sa compatriote Michelle Ford qui, d'ailleurs, a terminé deuxième de cette compétition en 8 min 33.53.

Tracy Wickham désirait nager le premier 400 m en 4.14. Elle réalisa 4.17.09 dans la première moitié du parcours, terminant plus vite en 4.13.44. Elle a parcouru son dernier 100 m en 62.48 plus vite que le premier dans lequel elle avait réalisé 63.61.

La nouvelle recordwoman du monde avant son exploit avait nagé à l'entraînement 13 kms mercredi et hier matin sous les conseils de son "coach" Bill Sweetenham. Tracy Wickham s'attaquera ce soir au record du 400 m détenu par l'Allemande de l'Est Petra Thuemer en 4.09.89.

sommaires

Ligue Nationale

Canadien 5, Barons 1

Première période

1—MONTRÉAL, Shutt 32
Lafleur, Cournoyer 2:20
2—CLEVELAND, Fidler 21
Gardner, Arnason 13:58
Pénalités: Gardner Cle 0:42, Holt Cle, Savard Mon mineures, majeures 9:53, Engblom Mon 15:49.

Deuxième période

3—MONTRÉAL, Shutt 33
Lafleur, Savard 8:30
4—MONTRÉAL, Tremblay 8
Larouche, Risebrough 9:33
5—MONTRÉAL, Shutt 34
Lafleur, Mondou 14:00
Pénalités Lupien Mon 5:50, Arnason Cle 7:31.

Troisième période

6—MONTRÉAL, Shutt 35
Lafleur 7:24
Pénalités: Holt Cle, Lupien Mon 9:13, Bouchard Mon 16:34.

Tirs aux buts:

Cleveland	7	7	9	—23
Montréal	12	22	11	—45

Gardiens — Meloche, Cleveland; Dryden, Montréal.
A—15,315.

Sabres 4, Flyers 0

Première période

Aucun but.
Pénalités: Fogolin Buf 9:09, Jim Watson Phi 11:58.

Deuxième période

1—Buffalo: Perreault (38)
Guèvremont, Robert 6:53
Pénalités: Leach Phi 6/15, Lornhoefer Phi mineure double, Fogolin Buf majeure, inconduite de match 17:00.

Troisième période

2—BUFFALO: Gare (30)
Korab, Perreault 8:46
3—BUFFALO: Savard (13)
McAdam, Seiling 14:54
4—BUFFALO: Gare (31)
Korab 19:02
Pénalités: Dupont Phi 8:02, Holmgren Phi 15:34.

Tirs aux buts

Philadelphie	5	6	9	—20
Buffalo	10	11	16	—37

Gardiens: Ste-Croix, Philadelphie; Edwards, Buffalo.
Assistance: 16.433.

Rangers 6, Chicago 2

1ère période

1—RANGERS: Hickey (32)
Dillon, Fotiu 6:57
2—RANGERS: Hickey (33) 9:40
3—RANGERS: Greschner (16) 9:56
4—CHICAGO: Mikita (10)
Marks 10:18
5—CHICAGO: Boldirev (25)
Tallon, Mulvey 19:11
Pénalités: Farrish Ran 14:31, Marks Chi 15:24.

2ème période

6—RANGERS: Murdoch (20)
Greschner 8:05
7—RANGERS: Fotiu (1)
Dillon 13:48
Pénalités: Wilson Chi, EsPosito Ran 6:37, Magnuson Chi 7:40, Parrish Ran 16:17, 18:46.

3ème période

8—RANGERS: Hickey (34)
Farrish, Tkaczuk 0:54
Pénalités: Mulvey Chi 5:25, Greschner Ran 8:20, Fotiu Ran 12:55, Savard Chi, Greschner Ran 14:21.

Tirs aux buts

Chicago	13	11	12	—36
Rangers	6	7	12	—25

Gardiens: Johnston, Chicago; Davidson, Rangers.
A: 17,500.

Red Wings 4, Capitals 1

Première période

1—DÉTROIT: Polonich 10 St-Laurent, Maloney 14:21
Pénalités — Polonich Det 4:45, Marson Wash 8:07, St-Laurent Det, Watson Wash 15:00, Stewart Wasg 18:10, Maloney Det, Lane Wash 18:45.

Deuxième période

2—DÉTROIT: McCourt 23 1:38
3—WASHINGTON: Girard 6 Bragnalo, Charron 10:43
Pénalités — Riley Wash, St-Laurent Det majeures 9:22, Harper Det 10:13, Green Wash, Pononich Det 16:39, Watson Wash 18:10.

Troisième période

4—DÉTROIT: Woods 13
Locbead 6:38
5—DÉTROIT: Polonich 11 St-Laurent, Maloney 10:50
Pénalités àà Lochead Det 7:28, Cameron Det, Watson Wash 11:08.

Tirs aux buts:

Washington	11	9	10	—30
Détroit	9	9	6	—24

Gardiens — Wolfe, Washington; Rutherford, Détroit.
A — 10,872.

Association Mondiale

Bulls 7, Nordiques 3

Première période

1—BIRMINGHAM: Linseman (25)
Gorman, Roberto 4:21
2—QUÉBEC: Cloutier (37)
Constantin, Boudrias 12:09
3—QUÉBEC: Cloutier (38)
Hagman, Dubé 16:15
4—BIRMINGHAM: Henderson (26)
Marrin 19:46
Pénalités: Beaudoin Bir 1:02, Constantin Qué 3:46, Durbano Bir inconduite, Hanson Bir, Fitchner Qué 15:49.

Deuxième période

5—BIRMINGHAM: Henderson (27)
Linseman, Roberto 7:53
6—BIRMINGHAM: Napier (26)
Marrin 15:39
7—BIRMINGHAM: Cassolato (16)
Beaudoin, Hughes 16:42
Pénalité: Beaton Bir 18:59.

Troisième période

8—BIRMINGHAM: Henderson (28)
Langway, Beaudoin 14:52
9—BIRMINGHAM: Gorman (8)
16:23
10—QUÉBEC: Miller (13)
Boudrias 19:03
Pénalités: Dorey Qué 9:05, Québec banc 13:45.

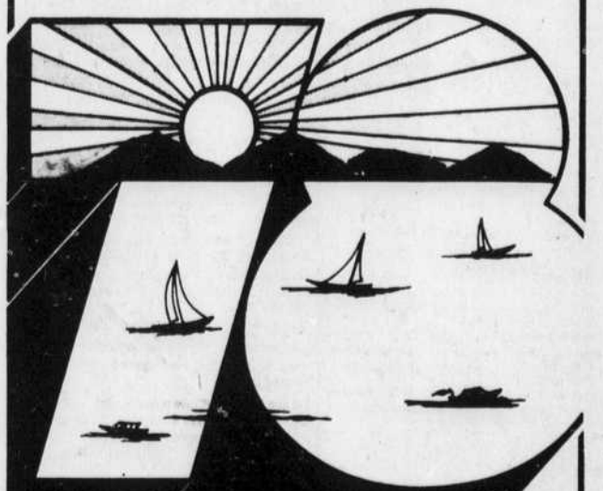
Tirs au but

Québec	15	10	13	—38
Birmingham	10	16	17	—43

Gardiens: Corsi, Québec; Wood, Birmingham.

24 FÉV • 5 MARS
PLACE BONAVENTURE

SALON NAUTIQUE



• Plus de 500 bateaux de tous genres
• Ski Nautique, plongée sous-marine, cerf-volant Delta
• Centres d'information nautique
• Exposition de bateaux miniatures
• Démonstrations sportives en piscine
• Gagnez une croisière en voilier dans les îles Grecques, offerte par Voyage Plus, via Sabena
• Défilés de modes d'été par la Boutique Bernard Trottier

Ouvert: Le vendredi, 24 février: 17 h 00 à 22 h 30, le sam., 25 fév. au sam. 4 mars: midi à 22 h 30, le dimanche, 5 mars: midi à 21 h 00

Prix d'entrée: Adultes: $2.50 Enfants $1.00 (12 ans et moins)
Etudiants:
Age d'Or: $1.50

toronto

Chute des pétroles

La Bourse de Toronto, qui avait perdu quatre points précédemment a réussi à regagner du terrain et à terminer la séance hier sur une baisse fractionnaire. Les affaires ont été les plus calmes depuis le début du mois et 2.54 millions d'actions ont changé de mains.

L'indice composé perd 1.25 et marque 1,009.35. Les actions pétrolières reculent de 5.81 à 1,322.95, les métaux de 5.01 à 790.25 et les produits industriels de 4.07 à 848.93. Les services financiers montent de 2.2 à 961.38.

Les baisses l'emportent sur les hausses par 206 à 170 et 250 titres conservent leurs positions de la veille. Thomson Newspapers a été le titre industriel le plus traité de la journée: 142,000 actions de classe A ont changé de mains.

Parmi les autres valeurs industrielles transigées, Chrysler recule de 1 à $12 5-8, Home Oil A de 7-8 à 38, Corby Distilleries A de 7-8 à 21, Ashland Oil de 3-4 à 16 1-2 et Canadian Tire A de 3-4 à 22.

GSW A monte de 1 1-8 à $7 1-2, B.C. Forest Products de 3-4 à 21, MacMillan Bloedel de 3-4 à 16 1-4, Dome Petroleum de 3-4 à 56 1-2 et la Banque impériale de 1-4 à 25 7-8.

Dans le secteur minier, Roman Corp. descend de 1 à $22 3-4, GM Ressources de 1 cent à $3.55 et Precambrian Shield Resources de 1 cent à $2.10. Camflo Mines progresse de 1-4 à $15 3-4 et Kerr Addison A de 1-4 à 10 1-2.

Enfin parmi les pétroles, Canadian Superior Oil tombe de 1-2 à $51, Ram Petroleums de 3-8 à 13 7-8 et United Canso Oil and Gas de 1-8 à 9 3-4. Canada Northwest Land avance de 7-8 à $10 5-8 et Universal Gas de 5-8 à 7 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	385	194	190	190	−10
Abitibi	25260	$11⅜	11¼	11¼	+ ⅛
Abitbi 10	12020	$54	54	54	− ¼
Action Trd	1200	135	135	135	− 5
Adanac M	1500	30	30	30	
Agnico E	2900	$6	5⅞	6	
Agra Ind A	1600	$5⅝	5⅝	5⅝	
Albany	3000	60	60	60	
Alt Energy	1370	$16½	16⅜	16½	
Alta Gas A	7715	$15	14¾	14⅞	− ⅛
Alta G 9.76	780	$28¾	28½	28¾	+ ⅜
Alta G 7.60	100	$25½	25½	25½	
Alta Nat	270	$40	40	40	
Alcan	20255	$24⅞	24⅛	24½	− ⅜
Algo Cent	ż50	$15⅞	15⅞	15⅞	
Algoma St	3793	$16⅜	16½	16⅜	
AStel p	900	$25⅝	25½	25½	− ½
Allarco Dv	140	$17¾	17¾	17¾	− ⅛
Alliance B	z100				
Alminex	862	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Alumin 4 pr	ż65	$16¼	16¼	16¼	
Almin 4½ p	160	$38	38	38	
Am Bonza	4246	$38⅜	37½	38	− ⅛
Am Eagle	10200	335	325	330	+ 5
Am Leduc	20000	33	30½	31	−1½
Andres W	1950	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Aquitaine	600	$15¼	15¼	15¼	− ¼
Argus B pr	100	$32	32	32	
Asamera	12000	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Asbestos	3646	$38¾	38¼	38¾	+ ½
Ashland C	1729	$17	16½	16½	− ¾
Asoc Porc	2400	100	97	97	− 3
Atco A	300	$13⅛	13	13	
Auric Res	2000	36½	35½	36½	+ ½
BC Sugar A	100	$28¾	28¾	28¾	
BC Sugar P	200	$14½	14½	14½	+ ½
BP Can	1444	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
Banister C	1100	$10⅜	10⅛	10⅛	− ⅜
Bank Mtl	14166	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Bank N S	5061	$19½	19⅛	19⅜	− ⅛
Bankeno	9100	200	196	199	+ 3
B Cdn Nat	z25	$14¾	14¾	14¾	
Barex	2000	13	13	13	+ 1
Bathrst p	100	$11½	11½	11½	
Baton B	1600	$11	10¾	11	+ ¼
Bay Mills	100	$11½	11½	11½	− ¼
Becker B p	100	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Bell Canad	19150	$54⅜	54⅛	54¼	
Bell A pr	211	$53⅞	53⅞	53⅞	+ 1
Bell C pr	375	$29¾	29½	29½	− ½
Bell D pr	2255	$54½	54⅜	54½	+ ¼
Bell 2.28	4065	$29⅞	29⅜	29⅜	− ⅛
Bell 1.80	100	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
Biltmore I	200	355	350	350	−20
Block Bros	100	$7	7	7	− ¼
Border C	600	240	240	240	− 1
Bovis Cor	700	57	57	57	− 2
Bow Valy	4265	$22	21⅝	21⅞	− ⅛
Bralor Res	629	$5¼	5¼	5¼	
Bramalea	300	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Brameda	1200	112	111	111	
Brascan A	10546	$15⅜	15⅛	15¼	− ⅛
Brscn 8½	500	$26½	26½	26½	
Brenda M	1200	$9½	9½	9½	− ⅛
Bridger	1500	$12⅜	12½	12½	
Bright A	200	$9½	9½	9½	− ⅛
BCFP	10565	ż21	20¾	21	+ ¾
BC Pack B	100	$32	32	32	− 1
BC Phone	1650	$14¾	14⅜	14¾	
BCPh 4¾ p	z20	$57	57	57	
BCPh 5¾ p	z20	$69	69	69	
BCP 7.04p	150	$23½	23½	23½	
BCP 10.16 p	140	$28⅞	28⅞	28⅞	
BCP 2.32p	620	$31½	31½	31½	+ ½
Broul Reef	20000	26	25	25½	− ½
Brunswk	10458	320	310	310	
Budd Auto	500	$9	9	9	
Budd A w	1600	190	185	185	
Burns Fds	467	$9¾	9¾	9¾	− ¼
CC Yachts	350	285	285	285	+ 5
CFCN	225	$13⅜	13⅜	13⅜	
Cad Frv	z121	$9¾	9⅝	9¾	
Cal Pow A	3450	$35⅞	35¾	35⅞	
Cal P 10 p	1300	$111½	111¾	112½	+ ¾
Cal P 9.75	20	$109	109	109	+ 1
Cal P 2.36	500	$29¾	29¾	29¾	+ ⅛
Calvert	40050	47	44	47	+ 3
Cam Mine	9625	36½	35½	36	− ½
Camflo	6050	$16	15¾	15¾	+ ¼
C Chib A	1200	355	350	355	− 5
Camp RL	100	$39½	39½	39½	
Can Cem A	1806	$9½	9⅜	9½	
CCe C p	z9	$14⅜	14⅜	14⅜	
CDC pr B	740	$106¼	106½	106¼	
C Nor West	10838	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ⅜
Can Perm	675	$18	17¾	18	
CPerm 6¾	140	$25¾	25¾	25¾	
CS Pete	9570	470	460	465	− 5
Can Trust A	z50	$27	27	27	
C Trust 7¼	300	$21¼	21¼	21¼	
C Tung	2700	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
CCablesy A	200	$13	13	13	
C Cable w	802	55	55	55	
Cdn Cel	2280	$6¾	6⅝	6⅝	− ⅛
CC Man A	200	$28½	28½	28½	+ 1
C Curtis	2000	60	60	60	
CGE	200	$23	23	23	+ 1
C Hidrogas	8900	360	350	360	
C Homestd	2902	$8	7⅞	8	
C Hydro	900	$9½	9¼	9¼	− ⅛
CI Bk Com	25052	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ¼
CIL	600	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
CI Powr A	9401	190	169	185	+15
C Lencour	2000	8	8	8	− ½
CLI Pete	1636	62	62	62	
C Manoir A	2200	$5½	5	5⅛	
C Marconi	z13	475	475	475	
C Merrill	700	$12⅞	12⅝	12⅝	
CNat R	1100	400	390	400	
C Occental	300	$16¾	16¾	16¾	− ¼
C Ocdntl p	10910	$29	28⅞	29	+ ⅛
CP Inve	2900	$18¼	18	18¼	+ ⅛
CP Ltd	19196	$17⅛	16¾	17⅛	+ ¼
CPL A p	2900	$9⅞	9⅞	9⅞	
CPL UK p	z4				
C Reserve	3400	$6⅜	6	6½	− ⅛
Cdn Sup O	2565	$51½	51	51	− ½
Cdn Tire	332	$22	22	22	− ½
Cdn Tire A	53911	$22½	22	22	− ¾
C Utilties	6350	$15¼	14⅞	14⅞	− ⅛
CU 10¼	400	$29	29	29	
C Util 9.24	100	$28	28	28	
C Util w	600	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
C Vickers	z1	$24	24	24	
Canbra	100	380	380	380	
Candel Oil	504	$14¾	14¾	14¾	− ⅜
Canray	5000	95	95	95	
Canron	100	$23¼	23¼	23¼	
Cara	600	$10⅜	10⅜	10⅜	
Carl OK	45700	360	345	360	−10
Carl A p	200	$24½	24½	24½	
Carma A	3000	$10	10	10	
Cassiar	43160	$9	8⅞	9	
Celanese	700	270	268	270	+ 4
Celan 175 p	100	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅜
Ctl Est A	500	$12½	12½	12½	− ⅛
Ctl Fund A	100	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Cent Pat	ż40	92	92	92	
Chib Kay	8000	11	11	11	
Chieftan D	2100	$18⅝	18½	18⅝	
Chieftain p	200	$77	77	77	− ¾
Chimo	100	110	110	110	+10
Chrysler	6240	$13½	12¼	12⅝	− 1
C S 10¾	400	$11½	11½	11½	− ¼
Cty Sv 8.32	1000	$9⅜	9⅜	9⅜	
Coch Will	1000	67	67	67	+ 2
Coles Book	1500	$14½	14½	14½	
Comb Met	33000	17	16	17	+ 2
Cominco	6788	$25¾	25⅜	25¾	+ ¼
C Holiday I	3000	$5¼	5⅛	5⅛	
CHins A p	200	$24	24	24	
Comtech	1000	250	250	250	
Con Bath A	225	$23⅜	23½	23⅜	− ⅛
Con Bath p	300	$18¼	18	18¼	+ ½
C Bath 68 w	1500	450	420	420	+20
Con Bldg	1300	340	340	340	
Con Fardy	100	250	250	250	−10
C Durham	26000	101	96	97	+ 1
C Morisn	600	139	138	139	− 1
Cons Pipe	ż25	$5⅝	5⅜	5⅝	
Cons Prof	5000	26	26	26	
Con Textile	1500	230	230	230	+ 5
Con Distrb	1300	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
Cons Gas	6200	$16½	16¼	16⅜	
Conwest	100	410	410	410	−10
Cop Fields	1000	240	240	240	+ 9
Corby vt	1635	$21⅜	21	21	− ⅜
Cornat Ind	2500	$5	5	5	+ 5
Coseka R	9612	$6⅞	6¾	6¾	
Costain R	101	$8⅝	8⅝	8⅝	− ⅛
Craigmt	1310	315	310	315	+ 5
Crestbrk	300	340	340	340	−10
Crush Intl	575	$10⅞	10⅞	10⅞	
Cuvier M	2500	45	45	45	− 1
Cyprus	1250	$6⅞	6¾	6⅞	− ⅛
DRG Ltd A	400	370	365	365	+15
Dalmy A	600	$5⅛	5	5	
Daon Dev	600	$7½	7⅜	7½	
Daon A	1600	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
D Aragon	5000	21	21	21	
D Eldona	1000	76	76	76	− 1
Delhi Pac	1000	10½	10½	10½	
Denison	907	$58⅞	57½	57½	−1½
Dicknsn	3825	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Domanl	700	$5	5	5	
Dome Mine	1985	$77	76¾	77	+ ¼
Dome Pete	14865	$56½	55¼	56½	+ ¾
D Bridge	9200	$25¼	24¼	24¾	+ ½
D Cltrs A	200	$7⅛	7	7	+ ½
DExplor	11000	25	24	24	
Dofasco A	15836	$23¼	22⅞	22⅞	− ½
D Scotish p	100	$31	31	31	+1½
Dom Store	1460	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
D Textile A	ż20	$9	9	9	
Domtar	1600	$15⅛	15	15	
Douglas L	200	410	410	410	+10
Dr Mc C A	100	$14	14	14	
Du Pont	ż75	$12½	12½	12½	
Dylex L A	4100	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Dynamar	11366	164	155	163	+11
E-L Fin	350	$10⅛	10	10	− ⅜
E-L Fin w	9700	119	103	105	−15
East Mal	ż79	355	355	355	
East Sul A	1120	102	102	102	
Ego Mines	6800	222	220	221	+ 3
Electro K	ż300	20	20	20	
Emco	125	$6¼	6¼	6¼	
Emco w	200	120	120	120	
Extndcar	405	$9½	9½	9½	
Extd wt	1000	370	360	360	−25
Falcon C	5600	385	380	385	
Fibrg Nik A	1525	$17½	17¼	17¼	− ⅛
Fed Pion	ż25	$24¾	24¾	24¾	
Fidelty M S	ż80	$5	470	5	
Fidelty Trp	100	$19½	19½	19½	
Finning T	100	$21¾	21⅜	21⅜	− ⅝
Foodex S	500	$5⅝	5½	5½	
Ford Cnda	700	$7⅛	7⅛	7⅛	
F Sea A pr	150	$8	8	8	
Francana	1100	$7	7	7	
Fraser A	200	$25½	25½	25½	
Fruehauf	100	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
GM Res	1200	360	355	355	−15
GSW Cl A	1064	$7½	7	7½	+ ⅛
GSW Cl B	5930	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
GSW C pr	ż4	$85	85	85	
Gaz Metr	ż72	490	490	490	
G Distrb w	1150	115	105	105	−10
GMC	1080	$64½	63⅞	64½	+ ¼
Genstar L	1400	$25⅞	25¾	25¾	− ⅛
Gnstar L w	100	$8½	8½	8½	− ¼
Giant Yk	375	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Gibraltar	1300	370	365	365	− 5
Glendale	540	91	91	91	− 4
Goldund M	1000	30	30	30	− ½
Goodyear	825	$13⅜	13⅜	13⅜	
Goodyear p	1000	$33	33	33	
Granduc	4250	56	55	55	− 5
Gt Oil Sds	1100	$6½	6½	6½	− ¼
G L Nickl	500	38½	38½	38½	−1½
GL Paper	240	$23⅛	23	23	− ¼

échos boursiers

Whiterock Estates: accusations de fraude contre les dirigeants

Huit Torontois ont été accusés hier de conspiration pour fraude envers neuf banques suisses pour un montant de $258,777.

La Commission des Valeurs Mobilières du Québec a annoncé hier le dépôt de plusieurs accusations criminelles contre ces hommes d'affaires torontois. Outre la fraude, il leur est reproché d'avoir conspiré pour influencer le marché et d'avoir manipulé des transactions sur les actions de Whiterock Estates Development Corporation Ltd en 1971 et 1972.

Une enquête avait été ordonnée par le ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, et la commission des valeurs mobilières du Québec, et conduite conjointement par les services de l'inspection du ministère et de la gendarmerie royale du Canada. Me Gabriel Lapointe, agit à titre de procureur spécial de la Couronne en cette affaire.

Les plaintes ont été déposées contre Gary Bluestein, Ronald Bluestein, Irving Kalb, Doreen et Robert Scolnick, Eva et Mickey Alter, et Irene Shomaker, tous de Toronto.

Gary Stanley Bluestein, président de la compagnie, Ronald Franklin Bluestein, trésorier, et Irving Kalb, sont accusés d'avoir conspiré pour frauder les banques suisses. Ces personnes sont également accusées, avec Doreen Scolnick et Robert Scolnick, d'avoir conspiré, à partir de Montréal, Toronto et de la Suisse, pour influencer la côte publique des actions de Whiterock, inscrites à la bourse canadienne.

Les plaintes allèguent également qu'avec l'intention de créer une apparence trompeuse de négociations publiques actives d'actions Whiterock, Eva et Mickey Alter et Irene Shomaker ont passé des commandes pour l'achat de ces actions. Gary Stanley Bluestein a été accusé pour sa part d'avoir passé des commandes de vente des actions de la compagnie, selon la même technique.

La compagnie Whiterock Estates Development Corporation Ltée est une compagnie incorporée au Québec en vertu de lettres patentes émises le 15 janvier 1971, dont le capital autorisé était de $5 millions d'actions ordinaires sans valeur nominale. Le 25 mars 1971, la commission autorisait la vente dans le public de 200,000 actions ordinaires à un prix de $2.00 chacune. Le 18 février 1972, le nom de la compagnie a été changé pour Whiterock Industries Ltd.

Ces personnes ont été amenées à Montréal par la G.R.C. afin de comparaître devant la cour. L'enquête préliminaire a été fixée au 10 mars 1978.

GNGas A p	100	$18⅜	18⅜	18⅜	
Gt West S	500	170	170	170	
G Goose A	100	$7½	7½	7½	
Greyhnd	225	$17½	17½	17½	
Guar Trp	ż25	$20¼	20¼	20¼	
Guard Cap	500	450	450	450	
Gulf Can	2725	$27⅛	26½	26½	− ½
Gulfstrem	13500	60	57	57	− 2
HCl Hld w	1200	130	125	130	−10
Hambro C	4900	$5¾	5⅜	5⅜	
Hardee	ż350	68	65	65	
Hard Crp A	3000	305	295	300	− 5
Hard Crp C	600	290	290	290	+20
Harlequin	5367	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
Harris J A	100	405	405	405	
Hawker A	1900	$6	5¾	6	+ ⅛
Hayes D A	100	$5⅞	5⅞	5⅞	
Highmont	875	95	95	95	
Hollinger A	100	$30¼	30¼	30¼	− ¾
Home A	4003	$38¾	37¾	38	− ⅞
Home B	6100	$36¼	35¾	35¾	− ½
Horne Pit	500	$8	8	8	+ ¼
Howdn DH	500	$8⅛	8⅛	8⅜	− ⅛
Hud Bay A	2830	$15⅜	15¼	15⅜	
H Bay Co	2275	$17½	17⅜	17½	− ⅛
H B Oil Gas	2384	$41¾	41½	41¾	+ ¼
Husky Oil	5225	$27⅜	27⅜	27½	− ⅛
Hydra Ex	1000	42	42	42	− 3
IAC	4075	$17⅞	17⅝	17⅞	
IAC 5¾ p	150	$20	20	20	− ½
ITL Ind	150	375	375	375	
IU Intl	1613	$12⅜	12½	12⅜	
IWC Com	16600	220	210	215	+ 5
Imasco A	345	$30½	30⅜	30⅜	− ⅛
Imp Oil A	6262	$19½	19	19	− ¼
Imp Oil B	223	$19	19	19	
INCO A	29737	$16	15⅜	15⅞	− ⅛
INCO B	1000	$15¾	15¾	15¾	
Indal	120	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅛
Inglis	250	$9¼	9	9	− ¼
Inland Gas	1063	$10⅜	10½	10½	− ⅛
Inter-City	4700	$7	6⅞	6⅞	− ⅛
Inter C B w	100	415	415	415	− 5
Int Div	1000	140	140	140	
Intrmetco	200	$6½	6½	6½	− ¼
IBM	106	$282	280	280	− 3
Int Mogul	107	360	360	360	− 5
I Mogul A	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Int Pipe A	14750	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ⅛
Ipsco	1075	$17⅜	17	17	− ⅜
Inv Group	200	$6½	6½	6½	− ¼
Inv Grp A	2324	$9	9	9	
Inv Grp S p	450	$16	15¾	15¾	− ¼
Iron Bay T	400	$6⅛	6⅛	6⅛	
Irwin T A	2000	230	225	230	+ 5
Island Tel	100	$13¾	13¾	13¾	
Ivaco A	ż20	$7⅜	7¾	7⅜	
Jannock A	2100	$12	11⅞	12	+ ⅛
Jannock B	2305	$14½	14⅜	14½	
Jannock w	3500	350	335	335	+10
Jorex Ltd	25500	59	52	55	− 4
Joutel	1000	8	8	8	
Kaiser Re	3350	$14	13¾	13¾	− ¼
Kam Kotia	10300	116	108	114	+ 4
Kaps Tran	6950	120	118	118	− 2
Keeprite B	z10	$8½	8½	8½	
Kelly D A	100	$6½	6½	6½	− ⅛
Kelsey H	600	$12½	12½	12½	
Kerr A A	5964	$10½	10⅛	10½	+ ¼
K Anacon	500	16	16	16	− 1
Koffler A	40460	$8¼	8	8⅛	+ ¼
La Vrndr A	ż50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Labatt A	3340	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅜
Labatt A p	200	$19	19	19	
Lab Min	ż25	$33⅜	33⅛	33⅜	
Lacana	17200	375	355	375	+10
Lacana w	6500	160	155	160	
Laidlaw A	400	$9¾	9¾	9¾	
Ldl 9¾	100	$11	11	11	+ ⅜
LOnt Cem	245	340	340	340	
L Shore	ż50	290	276	290	
Lakehead	10500	28	28	28	
Laurasia	1000	29½	29½	29½	+ ½
Lau Fin	140	$17	17¼	17¼	+ ⅛
Lau Fn 6¼	100	$17	17	17	
Lau F 2.00	ż34	$26	26	26	
Leigh Inst	1500	370	365	370	+ 5
Leons Frn	700	$7¾	7⅜	7¾	+ ¼
Levy A pr	100	$5	5	5	
L L Lac	1000	210	210	210	+ 5
Lob Co A	18150	335	335	335	+ 5
Lob Co B	6352	335	335	335	
Lob Ltd Ap	200	$16¾	16¾	16¾	− ¼
Lob Ltd Bp	475	$18¼	18¼	18¼	
Lochiel	2300	220	220	220	
Lost River	21300	35	15	15	−20
MICC	300	$9	9	9	+ ¼
MICC A	530	$26½	26½	26½	− ½
Maclarn A	300	$35	35	35	+ ½
Mclan H A	900	$13⅜	13¼	13¼	− ⅛
MB Ltd	17752	$16¼	15¾	16¼	+ ¾
Madeline	1700	65	65	65	− 3
Madsen	ż450	74	70	70	
Magna Int	100	$19¾	19¾	19¾	
Magnetics	6000	96	90	91	− 4
Majstc Wil	1000	276	275	275	− 2
Malartic	3000	95	92	92	
Man Bar	100	100	100	100	− 5
M L f Mills	600	$17½	17½	17½	
Marcana	3000	17	17	17	− 1
Mrtme El A	400	$10½	10½	10½	
Maritime	2150	$22½	22¼	22¼	− ¼
Mar T 940	1200	$10¾	10⅜	10¾	
Martin	2000	20	20	20	
Mass Fer	11315	$10⅞	10½	10⅝	− ⅛
Mas F A	12385	$20¾	20⅛	20¾	+ ¼
Mas F B	14410	$20¾	20⅛	20¾	+ ½
Matchan	2000	15	15	15	− 1
Matgmi A	700	$8⅛	8⅛	8⅛	− ¼
Mc Intyre	400	$21	20¾	20¾	− ⅛
McLaghin	300	$7½	7½	7½	
McLghl 9 p	100	$24⅛	24⅛	24⅛	− ⅛
McLghl w	450	230	215	215	−20
Melcor	400	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Mentor	6800	299	291	299	
Mercantil	6500	$11⅜	11¼	11½	− ⅛
Merland E	8100	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Met Stor s p	z75	$14¾	14⅜	14⅜	
Mindamr	5666	10½	10	10½	− ½
Mindustrl	100	$5¾	5¾	5¾	
Minrl Res	ż53	110	110	110	
Moffat A	100	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Molson A	2594	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Monenco A	100	$8½	8½	8½	
Mtl Trust	500	$14½	14½	14½	+ ¼
Moore	5626	$32⅜	32⅛	32¼	− ⅛
Muncpl S L	200	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Murphy	1600	$8⅝	8⅛	8⅜	+ ⅜
N B Cook	800	100	100	100	
N B U Mine	4500	92	91	91	− 1
N R D Min	2500	22	22	22	
Na Chrs I	2800	$8⅛	8⅛	8⅛	
Nabrs Dig	100	$33	33	33	+ 3
Nat Drug	200	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
Nat Pete	3000	62	60	60	− 2
Nat Trust	335	$15	15	15	+ ¼
Nemco	10850	270	266	267	− 2
N B Tel	1200	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
N B Tel A p	100	$18	18	18	− ½
N B Tel 1.85	593	$21⅜	21⅜	21⅜	
N Dimens	4000	96	95	95	− 3
N Goldvue	2000	10½	10½	10½	− ½
N Provid D	8000	24	21	24	+ 4
N Senator	9500	13	12	12½	− ½
N York Oil	175	226	226	226	− 4
Newconx	300	$7⅞	7⅞	7⅞	
Nfld L P A	400	$15⅞	15⅝	15⅞	− ⅛
Nfld Tel	600	$8½	8½	8½	
Nfld Te 975	100	$22¼	22¼	22¼	
Newnor	2000	5	5	5	− 1
Noble M	1500	95	95	95	
Noranda A	4747	$23	22¾	23	+ ¼
Norbaska	19333	33	32	33	+ 1
Norcen	19288	$15¾	15⅜	15½	− ⅛
Norcen B	250	$20½	20½	20½	
Norcn 150	600	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Nordair A	900	$8	7⅞	8	
Normick P	3000	335	335	335	
NC Oils	6500	$10½	10¼	10⅜	
Nor Ct 785 p	1000	$25	25	25	
Nor Tel	600	$26⅛	26	26⅛	
N Tecm B w	3800	$7⅛	7	7	
Northgat	1375	410	405	410	
Northld	13000	17	17	17	− 1
Nowsco W	150	$33¾	33¾	33¾	− ¼
Nu-Wst A	855	$13	12⅞	12⅞	− ⅛
Nudlama	2000	32	31	32	+ 1
Numac	27622	$18¼	17½	18¼	+ ⅜
OPI A	1000	$10⅜	10½	10½	− ⅛
Oakwood P	17042	495	490	490	
Obrien	42500	199	174	190	+18
Oceanus I	550	125	125	125	+30
Ocelot A	3900	$13	12½	13	+ ¼
Ocelot B	1525	$12¾	12½

En 8 mois, le MEER a créé 2,000 emplois à Montréal

Huit mois après la désignation de la région de Montréal comme "zone spéciale" le ministère de l'Expansion économique régionale (Meer) semble en vue d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé: la création d'environ 12,000 emplois directs et 13,000 emplois indirects dans la période de trois ans que durera le programme.

En effet, même si le programme a été lancé à compter du 1er juillet, sa promotion n'a vraiment démarré qu'en octobre et novembre. Pourtant, au cours des six premiers mois, les demandes de subventions rentraient au rythme de 30 à 40 par mois et une cinquantaine de dossiers avaient été approuvés vers la fin de l'année. Ils représentaient un peu plus de $40 millions d'investissements et la création de 1,360 emplois directs.

Depuis le début de l'année, il semble que les dossiers continuent de rentrer au même rythme. A la mi-février une quinzaine d'autres dossiers avaient été acceptés et, d'ici la fin du mois, on s'attend à ce qu'on en annonce une bonne dizaine d'autres, représentant des investissements de l'ordre de $15 à $20 millions. Ainsi en huit mois, le nombre d'investissements auxquels le Meer aura participé approcherait les 80, pour des immobilisations totales de plus de $70 millions et la création de plus de 2,000 emplois.

Le Meer aurait ainsi dépensé plus de $10 millions dans l'enveloppe affectée à ce programme spécial.

Au rythme prévu, le programme du Meer devrait mener la création d'environ 4,000 emplois par année. On s'estime satisfait des premiers résultats parce que le climat actuel n'est pas particulièrement propre aux investissements privés et la performance du programme n'en est donc que meilleure.

Ce sont l'île de Montréal et Laval qui ramassent la majorité des projets, d'après les premières statistiques du Meer. En général, le ministère n'accepte qu'un projet sur deux qui lui sont proposés. La principale raison du refus du Meer vient de ce que les investissements non éligibles se trouvent dans des secteurs jugés non-prioritaires par l'administration fédérale.

Au plan sectoriel, ce sont les industries de fabrication de produits en métal et de produits chimiques qui semblent les plus dynamiques, suivi par la fabrication de machinerie et l'alimentation. Plus de la moitié des projets ne sont que des agrandissements ou des modernisations d'usines existantes.

Une seule préoccupation, dans l'esprit des responsables du programme: le volume des investissements demeure, en moyenne, très réduit. On est donc toujours à la recherche de quelques projets d'envergure qui viendraient améliorer la moyenne, même si, au plan de la création d'emplois, le rythme est considéré comme satisfaisant...

Nouvelle chute du dollar US

Le dollar américain est tombé hier sur la place de New York à un chiffre record à la baisse face au mark et au franc suisse. Cette chute s'explique en partie par les inquiétudes suscitées par la grève des mineurs et par l'impression que le gouvernement du président Carter n'est pas déterminé à enrayer la glissade de sa devise. Les opérateurs rapportent que la banque fédérale n'est intervenue que modérément pour soutenir le billet vert.

La chute du dollar à New York est parallèle à celle enregistrée sur les places européennes, la Bundesbank étant intervenue hier sur une grande échelle en achetant des dollars pour freiner sa dépréciation par rapport au mark.

À la clôture à New York le dollar ne valait plus que 2.0175 marks, contre 2.0381 la veille, 1.7937 franc suisses contre 1.8258, 4.7427 francs français contre 4.8065 la veille et la livre sterling valait 1.9535 dollar contre 1.9452 la veille.

En plus des effets négatifs sur l'économie américaine de la grève des mineurs, les milieux financiers se disent inquiets devant le fait que le gouvernement américain a reporté à vendredi prochain la publication des résultats des échanges commerciaux pour janvier. Ces chiffres auraient normalement dû être annoncés mardi. Certains opérateurs pensent que ces chiffres révéleront une forte hausse des importations de pétrole pour compenser le charbon qui n'a pas été extrait depuis quatre-vingts jours.

La valeur pondérée du dollar (calculée en tenant compte de sa valeur par rapport au volume d'échanges commerciaux de chaque devise étrangère) est tombée à son niveau le plus bas depuis juillet 1975, rapportent les cambistes.

Au prix de $14 l'unité

La Banque d'Epargne émet 400,000 actions

par
Marie-Agnès Thellier

La Banque d'Épargne va émettre prochainement 400,000 nouvelles actions au prix de $14 l'action.

Cette nouvelle émission portera le capital versé de la banque de $2 millions à $2.4 millions, alors que son fonds de réserve passera de $31.5 millions à près de $36.7 millions.

Le capital-actions autorisé de la banque est de 3 millions et environ 2 millions d'actions étaient en circulation jusqu'ici. Les nouvelles actions seront offertes aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 6 mars prochain, sur la base d'une nouvelle action par 5 actions détenues. L'offre expire le 10 avril et pourrait éventuellement être prolongée.

M. Marcil, président et chef de la direction de la Banque d'Épargne, a précisé hier, après la réunion du conseil d'administration, que ce nouvel apport de capital permettra d'accélérer les projets d'expansion tout en améliorant le rapport existant entre l'avoir des actionnaires et le passif-dépôt de la banque.

Les projets d'expansion de la banque avaient été rendus publics en mars 1976. Ces changements concernaient l'étendue des activités de la banque et l'implantation de succursales, si possible dans tout le Canada. En 1977, trois nouvelles succursales ont été ouvertes au Québec: St-Eustache, Côte-Vertu et Ville St-Laurent tandis que le plan d'expansion prévoit en 1978 l'ouverture de huit nouvelles succursales québécoises, portant le nombre total à 114. Un effort particulier porte sur l'informatisation des opérations en 1978 et prochainement sera construit à Laval un centre des services logeant les ordinateurs. Des opérations de vente sur le marché secondaire des hypothèques et une première incursion dans le financement de conciergeries ont, selon le directeur général M. Roger Lavoie, constitué des innovations l'an dernier.

Les revenus ont progressé au premier trimestre 1978 pour atteindre, après impôt, $2.5 millions soit $1.27 par action, contre $2.2 millions soit $1.10 par action au premier trimestre 1977. L'actif de la banque d'Épargne était au 31 janvier dernier de $1,282,327,000 soit 13.1% de mieux que l'an dernier. Au 31 octobre dernier, l'actif était de $1,231 millions et les prêts de $778 millions. L'avoir des actionnaires atteignait près de $34 millions. Par ailleurs 530 employés soit 41% sont actionnaires de leur entreprise.

L'actif de la filiale de la banque, Les Fiduciaires de la Cité et du district de Montréal, était de $101,4 millions.

Le président de la banque d'Épargne avait lié les bons résultats de 1977, d'une part à la stabilité du taux de rendement du portefeuille hypothécaire, d'autre part comme toutes les autres banques à la baisse du taux d'intérêt versé sur les dépôts.

On se souvient qu'en février 1977 la banque Provinciale avait cherché à prendre le contrôle de la banque d'Épargne, par l'intermédiaire des institutions du mouvement Desjardins. Actuellement, la banque Provinciale détient 10% des actions tout comme la Laurentienne qui a acheté son stock à la caisse de dépôt. Le Fonds FIC contrôlé par Jean Louis Lévesque et le groupe Prénor en possèdent aussi chacun 10% tandis que les Fiduciaires de la cité et du district de Montréal ont 5 à 6% des actions. Par ses diverses institutions, le mouvement Desjardins pourrait contrôler de 15 à 20% du capital-actions. La banque d'Épargne a acheté en 1977 10% des actions, alors détenues par le Canada Permanent Trust. La Banque Canadienne Nationale possède aussi un stock d'actions inférieur à 10%.

La nouvelle émission d'actions pourrait permettre un nouvel équilibre entre ces différents actionnaires. Selon un porte-parole de la banque, l'action est cotée depuis trois mois environ $17¾. La banque d'Épargne est la dernière institution à être régie par la loi fédérale des banques d'épargne du Québec. Sa clientèle serait composée pour 20% d'anglophones, pour 20% de Néo-Québécois et pour 60% de francophones.

Le dollar can. reperd le terrain gagné

Le dollar canadien a encore légèrement fléchi hier puisqu'en clôture de la bourse de New York il valait 89.67 cents américains, contre 89.73 cents la veille, soit une baisse de 3.50.

Pendant la journée, les transactions se sont effectuées entre 89.55 et 89.84 cents, démontrant une attitude d'attente des vendeurs face aux déclarations du ministre des Finances Jean Chrétien sur l'emprunt à l'étranger et l'utilisation de la ligne de crédit bancaire pour soutenir la monnaie.

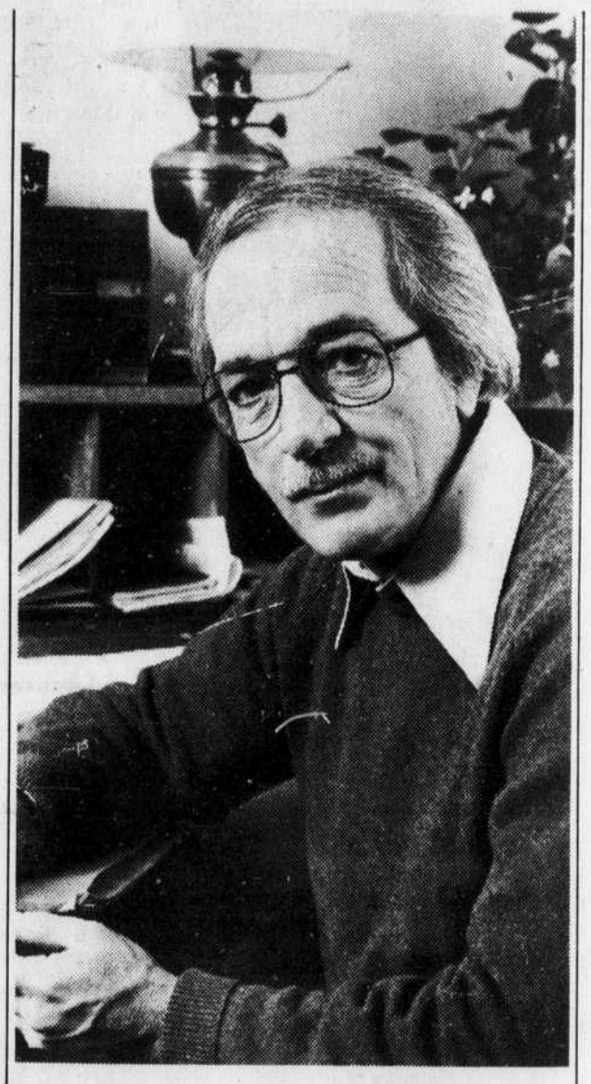
Par ailleurs, le débat sur la situation du dollar canadien a continué hier aux Communes. Jean Chrétien a refusé de révéler à l'opposition le montant de l'emprunt qui sera effectué à l'étranger, ni le montant du crédit qui sera utilisé sur le $1.5 milliard disponible auprès des banques à charte. Il a déclaré que le gouvernement n'était pas en train de négocier une ligne spéciale de crédit auprès de la banque d'Angleterre et que les réserves officielles du Canada étaient en excellente position face à celles des autres pays occidentaux. Le ministre a dit au chef de l'opposition Joe Clark que l'emprunt auprès des banques canadiennes coûterait 5/8 de un pour cent plus cher que sur les marchés de l'eurodollar. Cela signifie que l'intérêt serait compris entre 7½ et 8½%. Il en coûte actuellement plus de $15,000 par jour au gouvernement pour disposer de cette importante ligne de crédit. Le ministre des finances a eu mardi un entretien spécial avec le gouverneur de la Banque du Canada M. Gérald Bouey, en plus de son entretien habituel du lundi.

Joe Clark a déclaré que les consommateurs canadiens devront payer le prix de la politique économique inepte qui a obligé le gouvernement du Canada à emprunter à l'étranger pour soutenir le dollar. Le gouvernement devra maintenant augmenter les taux d'intérêt domestiques pour attirer des capitaux, a-t-il affirmé. En retour, cela devrait alimenter l'inflation et rendre les investissements moins intéressants pour les entrepreneurs.

D'autre part, M. Rowland Frazee, président de la Banque Royale du Canada, a déclaré mercredi que la baisse de valeur du dollar canadien reflétait celle des investissements étrangers au Canada. Bien que ce soit un sujet d'inquiétude, a-t-il dit dans une interview, cette baisse du dollar favorise les exportations en rendant les marchandises canadiennes plus concurrentielles. "C'est vrai, dit-il, cela rend plus chères aussi les importations, mais nombre de celles-ci ne sont pas des nécessités. Nous ne sommes pas obligés de manger des oranges si leur prix monte toujours."

"Ce qui a maintenu la valeur du dollar canadien depuis longtemps, ce sont les capitaux de l'étranger entrés au pays," dit-il.

M. Frazee approuve M. Jean Chrétien, ministre fédéral des Finances, de vouloir emprunter à l'étranger pour protéger le dollar. "Ce que le gouvernement essaie de faire, dit-il, c'est de créer artificiellement une situation qui semblait naturelle jusqu'à présent. Je pense que c'est une bonne mesure temporaire," dit-il.



Hausse des gains de la Mercantile

La Banque Mercantile du Canada affiche un bénéfice de 50.8 cents l'action au premier trimestre de l'exercice 1978 par rapport à 46.6 cents l'action à la même période l'année dernière. C'est la première fois que le bénéfice par action de la Banque dépasse 50 cents. Le solde des revenus après la provision pour impôts sur le revenu s'établit à $4.1 millions contre $3.7 millions l'année passée.

L'actif total de la Banque s'élève à $2,028 millions à la fin de janvier 1978, représentant une hausse de 11.4% depuis janvier 1977. Au cours de la même période, le total des prêts s'est accru de 13.4% pour s'établir à $1,482 millions, et le total des dépôts a augmenté de 12.4% pour atteindre $1,858 millions.

MATTAGAMI LAKE
MINES LIMITED
Sans responsabilité-personnel
Dividende no 45

AVIS est par les présentes donné que les Administrateurs de Mattagami Lake Mines Limited ont déclaré les dividendes trimestriels, en circulation, de Classe A et de Classe B, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 24 février 1978. Le dividende sur les actions de Classe A et B est de 10 cts par action payable en fonds canadiens le 16 mars 1978. Le dividende de la classe B est payable à même le surplus en main du capital de 1971.

Par ordre du Conseil

B.H. GROSE
Secrétaire

Toronto, Ontario
16 février 1978



Orchestre
A vous symphonique de jouer de Montréal
la qualité de votre vie

Contribuez à la campagne de souscription 1977-78 du 14 au 28 février
L'Orchestre symphonique de Montréal, 200 ouest, boul. de Maisonneuve

Tous ces titres ont été vendus. Le présent avis est publié à titre de renseignements seulement.

Nouvelle émission/janvier 1978

$200,000,000 (E.-U.)

Bell Canada

Capital et intérêts payables en dollars des Etats-Unis à New York.

Débentures 9%, Série DE, échéant en 2008

Intérêt payable le 15 janvier et le 15 juillet

Salomon Brothers
Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated
A. E. Ames & Co. Incorporated
Wood Gundy Incorporated
The First Boston Corporation
Dominion Securities Inc.
McLeod, Young, Weir, Incorporated
Bache Halsey Stuart Shields Incorporated
Blyth Eastman Dillon & Co. Incorporated
Dillon, Read & Co. Inc.
Donaldson, Lufkin & Jenrette Securities Corporation
Drexel Burnham Lambert Incorporated
Goldman, Sachs & Co.
E. F. Hutton & Company Inc.
Kidder, Peabody & Co. Incorporated
Lazard Frères & Co.
Lehman Brothers Kuhn Loeb Incorporated
Loeb Rhoades & Co. Inc.
Paine, Webber, Jackson & Curtis Incorporated
Smith Barney, Harris Upham & Co. Incorporated
Warburg Paribas Becker Incorporated
Wertheim & Co., Inc.
White, Weld & Co. Incorporated
Dean Witter Reynolds Inc.
Bell, Gouinlock & Company Incorporated
Burns Fry and Timmins Inc.
Greenshields & Co Inc
Midland Doherty Inc.
Nesbitt Thomson Securities, Inc.
Pitfield, Mackay & Co., Inc.
Richardson Securities, Inc.
Equitable Canada Incorporated
Lévesque, Beaubien Inc.
Cochran Murray & Wisener Inc.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

Dès MAINTENANT... Contribuez à un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ"

Le placement de vos contributions, dans un certificat d'épargne garanti, pour une période de 5 ans, vous permettra d'épargner sur l'impôt et en outre de bénéficier d'un taux d'intérêt avantageux non imposable.

9¾%*

Contribution minimum $500.00
AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION
INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT

Un placement de

$1000.

rapportera

$558.18

si l'intérêt réalisé est composé dans un compte courant d'un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ au taux courant,* lequel est de 1% plus élevé que le taux en vigueur.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

TROIS SUCCURSALES À VOTRE DISPOSITION À MONTRÉAL

852 ouest, Jean Talon
Montréal H3N 1S4 273-4233
5101, avenue du Parc
Montréal H2V 4G3 273-1287
1405, rue Peel
Montréal H3A 1S5 844-1106

OUVERT SIX JOURS PAR SEMAINE

*Sujet à changement sans avis

L'épargne-retraite garantie du Trust Général

9¼%

Le Trust Général garantit ce taux d'intérêt annuel sur vos dépôts de 5 ans (minimum de $500). Les intérêts de vos placements à capital et intérêts garantis sont réinvestis annuellement au taux alors en vigueur pour des dépôts garantis de 5 ans.

Communiquez avec nous pour connaître les autres types de placements auxquels vous avez accès au Trust Général. Nos conseillers en services financiers et fiduciaires vous aideront à choisir le type de placements qui répond le mieux à vos objectifs.

N'hésitez pas à nous téléphoner
(demandez le poste 2000)

TRUST GÉNÉRAL

909 ouest, boul. Dorchester, Montréal (514) 866-9641
1, Vincent d'Indy, Outremont (514) 739-3265

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'agence de publicité BCP

■ *Une progression annuelle de 10% depuis quinze ans*

par
Marie-Agnès Thellier

Le groupe BCP, né de la première agence de publicité francophone qui ait réussi à s'imposer en dehors du secteur canadien-français fêtera cette année en septembre son quinzième anniversaire et ses $30 millions de chiffre d'affaires.

En 1977, le chiffre d'affaires a été de $29,226,000, ce qui représente une progression de $2 millions par année en moyenne.

"BCP tient", a déclaré récemment au DEVOIR Jacques Bouchard, président du groupe. "Malgré les remous politiques, nous progressons en moyenne de 10.4% depuis cinq et même dix ans". Pendant les premiers mois de 1977, les annonceurs avaient ralenti leurs investissements publicitaires mais Jacques Bouchard observe une reprise intéressante en ce moment. "On met beaucoup plus de temps à calmer nos clients, à les rassurer mais on ne peut pas dire que le spectre du séparatisme ait coupé les investissements au Québec. Les Américains foncent par exemple...", fait remarquer le président de BCP.

C'est là l'un des graves problèmes auxquels se heurtent aujourd'hui la trentaine d'agences francophones québécoises nées de la Révolution Tranquille. Car les agences se font "piquer" leur personnel par des agences américaines capables de payer plus cher les concepteurs ou les dessinateurs. "Opportunistes et jovialistes en affaires, les Américains profitent de la bagarre entre anglophones et francophones, entre agences de Montréal et de Toronto, pour venir recruter au Québec le meilleur staff"... constate Jacques Bouchard qui redoute que "pendant deux ans, le déchirement entre Canadiens anglophones et francophones sonne le triomphe des Américains".

Le problème est d'autant plus grave pour les agences francophones de publicité que leur personnel francophone est près de cinq fois plus mobile que leur personnel anglophone, selon Jacques Bouchard. "Le module Idéation de BCP, chargé de la création publicitaire en français, se renouvelle complètement tous les trois ans. Or le départ d'un employé coûte toujours cher, soit environ quatre mois de salaire" signale Jacques Bouchard. "Les agences de publicité n'ont qu'un seul budget sur lequel elles peuvent jouer: les salaires. Ce sont eux qui font les profits ou les pertes de l'entreprise. L'inventaire d'une agence de publicité est son personnel", poursuit le président de BCP.

On comprend que l'agence BCP qui a déjà alimenté en matière grise bien des nouvelles agences francophones soit inquiète du départ de tant de "créatifs" québécois pour les agences américaines. Par ailleurs, Jacques Bouchard a rappelé que les agences francophones ne produisent pas un commercial sur trois diffusé en français. A ses yeux, trop de publicités se contentent de traductions "minabilisantes" ou d'adaptations boiteuses.

"Il faudrait une loi québécoise, une sorte d'addenda à la loi 101, qui oblige les publicités en français à être conçues par des francophones et produites au Québec avec des artistes et des cinéastes québécois. La publicité doit être protégée autant que n'importe quel produit culturel, qu'il soit livre, disque, poésie, chanson ou film," poursuit Jacques Bouchard pour qui la publicité est devenue un art populaire. "A mes yeux, il est beaucoup plus dangereux de laisser diffuser des centaines de fois un commercial américanisé que de laisser les livres de physique américains dans les universités", remarque Jacques Bouchard.

Le groupe BCP, né en 1963, a été le premier à lancer la formule des "lits jumeaux", c'est-à-dire la fabrication de deux campagnes autonomes de publicité, l'une pour les anglophones, l'autre pour les francophones, campagnes qui soient chacune efficaces pour leurs marchés. Parfois une agence anglophone garde le budget anglais tandis qu'une agence francophone gère le budget français. BCP possède aussi un module anglophone qui a réalisé environ 6 des $29.2 millions de chiffre d'affaires 1977.

"Pour subsister les agences francophones doivent pénétrer le fief anglophone", dit le président de BCP. Son agence a commencé par obtenir les budgets français d'importants clients anglophones comme Dominion Stores ou la banque de la Nouvelle Écosse et elle estime maintenant que 80% de ses clients sont anglophones: entreprises multinationales, américaines ou ontariennes. Grâce au budget Labatt, BCP qui avait déjà franchi le "mur du son" du million de chiffre d'affaires est devenue une agence qui compte. Elle gère actuellement les budgets publicitaires de 98 clients, soit une moyenne de $300,000 chacun.

Comme le gouvernement québécois est le plus gros annonceur québécois, Jacques Bouchard est heureux que le Parti québécois en arrivant au pouvoir ait mis fin au patronage politique. "Une douzaine d'agences québécoises se partagent maintenant un budget d'environ $20 millions. Parmi celles-ci, plusieurs en ont absolument besoin pour grossir et aller chercher de nouveaux comptes de clients", déclare le président de BCP.

Il explique le malaise economique que peuvent ressentir les agences de publicité québécoises soit par l'individualisme des agences francophones, soit par l'étroitesse du marché québécois, soit par le resserrement du marché canadien lui-même, soit par la meilleure organisation des agences anglophones pour contrer la montée des agences francophones.

"Actuellement, il est très difficile d'être une petite agence, d'autant plus que les petites agences attirent les petits clients qui ne sont pas fidèles...", déplore Jacques Bouchard. Le groupe BCP qui emploie 195 personnes compte de gros clients comme Air Canada, Bell Canada, Imperial Tobacco, la Banque du Canada." Depuis 1970, il comprend de nombreux modules. 1977 a vu la naissance du petit dernier, le douzième, Feedback Inc, spécialisé en communication sociale, et qui peut être utilisé pour les campagnes de propagande électorale ou pour les causes d'intérêt public. Le vice-président et directeur général du groupe est Mme Thérèse Savigny.

Jacques Bouchard poursuit deux ou trois rêves en dehors de la vie trépidante d'une agence de publicité. Il lancera d'ici un mois un ouvrage consacré aux 36 cordes sensibles des Québécois, recherche entreprise depuis plusieurs années. Par ailleurs, il a fondé un club des amis du bouvier des Flandres... race de chien de berger encore peu connue au Québec. Et l'évolution de la langue québécoise est une autre de ses préoccupations, à la dimension du Québec tout entier.

Selon l'Institut de recherches C.D. Howe

Des abattements fiscaux s'imposent pour sortir du marasme

par Michel Vastel

L'Institut de recherches CD Howe refuse de céder au pessimisme qui s'empare de tous les Canadiens. Certes, "la croissance est au point mort", reconnaît l'auteur du dernier "Regard sur la politique économique-1978", mais Judith Maxwell refuse par ailleurs d'accepter des projections aussi défaitistes que celles voulant que le Canada connaisse des taux élevés de chômage et d'inflation jusqu'en 1982.

Il faut donc d'abord, et au plus tôt, sortir du marasme actuel. "Depuis un an ou deux, commente Judith Maxwell, les politiques budgétaires fédérales et provinciales surestiment la vigueur de l'économie et négligent, par conséquent, de prendre les dispositions nécessaires pour affermir le mouvement de relance".

Pour assurer en quelque sorte une transition jusqu'aux années "80" les gouvernements doivent prévoir des abattements fiscaux qui porteraient, de préférence, sur les taxes à la consommation. On sait que les cadres du CD Howe avaient demandé, à la veille de la conférence des Premiers ministres, la réduction des taxes de vente provinciales. De plus, le document publié hier par l'Institut de recherche prétend que des "déficits combinés importants seraient acceptables". Étant donné l'ampleur du déficit fédéral de $8.5 milliards, il faut croire que la recommandation vise surtout certaines provinces, dont le Québec, dont le déficit fut très réduit l'an dernier.

Le rapport du CD Howe exhorte en outre les Canadiens à voir la réalité en face et à admettre que la libéralisation du commerce international aura des effets restructurants sur l'économie canadienne. Plutôt que de les éviter, il faudrait accepter ce que Schumpeter appelle l'effet de "destruction créatrice" entraîné par la réorganisation des économies mondiales.

Enfin, rappelant après d'autres que "les disparités régionales constituent l'un des plus graves dangers menaçant actuellement l'unité du Canada", Judith Maxwell demande aux gouvernements de s'attaquer sérieusement à la question, et de réviser courageusement leurs politiques.

L'auteur n'est pas sans critiques pour les gouvernements qui, sous la pression de l'opinion publique, ont cherché à protéger des industries plus ou moins condamnées (textiles, vêtements, chaussures, etc.), à protéger les revenus (par de coûteux transferts qui tendent à faire, de provinces entières, de véritables assistés sociaux). On a ainsi, commente le CD Howe, favorisé l'esprit de conservation des individus et des entreprises au lieu de se contenter de limiter les dégâts causés par les forces destructrices tout en favorisant le développement des aspects créateurs du processus de transformation.

Le CD Howe voit par ailleurs des signes alarmants dans une atmosphère qui rappelle dangereusement le climat des années "30": la crise économique persiste et freine l'expansion des marchés, les producteurs étatisés exportent en deça du prix de revient des métaux pour lesquels la demande est déjà faible, les pays en voie de développement deviennent très compétitifs pour des produits à forte intensité de main-d'oeuvre et les pays industrialisés, dont le Canada, doivent dès maintenant songer à se transformer en producteurs de produits de haute technologie. Enfin on compte trop sur les autres — États-Unis, Japon et Allemagne — pour assurer la relance mondiale.

Obnubilées par le spectre de l'inflation, manifestement pessimistes, les administrations fédérale et provinciales ont appuyé trop fort sur les freins. Cédant aux pressions politiques, elles ont empêché l'effet de "destruction créatrice" d'agir alors qu'il faudrait "combattre les inefficacités de production et de distribution et libérer les approvisionnements".

"Le temps du réalisme est venu", concluent les chercheurs du CD Howe qui proposent une série de réformes visant à améliorer la planification économique à moyen terme, ainsi que quelques mesures fiscales de court terme pour assurer la transition vers des années meilleures, dans la prochaine décennie.

- Le CD Howe constate que le partage des pouvoirs entre Ottawa et les capitales provinciales, loin de les rendre parfaitement complémentaires, a créé, dans certains domaines, des chevauchements, pour ne pas dire une concurrence malsaine et coûteuse. Il est temps, estiment les auteurs du CD Howe "de délimiter clairement la part des responsabilités respectives en vue d'éliminer le double emploi et les occasions de litige".
- Le processus de décision en matière économique n'associe pas assez les partenaires du secteur privé. Le CD Howe propose une double proposition. D'une part le Conseil économique deviendrait un simple instrument de recherche. D'autre part, ses recherches serviraient de base aux travaux d'un comité parlementaire permanent chargé d'étudier l'assiette de l'impôt fédéral pour l'exercice financier servant de base à l'établissement du budget. Des comités semblables devraient également être formés au palier provincial.
- Le Canada, non seulement doit accepter le processus de libéralisation du commerce international, mais de plus il doit prendre un certain leadership dans les négociations de Genève. A titre de commerçant, commente le CD Howe, le Canada a tout à gagner à la libéralisation des échanges et il devrait prendre l'initiative d'orienter les négociations internationales concernant les barrières tarifaires et les programmes de stabilisation. Il devrait même affirmer clairement qu'il est prêt à faire des concessions.

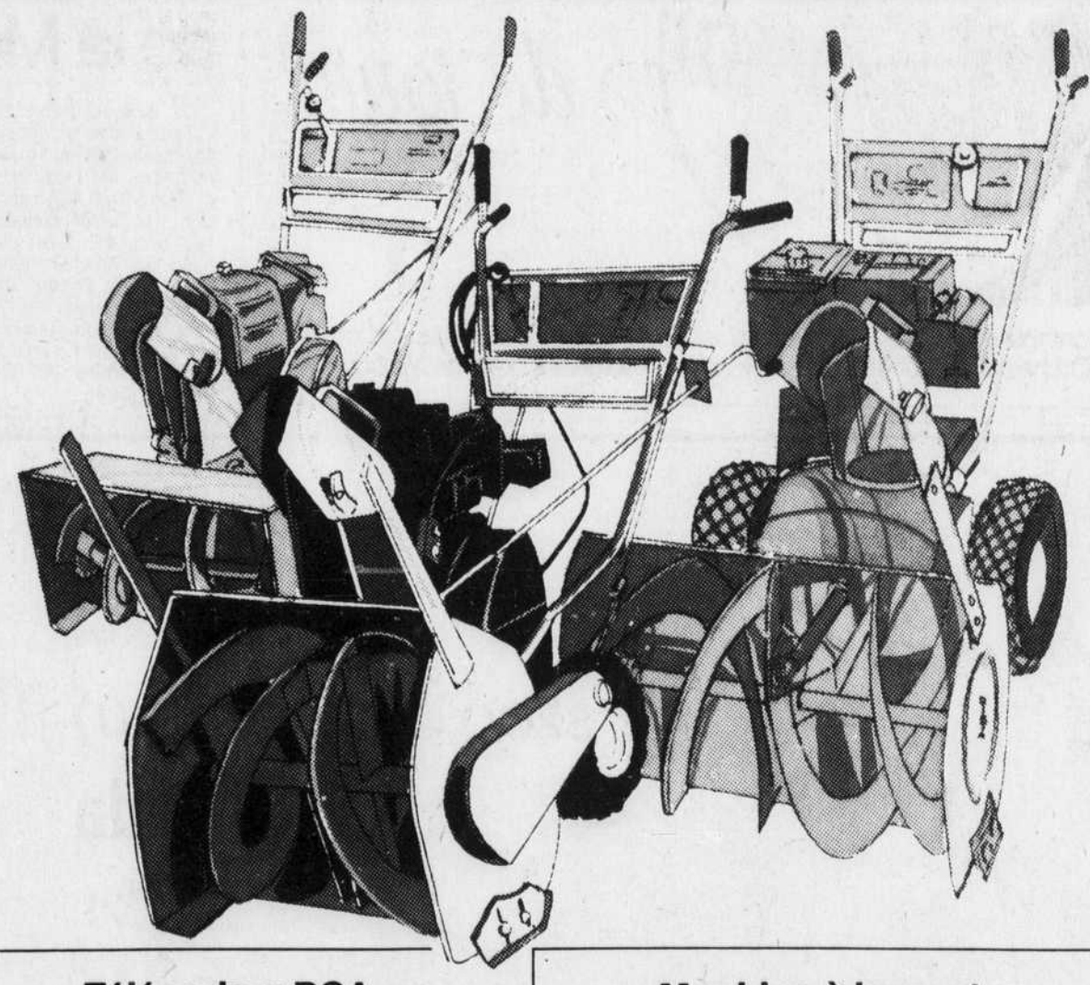
A titre de producteur de textiles et de chaussures, affirme le CD Howe, le Canada est fortement tributaire de courants protectionnistes et donc très vulnérable. C'est donc à lui "d'envisager des solutions acceptables à ses partenaires et d'éviter de prendre des mesures qu'il récuserait chez les autres". De même, à titre d'exportateur de matières premières, le Canada est forcé de respecter les prix imposés par les marchés internationaux et soumis aux aléas de la demande internationale.

- Après avoir longuement décrit les fortes disparités régionales au Canada, le CD Howe recommande des ajustements souples à partir des politiques fiscales. La fiscalité fédérale notamment devrait être régionalisée tandis que les provinces devraient pouvoir maintenir des taux qui n'accusent pas de disparités trop fortes. Actuellement, déplore le CD Howe, ce sont les provinces les plus pauvres qui ont les fiscalités les plus lourdes.
- Enfin, pour le court terme, les chercheurs du CD Howe estiment de la responsabilité des gouvernements de maintenir un taux de croissance d'au moins 4½%. Il leur demande donc de réduire la fiscalité et d'augmenter substantiellement leurs déficits...

Grand solde au magasin-entrepôt Eaton et aux Centres d'aubaines Langelier et LaSalle

Solde de déneigeuses Viking Eaton

349.98 à 709.98 ch.



Mettez fin à vos problèmes de déneigement et profitez maintenant de l'offre que vous fait Eaton ! Grand choix de déneigeuses Viking Eaton... choix de largeur de coupe, puissance. Modèles de démonstration, modèles fins-de-séries ou remis à neuf. Toutes portent une garantie complète d'un an. Offertes jusqu'à épuisement du stock, c'est un achat judicieux qui vous simplifiera la vie au maximum !

Meubles stéréos "Symphonic"

Modèle 4405N — **175.98**

Modèle S4882 — **231.98 ch.**

Faites-vous plaisir en achetant le meuble stéréo dont vous rêvez depuis si longtemps ! Vous trouverez chez Eaton les modèles 4405 et S4882, ainsi que ceux d'autres marques.

Chaîne stéréo Viking Eaton

359.98 l'ens.

Fameuse chaîne stéréo comprenant une table de lecture BSR pour disques 45 et 33 tours, des haut-parleurs 40 watts, un syntonisateur AM/FM et un amplificateur... tout cela pour agrémenter vos loisirs. Riche fini noyer grainé. Modèle ER6000.

Télécouleur RCA

569.98 chacun

RCA, une marque fiable de qualité ! Grâce à Eaton, vous posséderez un télécouleur RCA 20" à système "Colour Track" pour des images et des couleurs nettes... à prix raisonnable ! Modèle FX 466S.

Machine à laver et sèche-linge "Imperial"

Achetez-les ensemble ou séparément, ils se chargeront de la corvée du lavage!

MACHINE À LAVER automatique. 2 vitesses, 5 cycles. Niveau d'eau à l'infini. Capacité de la cuve: 18 livres. Modèle EW3. **369.98 chacune**

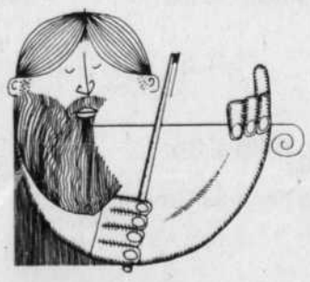
SÈCHE-LINGE ASSORTI. 3 degrés de températures. Modèle ED3. **242.98 chacun**

Magasin-entrepôt Eaton 4505 rue Hickmore (près de Côte-de-Liesse) Ville St-Laurent. Pour vous rendre au magasin-entrepôt Eaton, c'est aussi simple que ceci.
Le parc de stationnement de plusieurs centaines de voitures est gratuit.

Centre commercial Pont-Mercier, 410 avenue Lafleur, angle Clément et Lafleur, LaSalle.
Centre commercial Langelier, 7373 boul. Langelier (par boul. Métropolitain, sortie Langelier-sud: direction Jean-Talon... ou autobus 95, St-Léonard).

La carte-comptable Eaton, une façon moderne de magasiner.
Achats en personne seulement. Quantités limitées. Service de livraison offert contre un léger supplément.

EATON



À vous de jouer.

Eaton vous invite à contribuer à la campagne de souscription de l'Orchestre symphonique de Montréal qui se déroule cette année jusqu'au 28 février. Faites parvenir votre contribution à l'Orchestre symphonique de Montréal, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal